

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Quelque 200 grévistes ont attaqué les boueurs qui procédaient au chargement de 12 camions à ordures, vers 22 h 50, hier, à l'angle des rues Langelier et Beaubien, un point de dépôt des ordures ménagères. Les policiers ont procédé à six arrestations. Plusieurs camions ont été fortement endommagés.

Les boueurs sont attaqués par 200 hommes

par Jacques GAGNON

A la suite des événements survenus dans la soirée, hier, la police de Montréal craint maintenant un affrontement sanglant entre les boeurs de l'entreprise privée et les cols bleus de la ville de Montréal.

Vers 22h50, quelque 200 hommes sont passés à l'attaque, à l'angle des rues Langelier et Beaubien, où des boueurs procédaient au chargement de 12 camions à ordures, et ce, malgré la surveillance de 24 policiers.

Les assaillants ont pris les policiers par surprise. Leurs voitures ont surgi de partout en même temps.

Les policiers sur place n'ont pu arrêter que six suspects avant l'intervention de l'unité mobile et des renforts venant de plusieurs postes. Deux des prévenus auraient subi des blessures.

Les autres ont eu le temps de prendre la fuite après avoir mis le feu à quelques camions, brisé des pare-brise et endommagé les carrosseries.

Certains boueurs racontaient nerveusement à la police avoir été poursuivis par des individus armés de fourchettes et de pics à glace.

M. Jean-Guy Renaud, inspecteur pour la société les Entreprises B et C ltée, a révélé à LA PRESSE que les assaillants étaient surtout armés de barres de fer et de bâtons.

Devant la tournure des événements, lui-même avait une imposante barre de fer à la main. Il a déclaré que les boueurs de l'entreprise privée, qui n'ont rien à voir avec la grève des cols bleus, en ont assez de se faire intimider.

Plusieurs autres boueurs étaient

Voir LES BOUEURS en page 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

15c

AUJOURD'HUI

● *Le Loisir et le Haut-Commissariat*

LA PRESSE publie en exclusivité aujourd'hui le document préparé par le député Gilles Houde, en juillet 1971, et qui aurait pu servir de base à la "politique du sport et du loisir" au Québec.

page A 5



● *Ordre canadien du Mérite militaire*

Le gouvernement fédéral a annoncé hier une nouvelle série de décorations ainsi que l'institution d'un Ordre canadien du Mérite militaire.

page D 1

● *Power Corporation à un point tournant*

M. Paul Desmarais, président de Power Corporation, a dévoilé, la nouvelle stratégie du groupe financier qui projette de se lancer sur le marché américain et d'effectuer des placements sur le plan international.

page B 10

spec

cahier C

● *Trois chefs de l'IRA arrêtés*

Trois chefs de l'aile "provisoire" de l'IRA ont été arrêtés à Dublin, où le gouvernement Lynch a commencé à sévir contre cette organisation terroriste. En Irlande du Nord, cependant, les fusillades et attentats à la bombe continuent et les protestants s'impatientent.

page B 15

● *Leçons de golf dans LA PRESSE*

Depuis trois ans, LA PRESSE présente à ses lecteurs une chronique hebdomadaire sur le golf. Cette année, cette tâche a été confiée à un professionnel au club de golf de Windsor, dans l'Estrie.

page B 4

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C 1 a C 10
Bandes dessinees : B 14
Cinéma : C 8
Deces, naissances, etc. : D 17
Economie : B 10 a B 12
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 4
Horoscope : C 15
Informations nationales : A 2; D 1
Informations internationales : B 15
Mot-mystère : D 6
Mots croisés : D 3
Petites annonces : D 2 a D 16
Radio et télévision : C 8
Radio FM : C 8
Sports : B 1 a B 3
Tribunaux : A 12
Mots croisés : C 11 a C 15

Les parties négocient

par Daniel L'HEUREUX

Les négociations entre les représentants de la Ville de Montréal et ceux de ses 8,000 employés manuels, membres du local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) ont repris ce matin.

Le conciliateur désigné par le ministère du Travail dans ce conflit, M. Yvon Dansereau, a en effet convoqué les deux parties à son bureau pour 10 heures.

Les négociations étaient interrompues depuis la veille de la grève, il y a trois semaines. Mais en fait, il n'y a pratiquement pas eu de véritables négociations depuis l'émission d'une injonction qui leur interdisait tout arrêt de travail pour une période de 80 jours.

Le président des employés manuels, M. Roger Lampron, a accueilli la convocation du conciliateur sans excès d'optimisme.

"On va voir ce que la ville a à of-

Voir LES PARTIES en page 6

Selon la nouvelle centrale

Des anarchistes mènent la CSN

par Pierre VENNAT

"Même si on avait remplacé tous les cinq membres du comité exécutif de la CSN, les travailleurs auraient été incapables de se débarrasser de cette clique d'intellectuels anarchiques qui domine la CSN parce que cette clique s'est infiltrée dans les services importants tels que: le Centre de documentation, les Services d'information et d'action politique, d'éducation, d'organisation et juridique, et y a placé des pions qui minent graduellement les structures et les travailleurs, et contrôle toutes les structures de la CSN: comité exécutif, bureau confédéral, conseil confédéral".

"Ce n'est pas à la philosophie de la CSN que les officiers de syndicats réunis au Centre Mgr Marcoux s'en sont pris mais à la violation permanente de cette philosophie et à ce que les anarchistes veulent que la CSN devienne".

"Les travailleurs ne contrôlent absolument rien à la CSN et c'est encore pire avec la nouvelle manie des fronts communs. On a créé une superstructure additionnelle qui fonctionne exclusivement, grâce à la participation de la clique agrandie des intellectuels anarchiques, de chacune des trois centrales".

Tels sont les trois principaux points qui se dégagent du "Manifeste de la Nouvelle centrale syndicale", document que des "militants de la Nouvelle centrale" ont commencé à faire courir sous le couvert de l'anonymat chez les dissidents de la CSN dans la Vieille capitale.

Ce document, affirment "les trois D" qui dirigent la centrale, Jacques Dion et Amédée Daigle, n'est pas un document "officiel" mais l'émanation de "militants", ce qui n'empêche pas ledit document de circuler partout.

M. Dalpé a toutefois déclaré qu'il en approuvait les "grandes lignes".

Congrès le 8

Par ailleurs, les "trois D" ont tenu une conférence de presse ce matin au cours de laquelle ils ont annoncé que le congrès de fondation de la "Nouvelle centrale" débutera jeudi prochain, le 3 juin, et aura pour thème: "Congrès de libération, c'est le début d'un temps nouveau".

Le congrès aura lieu au Petit colisée de Québec, à la veille de celui de la CSN, afin, a déclaré M. Dalpé, de placer celle-ci devant un fait accompli: la création d'une "Nouvelle centrale", que trop de gens, dit-il, considèrent encore comme un rêve.

C'est le congrès, a dit M. Dalpé, qui décidera de l'orientation de la nouvelle centrale, congrès qui sera suivi d'un congrès de "réévaluation" six mois plus tard.

MM. Dalpé et Amédée Daigle, l'ex-directeur des services de la CSN, n'ont pas voulu dire ce matin s'ils se présenteront à la tête de la "Nouvelle centrale", leur décision étant retardée jusqu'au congrès.

Quant à l'ex-trésorier Jacques Dion, de la CSN, son choix est déjà fait: il a l'intention de s'occuper des finances de la "Nouvelle centrale", si, naturellement, les membres sont d'accord.

Sus à Marcel Pepin et aux "intellectuels"

Quant au document, il affirme que les travailleurs condamnent énergiquement "les folies" du président de la CSN Marcel Pepin qui, "avec le concours d'une clique d'intellectuels anarchiques", aurait écarté les travailleurs des décisions importantes prises par le mouvement afin de le conduire à la fois "vers la faillite, en gaspillant de façon éhontée l'argent des travailleurs", et "vers la politisation de la CSN, en jouant subtilement le rôle d'un parti politique révolutionnaire".

Ce faisant, cette clique, prétend-on, trompe sciemment les travailleurs, en les mobilisant dans toutes sortes de campagnes "qui ne visent qu'à faire de l'agitation sociale ou politique, n'ayant aucun rapport immédiat avec l'action syndicale".

Si les dissidents ont décidé de former une "Nouvelle centrale", c'est que, disent-ils, "les travailleurs sont réduits à n'être que des cotisants qui

Voir DES ANARCHISTES, page A 6

● *Autres informations* — page A 3



télephoto UPI

L'ambassadeur du Japon en Israël, M. Eigi Tokuro, s'est rendu hier à l'hôpital Tel Hashomer de Tel Aviv, où sont hospitalisés les 80 blessés de la fusillade de l'aéroport de Lod. L'ambassadeur, que l'on voit ici en compagnie d'un Portoricain, a distribué des poignées de mains et a discuté avec les blessés.

Les routiers demandent l'intervention d'Ottawa

L'Association des camionneurs du Québec prie le premier ministre Trudeau d'intervenir "sans délai" dans le conflit qui oppose les débardeurs aux employeurs maritimes depuis plus de quinze jours.

Environ 1,100 camionneurs se trouvent sans travail depuis le débrayage des débardeurs et sont les premières victimes de la grève, mentionne le télégramme envoyé par l'Association au premier ministre.

La demande a été faite plusieurs heures après que le ministre fédéral du Travail, M. Martin O'Connell eut réitéré aux Communes que le gouvernement n'avait pas l'intention d'intervenir dans le conflit tant que les deux parties n'auraient pas décidé de soumettre leur différend à l'arbitrage.

M. O'Connell a indiqué que le ministre du Travail n'avait pas le pouvoir d'obliger les parties à se réconcilier et a affirmé que de saisir le Parlement de la question était bien la dernière chose qu'il voudrait faire. "Je

Voir LES ROUTIERS, en page A 6

● *Autres informations* — page B 10

État d'alerte au Liban

BEYROUTH (AFP-PA-UPI) — Face aux propos menaçants de Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël, qui tient tous les Etats arabes et particulièrement le Liban responsables du "massacre" survenu mardi soir à l'aéroport de Tel-Aviv, le gouvernement libanais a saisi le Conseil de sécurité de l'ONU de la menace israélienne et placé la région de la capitale et le Liban Sud sur un pied d'alerte.

L'état d'alerte s'applique aux militaires, à la défense civile et aux services de secours. Tous les permissionnaires ont été rappelés à leurs postes et des patrouilles motorisées sillonnent la région frontalière tout le long de la ligne de cessez-le-feu qui sépare le Liban d'Israël.

D'importants effectifs militaires ont également été placés tout autour de l'aéroport international de Beyrouth où un commando israélien héliporté, dans un violent raid de représailles en décembre 1969, avait détruit 13 avions en plus de causer d'importants dommages aux installations.

Dans la soirée d'hier, le leader du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) a affirmé que l'attentat de mardi soir qui a fait 26 morts et 81 blessés à l'aéroport de Tel-Aviv, "n'a pas été préparé dans un pays arabe".

Dans un communiqué publié à Beyrouth, le FPLP "met en garde Israël contre tout acte irréfléchi dirigé contre le Liban et tout autre pays arabe. Notre avertissement doit être pris au sérieux. Notre riposte sera violente car nous frapperons à l'endroit qui fera le plus de mal".

Le communiqué poursuit: "L'opération contre l'aéroport de Lydda (nom arabe de Lod) a été conçue et organisée à l'étranger. Aucun territoire arabe n'a servi de base à l'opération. Et le fait que le Front populaire dispose au Liban de facilités dans le do-

Voir ETAT D'ALERTE en page 6

Une Montréalaise est parmi les victimes

Une Montréalaise âgée de 50 ans a été abattue et sa fille a été blessée, dans le massacre auquel s'est livré, mardi soir, un commando-suicide japonais, à l'aéroport de Lod, en Israël.

Selon l'ambassade canadienne à Tel Aviv, Mme Luna Sabbah, une Israélienne ayant émigré au Canada, se trouvait au nombre des 26 personnes abattues par trois terroristes qui ont déchargé des armes automatiques et lancé des grenades dans la salle d'accueil de l'aéroport de Lod.

Mme Sabbah serait morte peu après avoir été touchée dans la fusillade. Sa fille, Mimi, au nombre des 81 blessés, a été transportée dans un hôpital où son état n'est pas jugé inquiétant.

L'ambassade canadienne n'a pu dire d'où venait Mme Sabbah, à son arrivée à Tel Aviv. Son mari devait se rendre en Israël, aujourd'hui, pour les funérailles.

Trudeau ne veut pas de chicane sur les "chiures de mouches" avec Québec

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — "Il y a assez de problèmes importants au Québec sans qu'on se chicane sur des chiures de mouche".

Avec cette phrase qui a des chances de faire couler son lot de salive, comme le "fuddle duddle" et autres expressions colorées, le premier ministre Trudeau a fait savoir hier que le gouvernement fédéral aimerait connaître les revendications précises des autorités québécoises sur des questions de substance et non pas seulement des griefs à propos de modalités jugées plus ou moins important à Ottawa.

D'une part, M. Trudeau a mentionné en présence des journalistes qu'il n'aurait pas d'objection à une réouverture des négociations constitutionnelles sur le pouvoir de dépenser, à la condition que M. Bourassa fasse connaître exactement ce qu'il veut et aussi à la condition que les provinces veuillent bien reprendre les négociations sur la constitution sur ce point précis.

D'autre part, le premier ministre fédéral a déclaré qu'il ne sait vraiment pas de quoi le ministre Claude Castonguay se plaint en ce qui concerne ce document fédéral qui a circulé dans certaines délégations provin-

Voir TRUDEAU en page 6

météo

Quelques averses cet après-midi
Demain : nuageux devenant ensoleillé en après-midi
Max 65 Min. 45 ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Détails à la page A 6



Droits réservés

Le gouvernement ne veut pas négocier

— le Front commune

par François TREPANIER

QUEBEC. — C'est avec scepticisme et même hostilité que les dirigeants du Front commun ont commenté, hier, les négociations dans les secteurs public et parapublic, tandis que M. Jean Cournoyer manifestait son optimisme.

C'est le porte-parole du Front commun et président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, qui a lancé cette accusation en réponse aux déclarations du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, selon lesquelles des "gangsters" se seraient infiltrés dans les syndicats.

"Avec cette nouvelle de M. Choquette, a dit M. Laberge, nous allons désormais prendre bonne note des noms de tous ceux qui quitteront le parti libéral pour se joindre au mouvement syndical parce que s'il y a des gangsters, c'est bel et bien dans ce parti.

"Je ne parle pas à travers mon chapeau, a ajouté M. Laberge. Je connais personnellement des gars qui ont reçu des sommes assez fabuleuses de ce parti pour voler les dernières élections. Si M. Choquette élimine les gangsters, a continué M. Laberge, c'est sûr que le parti libéral perdra les prochaines élections."

Sur un ton mi-blagueur, mi-sérieux, le président de la FTQ a poursuivi sa diatribe en souhaitant que M. Choquette retrouve et identifie les gangsters dont il a parlé pour que ceux-ci puissent grossir les rangs de la nouvelle centrale syndicale que se proposent de créer les trois "D", expulsés de la CSN.

Cournoyer visé?

M. Laberge a enfin déclaré que les propos de M. Choquette lui apparaissent à la fois comme une revanche et une tentative en vue de saboter le travail du ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer, en vue d'amener une reprise des négociations avec le Front commun.

On sait que l'an dernier, à l'occasion du conflit avec les membres de la Sûreté du Québec, M. Cournoyer avait en quelque sorte damé le pion à M. Choquette en réussissant à obtenir un accord là où son collègue avait échoué.

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a comparé, de son côté, les propos de M. Choquette à ceux qui avaient été tenus par l'ex-ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre et d'autres ministres dont M. Choquette, à la suite de la crise d'octobre en 1970.

"C'est le même schéma que lorsque ces ministres s'étaient lancés dans une chasse aux sorcières contre les enseignants, les sociologues et les journalistes, a dit M. Charbonneau en rappelant l'enquête Dion sur les enseignants et les séances de la commission parlementaire sur la liberté de presse dans le cas des journalistes.

"Le gouvernement marque de cette manière qu'il est rendu à la finale d'un match avec le mouvement syndical", a conclu M. Charbonneau.

Le parti libéral a "volé les élections avec des gangsters"

— Laberge

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Front commun intersyndical a accusé, hier, le parti libéral d'avoir "volé" les élections d'avril 1970 avec l'aide de "gangsters" grassement payés.

Les chefs des trois centrales ont d'abord soutenu que le nouveau ministre de la Fonction publique n'avait aucun mandat du gouvernement et ils ont précisé que c'est lui-même qui leur avait fait cet aveu lors de la rencontre de mardi.

MM. Pepin, Charbonneau et Laberge ont ensuite accusé le gouvernement de M. Bourassa d'avoir menti à la population en proclamant sa volonté de négocier et ils ont dit qu'ils ne donneraient pas leur caution morale à M. Cournoyer pour obtenir un nouveau mandat du Conseil des ministres et des amendements à la loi 19.

Mardi soir, M. Cournoyer, tout en précisant que ses nouvelles offres n'étaient pas encore prêtes, avait demandé aux centrales d'ordonner la reprise des négociations aux tables sectorielles, laissant entendre qu'un tel geste lui faciliterait la tâche au sein du cabinet au sujet des amendements au bill 19.

"Si M. Cournoyer veut faire un jeu politique, qu'il ne vienne pas nous demander de contribuer à sa mise en scène pour lui obtenir des pouvoirs au sein du Conseil des ministres", a lancé M. Charbonneau.

Les dirigeants du Front commun ont ajouté qu'en dépit du peu de succès des premières discussions, ils convoqueront pour mardi soir prochain leurs tables sectorielles et décideront alors si celles-ci doivent siéger en tenant compte de la proposition que leur fera M. Cournoyer touchant le problème de la sécurité d'emploi.

Quant à M. Cournoyer, même si les centrales n'ont pas convoqué leurs tables sectorielles, c'est sur un ton serein et calme qu'il a commenté l'évolution des discussions.

Cournoyer optimiste

M. Cournoyer a rappelé d'abord qu'il fera mardi prochain une déclaration de principe sur le problème de la sécurité d'emploi et il a dit que même si cette déclaration est rejetée la négociation demeurera possible.

"Il va falloir, a dit M. Cournoyer, que l'on comprenne que je ne suis pas un type qui va fermer les portes mais plutôt un type qui va les ouvrir."

M. Cournoyer s'est décrit ainsi en laissant entendre que si sa déclaration de principe était rejetée, elle pourrait être suivi de nouvelles ouvertures non seulement sur ce problème mais sur d'autres, comme les salaires, qui sont actuellement réévalués.

Sur le bill 19, M. Cournoyer a précisé que le Conseil des ministres étudierait en soirée les amendements qui pourraient y être apportés.

Cependant, il n'est pas assuré que c'est aujourd'hui ou même cette semaine que l'on saura si une décision a été prise au sujet de ces amendements.

M. Cournoyer a en effet déclaré qu'il appartiendra au Conseil des ministres de prendre les décisions à ce sujet "au moment qu'il jugera opportun".

Après le déblocage Est-Ouest, l'optimisme règne à l'OTAN



Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

envoyé spécial de LA PRESSE

BONN — Le sommet de Moscou ayant eu lieu, l'Allemagne fédérale ayant normalisé ses relations avec les pays de l'Est, les Quatre Grands s'apprêtant à ratifier l'accord sur Berlin, les ministres de l'OTAN n'avaient plus qu'à se réjouir de ces succès et à emboiter le pas.

Cette étape, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN l'ont franchie assez allégrement durant leur rencontre dans la capitale de la République fédérale allemande, mardi et mercredi.

Il n'en fallait pas plus pour que les participants se félicitent mutuellement, vantent la solidarité de l'Alliance atlantique et attachent un caractère historique à la séance ministérielle de Bonn.

Les ministres, qui depuis au moins trois ans parlent de la réduction des forces armées en Europe centrale, de l'urgence d'une conférence sur la sécurité européenne, se sont quittés sur une note beaucoup plus optimiste que lors des sessions précédentes.

Le déblocage tant attendu s'est produit, non pas directement par l'entremise de l'Alliance, mais grâce à l'action de deux de ses membres les plus influents, les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest.

La bonne nouvelle de Moscou

A Bonn, les ministres de l'OTAN se sont fait raconter la bonne nouvelle par le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, qui est venu décrire dans quel état d'esprit M. Richard Nixon a trouvé les dirigeants du Kremlin. Ce dernier, d'ailleurs, s'est employé de façon particulière à rassurer les membres de l'OTAN qui auraient pu craindre que le rapprochement Moscou-Washington s'effectue à leurs dépens ou même sans eux.

Vu l'échec de la mission Brosio, chargée d'entreprendre des sondages préliminaires auprès de l'URSS et des pays membres du pacte de Varsovie sur la réduction des forces armées postées en Europe, il est évident que seul le message de M. Rogers a pu rassurer les ministres de l'OTAN sur les intentions soviétiques dans ce domaine.

La mission Brosio a été liquidée. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, a lui-même constaté son échec, et, séance tenante, il fut décidé que les pays directement impliqués (militairement et territorialement) dans la réduction des forces armées, se chargeraient des entretiens préparatoires à d'éventuelles négociations avec les pays membres du Pacte de Varsovie. Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, avait suggéré, mardi, d'exploiter la formule collective pour faire démarrer les entretiens. Le Canada maintient 5,000 militaires en Allemagne.

L'OTAN doit maintenant s'assurer que les entretiens sur la réduction des forces armées n'accusent pas de retard sur la conférence sur la sécurité européenne, maintenant officiellement prévue pour la fin de l'année à Helsinki.

Car, il serait illusoire d'espérer de grands résultats de la conférence sur la sécurité si, simultanément, on ne fait pas un effort pour réduire les troupes stationnées en Europe centrale.

Pas de détente sans défense

Il serait, d'ailleurs, tout aussi irréaliste de se laisser porter par l'euphorie, suscitée par les entretiens de Moscou et par les accords sur Berlin.

C'est la crainte que nourrissent plusieurs pays de l'OTAN. M. Luns, après MM. Rogers, Sharp et Douglas-Home, ont répété, durant les entretiens de Bonn, qu'il ne saurait être question de détente sans défense.

Le chancelier Willy Brandt a évoqué devant la conférence le rôle politique particulier maintenant dévolu aux leaders européens.

"Il n'est pas facile de tenir en équilibre la défense et la détente. La détente, on le comprend, jouit auprès de la plupart de nos citoyens de plus de popularité que la seconde composante, a-t-il dit.

"Et pourtant, ces deux composantes sont indissolublement liées. Il ne faut pas que nous laissions guider notre pensée par nos désirs, il ne faut pas nous laisser tromper par l'illusion de la sécurité.

"Il faut donc que nous fassions l'un et l'autre: maintenir intacte la volonté de défense et rechercher en même temps sur le plan politique, avec ténacité et détermination, des solutions aux grands problèmes de notre époque."

Il faut convaincre la jeunesse

Sur le plan intérieur, le chancelier allemand n'a pas manqué de souligner combien il était difficile, par exemple, de convaincre une jeunesse "qui ne connait pas la guerre et la dure période de l'après-guerre" pour ne pas l'avoir vécue.

"Cette jeunesse, a-t-il dit, qui est à la fois plus critique et moins critique à maints égards que ne l'étaient la plupart d'entre nous dans l'entre-deux-guerres, considère dans une large mesure le bien-être matériel et la liberté politique comme allant de soi.

"Il n'est pas facile de lui prouver que la paix requiert des sacrifices et pour quelles raisons: le sacrifice, par exemple, du service militaire et la part financière que prennent les budgets de défense et qui n'est donc plus disponible pour d'autres dépenses publiques. Savoir comment nous pouvons toujours à nouveau fournir cette preuve, doit faire l'objet de nos réflexions communes. Car notre stabilité intérieure est aussi un des fondements de notre capacité de défense."

M. Brandt a reconnu qu'il n'était pas facile d'avoir une politique extérieure qui, aux yeux des citoyens, généralement peu rompus à l'art de fendre les cheveux en quatre qu'est la diplomatie, soit parfaitement cohérente.

Confrontation et coopération

Le monde vit une époque où la politique extérieure est faite de confrontation et de coopération.

Sans parler nommément du Vietnam, et du rapprochement Moscou-Washington, le dernier prix Nobel de la paix ajoutait: "Notre situation est caractérisée par une sorte de mélange: d'un côté, la coopération et l'entente entre l'Est et l'Ouest, dans des domaines partiels; d'un autre côté, des crises qui se répercutent sur les relations entre les grandes puissances, dans lesquelles ces grandes puissances sont entraînées dans une certaine mesure et qui nous affectent tous."

Tout comme l'accord sur la limitation des armes stratégiques, les entretiens sur la réduction des forces armées en Europe et la conférence sur la sécurité européenne sont des opérations délicates dont la mise au point nécessitera beaucoup de temps et de patience.

Que ces discussions contribuent à la détente, c'est probable. Qu'elles débouchent à brève échéance sur une réduction réelle des troupes et du matériel de guerre postés en Europe centrale, ce l'est moins.

Les pays européens, par exemple, n'ont pas l'intention de permettre aucune retraite des troupes américaines à moins, comme ils l'ont réaffirmé à Bonn, que ce ne soit dans le cadre de réductions mutuelles et équilibrées des forces à l'Est et à l'Ouest.

C'est ce qu'on négociera à Helsinki cet hiver.

LA MAZDA 808 EST UNE SUR-DOUÉE QUI A TOUS LES TALENTS!



Vous avez le choix entre le rapide coupe sport fastback, tout juste $2,669*. Le sedan 4 portes, élegant et spacieux, tout juste $2,599* . . . ou la familiale spacieuse et à usage multiple, tout juste $2 749*.

Mazda construit la 808 pour qu'elle ait des dimensions, un style et un prix qui vous conviennent.

A vous deux. Ou à toute la famille. Ou encore, à Gaby, Lauraine, Pierre et bébé Valerie. Sans oublier Fido.

Peu importe quelle Mazda 808 vous choisirez, vous aurez de la puissance à revendre. Quant à la qualité: elle n'est pas surajoutée: elle est intégrée. L'équipement standard comprend sièges baquet inclinables et à hauts dossiers à l'avant, freins à disque à l'avant, verre teinté, moquette à longs poils, volant à rapport variable, pneus à flancs blancs, enjoliveurs pleine roue, glace arrière chauffante . . . jusqu'au bouchon de réservoir verrouillable.

De fait, les seuls articles facultatifs de l'usine, que vous pouvez vous procurer, sont la radio et la boîte de vitesses automatiques, pratique et agréable.

Mazda 808. Une voiture sur-douée qui a tous les talents!

MAZDA

CONÇUE ET CONSTRUITE POUR LE CANADA PAR LE FABRICANT D'AUTOMOBILES LE PLUS AVANT-GARDISTE AU MONDE, TOYO KOGYO LTD. DU JAPON.

*Prix de détail suggéré par le constructeur à la porte d'entrée de Moncton, Montréal, Toronto et Vancouver, plus les frais de préparation, d'immatriculation, d'assurance, de taxe provinciale ou de transport local, s'il y a lieu.

GARAGE WILLIE INC 3432 rue Masson, Montréal — 727-2828
ORIENT AUTOMOBILE LTD 2030 rue Sherbrooke E., Montréal — 845-4416
G. BERGERON AUTOMOBILE INC 1075 rue Hickson, Verdun — 768-1161
ARMAND QUÉRIN AUTO LTÉE 4319 boul. Lévesque, Chomedey — 688-4182
NOIVO AUTOMOBILE INC 3475 avenue du Parc, Montréal — 849-7281
BLONDIN AUTOMOBILE LTÉE 3722 est, boul. Gouin, Montréal — 324-9100
PARKLANE MOTOR SALES REG'D 14200 boul. Gouin, Pierrefonds — 626-7121
SPORTS CAR SPECIALISTS (SALES) CO 387 avenue Victoria, Westmount — 482-9190
GARAGE BLANCHETTE INC 950 ouest, rue Saint-Laurent, Longueuil — 677-6641
GILLES LEGER AUTO ENRG 349 rue Chatham, Lachute — 562-6340
FABREVILLE AUTO INC 4010, boul. Dagenais, Fabreville — 622-9434
HERVÉ LAFOND AUTOMOBILE LTÉE 200 rue Principale, Châteauguay — 692-8221
LEMYRE AUTOMOBILE LTÉE 50 chemin Larocque, Valleyfield — 373-8580
ST. CONSTANT AUTO LTÉE 48 St. Pierre, St. Constant — 632-2700
DORION AUTO CENTRE INC 220 boul. Harwood, Dorion — 453-1188
DRAINVILLE AUTO ENR 1760 Delanaudière, Joliette — 756-1628
QUINTIN AUTO INC 237 Pierre Boucher, St. Jean — 346-6445
OSAKA AUTO INC 1144 boul. Labelle, St. Jérôme — 436-6822
LOUIS LÉONARD AUTO INC 1247 boul. des Laurentides, Vimont, Laval — 382-3470

PLUS de 150 concessionnaires à votre service au Canada

la presse

MONTREAL, JEUDI 1er JUIN 1972 — 88e ANNEE — No 97

CINZANO
APÉRITIF



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Me Serge Ménard, à gauche, qui est accompagné de son avocat, Me Jean-Guy Boilard, devra revenir devant le juge Jacques Anctil, le 13 juin, pour donner les raisons selon lesquelles il ne devrait pas être trouvé coupable d'outrage au tribunal.

Pour la troisième fois en autant de semaines un avocat est accusé d'outrage au tribunal

par Léopold LIZOTTE

Pour la troisième fois en autant de semaines, un avocat qui défendait son client devant une cour montréalaise s'est retrouvé accusé d'outrage, hier après-midi.

Le premier procureur à se trouver dans cette situation a été Me Michel Leclerc qui, au terme d'un procès devant le juge Kenneth S. Mackay, a été condamné à $500 d'amende "pour l'attitude générale qu'il avait eue à l'endroit de la cour" pendant l'instruction.

Puis, la semaine dernière, ce fut au tour de Me Robert Lemieux qui, forcé de répondre à une question par le juge Alphonse Barbeau, après avoir été soudainement amené à se muter en témoin, dans une procédure impliquant son client Jacques Rose, devait être condamné à huit jours de détention, séance tenante.

Et finalement, hier, Me Serge Ménard se retrouvait "cité" pour mépris de cour au terme d'une algarade avec le juge Jacques Anctil, au cours de l'enquête préliminaire de deux de ses clients.

La rixe verbale, qui dura plusieurs minutes, se termina par l'interrogation rituelle de la cour :

— Quelles raisons avez-vous à donner pour montrer que vous ne devriez pas être trouvé coupable d'outrage au tribunal ?

Immédiatement, le jeune avocat demanda un ajournement, en soulignant qu'il voulait retenir les services d'un procureur, afin de pouvoir se défendre.

Mais le juge, tout en consentant un ajournement jusqu'à 3 heures de l'après-midi, lui fit remarquer que c'était lui qui avait à répondre à la question et qu'il n'avait pas besoin d'un autre avocat pour ce faire.

A 3 heures, un de ses collègues de bureau n'en était pas moins sur place pour le représenter et faire remarquer que c'était normal, pour toute personne impliquée dans un litige quelconque, d'être représentée par procureur.

Et que la présente instance ne pouvait, d'aucune façon, prêter prétexte à une exception.

Il souligna aussi que pour représenter Me Ménard, il fallait au moins qu'il consulte les notes sténographiques pour savoir exactement ce qui s'était passé et surtout ce qui s'était dit.

"De plus, ajouta-t-il, la tendance générale semble devoir conseiller, à ce moment-ci, le moins de précipitation possible pour prendre des décisions que le temps peut aider à mûrir davantage, en apaisant les sentiments que l'on peut entretenir de part et d'autre, sur le coup.

"Il n'est aucunement question de sentiments dans cette affaire, de rétorquer vivement le juge. C'est une simple question de faits."

Me Boilard revint alors à la charge pour souligner que le juge à l'enquête préliminaire n'avait peut-être même pas le droit de condamner pour mépris de cour, en raison de son statut de juge de paix agissant comme "persona designata" pour présider à cette procédure.

Le juge lui répliqua en citant un texte du code Lagarde, qui, selon lui, lui donne entièrement ce pouvoir.

"Je remplissais une fonction judiciaire et j'ai le droit de condamner", commenta-t-il.

Invité à intervenir, le procureur-chef du ministère fédéral de la Justice, Me Louis-Philippe Landry, le fit à titre "d'amicus curiae".

Mais pour appuyer généralement les prétentions de Me Boilard, principalement pour souligner que la cour, selon lui, n'avait tout simplement pas le droit de refuser à Me Ménard (qui était son adversaire au prétoire quelques heures plus tôt) le droit . . . d'avoir son avocat.

A la fin, le juge Anctil devait accorder un ajournement jusqu'au 13 juin, à la fois pour permettre à Me Boilard de prendre connaissance des notes et de rendre lui-même sa décision sur le tout.

L'affaire Saputo

Toupin confirme la subvention de $60,000

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin a réaffirmé, hier après-midi, à l'Assemblée Nationale, que la subvention de $60,000 accordée à une entreprise appartenant à la famille de Saputo, de Saint-Michel, l'avait été en conformité avec la loi et les règlements de son ministère.

Le ministre a, par ailleurs, déclaré, en réponse à une question du leader parlementaire du Parti québécois, le Dr Camille Laurin, qu'il avait, personnellement, demandé à des spécialistes de son ministère de faire enquête sur les conditions d'hygiène qui n'auraient pas été respectées lors de la fabrication des produits laitiers à la fromagerie Saputo.

Le ministre s'est dit convaincu que si les accusations sont fondées, son service, de même que ceux de la Ville de Montréal, n'hésiteront pas à "prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter les règlements en cette matière."

Le Dr Laurin avait demandé au ministre de l'Agriculture s'il "était exact que la teneur en coliformes du lait et des produits laitiers qui sortent de l'usine de Saint-Michel dépasse de très loin les normes reconnues"?

Pour sa part, M. Robert Burns, député péquiste de Maisonneuve avait demandé au ministre Toupin de faire le point sur la subvention de $60,000.

Le député a également demandé à M. Toupin s'il était exact "qu'un fonctionnaire de son ministère du nom de Claude Bergeron était la même personne dont le bras droit, alors qu'il travaillait pour la compagnie Lowney's, était un dénommé Donat Roy, qui est actuellement gérant de la production à la compagnie Saputo".

M. Toupin a dit que M. Claude Bergeron était le directeur du service des produits laitiers de son ministère et qu'à ce titre il avait participé à la décision d'accorder une subvention de $60,000 à la société en question.

En insistant, afin de savoir s'il s'agissait bien des deux mêmes personnes, le député de Maisonneuve s'est fait dire par le ministre Toupin "que ça n'avait rien à voir avec la question."

Devant l'insistance de Me Burns, M. Toupin a ajouté: "M. Bergeron est à l'emploi du ministère, maintenant.

M. Burns a alors répété à nouveau sa question et le député libéral des Iles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a déclaré: "Ce n'est pas la même personne, Donat Roy, est un de mes confrères de classe, à Saint-Charles de Bellechasse, et c'est une personne honnête et, en plus, c'est un bleu."

L'absence des cols bleus, cause d'inondations

Les conditions atmosphériques des dernières heures, alliées à la grève des cols bleus de Montréal, font qu'après avoir été "baignés" dans l'odeur nauséabonde des amoncellements de détritus, les Montréalais sont maintenant "baignés" au vrai sens du mot à la suite des nombreuses inondations qui se sont produites et se produisent encore dans la métropole.

Au cours de la nuit dernière et de la matinée, les pompiers de Montréal ont répondu à au moins 30 appels pour des inondations et, dans plusieurs rues de la métropole, la circulation a dû être détournée en raison de l'importance de l'eau accumulée sur la chaussée.

En certains endroits, ce sont des conduites d'eau brisées qui sont tenues responsables de la situation alors qu'en d'autres, c'est l'eau de pluie qui s'accumule dans les rues à cause de puisards bouchés.

Qu'il s'agisse de conduites brisées ou de puisards bouchés, on donne comme cause immédiate des inondations l'absence des cols bleus qui ne peuvent corriger la situation.

Les quelque .55 pouce de pluie qui est tombé sur Montréal durant une période de neuf heures ne peut ordinairement pas causer de telles inondations.

En effet, M. Lemire, du bureau de météo de Dorval signalait ce matin que la quantité de pluie qui est tombée au cours des dernières heures pouvait être considérée comme une "bonne pluie" mais qu'elle ne revêt habituellement aucun caractère sérieux.

Rues fermées

Dans la rue Notre-Dame, entre les rues Windsor et de la Montagne, dans l'ouest de la ville, la circulation a été complètement interrompue, de peur que la chaussée ne s'effondre.

A cet endroit, c'est le bris d'une conduite d'eau qui est à l'origine de la situation.

De plus, les résidants de ce secteur de la ville sont privés d'eau potable depuis plus de deux jours, personne n'étant en poste pour effectuer les réparations qui s'imposent.

Dans la rue Mont-Royal, entre les rues Saint-Laurent et Clark, on a dû détourner la circulation ce matin, en raison de l'importante accumulation d'eau dans la rue.

La situation était identique à l'intersection des rues Saint-Laurent et Villeneuve.

A l'intersection Université et Saint-Antoine, on craignait ce matin que l'eau ne cause des dégâts importants sur le chantier d'un tunnel en construction.

Les pompiers ont signalé avoir répondu à de nombreux appels pour inondations, notamment dans les rues Coloniale, Saint-Dominique et de Bullion, de même que dans les rues Springland et Dumas, dans le quartier Ville-Emard.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Notre reporter pensait que ces enfants jouaient dans l'eau, rue Notre-Dame ouest, entre les rues Windsor et de la Montagne. Ce n'était pas le cas. Leurs parents leur avaient demandé d'aller quérir un seau d'eau . . . pour la toilette. Plusieurs familles de ce secteur sont privées d'eau depuis mardi, à la suite du bris d'un tuyau d'aqueduc.

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE



"SPUTNIK"

Voici une bande de 6 onces seulement. Aucun ressort. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable. Ceinture élastique.

SIMPLE $11.50 DOUBLE $18.95

Consultez nos techniciens diplômés

Vente et location de chaises roulantes
Stationnement gratuit

La plus grande Pharmacie de détail au monde

845-7251 PHARMACIE MONTRÉAL JEAN P. DUQUET L PH

916 - 922 est, rue STE-CATHERINE

La CSN tentera de garder la fédération du Bâtiment

par Pierre VENNAT

La Confédération des syndicats nationaux tentera de garder en son sein la troisième des fédérations rebelles, soit celle du bâtiment et du bois, qui penche fortement du côté de la "Nouvelle centrale".

M. Marcel Pepin, le président de la CSN, a écrit hier au président de la Fédération du bâtiment et du bois (environ 24,000 membres, dont plusieurs, notamment le Syndicat de la construction de Montréal et celui des Laurentides, veulent demeurer fidèles au mouvement) pour lui dire qu'il est prêt à participer à la réunion du bureau fédéral de la Fédération du bâtiment et du bois, prévue pour demain et samedi, à Québec.

Cette réunion a pour objet d'étudier les relations de la fédération et de ses syndicats affiliés à la CSN. On sait que le président de ladite fédération, M. Reynald Carey, est un des fondateurs les plus acharnés de la "Nouvelle centrale" et qu'il est à craindre qu'environ 15,000 membres de sa fédération se joignent à la dissidence.

Quoi qu'il en soit, M. Pepin se tient à la disposition de M. Carey, en autant qu'il puisse être accompagné de membres "non suspendus de notre mouvement".

M. Pepin rappelle que "de sérieux problèmes soulevés en raison des lois actuelles concernant la liberté syndicale" dans la construction, où, en vertu du bill 290, les syndiqués doivent être membres, soit de la FTQ, soit de la CSN.

"J'ai toujours préconisé que notre mouvement doit pouvoir agir dans cette industrie en toute liberté et que nous puissions représenter les travailleurs qui désirent être membres de notre organisation."

Les deux autres fédérations rebelles, celles du vêtement et du textile, se sont jointes officiellement à la "Nouvelle centrale" en se séparant de la CSN, hier.

Autres démissions

Au moment où un nombre grandissant des conseils centraux de la CSN accorde son appui au président Marcel Pepin, le Conseil central de Québec de la CSN a été littéralement "décapité" par la démission, un peu attendue tout de même, de six dirigeants dont les plus importants restent MM. Roland Tapin et Yvon Valcin, respectivement président et vice-président du Conseil central de Québec, qui n'ont cessé de promouvoir l'idée d'une nouvelle centrale.

Voulant prévenir leur expulsion légale de la centrale syndicale, lors de l'assemblée générale qui doit se tenir le 6 juin, sous la présidence de M. Pepin, les dirigeants de Québec ont préféré prendre les devants et démissionner, d'autant que leur hostilité à Marcel Pepin et leur communauté d'esprit avec les trois "D" les conduira logiquement à travailler à la création de la nouvelle centrale. Mais il semble jusqu'à présent que le geste posé par les six dirigeants n'entrainera pas, dans la dissidence, les neuf autres membres de l'exécutif et les 200 syndicats regroupés dans le conseil central de Québec.

Par contre, l'avenir de la nouvelle centrale ne se présente pas encore sous un jour des plus favorables, les déclarations d'appui ne cessant d'affluer à la CSN dirigée par Marcel Pepin. C'est ainsi que le conseil central de Saint-Hyacinthe, malgré le vote contraire de trois membres de l'exécutif, deux vice-présidents et le secrétaire, qui se prononçaient en faveur de l'adhésion au groupe des trois "D", décidait de rester au sein de la CSN. Même son de cloche à Chicoutimi où le Syndicat des matériaux de construction, affilié à la Fédération du bâtiment et du bois, a résolu de demeurer à l'intérieur de la CSN.

De plus, à Sherbrooke, où le président Jacques Lemoine avait, dans des déclarations publiques, manifesté son appui à la cause défendue par les trois "D", plusieurs syndicats affiliés à la CSN ont désavoué le président et affirmé leur volonté de maintenir les liens avec la CSN.

CUIR CHEVELU... COMPLEXES...

Clinique Capillaire de l'Est inc.

Quel que soit votre problème, démangeaisons, pellicules, infections, cheveux gras ou trop secs... Voyez nos EXPERTS avant que le tort soit irréparable.

MADAME, MONSIEUR,

LA CONSULTATION EST GRATUITE...

370 boul. St-Joseph est.
METRO LAURIER
10 h. a.m. — 8 h. p.m.

844-3089

école d'été LPS®

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Programmes pour tous niveaux (débutants, intermédiaires, avancés)
Cours intensifs ou semi-intensifs — matin, après-midi, soir.

ADOLESCENTS — ADULTES
LPS PEUT VOUS AIDER

Profitez de nos tarifs spéciaux d'été. Renseignez-vous dès aujourd'hui. Téléphonez, écrivez ou présentez-vous à:

LPS — Montréal, 878-2821, étage F
PLACE BONAVENTURE

LPS — Québec, 529-0331, 4ème étage
500 EST GRANDE ALLÉE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation



LE MINI GOLF
c'est sensass...
Jean-François... Monsieur Mini Golf, vous le dit...
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN SUPERBE
MINI GOLF
POUR $6965.
UTILISABLE 12 mois par année, transportable à l'intérieur comme à l'extérieur. Possibilité d'échanger votre jeu tous les ans. Pourquoi risquer votre argent sur du béton...? Nos jeux peuvent être déposés sur le gazon, asphalte ou gravier ou sur toute surface nivelée, en un temps record

OBTENEZ TOUT CECI POUR LE PRIX TOTAL DE $6,965

1 enseigne "bientôt Mini Golf" — 2 enseignes 4' x 4' (à votre nom) — 1 plan d'aménagement — 18 trous avec tapis et obstacles inclus — 18 marqueurs de pointage lettrés — 1 support pour 20 bicyclettes — 1 support pour 72 bâtons de golf — 50 putters seniors — 22 putters juniors — 200 balles (en 4 couleurs) — 4 grosses de crayons — 10,000 cartes de pointage — TOUT EST D'EXCELLENTE QUALITÉ.

PAS DE FRANCHISE À PAYER

AUCUN POURCENTAGE DE VOS REVENUS À VERSER

Vous êtes vraiment propriétaire à 100% Profitez de l'expérience de nos spécialistes.

VOYEZ AVANT D'ACHETER! Venez voir à nos bureaux une très jolie maquette à l'échelle, entièrement paysagée et qui représente exactement ce que sera votre mini golf.

DE PLUS: vous pourrez voir sur place les jeux de grandeur réelle.

Consultez, sans obligation, une maison sérieuse qui désire progresser avec ses clients.

ACHETEZ au PRIX du GROS

CONSTRUISEZ-VOUS UN MINI GOLF? VOYEZ NOS SPECIAUX:
Balles de coleur — Putters NOUVEAUX pour enfants et adultes — Crayons imprimés — Obstacles sensationnels: voyez le Mont-Royal et le Rocher Percé — Clous — Cigarettes — Tunnels — Bûches — Cabane à sucre avec corde de bois — Superbe grange — Supports à bâtons et bicyclettes — et tapis.

MINI GOLF PROMOTIONS INC.
(Monsieur Mini Golf Enrg.)
10989 rue MASSE
Montréal-Nord, Qué.
323-3251

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

La politique du sport établie, il ne reste qu'à l'appliquer

Guy PINARD
chef de la division des sports



PENDANT 15 mois de sa vie, Gilles Houde a rêvé.

Il a rêvé de planifier le sport québécois, de lui donner des structures, et d'espérer qu'un jour il en résulterait une jeunesse plus active, plus occupée, et surtout plus sportive.

Parce qu'avant tout, Houde est un homme d'action. Quand, en décembre 1970, le premier ministre Robert Bourassa le nommait adjoint parlementaire du ministre de l'Education, Houde était impatient de mettre en pratique les théories qu'il prêchait depuis plus de dix ans. C'était inespéré.

Mais autant Houde entrevoyait sa nomination avec enthousiasme, impatience de se mettre à l'ouvrage, autant il devait être déçu en mars 1972 quand il a remis sa démission. Je dis "devait être" parce que Houde s'est retranché derrière un mutisme désarmant.

Le document que nous vous présentons aujourd'hui n'est pas tout à fait récent. Il a été élaboré en juillet 1971, et j'en connais les grandes lignes depuis septembre 1971, une époque où Houde débordait d'enthousiasme puisque le premier ministre avait manifesté, lors des Jeux du Québec de Rivière-du-Loup, son désir de se pencher avec encore plus d'attention que jamais sur le problème du Sport et du Loisir au Québec.

Le document "Le Loisir et le Haut-Commissariat" est bourré d'idées séduisantes. C'est sans l'ombre d'un doute une oeuvre qui aurait mérité un meilleur sort que celui des tablettes poussiéreuses d'un quelconque édifice gouvernemental.

L'Education physique, "avec" et non "contre" le sport

Les suggestions du document sont aussi intéressantes que réalistes. Ses conclusions répètent ce que les spécialistes du sport et du loisir crient sur tous les toits depuis des décennies.

La base du "corps sain", c'est à l'école qu'on la retrouve. Qu'on le veuille ou non, n'est pas athlète qui veut. Ni vous, ni moi ne pourrions prendre une perche et tenter de sauter si nous ne possédions d'abord les rudiments de base. Et c'est un rôle qui incombe aux professeurs d'Education physique.

Houde et son équipe l'ont compris. Et ils préconisaient un programme obligatoire de trois heures par semaine, tant au secondaire qu'au primaire, soit une heure de conditionnement physique, et deux heures de pratique du sport. C'est peu, mais c'est déjà beaucoup plus que la réalité actuelle. Et c'est d'une extrême importance.

L'étape suivante du document vise la pratique du sport sur une échelle beaucoup plus développée qu'actuellement. C'est ce qu'on appelle le sport de base, ou le sport pratiqué par la masse.

Houde avait compris l'importance du sport de masse, et aussi des activités de loisirs de masse, d'où le souci préconisé dans son document d'attacher une très grande importance à la régionalisation des sports et des loisirs.

Cette régionalisation se concrétisait de deux façons. D'abord grâce aux conseils régionaux des sports et des loisirs, qui, chacun dans leur région administrative, allaient voir à la planification de ce qu'on appelait autrefois les "heures libres" de tous les Québécois, jeunes et vieux.

En second lieu en amenant les fédérations provinciales à se décentraliser et à s'installer d'une façon tangible dans chaque recoin du Québec, grâce à une assistance financière très poussée. Plusieurs fédérations ont déjà mis l'idée en pratique, et je cite, parmi les plus agressives, l'athlétisme, le hockey, le ski nautique, la natation, le ski alpin.

L'Institut national des sports et des loisirs

Restait la troisième étape, le perfectionnement de l'élite. On pourra parler dans maints milieux des nombreux problèmes découlant de la "psychose de la médaille", mais il n'en reste pas moins qu'un peuple fier, honnête avec lui-même (v.g. sans que son but premier ne soit qu'un objectif politique), ne peut que souhaiter que l'un de ses fils fasse sa marque sur la scène du sport international.

Pour atteindre cette troisième étape, Houde préconisait trois programmes fort captivants: engagement de 60 directeurs techniques et 60 adjoints pour les fédérations sportives du Québec répartis selon les besoins; création d'un institut national des sports et des loisirs, avec spécialistes engagés, pour le perfectionnement de l'élite; améliorations au concept de l'équipe du Québec, mis en place par Houde dans le but de stimuler l'intérêt de la jeunesse québécoise, de l'inciter à préférer les disciplines olympiques aux disciplines purement rémunératrices comme le hockey et le baseball, et enfin de l'encourager à persévérer dans son entrainement afin d'être là en 1976, quand Montréal sera la capitale de l'Olympisme international. En somme, un programme global . . . et nous n'avons touché que le monde du sport !

Toutes ces idées, je le répète, ne sont pas nécessairement neuves, et ne sont pas dues essentiellement à Houde. Mais il n'en reste pas moins que Houde est celui qui leur a fait connaitre autant de progrès en si peu de temps.

Altruiste comme il l'est, Houde n'avait pas profité du document pour demander mer et monde pour sa raison d'être à ce moment-là, le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

C'est à peine s'il s'était contenté, à la toute fin, de mentionner le besoin de définir le rôle du haut-commissariat dans un premier temps, puis d'augmenter ses cadres, compte tenu des besoins nouveaux créés par la nouvelle structure du sport amateur et des loisirs préconisée par le document.

Eût-on prêté l'oreille à ses idées, eût-on mis en pratique certaines d'entre elles, qu'on aurait fait autant d'heureux de Houde, et de milliers de Québécois sportifs.

Malheureusement, on en est toujours à l'époque du tâtonnement, si bien que le haut-commissariat piétine faute de moyens, que l'olympisme est aussi peu connu aujourd'hui qu'il ne l'était il y a des décennies, et que notre jeunesse n'est pas plus sportive qu'elle ne l'était.

Un peu de bonne volonté de la part de nos gouvernants aurait suffi pour corriger toutes ces situations, et Houde serait toujours à son poste.



Gilles Houde, à l'extrême droite, aimait se frotter à toutes les disciplines au temps où il occupait les commandes du Haut-Commissariat.

Si le gouvernement avait dit oui...

On pourrait discuter durant des pages et des pages des nombreuses réalisations qui auraient découlé du projet de Gilles Houde, si le gouvernement en avait fait sa politique du sport et du loisir.

Pour ne pas dérouter le lecteur par un texte interminable, nous avons choisi de vous les présenter sous forme de tableau. Les différents moyens énumérés pour atteindre les objectifs visés tiennent compte de l'échéance de 1974, donc une fois que toutes les structures auraient été en place.

Voici les réalisations préconisées par le document "Le Loisir et le Haut-Commissariat":

Activités physiques

I. Education physique
- Un responsable par commission scolaire élémentaire regroupée (200)
- Un responsable par commission scolaire régionale (70)
- Un professeur par 500 élèves à l'élémentaire (1,700)
- Un professeur par 200 élèves au secondaire (3,125)
- 1.4 million de jours/élèves/année de classes de neige et de classes vertes, pour une pleine utilisation d'environ 90 colonies de vacances dont la capacité est de 100 ou plus.

II. Education sportive
- Une centrale administrative
- 60 fédérations sportives
- 60 directeurs techniques
- 60 adjoints
- 15 conseils régionaux de sports et de loisirs (a)
- 900 associations régionales
- Un institut national des sports et des loisirs (b)

Une équipe du Québec pour l'élite sportive
- Une équipe du Québec pour l'élite sportive
- Jeux du Québec (été et hiver)

Activités sociales
- Une centrale administrative
- 30 fédérations provinciales
- 30 directeurs techniques (animateurs)
- 15 conseils régionaux de loisirs et de sports (a)
- 450 associations régionales
- Programmes spéciaux pour les Jeunes voyageurs et l'Action sociale jeunesse

Activités récréatives éducatives/culturelles
- Une centrale administrative
- 60 fédérations provinciales
- 60 directeurs techniques
- 15 conseils régionaux de loisirs et de sports (a)
- 900 associations régionales
- Un institut national des loisirs et des sports (b)

Activités de plein air
- Une centrale administrative
- 30 fédérations provinciales
- 30 directeurs techniques
- 15 conseils régionaux de loisirs et de sports (a)
- 450 régionales
- Assistance normalisée au niveau des gites (15) et des auberges (20)
- Jeux du Québec

Développement régional
- Assistance financière aux municipalités
- Mini-immobilisation, pour la pleine utilisation des équipements scolaires par les municipalités.
- 15 conseils régionaux des loisirs et des sports (a)
- Création de bureaux régionaux qui servent d'intermédiaires entre la base et la direction générale.

(a) ce sont toujours les mêmes conseils régionaux qui planifieront plusieurs secteurs.

(b) évidemment le même institut dans les deux cas, érigé sur quatre plateaux différents à la grandeur de la province.

Haut-commissariat

La principale transformation au sein du haut-commissariat se serait fait sentir au niveau du personnel, qui aurait dû passer de 35 à 94, soit des directeurs de service, des responsables, des conseillers et des secrétaires.

Un document de 1971 livrait la pensée de Gilles Houde

Le document "Le Loisir et le Haut-Commissariat" n'est pas récent. Il a été préparé en juillet 1971, au moment où Gilles Houde révélait à LA PRESSE qu'il était à préparer "son credo" (Voir LA PRESSE du 30 septembre 1971: Le Credo de Gilles Houde), et que de son acceptation ou de son refus allait probablement dépendre son avenir politique.

Le document en question est une plaquette grand format d'une présentation impeccable. Son tirage a été fort limité, soit exemplaires. Sa diffusion allait être tout aussi limitée, puisqu'il visait exclusivement le ministre d'alors à l'Education, M. Guy Saint-Pierre, le conseil des ministres et les dirigeants du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

La politique élaborée par Houde pour le secteur Jeunesse et Sports du Québec remplit un nombre assez limité de pages, 34 pour être plus précis. Et même si le document a été préparé par son équipe, Houde refuse d'en prendre tout le crédit, dans la présentation, en précisant à M. Saint-Pierre que chacune des actions préconisées se base "sur un nombre incalculable de rapports, d'études qui auraient pu être annexés au présent document (. . .) accumulés depuis plus de 20 ans." Il s'agit donc avant tout d'une synthèse.

Au cours des mois suivants, Houde l'a maintes fois cité dans ses conférences, dans ses rencontres avec les dirigeants du monde du Loisir. Mais jamais il n'est allé plus loin, attendant des instances supérieures (autrement dit le Conseil des ministres) qu'elles lui fassent connaitre sa réponse.

De juillet à mars, soit au moment où il a remis sa démission à M. François Cloutier, ministre de l'Education, Houde a attendu. Il faut croire qu'il n'a jamais reçu de réponse définitive. Il est possible toutefois que le document ait joué un rôle instrumental dans la préparation du bill 278 qui allait donner un statut juridique au haut-commissariat. Malheureusement, ce bill, comme plusieurs autres, n'a pas dépassé le stade de la présentation en première lecture. Est-ce que cette indifférence devant le document "Le Loisir et le Haut-Commissariat" a pu jouer un rôle quelconque dans la démission de Houde ?

Sur ce point, il faut absolument faire des conjectures devant le mutisme de Houde. Et tirer la conclusion qu'après ses déclarations faites à LA PRESSE, en juillet 1971, l'indifférence, ou tout au moins la lenteur du gouvernement, aiguillonnée par maints incidents qui n'étaient pas de nature à l'encourager, ont amené Houde à demander au premier ministre Robert Bourassa de lui confier une autre tâche que celle de l'orientation et la planification du Loisir au Québec.

Ministère du Sport ou du Loisir ?

Le document "Le Loisir et le Haut-Commissariat", eût-il été mis en application, il aurait suscité la naissance d'un nouveau terme générique, celui de "Loisir".

Il y a à peine cinq ans, je n'aurais pas compris pourquoi on aurait eu un "ministère du Loisir" plutôt qu'un "ministère du Sport". Le mot loisir avait alors une consonance péjorative dans l'esprit de plus d'un sportif.

Aujourd'hui, toutefois, l'évolution étant ce qu'elle est, un ministère du Loisir n'aurait connu aucune difficulté à percer.

Pour le document étudié aujourd'hui, le "sport" n'est que l'une des formes du "loisir", qui comprend les activités physiques, sociales, récréatives, éducatives, culturelles, et de plein air.

Cette définition semble plus attrayante qu'il y a cinq ans parce que les barrières habituelles ont sauté devant l'évolution.

Et à bien y penser, ne vaut-il pas mieux un "ministère du Loisir" plutôt qu'un "ministère du Sport", quand l'alternative n'est autre chose qu'un gros zéro?

"Combien ça coûtera?"

La présentation d'un programme aussi global, aussi "aventureux" si l'on peut dire à cause des transformations qu'il implique, n'est pas sans susciter la traditionnelle question "Combien ça coûtera?".

Bien sûr qu'un tel programme, visant à l'intégration sous un même organisme de toutes les activités relatives à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports qui dépendent présentement de différents ministères, n'aurait pu se réaliser sans qu'on y mette "le paquet".

Pour analyser les implications financières, il faut d'abord tenir compte du fait que le budget proposé avait été préparé en fonction d'un haut-commissariat qui serait resté rattaché au ministère de l'Education, tout en jouissant d'une certaine autonomie et d'un statut juridique garanti par une loi.

Le budget maximal prévu (en 1974, soit une fois le programme complété) était de l'ordre de $23.8 millions, répartis en six chapitres distincts, soit l'administration du haut-commissariat, les activités physiques (Education physique et pratique des sports), les activités sociales, les activités récréatives/éducatives/culturelles, les activités de plein air et le développement régional.

Le document proposait par ailleurs de procéder par étape. Pour cette année, la réalisation du projet aurait coûté $13.6 millions au gouvernement, puis $18.9 millions en 1973, pour atteindre $23.8 millions lorsque toutes les structures auraient été en place.

Le budget de 1972, $13.6 millions, n'était certainement pas de nature à semer la panique au sein d'un gouvernement. Il s'agissait seulement d'une augmentation de 54 p. cent sur le budget consenti au haut-commissariat pour 1971.

Et il est bon de souligner ici que $13.6 millions dépensés dans le cadre d'une planification à long terme, d'un programme avec des objectifs bien définis, par un organisme dont le statut aurait été reconnu, auraient été mieux placés que les $8.9 millions consentis actuellement à un haut-commissariat sans statut légal, qui doit se contenter de boucher les trous dans le cadre d'une planification à court terme.

Education physique et classes de neige

L'autre aspect du budget concernait l'enseignement sur une base obligatoire de l'Education physique dans les écoles, les classes de neige et les classes vertes.

La mise en place du programme aurait coûté au gouvernement la somme de $48.5 millions. Ce montant peut paraitre astronomique, mais il faut bien comprendre que le gouvernement engage déjà un total de près de $23 millions par année pour ces deux secteurs.

On ne peut certes pas parler d'une "somme négligeable" de $20 millions par année, mais reste qu'au sein d'un ministère (celui de l'Education, ne l'oublions pas) dont le budget annuel dépasse $1 milliard, $20 millions, c'eût été si peu pour que nos jeunes profitent d'un programme obligatoire de trois heures d'Education physique par semaine, et de cinq jours par année en classe de neige ou en classe verte.

Le tableau suivant ne donne qu'un ordre de grandeur des montants impliqués au niveau de chacun des programmes préconisés.

	1972	1973	1974
ADMINISTRATION			
Traitements			
Frais de déplacements, honoraires, etc.			
TOTAL	$1,400,000	$2,000,000	$2,000,000
ACTIVITES PHYSIQUES (Education physique et Sports)	$3,940,000	$5,485,000	$7,030,000
ACTIVITES SOCIALES	$1,325,000	$2,125,000	$2,950,000
ACTIVITES RECREATIVES, EDUCATIVES CULTURELLES	$2,050,000	$3,675,000	$5,300,000
ACTIVITES DE PLEIN AIR	$ 875,000	$1,675,000	$2,500,000
DEVELOPPEMENT REGIONAL	$4,000,000	$4,000,000	$4,000,000
TOTAL	**$13,590,000**	**$18,960,000**	**$23,780,000**

Soit $56,330,000 pour trois ans, une moyenne annuelle de $18,777,000, deux fois et demie le budget annuel actuel du Haut-Commissariat. A noter toutefois qu'en 1974, toutes les structures auraient été en place, et que les seules augmentations auraient été celles imputables au coût de la vie.

Une carrière axée sur la promotion du sport amateur

Gilles Houde, auteur du document "Le loisir et le Haut-Commissariat", est né à Montréal en 1932.

Il a fait ses études primaires à l'école Saint-Gérard, puis obtenu son barralauréat ès arts au collège André-Grasset. Après des stages à l'école normale Jacques-Cartier, puis à l'Université d'Ottawa, il est enfin devenu le premier Canadien français à obtenir une maitrise de l'Université de la Floride en Hygiène et Education physique.

Avant de se lancer dans la politique, Houde a fait partie de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, du Centre sportif Paul-Sauvé, a contribué à la naissance du Centre culturel et sportif, pour ensuite diriger la Cité des jeunes de Vaudreuil, poste qu'il occupait conjointement avec celui de conseiller technique auprès de Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de l'Education.

Enrichi par une expérience de 10 ans à la télévision, où il a eu la chance de prendre contact avec la jeunesse québécoise, Houde décidait au milieu des années 1960, d'orienter sa carrière vers la promotion du sport amateur, d'où son choix vers la politique.

Sa carrière politique

Houde a été élu une première fois député de Fabre (sur l'Ile de Laval) en 1966, puis réélu en 1970, quand le parti libéral a repris le pouvoir à Québec.

Dès l'arrivée des Libéraux au pouvoir, le ministre Jean-Paul L'Allier lui confiait le dossier des Jeux du Québec, tandis que le premier ministre Robert Bourassa, en mai 1970, lui confiait le poste de représentant du gouvernement provincial auprès du comité organisateur des Jeux de 1976. Entretemps, Houde, dans une thèse, avait préconisé le rattachement du Haut-Commissariat à l'Education au lieu d'être relié comme auparavant au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

En décembre 1970, le premier ministre Bourassa le nommait adjoint parlementaire au ministre de l'Education, Guy Saint-Pierre, et lui confiait la responsabilité du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

C'est durant son stage à ce poste que Houde a rédigé le présent document.

En mars 1972, Houde a remis sa démission au ministre de l'Education, François Cloutier, et demandait au premier ministre de lui confier d'autres responsabilités. Bourassa acquiesçait à sa demande et le nommait adjoint parlementaire du ministre des affaires inter-gouvernementales, Gérard-D. Lévesque.

Houde ne sera pas tenu éloigné du sport dans ses nouvelles fonctions puisqu'il sera le responsable, auprès du gouvernement, des premiers Jeux de la Francophonie, prévus pour le Québec en 1974.

Houde a épousé Mlle Hughette Coutu, et il est le père d'un garçon Alain, et d'une fille, Sonia. Houde réside à Laval, dans le comté même qu'il représente à Québec.

PISCINES



PRIX SENSAS
EXEMPLE:
20' RONDE $675.
25' RONDE $795.
Ensemble complet comprenant puissant filtreur au sable et tous les accessoires.
Ouvert jusqu'à 9 heures TOUS les SOIRS.
Samedi jusqu'à 5 heures, dimanche midi à 5 heures
PISCINES PRE-FAB Inc.
15610 est, rue SHERBROOKE
Pointe-aux-Trembles 642-7100

la presse

LA PRESSE est publié par LA PRESSE (1967) Limitée, 7 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone 874-7272. Enregistrement comme journal par la Poste et autorisé à être transmis comme matière de deuxième classe. Les bureaux de LA PRESSE et ceux des services de la Presse Associée et de Reuter sont ouverts en permanence. Tout droit de reproduction en tout ou en partie sous quelque forme que ce soit des articles publiés par LA PRESSE sont également réservés. Composition et impression par la Compagnie de Publication La Presse Limitée — Enregistrement numéro 1402. Port de retour garanti.

VENTES DU JOURNAL 874-6911
PUBLICITE 874-
COMPTABILITE 874-6911 874-6901
INFORMATION GENERALE 874-
PETITES ANNONCES 874-
RÉDACTION 874-7018
PROMOTION 874-
RESSOURCES HUMAINES 874-

La météo

Des averses, du soleil demain

Le bureau météorologique prévoit un ciel nuageux aujourd'hui et du temps ensoleillé demain après-midi.

Mais avant le retour (définitif ?) du soleil, on peut s'attendre à une courte averse dès ce soir. Après, ce sera presque le paradis, malgré un ciel couvert demain matin.

Le paradis est encore loin, bien loin. Hier à l'aube, on voyait à peine le Mont-Royal dans la brume et quelques heures plus tard, il était couronné d'une ceinture formée d' "anhydride sulfureux".

A Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum 65° • Minimum 45°
Pluie intermittente ce matin avec quelques averses cet après-midi.

DEMAIN

Nuageux devenant ensoleillé dans l'après-midi

Au Québec

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	45°	65°	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Outaouais	45°	65°	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Laurentides	40°	65°	Possibilité d'averse ce soir	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	45°	65°	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Québec	45°	65°	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Rimouski	40°	55°	Nuageux avec pluie ou averses	Généralement nuageux
Lac-Saint-Jean	45°	65°	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Baie-Comeau	35°	50°	Nuageux avec pluie ou averses	Généralement nuageux
Sept-Iles	35°	50°	Nuageux avec pluie ou averses	Généralement nuageux
Gaspé	40°	55°	Nuageux avec pluie ou averses	Généralement nuageux

Au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé en après-midi	Vancouver	50	65
Alberta	Ensoleillé, risque d'averse	Edmonton	55	78
Saskatchewan	Ensoleillé, orages en soirée	Régina	60	90
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	50	85
Ontario	Nuageux avec averses	Toronto	50	60
Nouveau-Brunswick	Nuageux, risques averses	Saint-Jean	50	75
Nouvelle-Ecosse	Nuageux avec averses	Halifax	50	65
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux, risques averses	Charlottetown	50	75
Terre-Neuve	Périodes nuageuses, venteux	Saint-Jean	50	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	61	72	Chicago	47	54	New Orleans	70	93
Washington	69	30	San Francisco	52	53	Miami	72	89
Boston	66	78	Los Angeles	64	37			

Vers les capitales

Paris	46	63	Moscou	52	68	Hong Kong	77	—
Londres	46	63	Stockholm	48	57	Lisbonne	63	—
Rome	52	77	Tokyo	61	72	Sydney	52	—
Berlin	41	79	Athènes	82	—	Tunis	79	—
Amsterdam	48	54	Casablanca	72	—	Vienne	64	—
Bruxelles	50	62	Genève	63	—	Varsovie	64	—
Madrid	64	83	Le Caire	81	—			

Vers les plages

Acapulco	90	—	Bermudes	72	76	Nassau	73	90
Mexico	55	83	Barbades	79	86	Rio de Janeiro	68	—

La pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.02

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

Mme Casgrain refuse la fusion ou l'abolition de son ministère

de notre bureau de Québec

QUEBEC — "La politique culturelle ne peut que se situer à l'avant-garde de la politique générale.

"A ce propos, j'estime important de préciser qu'il ne saurait être question de la disparition, sous forme de fusion ou autrement; du ministère des Affaires culturelles".

C'est ce qu'a affirmé sans ambages le nouveau titulaire de ce ministère Mme Claire-Kirkland Casgrain, au début de l'étude des crédits de $18 millions de son ministère, dans l'intention de mettre fin aux rumeurs persistantes voulant que les Affaires culturelles soient intégrées dans un éventuel super-ministère qui engloberait aussi l'Education et les Communications.

Mettant en garde son propre gouvernement contre un tel geste, le ministre des Affaires culturelles a déclaré que la création de ce ministère est une conquête de la Révolution tranquille qu'a connue le Québec et que, "s'il disparaissait, cela ne pourrait être que l'effet d'un esprit réactionnaire tout à fait étranger au gouvernement dont je fais partie".

Déjà, le ministère des Affaires culturelles a été amputé d'un de ses outils essentiels, l'Office de la langue française, qui est passé au ministère de l'Education lorsque M. François Cloutier a été nommé titulaire de ce ministère.

M. Hayes: "Les Juifs du Québec ne craignent pas le séparatisme"

par **Claude SAINT-LAURENT**

"Les Juifs du Québec ne craignent pas plus le séparatisme que tout autre groupe de citoyens à moins qu'il ne conduise à un régime totalitaire", a déclaré le vice-président du Congrès juif canadien, M. Saul Hayes, qui prenait la parole devant des délégués du Congrès international des services communautaires juifs, à Montréal.

"Du reste, a ajouté par la suite M. Hayes, au cours d'une entrevue, je crois que la Colombie britannique est plus séparatiste que le Québec; M. Bennett lui-même est plus séparatiste que M. René Lévesque. C'est là évidemment une image un peu grossie mais par laquelle je voudrais indiquer que sur plusieurs questions d'intérêt public il n'y a pas une seule et unique pensée juive au Canada et les positions varient d'une province à l'autre".

M. Hayes a souligné à titre d'exemple que le Congrès juif canadien est demeuré neutre et n'a pas donné d'avis lorsque la communauté juive d'Ontario n'a pas réussi à établir de consensus relativement au problème des subventions de l'Etat aux institutions privées d'enseignement.

"Au Manitoba il s'agit encore d'une autre situation et deux ministres juifs ont démissionné pour protester contre la politique d'éducation de cette province".

"Au Québec, les problèmes sont différents et si les Juifs d'ici sont en majorité anglophones il s'agit strictement d'un accident historique relié au fait que les Canadiens français ont voulu s'assurer la protection de leur religion; les immigrants juifs d'Europe ne voulaient certes pas abandonner leur propre religion et se sont donc portés vers le système anglo-saxon qui n'a jamais apporté beaucoup d'importance à la religion dans ses écoles."

Les craintes de la bourgeoisie

M. Hayes a expliqué par ailleurs que les craintes de la minorité juive au Québec sont les mêmes que celles de la classe moyenne en général. "La minorité juive est formée de bourgeois et de petits-bourgeois qui ne peuvent que craindre le socialisme".

Au cours de sa causerie, M. Hayes a également marqué son appréciation de la politique de multiculturalisme du gouvernement Trudeau. "Nous ne pouvons qu'être d'accord avec une telle politique qui n'est d'ailleurs pas nouvelle en soi puisqu'elle ne fait que confirmer ce qui existe depuis toujours au Canada contrairement au melting-pot américain.

Les délégués américains au Congrès international ont à cet égard mis en lumière le fait que les collectivités ethniques se regroupent de plus en plus aux Etats-Unis et que des changements importants sont en cours dans cette société.

Les différents ateliers du congrès ont par ailleurs abordé les aspects techniques de l'organisation des services aux Etats-Unis d'où venaient la très grande majorité des délégués.



Le charme britannique

La grâce et la beauté, ce sont incontestablement deux atouts de la Britannique Linda Hooks, âgée de vingt ans, qui lui ont valu de s'adjuger le titre de Miss Grande-Bretagne. Originaire de Bournemouth, Mlle Hooks est mannequin de profession.

ETAT D'ALERTE

SUITE DE LA PAGE A 1

maine de l'information n'implique pas que ce pays doit assumer la responsabilité de cette action".

Dans les milieux gouvernementaux libanais les accusations israéliennes, si elles ont provoqué l'inquiétude, sont toutefois fermement rejetées. On signale que l'action des fedayine au Liban-Sud est réglementée par une série d'accords, notamment celui signé au Caire en novembre 1969, par Yasser Arafat, leader d'El Fatah et le général Emile Boustany, alors commandant en chef de l'armée libanaise. Cet accord, toujours respecté affirme Beyrouth, interdit à la résistance palestinienne d'opérer contre Israël à partir du territoire libanais.

On fait également remarquer, dans ces mêmes milieux, que la région de l'Arkoub, au sud-est du Liban, parfois appelée "Fatahland" est depuis mars dernier contrôlée par l'armée libanaise.

La Commission Gendron va s'expliquer publiquement

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le président de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et les droits linguistiques des minorités, M. Jean-Denis Gendron, et les quatre autres commissaires feront le point de leurs travaux, cet après-midi, au cours d'une conférence de presse au Parlement.

Les commissaires ont rencontré en fin d'après-midi, hier, pendant plus d'une heure, le premier ministre Bourassa pour le mettre au courant des étapes à franchir d'ici le 31 décembre, date-limite pour le dépôt de leurs rapports touchant le français comme langue de travail, les droits linguistiques, le statut de la minorité et peut-être un quatrième sur la langue d'enseignement et des communications.

Au sortir de l'entrevue, M. Gendron s'est refusé à tout autre commentaire à part de se dire satisfait de l'entretien.

Par ailleurs, il se confirme de plus en plus que les commissaires sont parfaitement d'accord avec le gouvernement pour mettre un terme à leurs travaux d'ici le 31 décembre, comme l'annonçait LA PRESSE dans son édition d'hier. M. Gendron n'a aucunement demandé une prolongation de mandat en raison d'une dissension au sein de la commission comme le laissait entendre un quotidien anglophone de la métropole.

D'autre part, à l'Assemblée nationale, hier, le premier ministre a réaffirmé qu'il n'avait reçu aucune recommandation de la Commission Gendron mais tout au plus des documents qui sont "des explications sur les retards et les délais à soumettre les rapports". Les explications à ce sujet seront également fournies aux journalistes lors de la conférence de presse.

DES ANARCHISTES

SUITE DE LA PAGE A 1

ne sont plus capables de redevenir propriétaires de leur mouvement".

"On a toujours dit que la CSN était différente des unions américaines parce qu'elle permet aux travailleurs de participer aux décisions et d'exercer un contrôle réel de leur mouvement en tant que véritables propriétaires de leur mouvement. C'est vrai en théorie et dans la constitution de la CSN. C'est faux dans la pratique: les travailleurs ne contrôlent absolument rien à la CSN et c'est encore pire avec la nouvelle manie des fronts communs. On a créé une superstructure additionnelle qui fonctionne exclusivement, grâce à la participation de la clique aggrandie des intellectuels anarchiques de chacune des trois centrales".

Et le document conclut que "le cancer à la CSN est trop avancé pour que l'Opération nettoyage ait le moindre succès. C'est pourquoi il faut construire à neuf. Les dispositions sont prises dans ce sens et le processus est actuellement en branle".

LES ROUTIERS

SUITE DE LA PAGE A 1

ne peux pas concevoir que les parties n'assumeront pas leurs responsabilités", a-t-il dit.

Le ministre a souligné que le code du travail contenait des mécanismes pour régler un conflit de cette nature, notamment l'arbitrage, et qu'il appartenait à l'une quelconque des parties d'avoir recours à cette procédure. Que le gouvernement règle le problème serait admettre que les représentants des parties impliquées ne savent pas négocier convenablement, selon lui.

Rappelons que les débardeurs et les employeurs maritimes ont signé une nouvelle convention collective, il y a un peu plus d'un mois, et que le conflit actuel ne porte que sur une clause du contrat, celle sur la répartition des équipes.

M. O'Connell a souhaité qu'à défaut de recourir à l'arbitrage, les parties trouvent d'autres moyens, réciproquement acceptables, pour conclure une entente à ce sujet jusqu'à ce que les ordinateurs entrent en service dans les ports, dans trois ou quatre mois. Ce sont les ordinateurs qui détermineront alors la répartition des équipes et le ministre croit que le problème sera ainsi réglé.

Actuellement, les débardeurs contestent l'interprétation patronale de la clause en question.

M. O'Connell a affirmé qu'entretemps, les principaux représentants de son ministère à Montréal faisaient tout en leur possible pour rapprocher les parties.

De leur côté, quelque 2,200 débardeurs du port de Montréal réunis au centre Paul-Sauvé, hier matin, ont choisi unanimement, par un vote à main levée, de rester sur leurs positions et de supporter leurs officiers syndicaux dans la lutte contre les employeurs maritimes.

"Ceux-ci, de déclarer M. Jean-Marc St-Onge, président de l'Association internationale des débardeurs (local 375), ont violé plusieurs clauses de la convention collective d'une durée de trois ans, signée il y a quatre mois."

La principale pierre d'achoppement, a-t-il fait savoir, concerne le déploiement des débardeurs. "Il a été entendu qu'en attendant l'arrivée d'une machine électronique, qui doit classifier les employés selon leur compétence, les équipes devaient être formées comme par le passé. Ce n'est pas ce que les employeurs ont fait, renvoyant même les équipes une à une, d'un bout à l'autre du port".

Les débardeurs ont donc décidé de ne pas rentrer au travail tant que tous les points en litige ne seraient pas réglés.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

ciales avant et pendant la conférence de Victoria l'an dernier.

"Tout ce que j'ai dit est exact", a soutenu M. Trudeau hier, alors que la semaine dernière M. Castonguay l'accusait de ne pas avoir dit la vérité aux Communes, en soutenant que Québec avait reçu ce document, alors que selon le ministre québécois il n'en fut rien.

C'est à la suite de cette allusion à ces querelles de coulisse que M. Trudeau a mis brusquement fin à l'entretien en lançant spontanément qu'il y a suffisamment de problèmes importants au Québec pour que l'on ne se chicane pas sur des chiures de mouche.

A la suite de toutes ces déclarations au cours des derniers jours, aussi bien à Québec qu'à Ottawa, il est vraiment difficile de ne pas conclure que l'on assiste présentement à un nouveau début de guérilla verbale entre les deux gouvernements.

Cependant, le premier ministre a pris bien soin de souligner que du point de vue fédéral, tous les ponts ne sont pas coupés pour un dialogue susceptible de conduire à une solution permanente.

Selon la position exposée par M. Trudeau et autres informateurs, il appartient maintenant au Québec d'exposer des propositions de substance après quoi on pourra voir s'il y a moyen de travailler à l'élaboration d'une position qui satisfasse le gouvernement canadien et les autres provinces.

Le premier ministre a rappelé que la position fédérale sur le pouvoir de dépenser a été explicitée de façon précise dans un livre blanc déposé à la conférence constitutionnelle.

Il a ajouté que son gouvernement a proposé des limites au pouvoir de dépenser au niveau fédéral et ce, s'il y avait un accord général des provinces. "Nous sommes très limités", a-t-il ajouté.

Il a mentionné par ailleurs qu'Ottawa verse au Québec un demi-milliard de dollars par année qui servent au pouvoir de dépenser du gouvernement de M. Bourassa.

Document non distribué

On a rappelé à M. Trudeau que M. Castonguay avait nié que le document fédéral ait été distribué avant la conférence de Victoria à toutes les provinces par l'entremise du secrétariat de la conférence constitutionnelle.

M. Trudeau a répondu que le secrétariat a agi avec la plus grande neutralité possible et avec une probité extrême.

Aux Communes, le premier ministre s'est montré beaucoup plus laconique en répondant au député indépendant de Joliette, M. Roch Lasalle, qu'il n'a pas l'habitude de commenter les rapports faits à l'intention de ministres, même pas ceux faits aux ministres du cabinet fédéral.

En outre, il a dit ne pas avoir pris connaissance du texte émanant de Québec.

Pour sa part, M. Lasalle, qui fut le seul député aux Communes à soulever et à commenter les relations présentes entre Québec et Ottawa, s'est dit particulièrement déçu de l'attitude des députés libéraux fédéraux du Québec, qui ont tendance, selon lui, à adopter une attitude négative et gênante, en étant surtout enclins à traiter d'incompétents leurs collègues libéraux du Québec, y compris M. Castonguay, alors qu'en 1970 tous les libéraux fédéraux avaient appuyé fermement l'équipe Bourassa au cours de la campagne électorale.

Selon M. Lasalle, la députation libérale à Ottawa devrait faire des pressions sur le gouvernement Trudeau pour qu'il accède aux changements fondamentaux demandés par M. Castonguay.

LES PARTIES

SUITE DE LA PAGE A 1

frir. Nous, on est prêt à discuter mais nos demandes sont logiques", a-t-il déclaré à LA PRESSE.

Un porte-parole du service du personnel de la ville a pour sa part fait savoir que cette dernière maintenait ses positions bien que des négociations soient possibles "à l'intérieur" de ces positions.

Rappelons que le conciliateur a déclaré mardi que les positions des parties étaient "irréconciliables" et qu'à moins d'un changement important de part et d'autre, il craignait fort que le conflit ne traîne en longueur.

LES BOUEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

également armés de barres de fer et étaient prêts à se lancer à la pousuite de leurs assaillants si les policiers ne les avaient pas retenus.

Il y avait de la poudre dans l'air et c'est ce qui a fait dire à un officier de la police de Montréal qu'un affrontement sanglant était à craindre, d'autant plus qu'on s'arme de toutes sortes d'objets, d'un côté comme de l'autre.

Attirés par les sirènes des voitures de police et des camions du service des incendies, plusieurs centaines de curieux étaient massés dans les environs, malgré l'heure tardive, ce qui a paralysé la circulation dans le secteur.

Il faut dire qu'à la suite de l'appel à l'aide lancé sur les ondes de la police, les policiers étaient en force. Et chacun des 12 camions était déjà escorté d'une voiture de patrouille, avec deux policiers à bord.

Un autre officier de la police de Montréal a fait remarquer que les cols bleus semblent durcir leur position.

Plus tôt dans la soirée, l'unité mobile avait dû intervenir au 1500 rue des Carrières, où quelque 75 hommes tentaient de renverser un camion de la compagnie Bell.

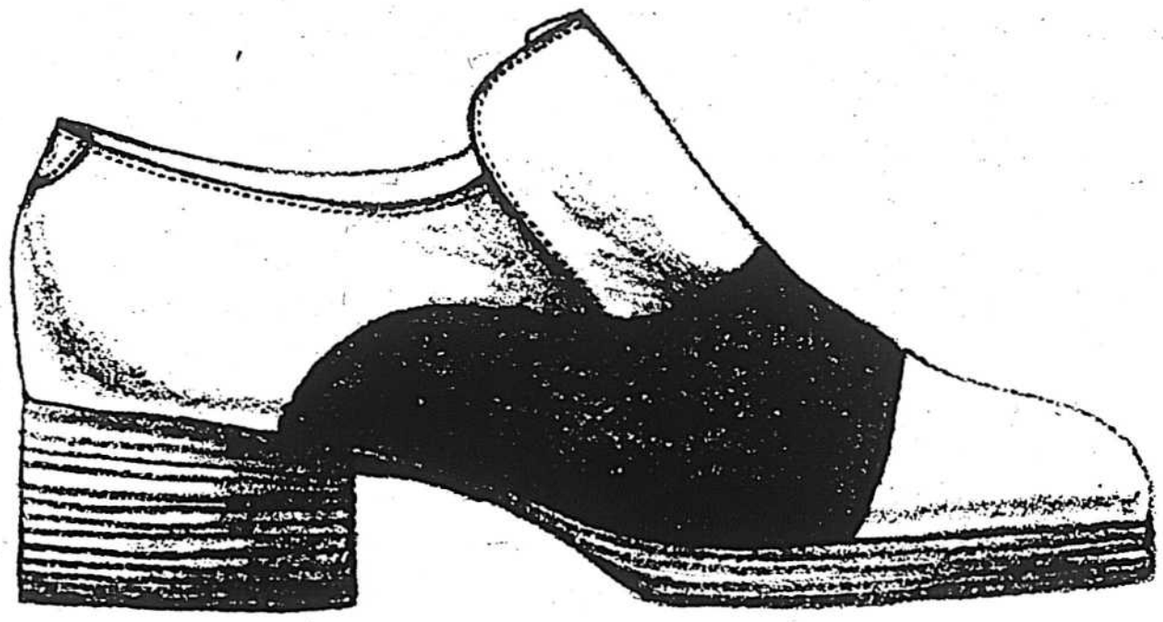
Il était environ 20 h. 20 et des employés de la société Bell travaillaient à réparer les circuits du réseau de communications de la ville de Montréal.

FLORSHEIM

LA CHAUSSURE Brown's

L'allure mode: Talons hauts et semelles plates-formes

Tout à fait au goût du jour; souliers Florsheim à enfiler, suède/chevreau brun avec semelle plate-forme et talon haut en cuir naturel. C'est la toute nouvelle silhouette avec empeigne montante qui lui confère presque l'allure d'un bottillon. Une chaussure confortable qui s'harmonise bien avec un complet havane ou un pantalon gris. $50. Vous pouvez aussi vous les procurer en suède bleu et gris, ou de modèle Ghillie dans les mêmes teintes et de même style.



Longueuil veut subventionner le déplacement de deux industries

par Rose-Anne GIROUX

Fait sans précédent, semble-t-il, dans l'histoire municipale du Québec, le conseil de Longueuil a été saisi, hier soir, d'un important projet de règlement d'emprunt visant à subventionner le déplacement de deux industries, dont la Ville estime qu'elles nuisent actuellement au développement de tout un quartier aux abords résidentiels.

La Ville de Longueuil entend, en effet, se servir d'un pouvoir spécial qui lui a été conféré l'an dernier, par Québec, pour acheter, à un coût prévu de $288,000, le terrain et les immeubles de la "Drummond Welding & Steel Works Ltd" et de la "Jacques-Cartier Iron Works Ltd", deux entreprises qui bénéficieraient non seulement de l'assistance financière de la Ville, mais aussi d'un octroi du ministère fédéral de l'Expansion économique et régionale, pour aller s'installer dans le parc industriel municipal.

En adoptant, hier soir, l'avis de motion des deux règlements d'emprunts nécessaires à la bonne marche du projet, le maire Marcel Robidas a précisé qu'ils seront détaillés et discutés dès la prochaine assemblée du conseil prévue pour lundi soir prochain.

Tout en précisant que le projet n'est pas encore tout à fait au point, le maire Robidas a expliqué à LA PRESSE que l'expropriation coûtera environ $288,000 à la Vill, mais que le terrain sera immédiatement revendu à un acheteur déjà trouvé, soit "L.S.R. Construction Ltée", qui s'en portera acquéreur au coût d'environ $132,665.

Quant aux deux industries expropriées, elles paieront le même prix que les autres pour s'installer dans le parc industriel.

Finalement, selon les explications du maire Robidas, la subvention de la Ville "se trouve dans la différence entre le prix d'achat et le prix de vente", c'est-à-dire entre le prix versé aux expropriés et le prix obtenu de ceux qui se chargent de développer le terrain.

Expropriées, donc "nouvelles"...

En plus d'être subventionnées par la Ville, qui voit son bénéfice dans la hausse d'évaluation qu'entraineront les nouvelles constructions sur des terrains jusqu'ici bloqués au développement; les industries expropriées pourront compter, le cas échéant, sur une subvention du ministère de l'Expansion économique et régionale, qui considère les industries expropriées comme de "nouvelles" industries.

C'est ce qu'a précisé, hier soir, le maire Robidas, qui a dit ignorer le montant de cette éventuelle subvention. "Chose certaine, a-t-il dit, c'est qu'en s'installant dans le parc industriel, ces industries seront favorisées dans leur expansion, puisqu'elles n'ont plus de place où s'étendre à l'heure actuelle".

M. Robidas a précisé que les terrains visés par l'expropriation sont déjà tout équipés en fait de services (aqueducs, etc.), comme le veut la Commission municipale du Québec, qui a autorisé la ville de Longueuil à se constituer un "fonds résidentiel", à des fins de réaménagement urbain.

En insistant sur son désir de mener à bien cette initiative sans précédent, qui pourrait éventuellement constituer le fondement d'une loi générale pour toutes les municipalités du Québec, le maire Robidas a déclaré que la Ville de Longueuil avait l'intention "de faire la même chose pour toutes les industries mal localisées".

Des citoyens veulent conserver un "parc"

D'autre part, la Ville de Longueuil ayant choisi de transformer en zone résidentielle "à deux ou trois étages" un terrain zoné "parc", les citoyens du secteur Fabre-Forant-Saint-Michel-Maple ont protesté, hier soir, contre la décision de leurs représentants municipaux, en exigeant que la question soit soumise à un référendum.

Le référendum se tiendra le 6 juillet prochain, à moins que la Ville ne décide, lors de sa prochaine assemblée, de retirer son projet de modification au règlement de zonage existant.

Zoné "parc", le terrain que les citoyens veulent conserver est actuellement "un terrain vacant d'une superficie d'environ 15 acres", selon le greffier de la Ville.

En exigeant, hier soir, la tenue d'un référendum, la trentaine de citoyens présents ont fait valoir, entre autres, que la Ville a besoin d'espaces libres, d'endroits où se récréer, etc...

Et puis, a fait valoir l'un d'eux: "Il semble qu'il y a de la fausse représentation, dans la mesure où les promoteurs d'habitations se servent de la proximité d'un parc pour attirer des clients, qui risquent ensuite de se retrouver en face d'édifices de trois étages".

Pas de congé aux élections scolaires

QUEBEC (PC) — Le gouvernement n'accordera pas de congé spécial à l'occasion des élections scolaires du 12 juin.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Education, M. François Cloutier.

M. Cloutier a expliqué qu'après avoir envisagé plusieurs hypothèses afin de faciliter une plus grande participation à cette élection, le gouvernement avait décidé de ne rien changer à la loi actuelle de l'instruction publique qui régit les élections scolaires, d'autant plus que c'est la dernière année qu'une telle élection générale a lieu. A l'avenir, les élections scolaires se feront par rotation.

Le ministre a toutefois souligné qu'une campagne d'information est actuellement en cours, de manière à sensibiliser tous les Québécois à la très grande importance de participer à cette élection.

M. Cloutier a ajouté en réponse au député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, que la durée de la votation qui se termine à 19 heures, lui paraissait tout à fait suffisante.

dès la première année

7 %

d'intérêt

obligations d'épargne du Québec

ERRATUM

Marché d'aliments

METRO

Les item indiqués ci-après auraient dû se lire comme suit:

BRIQUETTES FLEUR DE LYS Sac 10 lb 84¢ Sac 20 lb $1.49

BANANES SAVOUREUSES 13¢ LB

CONGRES ANNUEL DES COURTIERS D'ASSURANCES



André R. Bertrand, C. d'A.A.



Gérard V. Blais, C.d'A.A.

Le 5ème congrès annuel de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec se déroulera les 15, 16 et 17 juin prochain, au Manoir Richelieu, Pointe-au-Pic, sous la présidence de M. André R. Bertrand, C.d'A.A., président de l'Association. M. Gérard V. Blais, C.d'A.A., préside le comité d'organisation de ces assises annuelles auxquelles participeront des courtiers de toutes les régions de la province.



Venez magasiner

Venez-y en famille Venez-y en métro

Place Bonaventure est l'endroit idéal pour la famille. On y trouve tout ce dont on a besoin. Les 90 boutiques, restaurants et magasins offrent un choix essentiels qui répondent aux besoins et aux goûts de la famille.

Vacances au Cape-May

Vente de Noël en juin les 8-9-10

Concours de la Fête des Pères du 12 au 18 juin.

Spectacle pour enfants

Galerie Bienvenue:

ALDORISO

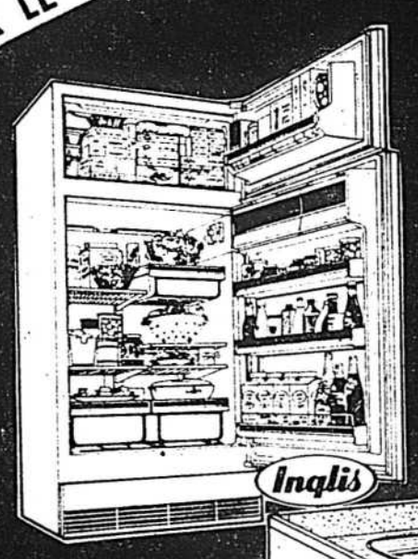
Place Bonaventure

UN BON CONSEIL RUE BÉLANGER

Voyez Corbeil... Raymond Inglis

POUR LE MEILLEUR ESCOMPTE EN VILLE!

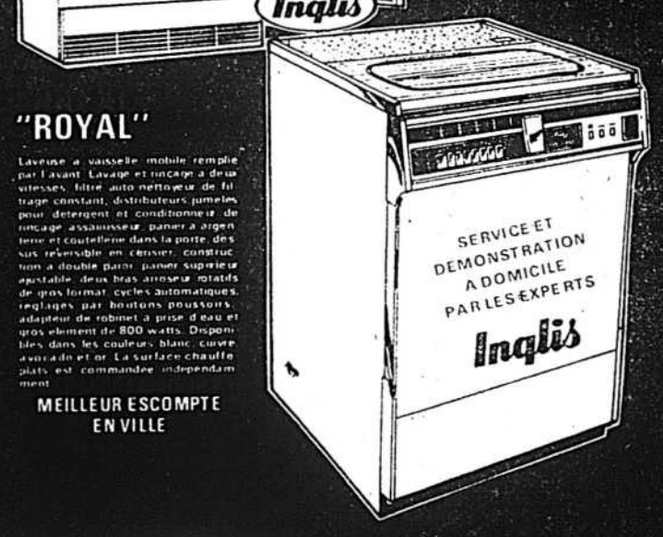
TOUTE LA COLLECTION '72



CITATION 7000

Refrigerateur 17 pi. cu. antigivre avec reserve constante de froid. Tablettes réglables en acier, conditionneur de beurre (3 temps), tiroir a viande reglable emaille porcelaine, legumier. Disponibles dans les couleurs blanc, cuivre antique, avocado et or automnal. GARANTIE DE 1 AN qui couvre tout l'appareil (pieces et main-d'oeuvre) et une garantie additionnelle de quatre ans pour le systeme de refrigeration renferme.

MEILLEUR ESCOMPTE EN VILLE



"ROYAL"

Laveuse a vaisselle mobile remplie par l'avant. Lavage et rinçage à deux vitesses, filtre auto nettoyeur de filtrage constant, distributeurs jumelés pour detergent et conditionneur de rinçage assainisseur, panier à argenterie et coutellerie dans la porte, des sus réversible en cérusier, construction à double paroi, panier supérieur ajustable, deux bras arroseur rotatifs de gros format, cycles automatiques, reglages par boutons poussoirs, adapteur de robinet à prise d'eau et gros element de 800 watts. Disponibles dans les couleurs blanc, cuivre avocado et or. La surface chauffe plats est commandee independamment

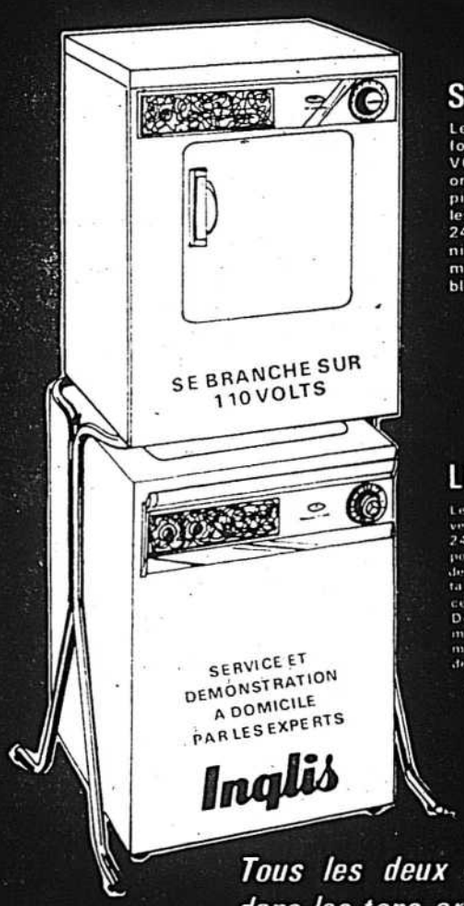
MEILLEUR ESCOMPTE EN VILLE

SPÉCIAL DE LA SEMAINE

MOBILIER de CUISINE

$99

VENEZ LE VOIR!



SÉCHEUSE

Le sechoir compagnon fonctionnant sur le 110 VOLTS (prise de courant ordinaire). Capacite de 3.4 pi. cu., 3 cycles, tel que la lessiveuse il ne requiert que 24 pouces d'espace. Disponible dans les couleurs or moisson, vert avocat ou blanc.

MODELE DO 91000

MEILLEUR ESCOMPTE EN VILLE

LESSIVEUSE

Lessiveuse automatique convertible INGLIS ne requiert que 24 pouces d'espace. Se transporte facilement grace a un jeu de roulettes et peut accessoirement faire un permanente. Voyez ces caracteristiques de luxe: Deux vitesses quatre cycles, moteur force accomplit la meme besogne que les INGLIS de dimension regulieres.

MEILLEUR ESCOMPTE EN VILLE

Tous les deux sont disponibles dans les tons or moisson, vert avocat ou blanc.



L'ENSEMBLE "LIBERATOR" A PRIX BUDGETAIRE

Lessiveuse 2 vitesses d'agitation, 2 vitesses d'essorage, 3 cycles, refroidissement pour tissus de pressage permanent, 3 reglages du niveau d'eau, filtre à charpie et distributeur de detergent, 3 reglages de temperature d'eau, super agitateur, protege-pompe, petit bouton, voyants lumineux, etc. Sécheuse, reglage du degre de sechage, minuteur bouton poussoir de sureté pour mise en marche, reglage anti-froissage pour tissus de pressage permanent, 2 cycles automatiques plus cycle manuel, reglage de refroidissement, reglage de temperature pour la chaleur de sechage.

MEILLEUR ESCOMPTE EN VILLE



ENSEMBLE "ROYAL"

LES MINUTIEUSES

Lessiveuses 2 vitesses d'agitation, 2 vitesses d'essorage, 5 cycles, SUPER LAVAGE et SUPER PRESSAGE permanent. Refroidissement pour tissus de pressage permanent, 5 reglages de temperature d'eau par boutons poussoir, reglage variable du niveau d'eau, reglage de brassage extra petite. Filtre à chaque auto nettoyeur. Distributeur electrique de javel et d'assouplisseur de tissus. Secheuse avec reglage du degre de sechage minute. Choix de 5 temperatures de sechage. Lampe ultra-violette donnant une odeur qui fleure le pleinair. Eclairage de surface, systeme de sechage rapide et silencieux et signal de fin de cycle.

MEILLEUR ESCOMPTE EN VILLE



CE QUI FAIT NOTRE POPULARITÉ... C'EST NOTRE PROBITÉ!

2227 est rue BÉLANGER

725-4764

Corbeil ÉLECTRIQUE

Le Dr Jean-Marie Roussel

L'Institut de médecine légale devrait devenir une corporation semi-privée

par Jacques GAGNON

Le Dr Jean-Marie Roussel, directeur de l'Institut de médecine légale et de police scientifique, souhaite que cet organisme, exclusivement au service du ministère de la Justice, devienne une corporation semi-privée, dans le genre de l'Hydro-Québec ou de la Régie des alcools.

Le Dr Roussel, qui accueillait, hier soir, les membres de la Société de physiologie de Montréal, pour une visite des locaux de l'Institut, souhaite également une augmentation sensible du personnel afin de pouvoir mieux répondre au nombre sans cesse grandissant de demandes d'analyses et d'expertises.

Le directeur estime, que dans la formule actuelle, il peut y avoir des préjudices envers certains accusés qui voudraient obtenir la vérification d'exhibits ou de pièces à conviction.

"Les avocats de ces accusés doivent faire appel à d'autres sources, comme l'université, où les techniciens n'ont pas nécessairement notre expérience", commente le Dr Roussel.

En devenant une corporation semi-privée, l'Institut deviendrait plus indépendant, administrerait son propre budget et serait en mesure d'accepter un plus grand nombre de demandes.

Le Dr Roussel tient cependant à préciser que même si l'Institut est au service du ministère de la Justice, ses rapports sont objectifs et, souventes fois, ont contribué à la libération d'accusés.

Un total de 48 personnes sont présentement au service de l'Institut, dont les laboratoires comptent parmi les plus modernes au monde. "Même les techniciens qui viennent d'Europe sont renversés", explique le Dr Roussel.

Pour donner une idée du manque de personnel, le directeur cite en exemple les quatre pathologistes, qui, l'année dernière, ont pratiqué un total de 1,600 autopsies, soit une moyenne de 400 chacun. Il estime que c'est deux fois trop pour pouvoir les "faire complètes et adéquates". Et il a cité de nombreux autres chiffres tout aussi éloquents.

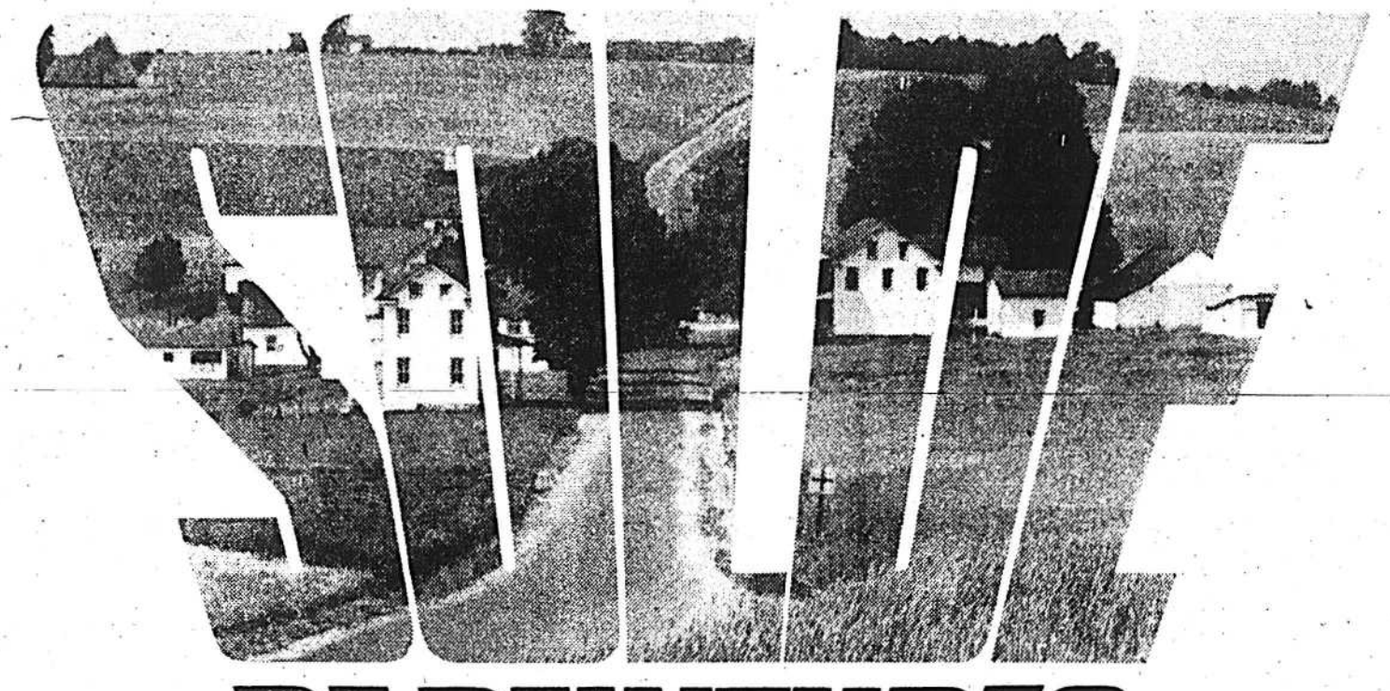
L'Institut est au service de tous les corps de police du Québec, y compris Montréal, et ce, gratuitement.

Danseur russe condamné à la prison pour avoir craché sur un trottoir

MOSCOU (UPI) — Valery Panov, l'une des plus gandes étoiles du ballet russe, attaché à la Troupe de Kirov (Léningrad) jusqu'à sa demande d'émigration en Israël, a été condamné à 10 jours de prison pour avoir craché sur un trottoir.

Les amis du danseur prétendent que l'accusation a été fabriquée de toutes pièces et rattachent son procès à son désir d'émigrer en Israël. D'ailleurs sa femme, qui n'a pu assister au procès ni lui rendre visite à la prison de Léningrad, a tenté vainement de faire commuer sa peine en une amende.

Panov qui avait reçu le Prix de l'Etat, l'une des plus grandes distinctions de l'URSS, était considéré, dans les milieux spécialisés, comme le successeur de Rudolph Noureev, qui avait choisi de vivre en Occident, il y a dix ans, lors d'une tournée de la troupe à Paris. Quelques jours après sa demande d'émigration, Panov a été chassé de la troupe qui le considérait comme "un traître à sa patrie".



DE PEINTURES D'EXTÉRIEUR



Des économies à perte de vue!

ÉCONOMISEZ JUSQU'AU 10 JUIN!

Notre meilleur prix pour notre meilleure peinture: la Kem-1-couche blanche.

Plus besoin de peindre deux fois votre maison! Et sans que ça vous coûte un prix élevé! Notre solde de peintures d'extérieur vous offre la Kem-1-couche, peinture de première qualité, à un prix inférieur au prix demandé pour nombre de marques de peinture ordinaire. Ce n'est pas un solde de peintures de qualité mais de la meilleure qualité que nous puissions vous offrir: la peinture qui donnera de la valeur à votre maison et qui durera longtemps. Choisissez la résistante Kem-1-couche à l'alkide ou la robuste Kem-1-couche au latex. Vous ne paierez pas plus que

$9.99 le gallon.

Peintures d'extérieur de qualité supérieure blanche ou de la couleur de votre choix. Un panorama d'économies!

Donnez de la couleur et de la valeur à votre maison, tout en économisant! Nous vous offrons des peintures à l'huile ou au latex de la couleur qui vous convient. Venez faire un tour. Faites votre choix parmi une gamme de couleurs pré-mélangées ou composées sur demande. Rapportez à la maison de la peinture durable et décorative. Vous ne paierez pas plus que

$8.99 le gallon*

Vous trouverez ces aubaines de peintures d'extérieur chez:

Canada Paint/Martin Senour
Lowe Bros/Sherwin-Williams

SHERWIN-WILLIAMS CO. OF CANADA LIMITED

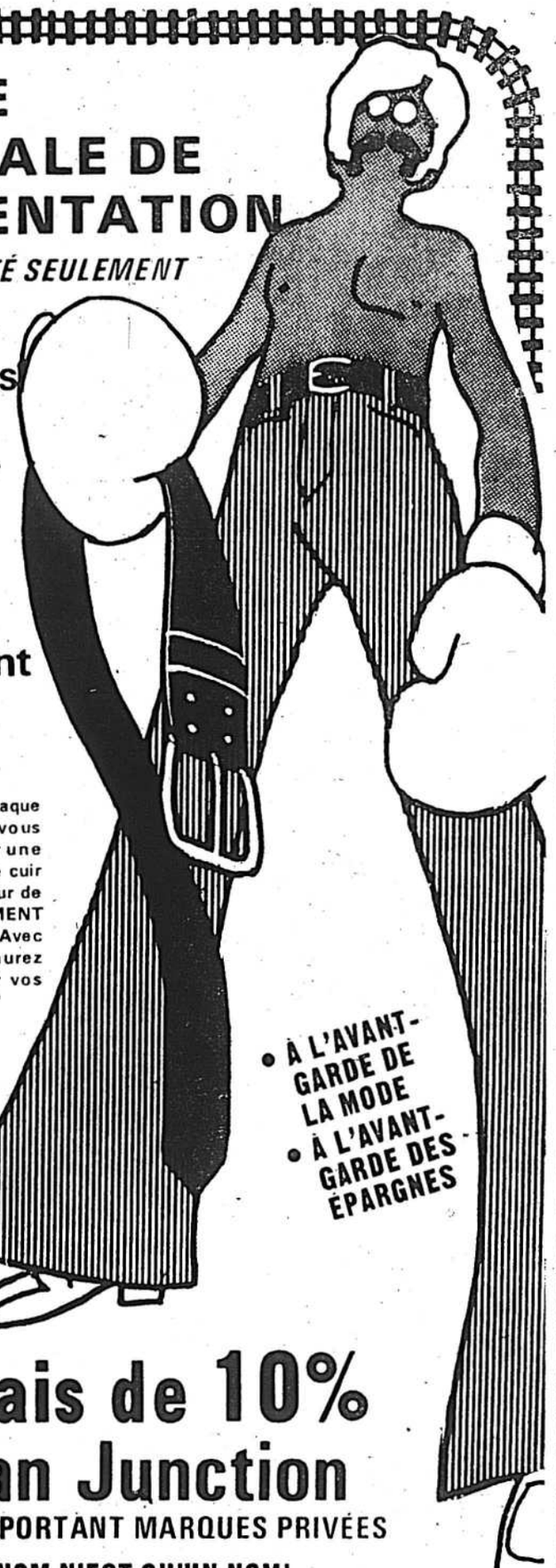
ou chez les quincailliers ou magasins à rayons participants.

*Lorsque le contenant de peinture renferme une base de teinture, il reçoit de 2 à 4 onces de moins qu'à l'habitude pour permettre l'addition de colorants.

CHARLEMAGNE & ROBERT 8862 Hochelaga, Tétreaultville 353-0710	CHARLEMAGNE & ROBERT 1477 Boul. St-Jean-Baptiste, P.A.T. 645-1754	CHARLEMAGNE & ROBERT 5906 Boul. Monk, Montréal 767-6541	COLONIAL ITALIAN PAINT 8913, 8e Avenue Ville St-Michel 725-9411	QUINCAILLERIE DELORIMIER INC., 2129 est, rue Mont-Royal, Montréal, Québec 521-6741
M.L. DUQUETTE 6865 St-Hubert, Montréal 271-3526	LAMARCHE & FRÈRES 2273, rue Désormeaux, Montréal, Québec 351-5270	FERRONNERIE PIGEON & DRAPEAU 4828 est, boul. Gouin, Montréal, Québec 322-1440	FERRONNERIE P. RIVET 5771, rue Marseille, Montréal, Québec 255-7472	H. ROBITAILLE 421 Villeray est, Montréal 272-1166
ROSEMONT DÉCOR 4209, rue Bélanger, Montréal, Québec 722-7284	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 877, boul. Décarie, St-Laurent, Québec 748-8805	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. Centre d'Achats Dorval, Dorval 780, Québec 631-8531	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 621, rue Notre-Dame Lachine, Québec 637-3793	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 4 Centre Commercial de Duvernay, Duvernay, Québec 661-7911
THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 55 ouest, rue St-Charles, Longueuil, Québec 677-1317	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 428, rue Victoria, St-Lambert, Québec 671-1916	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 2818, rue Masson, Montréal 405, Québec 525-2539	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 3731 est, rue Ontario, Montréal 403, Québec 526-0489	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. Centre d'Achats Fairview Montréal 403, Québec 697-3005
THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 4883 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 215, Québec 482-8383	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 7637, boul. Les Galeries d'Anjou Anjou, Québec 353-5950	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 7411, rue St-Hubert, Montréal 328, Québec 279-7395	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 4232, rue Wellington, Verdun 203, Québec 769-2795	THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 4325, rue Papineau, Montréal 178, Québec 526-1625
THE SHERWIN WILLIAMS CO. OF CANADA LTD. 6080 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 261, Québec 481-2759	DÉCORATHÈQUE 2445 De Salaberry, Montréal 331-2124	QUINC. E. CHARTRAND INC. 3660 ave Verdun, Verdun Livraison gratuite	FERRONNERIE NOTRE-DAME 2208 St-Jacques ouest, Montréal 932-5616	QUINCAILLERIE OUTREMONT 1224 Van Horne, Montréal 271-1684

OFFRE SPÉCIALE DE PRÉSENTATION

TEMPS LIMITÉ SEULEMENT



Nous aimerions vous ceinturer comme il faut pour seulement

49¢

Exactement avec chaque achat d'un JEAN, vous pourrez vous offrir une superbe ceinture de cuir véritable d'une valeur de $5.00 pour SEULEMENT 49¢. Sans blague!! Avec 49¢ de plus, vous aurez une ceinture pour vos jeans.

Venez tôt pour profiter d'un meilleur choix. Nous acceptons les cartes Chargex.

• À L'AVANT-GARDE DE LA MODE
• À L'AVANT-GARDE DES ÉPARGNES

Rabais de 10%

Jean Junction

ARTICLES PORTANT MARQUES PRIVÉES

UN NOM N'EST QU'UN NOM!

- MAIN-D'OEUVRE DE CHOIX
- TISSUS DE CHOIX
- STYLE GRANDE MODE
- GRANDE VALEUR

Un nom n'est qu'un nom, mais on y tient chez Jean Junction. Avant de mettre notre nom à un vêtement, nous nous assurons que les points ci-dessus sont respectés. Il est important pour Jean Junction de vous offrir ce qu'il y a de mieux à des prix raisonnables. Nous sommes fiers de la réputation de nos magasins et nous désirons qu'il en soit toujours ainsi. Nous travaillons avec quelques-uns des plus importants manufacturiers de jeans du Canada, COMME PANTIME MANUFACTURING, afin de vous vendre ce qu'il y a de mieux. Il se peut que nous ne soyons pas le plus grand magasin de jeans en ville mais nous agissons comme si nous l'étions. Recherchez donc la lanterne rouge et bleu, c'est un signe de qualité et de haute mode. Disponibles seulement à nos accueillants magasins Jean Junction.

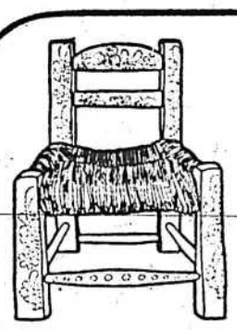
Jean Junction

9 MAGASINS À MONTRÉAL

Centre Commercial Dorval Gardens, 322, avenue Dorval
Place Desormeaux, 2877, chemin Chambly, Longueuil
Centre Commercial Langelier, Saint-Léonard
8637 Côte-des-Neiges, en face de la Plaza Côte-des-Neiges
Centre Commercial Le Cavalier LaSalle
Centre Commercial Pont-Mercier, 404, rue Lafleur, LaSalle
1475 ouest, rue Sainte-Catherine, près de Guy
5214, chemin de la Reine Marie, près Decarie
7016, chemin Cote-Saint-Luc, en face du Centre Commercial Cote Saint Luc

CARGO CANADA

LE MAGASIN D'IMPORTATIONS UNIQUE EN SON GENRE



PARA NINOS
Du Mexique, voici une jolie chaise d'enfant. De bonne construction, siège en palmier tressé, dossier à double barreau. Teintes gaies et vives, peintes à la main... choix de couleurs. Un cadeau pour toute occasion. À prix fort alléchant. **$1.44 seulement**

POUR LA CHASSE AUX PAPILLONS
Partez joyeusement à la chasse aux papillons et insectes; filet et manche en bambou. Choix de trois couleurs. **Prix courant 99c**
Maintenant 66c



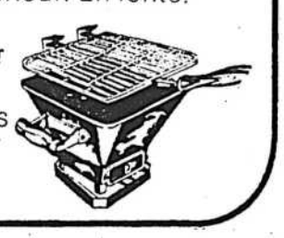
AU MONDE DES MARIONNETTES
Elles sont si mignonnes! Les petits passeront des heures bien agréables à les animer.
Prix courant $1.79
Maintenant $1.22



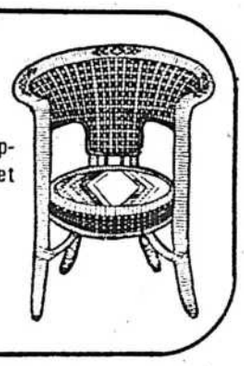


CHAISE DE LUXE
Une chaise pliante avec un cachet tout à fait particulier. Jolie et pratique à la fois. elle est en noyer et de cordes
Prix courant $24.99
Maintenant $18.88

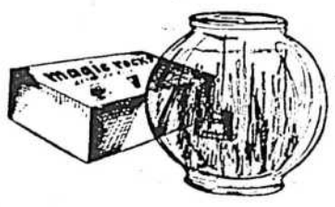
HIBACHI PRATIQUE
Vous l'utiliserez à l'intérieur ou à l'extérieur. En fonte. il garde sa chaleur très longtemps
$5.88 seulement



CHAISE BAQUET EN ROTIN FENDU
Un fauteuil d'appoint robuste et léger à la fois.
Ord. $9.99
EN SOLDE $7.99



ROCHES MAGIQUES
Vous aurez la surprise de votre vie lorsque vous mettrez ces roches dans un bocal d'eau. En peu de temps elles se répandent en de magnifiques coloris.
Prix courant 99c la boite
Maintenant 66c la boite



RIDEAUX DE BAMBOU
Commodes et décoratifs. Offerts en couleurs variées.
Prix courant $11.99
AUBAINE MAINTENANT $9.99





CARILLON GEISHA
Le tintement des pagodis ajoute une note de mystère et de charme dans toute pièce de la maison. **Seulement $1.69**

CORVÉE RÉDUITE DE MOITIÉ!



Les balais magiques, des alliés de taille! Poils en fibres "Miracle" qui attirent la poussière avec la puissance de l'aimant.
Prix courant $1.99
Maintenant $1.22 ch.

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 21 H.
LE SAMEDI JUSQU'À 17 H.

CARGO CANADA

4026 ouest, rue Sainte-Catherine
En face de la Plaza Alexis Nihon
935-0825

2771, rue Mance, Saint-Hubert
près du boulevard Taschereau
à 3 minutes du pont Jacques-Cartier
671-0862

STATIONNEMENT GRATUIT

La police perd son homme dans le métro

Si le métro peut constituer un excellent moyen de locomotion pour la plupart des Montréalais, il peut aussi se révéler une entrave pour la police, lors de ses filatures.

C'est ce qu'a révélé un policier fédéral, hier après-midi, devant le juge Claude Lamoureux, alors que débutait le procès de Conrad Bouchard, sous l'accusation d'avoir conspiré avec d'autres individus pour importation, possession et trafic de quelque quinze kilos d'héroïne valant environ $15,000,000 sur le marché noir local.

Relatant les péripéties de cette filature dans les rues du nord de la ville, l'agent de la G.R.C. déclara en effet qu'à un certain moment, le compagnon de Bouchard, Louis Henri, s'engouffra dans la station de métro Crémazie.

Le policier, qui était alors en auto, le suivit prestement.

Mais à la station Jean-Talon, il ne put le "pister" à nouveau lorsqu'il descendit de la rame au dernier moment, emportant avec lui, comme de bien entendu, le petit sac de voyage bleu sur lequel l'agent avait tenu constamment les yeux, depuis le départ.

Cette poursuite, incidemment, avait débuté le 1er décembre 1971, à Dorval, alors que le caporal Gilles Favreau avait dirigé des équipes de "surveillants" pendant cinq jours pour pouvoir prendre en chasse ceux qui viendraient chercher un colis suspect.

Interrogé par le procureur du ministère fédéral de la justice, Me Réjean Paul, M. Favreau déclara que ce n'est toutefois que le 5 qu'un chauffeur de taxi vint prendre livraison du colis, pour aller le livrer dans une chambre de l'hôtel Skyline, chemin de la Côte de Liesse.

C'est de cet endroit que, par la suite, commença une série de démarches, Henri se déplaçant constamment dans des voitures-taxi qu'il changeait, à l'occasion, mais toujours suivi par Bouchard, dans sa Cadillac.

Le prévenu ne devait toutefois pas être appréhendé en même temps que son présumé comparse, le 15 janvier, en face de l'hôtel Reine Elisabeth, alors qu'il était en possession d'une grosse malle brune contenant cinq kilos d'héroïne, onze billets de $100 américains et une somme minime en billets canadiens.

Au cours de son contre-interrogatoire, qu'il devait commencer en fin d'après-midi seulement, l'avocat de Bouchard, Me Jean Salois, devait particulièrement insister pour tenter de découvrir quels étaient les renseignements exacts que les policiers possédaient sur l'expéditeur ou le récipiendaire du colis suspect, lorsqu'ils se rendirent pour la première fois à Dorval.

Mais il sut seulement que la boîte était adressée à un certain M. Tillet.

Le caporal Favreau affirma par ailleurs que pendant son "séjour" à l'aéroport, le colis n'avait pas été ouvert, et qu'il n'avait été soumis à aucune expertise particulière.

L'alcool, excuse pour homicide involontaire?

les TRIBUNAUX

Une prostituée, de 31 ans, qui boit de son propre aveu quarante onces d'alcool par jour, doit-elle être considérée moins coupable d'un homicide involontaire pour cette raison?

Représentant sa cliente, Mireille Coutu, comme une victime de l'alcool, qui a dû, dès son adolescence recourir à la prostitution pour étancher sa soif, Me Robert Forest a, par ailleurs, révélé que la jeune femme souffrait d'une cirrhose qui atteignait déjà 90 p. cent de son foie.

Il fit également grand état de l'assaut dont elle avait été victime, de la part du client de 61 ans, qu'elle devait poignarder à la gorge, ce qui atténuait grandement sa culpabilité.

Et ce d'autant plus que personne n'avait nié cette provocation.

Quant au procureur de la Couronne, Me Edgar Allard, il a soumis au juge Jacques Ducros (qui a reporté le prononcé de sa sentence au 12 juin) que si la femme Coutu était une alcoolique, elle avait sans doute eu, dans le passé, de merveilleuses chances de désintoxication, au cours de ses nombreux stages en prison.

L'avocat de la défense devait toutefois rétorquer que l'on ne pouvait considérer comme un "gros dossier" l'accumulation de sentences diverses, mais généralement minimes, pour des délits comme le vagabondage, la flânerie nocturne, etc.

On sait que l'ami de la prévenue, Henri Boileau, après avoir servi de témoin de la Couronne, au cours du procès de sa concubine, a lui-même été accusé de manslaugter, pour avoir fourni les ciseaux à l'accusée, lors de l'attentat.

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
NOUVEAU COURS OFFERT

TECHNIQUE DE SECRÉTARIAT

DURÉE 2 ANNÉES (4 SESSIONS)

PRÉREQUIS:
- SECONDAIRE V
- DOSSIER SCOLAIRE SATISFAISANT EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.

LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITÉ.

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AU COLLÈGE AVANT LE 3 JUIN.

RENSEIGNEMENTS:

Le Régistraire
COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, Bois-de-Boulogne, Montréal
Tél.: 332-3000, poste 256.

Nous ne nous attendons pas à ce que la Pinto élimine en un jour les VW, Datsun et Toyota

Nous nous attachons plutôt à vous donner quelque chose qu'elles n'ont pas.

La Pinto et les petites voitures importées se partagent une bonne partie du marché des voitures compactes. On devrait donc admettre que chacune de ces petites voitures possède ses propres avantages.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de choisir l'une de ces voitures pour soi, il faut y regarder de plus près.

En général, les voitures importées offrent plus d'accessoires en équipement standard que la Pinto qui, elle, les présente sous forme d'un ensemble d'options. En réalité, cela signifie simplement que la Pinto vous laisse choisir les accessoires que vous désirez.

Vous pouvez, par exemple, désirer équiper votre voiture de freins à disque, de moulures latérales de carrosserie, d'un dégivreur de glace arrière, d'enjoliveurs de roues et de flancs blancs. Commandez cet ensemble d'options et votre Pinto vous coûtera toujours moins cher que l'une ou l'autre des trois voitures importées les plus populaires.* Si vous ne le commandez pas, vous débourserez encore beaucoup moins. Tout ça pour dire qu'avec une Pinto, vous ne payez pas pour des accessoires que vous ne voulez pas.

Tout comme les meilleures voitures importées, la Pinto est soumise à une politique d'améliorations constantes. Depuis son lancement, la Pinto a subi de nombreux changements: on a, par exemple, amélioré la technique de montage de la transmission afin de réduire le niveau de NVH.

Les parties importantes de la Pinto sont très solides. Le démarreur, le groupe motopropulseur et l'essieu arrière ont été construits pour des voitures plus grosses et plus lourdes.

Il vous semble peut-être que la Pinto possède les mêmes avantages que les meilleures voitures importées. Vous n'avez pas tort. Mais la Pinto possède aussi des différences que nous considérons comme très avantageuses.

Par exemple, l'empattement de la Pinto est plus large que celui des trois voitures dont nous parlions plus haut. Ce qui procure une meilleure stabilité sur l'autoroute et une plus grande résistance aux vents latéraux.

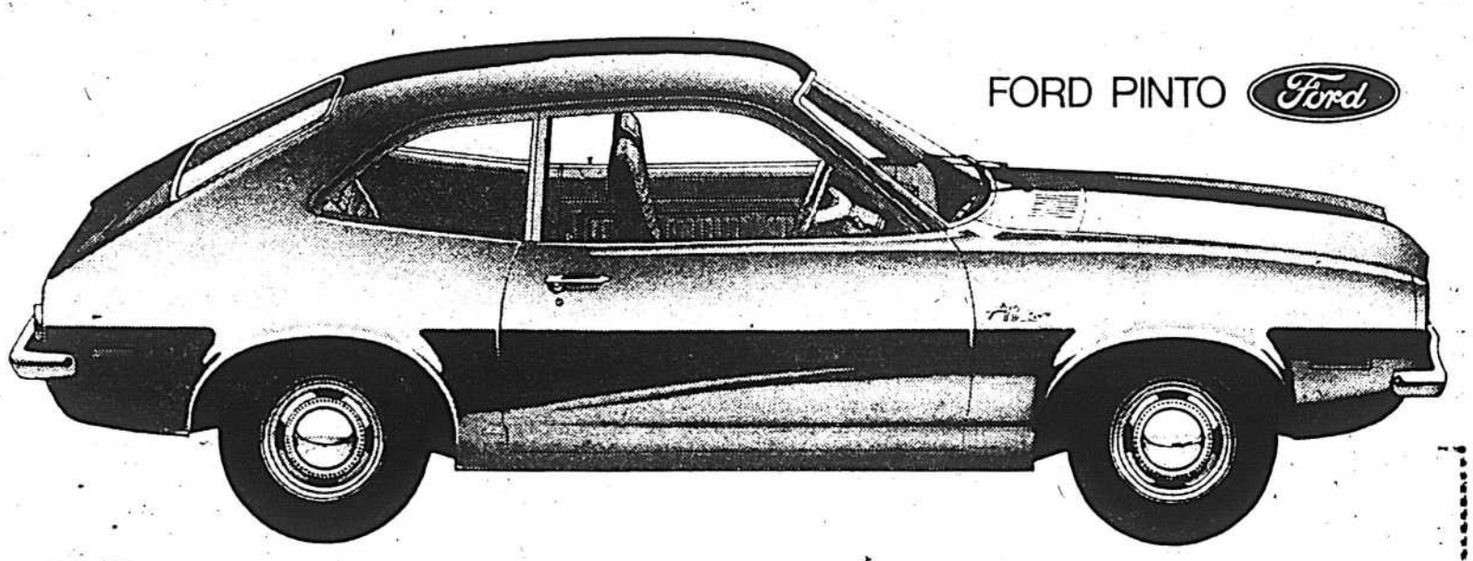
La Pinto a une direction à pignon et crémaillère contrairement aux VW, Datsun et Toyota. Elle répond donc avec plus de précision au moindre geste du conducteur.

La Pinto a aussi beaucoup d'espace pour les jambes à l'arrière. Un détail que le conducteur ne remarque pas mais qui est assez agréable pour les autres occupants.

Finalement, la Pinto est une petite voiture très élégante avec une allure sportive qui laisse ses rivales loin derrière elle.

La Pinto n'offre peut-être pas ce petit cachet de snobisme qu'on attribue généralement aux voitures importées. Mais, existe-t-il quelque chose de plus aléatoire que ces légères brises de popularité? N'attendez pas que le vent tourne. Voyez votre concessionnaire Ford.

**Comparaison faite d'après les prix de détail suggérés des modèles de 1600 cc à 2 portes. Pinto Datsun 510, coupé Toyota Corolla et Super-Volks de VW.*



Ford comble plus d'espoirs.

Le bill 10 rend les défavorisés inquiets

QUEBEC (PC) — La voix du pauvre s'est fait entendre hier pour la première fois depuis l'étude du projet de loi d'aide juridique, en recommandant au ministre Choquette la suspension de cette étude du bill 10, qui soulève l'inquiétude et le doute dans les milieux moins bien pourvus.

Mme Patricia-Louise Métivier, parlant au nom des Associations pour la défense des droits sociaux devant la Commission parlementaire de la justice, a exprimé dans un langage aussi clair que coloré les insatisfactions ressenties par les défavorisés devant les mécanismes d'aide juridique actuels.

Se disant "un petit zéro à côté des hommes parlementaires chevronnés de cette commission", Mme Métivier a manifesté son "écoeurement" à l'égard des animateurs sociaux qu'elle qualifie d'agitateurs s'inspirant du communisme, du marxisme ou du socialisme le plus bas qui soit.

Heure de la vérité

Le temps de la vérité est venu, a dit Mme Métivier, qui a demandé au gouvernement au nom des quelque 15.000 membres de son association de "trouver des avocats compétents avant d'appliquer le bill 10".

S'en prenant notamment à "l'enchevêtrement" dans les services de bien-être social et au coût onéreux de l'aide juridique tel que dispensée à Montréal et Québec, "le porte-parole des pauvres" a invité le ministre Choquette à repenser son projet de loi et à y inclure les critères d'accessibilité à l'assistance judiciaire, qui sera étendue à toute la province, en vertu du bill 10.

En somme, les associations pour la défense des droits sociaux estiment que le bill 10 ne contient présentement aucune disposition de nature à confirmer le droit du pauvre à la justice.

M. Choquette, comme d'ailleurs les autres parlementaires, est resté plutôt stupéfait devant le langage direct et parfois satirique que tenait Mme Métivier au sujet de certains avocats, dont un député libéral, de qui "le pauvre ne peut rien retirer".

Découverte archéologique en Ontario

ROSENEATH, Ont. (PC) — Une équipe d'élèves d'écoles publiques et d'archéologues a découvert les restes d'une culture indienne qui pourrait remonter à 4,000 ans avant Jésus-Christ.

Un village ancien a été mis à jour dans une île située sur le lac Rice, à 18 milles environ au sud-est de Peterborough. Selon M. Walter Kenyon, curateur adjoint au Musée royal de l'Ontario, ce village est peut-être le plus ancien jamais trouvé en Ontario.

M. Kenyon et deux assistants du musée fouillaient le sol de l'île depuis le 1er mai, avec l'aide des étudiants de l'école Centennial de Roseneath.

L'emplacement, l'île East Sugar, appartient à la bande Alderville des Indiens Ojibwa, qui vivent sur la rive sud du lac.

Jusqu'à présent, les étudiants et les archéologues ont trouvé des outils de pierre et des pointes de flèches, ainsi que des pointes de râcloirs qui peuvent indiquer que les habitants se servaient de canots.

Les recherches effectuées sur l'île démontrent l'existence d'au moins quatre cultures différentes qui auraient vécu au sommet du sol laissé au sec par la période glaciaire.

Il y a quatre ans, 11 enfants indiens étaient transférés de la réserve d'Alderville à l'école Centennial et le principal de l'école, M. D. J. Hall, a décidé qu'un programme spécial serait dispensé pour apprendre aux élèves l'histoire des anciennes cultures indiennes.

Le principal a écrit alors à M. Kenyon, lui demandant de visiter l'école. Le curateur a enseigné aux étudiants les façons de découvrir des sites archéologiques et de reconnaître les trouvailles.

BALAYEUSES — POLISSEUSES
LAVEUSES DE TAPIS
VENTE-LOCATION
RÉPARATION
Pièces authentiques
Sacs — Filtres — Courroies
VACUUM REBUILDERS MTL INC.
5778, BOUL. ST LAURENT 273-2821

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

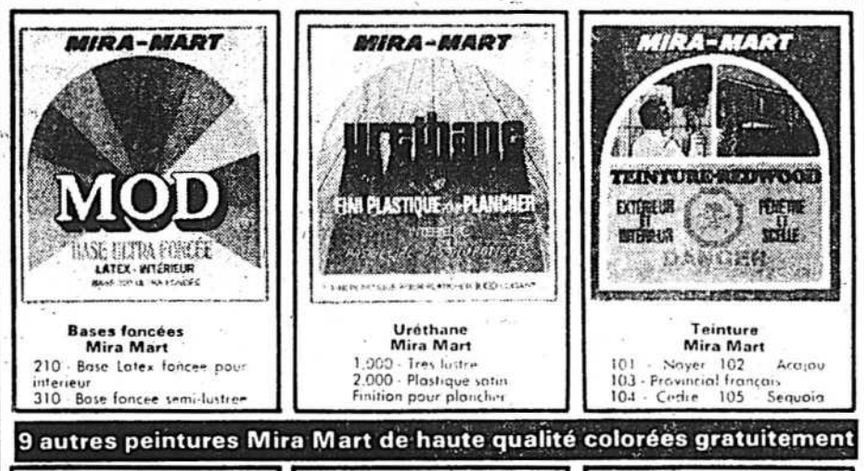
Peinture MIRA-MART



PRIX MIRACLE 5.97 le gallon

Maintenant vous pouvez tout peindre avec de la peinture Mira Mart ! Du plancher au plafond, à l'intérieur comme à l'extérieur ! La peinture Mira Mart de première qualité vous est offerte à bas PRIX MIRACLE de tous les jours !
PEINTURE ET ACCESSOIRES

Les 3 derniers-nés de la famille Mira Mart au même bas prix



Bases foncées Mira Mart
210 - Base Latex foncée pour intérieur
310 - Base foncée semi-lustrée

Uréthane Mira Mart
1.000 - Très lustré
2.000 - Plastique satin
Finition pour plancher

Teinture Mira Mart
101 - Noyer 102 - Acajou
103 - Provincial français
104 - Cèdre 105 - Séquoia

9 autres peintures Mira Mart de haute qualité colorées gratuitement



Émail mat Mira Mart
100 - Émail mat pour intérieur. Base d'alkyd

Latex fini satin Mira Mart
200 - Latex satin pour intérieur. Recouche sans...

Semi lustre Mira Mart
300 - Semi-lustre lavable pour intérieur. Base d'alkyd de haute qualité

Émail blanc Mira Mart
400 - Super blanc pour intérieur. Base d'alkyd très lustrée

Couche d'appret Mira Mart
500 - Base latex à recouvrir. Peut s'appliquer après 3 heures

Émail super blanc Mira Mart
600 - Peinture d'entretien. Émail très lustré

Latex Acrylique Mira Mart
Pour intérieur et extérieur. Latex acrylique

Émail Mira Mart pour veranda et plancher

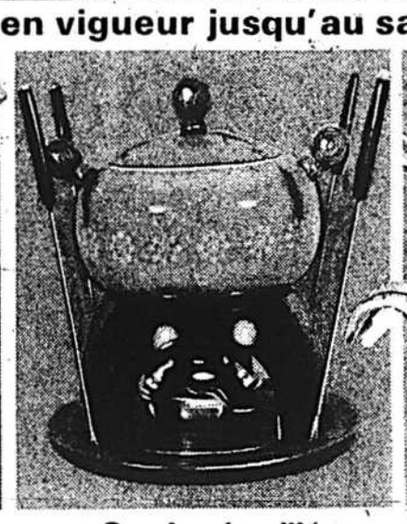
Couche d'appret Mira Mart pour extérieur

Idées-cadeaux à prix abordables

Achats Bonis en vigueur jusqu'au samedi, 3 juin



Casseroles Corning Ware "Royal Family"
ACHAT BONI 15.97 l'ens.
- Casseroles de 32 oz, 48 oz, 50 oz; poêlon de 10". • Couvercles pour chaque article et un support. • Pour cuire, réfrigérer, servir.



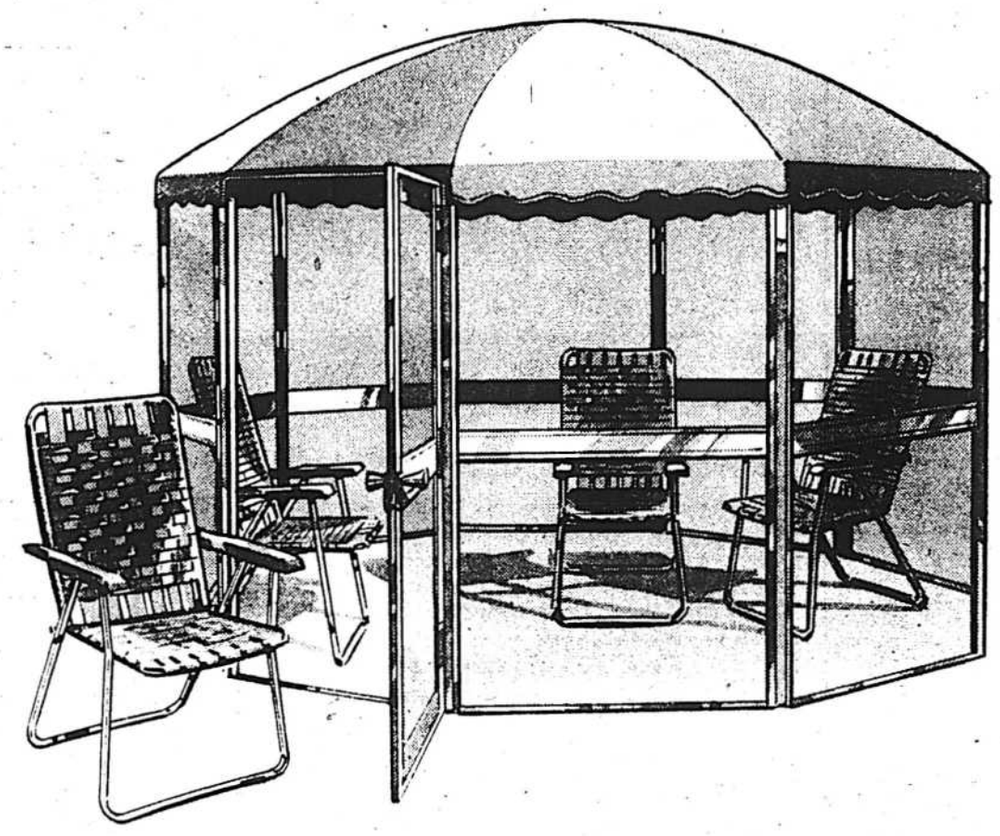
Service émaillé à fondue 4 fourchettes
ACHAT BONI 8.97 le tout
- Base de forme ronde ou carrée
- Plat à fondue en teinte orange ou vert avocat

Cadeaux



Cristal soufflé fait à la main
ACHAT BONI 1.97 ch.
- Marque canadienne.
- Suggestion-cadeau agréable.
- Divers motifs au choix.

Tout pour assurer le succès de votre jardin

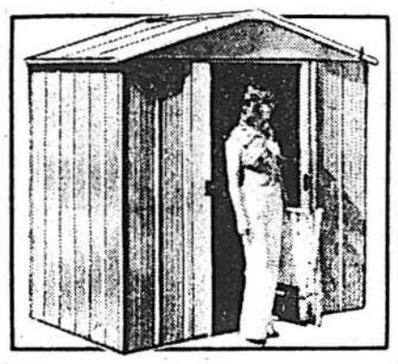


Maison moustiquaire et 4 chaises de luxe

Un abri idéal que vous placerez dans votre jardin et qui vous protégera des moustiques ! Avec quatre chaises Duotone • Se plie aisément pour le rangement • Cadre d'aluminium épais et stable • Superficie du plancher: 98 pi. car. • Diametre: 11 pieds et 6 pouces au centre • Hauteur du mur: 6 pieds. L'abri est de couleur turquoise avec toit blanc • Avec quatre chaises Duotone à sangles et courroies de vinyle souple et de couleur mandarine.

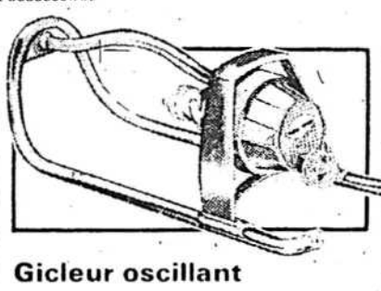
Ens. de 5 Pièces **299.00** en tout
ACHAT BONI

Meubles de jardin et accessoires



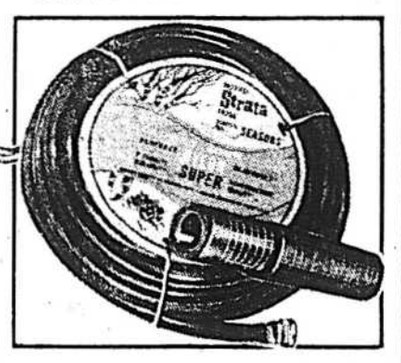
Remise de jardin Storall
PRIX MIRACLE 59.97 ch
- Acier pré-fini Stelcolour
- Construction Lok-Wall.
- Toit monopièce robuste.
- Portes coulissantes.
- Environ: 72" x 54" x 80".

Plancher de contre-plaqué facultatif: . . . . . 7.97 ch



Gicleur oscillant
- Procure un jet très doux • Bonne fabrication Everair

PRIX MIRACLE 3.97 ch



Tuyau d'arrosage "Strata"
ACHAT BONI 3.57 ch (50' x 1/2")
- Nylon renforcé 4 plis, avec raccords de laiton nécessaires.

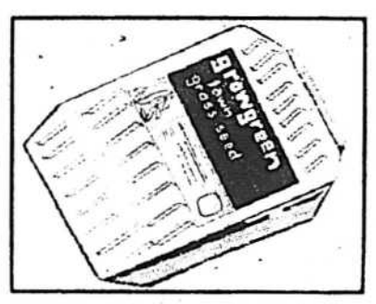
75' x 1/2" ACHAT BONI . 5.37 ch.
100' x 1/2" ACHAT BONI . 6.77 ch.



Lance-pistolet PRIX MIRACLE 97¢ ch
- Jet fin ou dru
- Se ferme et s'ouvre instantanément

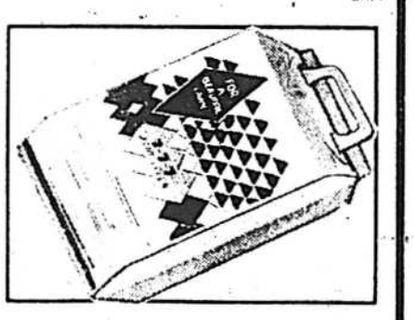


Tourbe de mousse
Ord. 3.97 ACHAT BONI 2.99 le sac
- 98% organique
- 6 pi. cu.



Semence Growgreen
PRIX MIRACLE 2 lb 1.27 le sac 400 pi. car.
- Mélange Canada No. 1

Aussi en sac de 5 lb. (1,000 pi. car.) . . . . . 2.97 ch.



Engrais Green Diamond
PRIX MIRACLE 1.97 le sac
- Engrais tout usage
- Formule 7-7-7
- En sac 50 lb.

CHARGEX

Le seul grand magasin canadien offrant chaque jour des aubaines à Prix Miracle

CHARGEX

- Allocations familiales
- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile

MAINTENANT 12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 Boul. d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Plaza Cote-des-Neiges
- Place Versailles
- Plaza Alexis Nihon
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)

OUVERT • LUNDI À MERCREDI, 9 A.M. A 6 P.M. • JEUDI ET VENDREDI, 9 A.M. A 9 P.M. • SAMEDI, 9 A.M. A 5 P.M.

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

$100,000 de l'Inter-Loto pour les Jeux du Québec

QUEBEC (PC) — M. Raymond Garneau, ministre des Finances, a présidé hier au lancement de l'Inter-Loto du mois de juin, dont une partie des argents recueillis, soit $100,000, serviront à défrayer les coûts des Jeux du Québec, qui se tiendront à Chicoutimi, cet été.

Ce montant sera remis au mois d'août aux autorités de la municipalité de Chicoutimi en vue de participer au financement de ces activités.

M. Maurice Custeau, président de Loto-Québec, qui participait à cette cérémonie, au parlement, a déclaré que son organisme avait décidé de remettre, en plus du gros lot de $125,000, et de tous les prix habituels, des centaines de prix supplémentaires de $150 et $100, dans le but de stimuler la vente des billets de ce tirage spécial.

M. Custeau a mentionné que ces prix supplémentaires iront aux détenteurs des billets dont les trois derniers chiffres seront identiques aux trois derniers chiffres des 2e et 3e numéros tirés.

M. Custeau a précisé qu'en tout, il y aura plus de 4,000 gagnants qui se partageront plus d'un million de dollars en prix, dont le tirage est prévu pour le 7 juillet.

Pas de commentaires de Trudeau sur "les dindons de la farce"

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Trudeau n'est pas intéressé du tout à commenter un article paru dans la revue Canada Today selon lequel les Canadiens français "sont les dindons de la farce de la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral".

C'est ce qu'il a indiqué, hier aux Communes, au député créditiste de Champlain, M. René Matte, qui lui demandait s'il ferait une déclaration sur le contenu de cet article.

La revue en question est publiée par l'ambassade canadienne à Washington.

L'auteur de l'article affirmait également que les Canadiens de langue anglaise qui apprenaient le français etaient soit des "fous" ou voulaient faire preuve de bonne volonté.

Quant aux Canadiens d'expression française, poursuivait-il, ils sont souvent forcés d'apprendre l'anglais pour pouvoir gagner leur vie.

M. Trudeau a dit qu'il ne fera certainement pas de déclaration, mais "je peux dire très carrément que l'information du député est erronée ou sa façon de lire est extrêmement partiale"

GRAVELY
TONTE DE 40"

La tondeuse rotative de 40" de Gravely est le choix des professionnels. 3 lames donnent une tonte idéale ajustable de hauteur. Venez l'essayer.

Le tracteur Gravely de 12 c.v. Convertible avec tondeuse rotative de 40"

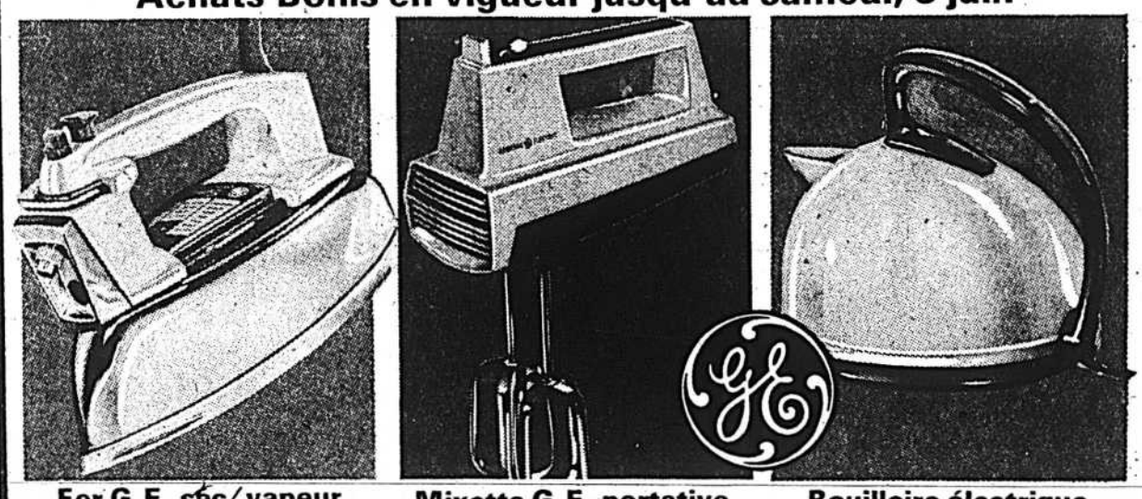


w.h.perron
515, boul. LABELLE
Chomedey (LAVAL)
Tél.: 332-3610
Montreal et banlieues
mile au nord du pont de Cartierville
Vaste terrain de stationnement gratuit
Jeudi et vendredi de 8 a m a 8 45 p m
Samedi de 8 a m a 4 30 p m

la presse
tourisme
le cahier qui vous apprend à voyager economiquement
• divertissant
• instructif
• utile
• illustre
la presse

Avant d'acheter, voyez comme les prix de nos appareils de marque connue sont moindres.

Achats Bonis en vigueur jusqu'au samedi, 3 juin



Fer G.E. sec/vapeur et jet
ACHAT BONI 17.97 ch.
• 3 modes de repassage
• Semelle à 39 orifices
• Poignée galbée blanche
• Léger

Mixette G.E. portative à 3 vitesses
ACHAT BONI 12.97 ch.
• Pour mélanger, agiter ou fouetter
• Base bicolore avocat
• Beau cadeau de mariage

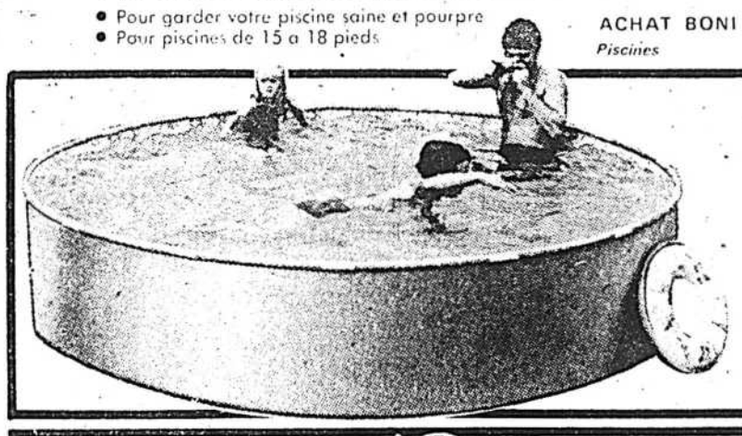
Bouilloire électrique automatique G.E.
ACHAT BONI 12.97 ch.
• Capacité de 2 pintes
• Base et poignée noires
• Cordon amovible
• Élément de 1500 watts

Un été agréable en fraîcheur pour vous

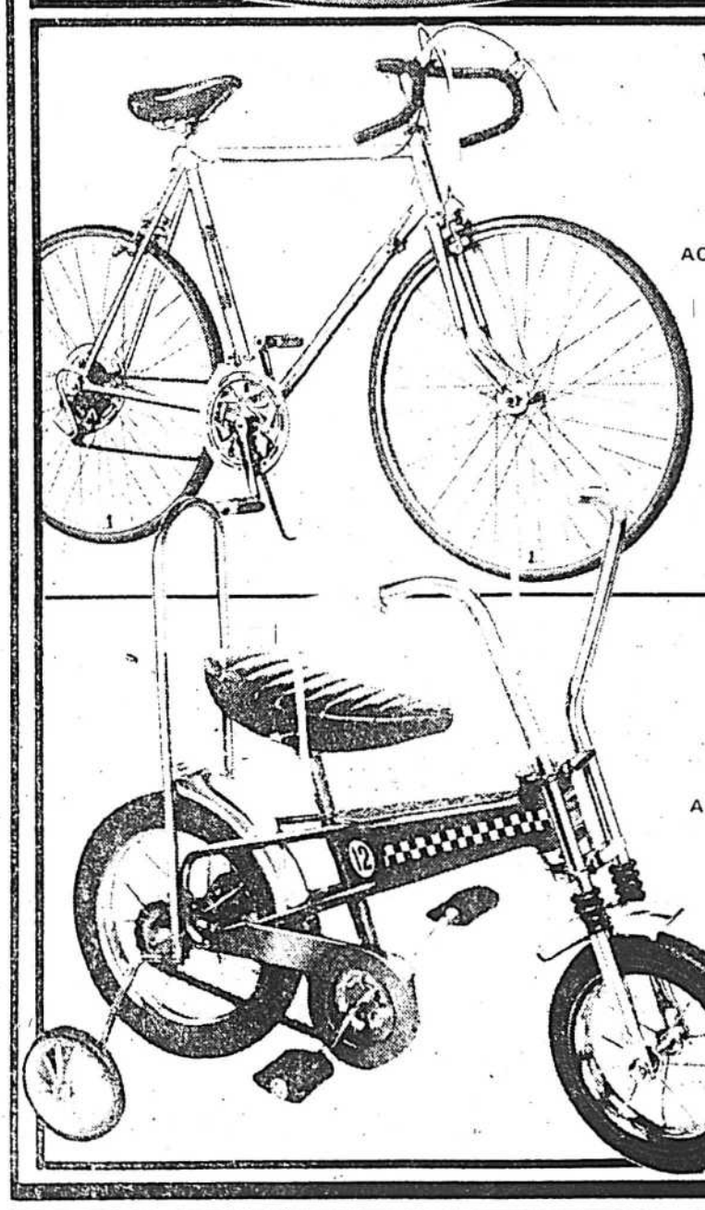


Piscine "Regency" 18' x 48" et accessoires
Voyez ses caractéristiques. Bordure supérieure de 2½". Construction "Lokframe". Intérieur de vinyle épais garanti pour 10 ans. Filtre-cartouche Aquamatic ¼ HP approuvé par la CSA. Échelle d'acier de 48" avec plate-forme de séquoia. Ecumoire a la partie supérieure. Bain de pieds latéral. Contenance d'environ 7600 gallons américains.
ACHAT BONI 348.77 ch.

Produits chimiques pour piscines
• Pour garder votre piscine saine et pourpre
• Pour piscines de 15 a 18 pieds
ACHAT BONI 15.77 ch.
Piscines



Piscine de 10' à parois en acier MIRA-MART
ACHAT BONI 19.77 ch.
• Dimensions de 10' sur 24" • Côtés d'acier ondulé robuste • Intérieur de vinyle durable • Facile à assembler • Livre de renseignements fourni.
Piscines

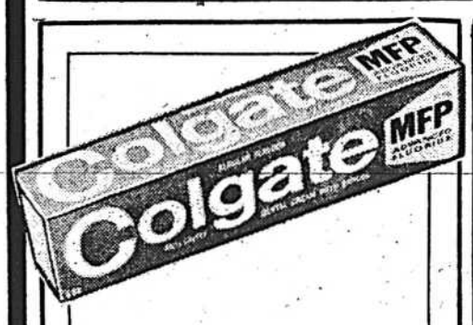


Vélo de course de luxe 10 vitesses MIRA-MART
Voyez ses caractéristiques populaires:
ACHAT BONI 74.77 ch.
• Guidon d'aluminium • Freins à câble sûrs d'alliage • Béquille centrale chromée • Pédales d'acier chromé avec réflecteur • Pneus à flancs collés • Engrenage Shimano à 10 vitesses • Fourche avant chromée • Rayons et protège-engrenage.
Entièrement assemblé.
Bicyclettes

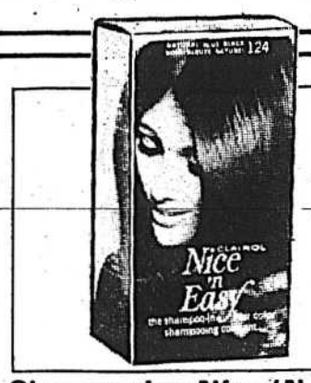
Petite bicyclette Maverick 12"
ACHAT BONI 19.77 ch.
Idéale pour les jeunes enfants !
• Guidon sureleve • Dossier sureleve chrome • Garde-boue avant et arrière chromés • Selle reglable • Roues-arrière d'équilibre • Teinte: magenta vif.
Bicyclettes

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

ACHATS BONIS
Sur produits d'hygiène et de beauté en vigueur jusqu'au samedi, 1er juillet



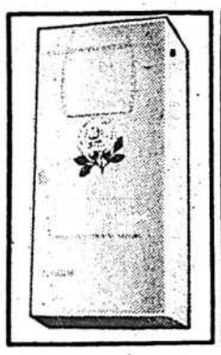
Dentifrice Colgate
• Contient du MFP
• Format super
ACHAT BONI 87¢ ch.



Shampooing Nice 'N Easy
• Colorant efficace
• Teintes variées
ACHAT BONI 1.29 ch.



Lotion buccale Colgate 100
ACHAT BONI 97¢ ch.
• Formule rouge ou bleue
• 24 oz.



Serviettes féminines Kotex
ACHAT BONI 1.77 bte
• Protection durable
• En boite de 48.



Shampooing Herbal Essence Clairol
ACHAT BONI 1.07 ch
• Odeur rafraichis sante
• Pour cheveux normaux ou gras, 8 oz



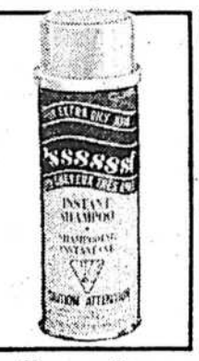
Shampooing colorant True Brunette
ACHAT BONI 1.57 ch
• Shampooing colorant
• Teintes diverses



Balsam Clairol
ACHAT BONI 87¢ ch.
• Revitalisant et rincage-creme.
• 8 oz.



Crème mousse à raser Gillette
ACHAT BONI 97¢ ch.
• Ordinaire ou au menthol
• 15 oz.



Shampooing Psst aérosol
ACHAT BONI 1.37 ch.
• 7 oz. Pour cheveux normaux, gras.



Lotion Neet
ACHAT BONI 97¢ ch.
• Depilatoire efficace
• 4 oz.



Crème Nivea
ACHAT BONI 87¢ ch.
• Aide a adoucir la peau
• Pot de 4.1 oz.



Lait de beauté Nivea
ACHAT BONI 1.27 ch.
• Aide à avoir un beau teint
• 6 oz.



Soins intensifs Vaseline
ACHAT BONI 1.17 ch.
• Lotion pour peau seche ou gercee
• 14 oz.

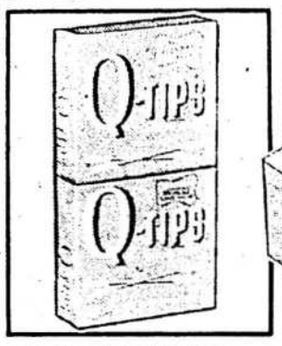


Antisudorifique Right Guard
ACHAT BONI 87¢ ch.
• 30% de plus par contenant
• Aerosol de 6.5 oz.

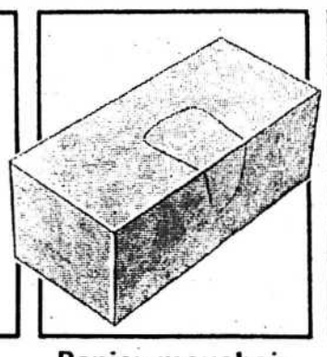
Papier hygiénique Delsey Boutique
• Paquet de 2 rouleaux
• Rose, bleu, or, avocat
ACHAT BONI 34¢ pqt

Super lames Gillette
• Super acier inoxydable
• Paquet de 15 lames
ACHAT BONI 1.27 pqt.

PRIX MIRACLE
Sur articles d'usage courant



Coton-tiges Q-Tips
PRIX MIRACLE 66¢ bte
• Sterilises
• Boite de 180



Papier-mouchoir Kleenex
PRIX MIRACLE 35¢ bte
• Blanc, rose, bleu
• 200 feuilles doubles



Fixatif aérosol Miss Breck
PRIX MIRACLE 97¢ ch.
• Sans parfum ou ordinaire
• 16 oz.

Les PRIX MIRACLE sont nos bas prix de tous les jours...chaque semaine...toute l'année...pour vous faire faire de constantes économies!

Les ACHATS BONIS sont des offres spéciales et périodiques qui vous font économiser encore davantage. Suivez de près nos annonces, c'est toujours profitable!

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitee

JOURS BONIS POUR LA FAMILLE

Jeudi, vendredi, samedi, du 1er au 3 juin

Au Miracle Mart vous obtenez plus pour votre dollar. Et n'oubliez pas que nous encaissons les chèques d'allocation familiale.

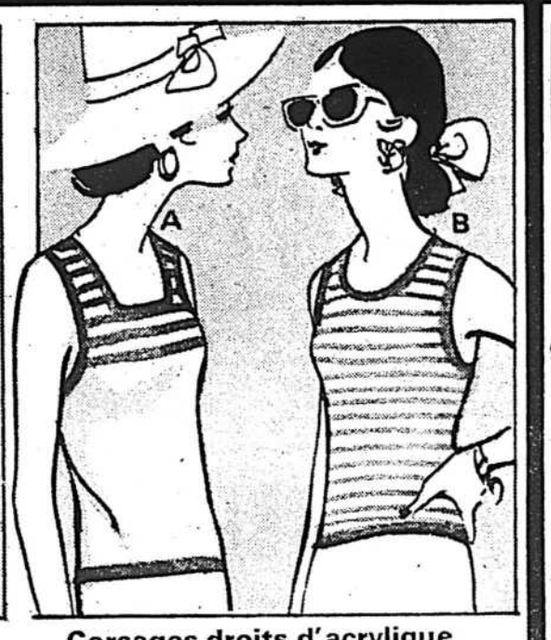
Les Achats Bonis sont en vigueur jusqu'au samedi, 3 juin



Ensemble pantacourt blanc

Ensemble pantacourt 2 pièces, en piqué de coton blanc. Garniture de soutaches et d'appliques. Tailles: 8 à 16. ACHAT BONI 8.88 l'ens.

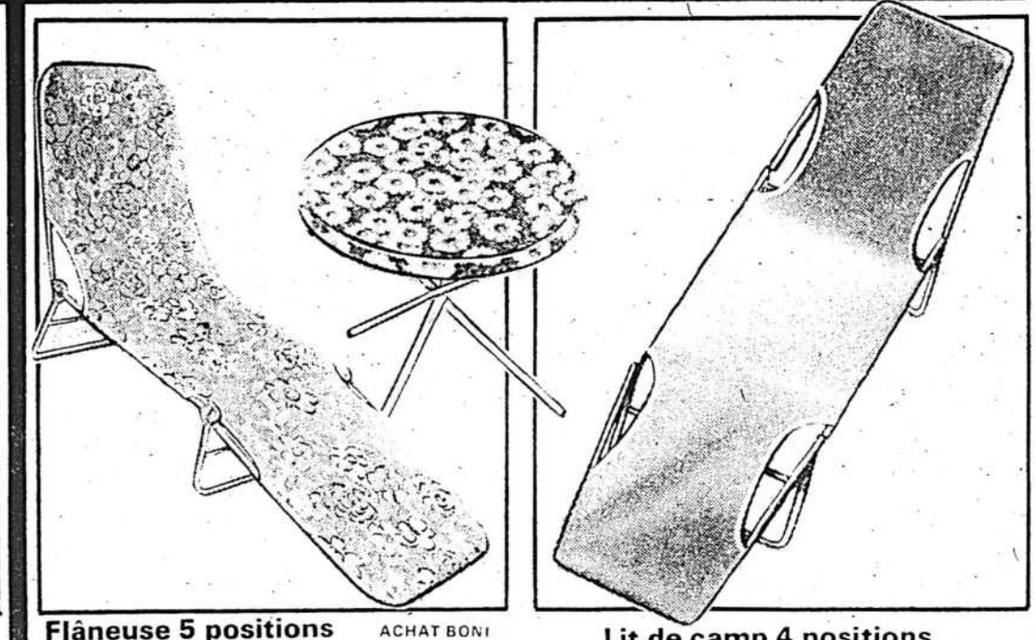
Vetements sport dames



Corsages droits d'acrylique

Deux jolis modèles: tout rayés ou semi-rayés. Blanc/marine et blanc/rouge. Blanc/pourpre (A) ou blanc/or (B). Tailles: P.M.G. ACHAT BONI 2.77 ch.

Tricots dames



Flâneuse 5 positions ACHAT BONI 7.47 ch.

- Armature d'acier robuste
- Canevas fleuri.

Table de patio ACHAT BONI 1.77 ch.

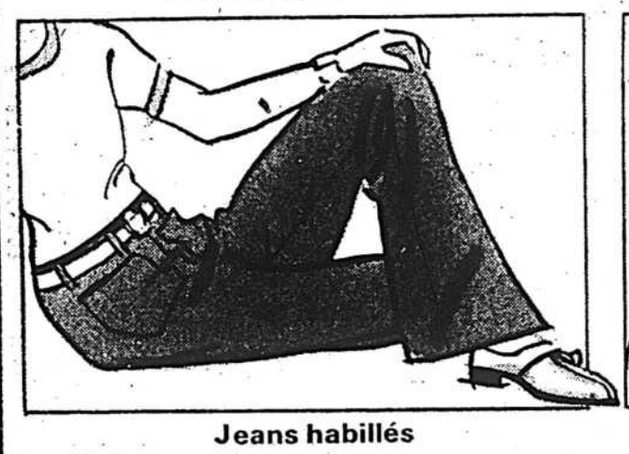
- Forme ronde, 19" hauteur
- A l'epreuve des taches

Meubles de jardin

Lit de camp 4 positions Ord. 6.97 ACHAT BONI 5.99 ch.

- Armature tubulaire d'acier
- Verrouillage à charnieres.
- Cordes de nylon • Revêtement robuste de canevas 2 fils
- Dimensions: 24" sur 72"

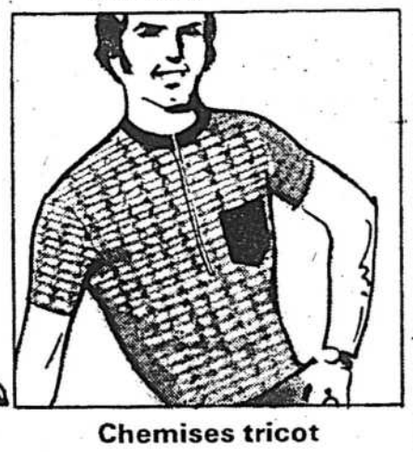
Articles de sport



Jeans habillés

Jeans "Swinging suede" en coton brossé. Jambes évasées, 2 poches plaquées en avant. Prune, chameau, marine brun. Tailles: 28 à 36. ACHAT BONI 5.88 ch.

Pantalons hommes



Chemises tricot

Motif jacquard. Fermeture à glissiere. Mélange polyester/nylon. P.M.G.EG. ACHAT BONI 2 pour 5.00

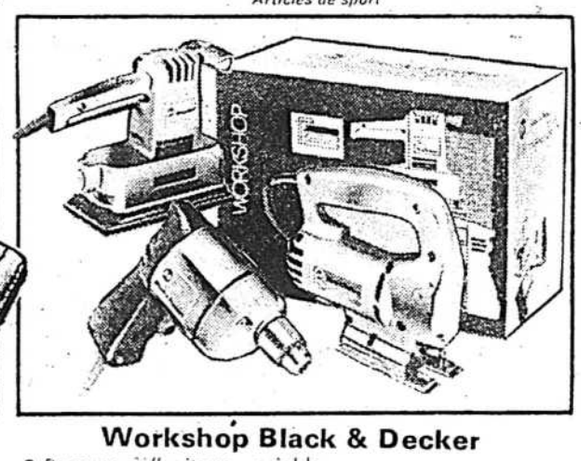
Chemises hommes



Sac de couchage MIRA-MART Ord. 6.97 ACHAT BONI 5.97 ch.

- Modele "Mountaineer"
- Plaid ou popeline imprimee.
- Bourre laineuse de 4 lb
- 35" x 72". Glissière autour.

Articles de sport



Workshop Black & Decker ACHAT BONI 49.77 l'ens.

- Perceuse ⅜" vitesse variable.
- Scie sauteuse de luxe. Ponceuse de finition. 10 feuilles de papier de verre • 3 meches pour percer. • 5 lames.

quantité limitée *Quincaillerie*

Echangez votre chèque d'allocation familiale au Miracle Mart et vous recevrez un certificat cadeau de 1.00

Culottes courtes pour fillettes ACHAT BONI 5 pour 99¢ ch.

Culottes de nylon extensible. Tres confortables. Teintes variees. Une taille pour 8 a 14.

Vêtements fillettes

Barboteuses nylon extensible ACHAT BONI 88¢ ch.

A col et poignets côtelés. Entre-jambes a boutons. Carreaux rouge ou bleu. Tailles: 12, 18, 24 mois

Vêtements bébes

Sacs de paille pour emplettes ACHAT BONI 1.44 ch.

De teinte naturelle. Poignee double, partie supérieur ouverte, doublure de plastique.

Sacs à main

Shorts de coton pour garçons PRIX MIRACLE 1.97 ch.

Taille-arriere, élastique. Bleu, havane, olive marine, blanc. Tailles: 8 a 16.

Vêtements garçons

Réveille-matin MIRAMAR ACHAT BONI Ord. 3.97 2.77 ch.

Marque Westclox. Remontage a cle, mouvement 30 heures. Brun ou avocat. Entiere garantie

Bijoux

Shorts sport pour hommes PRIX MIRACLE 2.97 ch.

En coton, mi-taille élastique. 2 poches "Dack". Beige, havane, olive, marine, blanc, bleu. 30 a 44.

Vêtements hommes

Jeans denim pour garçons ACHAT BONI 3.66 ch.

Denim marine 13¾ oz, durable. Jambes evasées. Tailles: 8 a 16

Pantalons garcons

Souliers de daim pour enfants ACHAT BONI 3.77 pr.

Cuir suede avec semelle de caoutchouc moulé. Bottillon ou style oxford. Brun ou gris. Pointures 8½ a 3

Long peignoir polyester/coton ACHAT BONI 7.88 ch.

Encolure V a ruche, broderie en avant, manches ¾. Rose, bleu, corail. P.M.G.

Blazer de coton pour dames ACHAT BONI 9.99 ch.

Devant droit, poches menteuses. Imprimés divers. Tailles: 8 a 16

Vêtements sport dames



Ensemble short ACHAT BONI 1.77 l'ens.

Ensemble de nylon extensible a garniture contrastante. Rouge, pourpre, orange, bleu royal. 3 a 6x

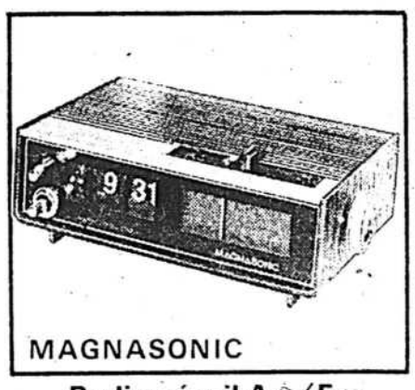
Vêtements enfants



Bas nylon aux genoux ACHAT BONI 3 paires 1.00

Pour dames et adolescentes. De pointure universelle, 20 deniers ou nylon extensible opaque. Chair et autres teintes mode.

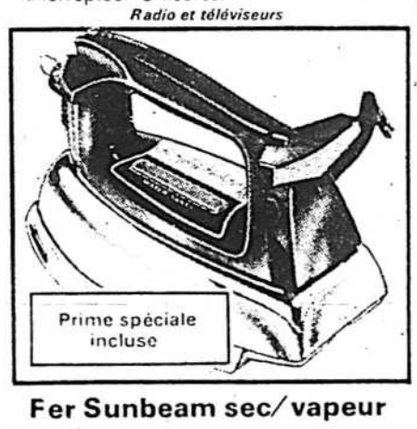
Rayon des bas



Radio-réveil Am/Fm ACHAT BONI 34.77 ch.

- Réveil et cadran illuminés.
- Alarme musicale ou a sonnerie.
- Interrupteur 3 heures.

Radio et téléviseurs



Fer Sunbeam sec/vapeur ACHAT BONI 14.77 ch.

- Commande pour passer du sec a la vapeur
- Support sûr.
- Poignee noire

Appareils electriques

Voilage polyester 48'' ACHAT BONI 72¢ verge

- Polyester lavable a la machine.
- Blanc, melon, or, avocat, rouge ou bleu royal

Tissus

Cartes au fini plastique ACHAT BONI 87¢ paquet simple

- Motifs variés. Etui de plastique

Paquet double 1.67 ch.

Papeterie

Carpettes de broadloom Ord. 1.47 ACHAT BONI 94¢ ch.

- A longs poils, unis, ciselés, tweeds
- Bords galonnés • Dimensions: 18" x 27"

Linge de maison

Utile bouteille isolée ACHAT BONI 99¢ ch.

- Gueule large, contenance 16 oz
- Idéale aux pique-nique, lunch

Articles menagers

Service à boisson 7 pièces ACHAT BONI 1.97 l'ens.

- Pot de 2 ½ pintes et 6 verres de 13 oz. Or, avocat

Articles ménagers

Nouveau disque de Gilbert Bécaud ACHAT BONI 3.47 ch.

- Becaud Olympia 1972

Disques

Gîcleur oscillant Melnor Ord. 5.97 ACHAT BONI 4.77 ch.

- Base en pointe. Jet reglable
- Cercle complet ou partiel jusqu'a 75 de diametre

Outillage de jardin

Matelas pneumatique ACHAT BONI Ord. 5.97 4.97 ch.

- Modèle "Mountaineer". Rouge/bleu.
- Avec tube avec oreiller 30" x 75"

Articles de sport

Table d'appoint en Arborite ACHAT BONI 5.97 CH.

- 15" de haut en cercle ou carrée
- Avec tablette rangement

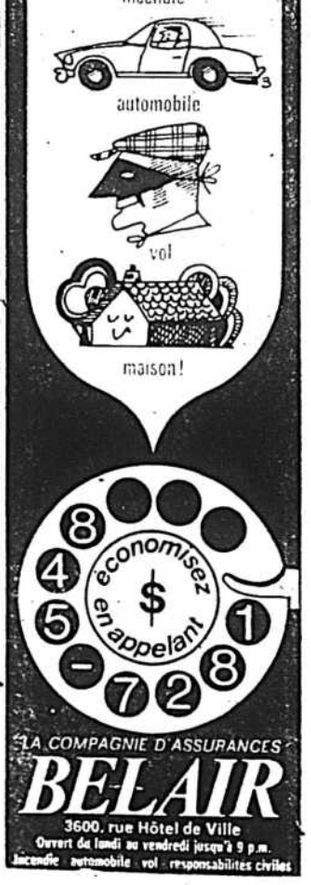
Meubles

Livre de recettes madame Benoit ACHAT BONI Ord. 12.97 9.97 CH.

- Couverture rigide. Entierement illustré de renseignements bien organisés

Papeterie

un seul numéro vous assure contre tout!



L'enquête sur Saint-Léonard

Le règlement de zonage était devenu un "fouillis"

par Daniel L'HEUREUX

A Saint-Léonard, c'était devenu la règle que d'amender le règlement de zonage et l'exception que de le respecter! Au point que le fameux règlement 91 est devenu un "fouillis" (l'expression est d'un avocat de la Commission municipale) comportant des centaines d'amendements, dont certains se contredisent.

C'est ce qui ressort des témoignages, entendus hier devant la commission d'enquête sur l'administration de Saint-Léonard, du secrétaire-trésorier de la ville, M. Gaston Pion, et du chef estimateur en bâtiments de cette municipalité, M. Raymond Lefebvre.

L'enquête de la Commission municipale du Québec sur l'administration de Saint-Léonard de septembre 1968 à septembre 1971, reprenait hier après un ajournement de près de deux mois.

C'est la présentation en Cour supérieure d'une requête visant à mettre Saint-Léonard en tutelle qui avait entrainé ce long ajournement, tant par déférence pour le tribunal qu'à cause de la disponibilité des procureurs, lesquels agissent tant à l'enquête qu'à la requête en tutelle. Cette demande de tutelle sera finalement entendue le 19 juin par un juge spécial.

Abordant hier la question du zonage, la commission d'enquête a entendu M. Pion qui a expliqué que le grand nombre d'amendements au règlement de zonage l'avait amené, dès juin 1969, à recommander une refonte complète du règlement.

Ce n'est cependant que deux ans plus tard que la Commission d'urbanisme recommanda au conseil de ville que les services d'experts en urbanisme soient retenus pour préparer un nouveau règlement.

"Au lieu de chercher à appliquer le règlement, chaque fois que quelqu'un voulait bâtir de façon non conforme au règlement, on l'amendait. On passait notre temps à l'amender. Ce n'était pas accordé automatiquement mais dans la majorité des cas", a déclaré M. Pion.

Il a devait ajouter que durant la période de l'enquête il ne s'est pas ou peu construit de "blocs-appartements" sans que le règlement de zonage ne soit amendé.

M. Pion a manifesté plusieurs fois le désir de voir le règlement amendé mais "mes remarques se sont perdues dans la brume". Il souligna par la suite qu'à son avis, le conseil préférait amender le règlement chaque fois plutôt que de présenter un nouveau règlement global qui aurait été susceptible de soulever de l'opposition.

M. Lefebvre a pour sa part souligné que l'application du règlement, à cause de sa confusion, oblige à de fréquents recours aux tribunaux.

au niveau du MÉTRO EATON

CENTRE-VILLE; AUSSI à POINTE-CLAIRE et ANJOU

Jours d'activité





Succès de l'été à prix modiques

1. Le blazer
Special
12.77 ch.
Modèle à boutonnage simple et larges revers. En coton "seersucker" gaufré toute fraicheur. Manches courtes à revers, fausses poches. Quadrille marine/rouge/blanc/vert ou brun/orangé/blanc/vert. Tailles 5 à 15.

2. Haut-maillot
Special
3.77 ch.
Côtelé et moulant avec encolure arrondie: un grand succès mode cet été. En nylon rouge, marine, blanc ou orangé. Tailles: petite, moyenne ou grande.

3. Ensemble combiné
Special
12.77 l'ens.
Combiné à manches courtes et glissière devant. Imprimé tissé marine/rouge ou havane/brun. Jupe blanche unie sur-les-hanches, fermée devant par des boutons recouverts. Polyester lavable machine. Tailles 5 à 15.

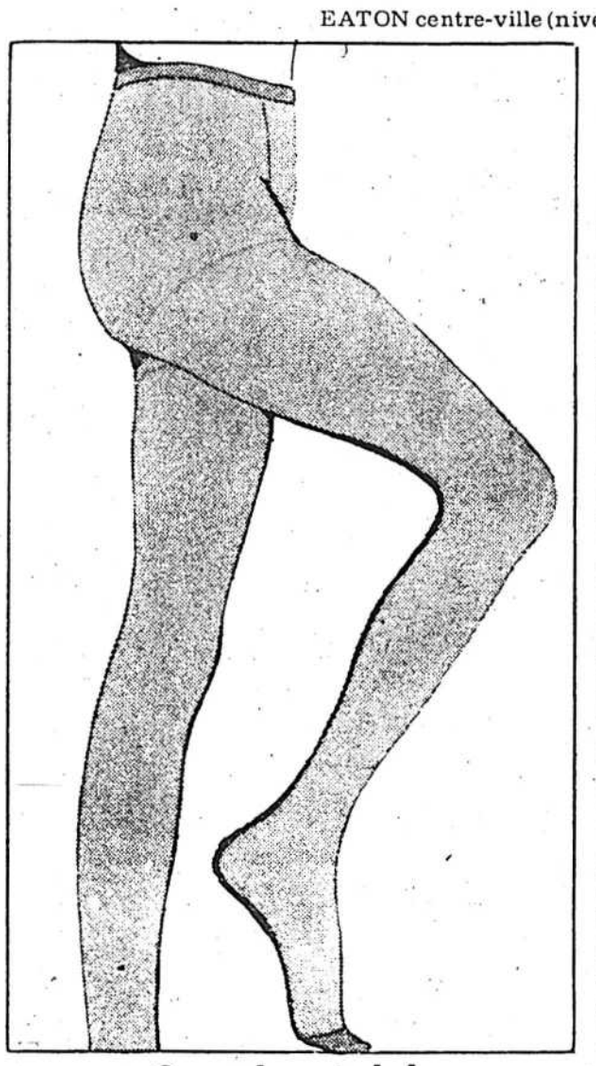
Les sarraus
Special **11.99** ch.
Plus que blouses, pas tout à fait robes, c'est ce que toutes vont porter cet été. Ils sont en "seersucker" gaufre et agrémente de coton à broderie ajourée blanc. Manches courtes. Boutonnage tout le long devant. Tailles 7 à 15.
4. Col à longues pointes avec cravate. Poches plaquées. En marine/rouge/blanc ou jaune/rouge/marine.
5. Col à pointes arrondies. En rose/jaune/bleu ou bleu/jaune/rouge.

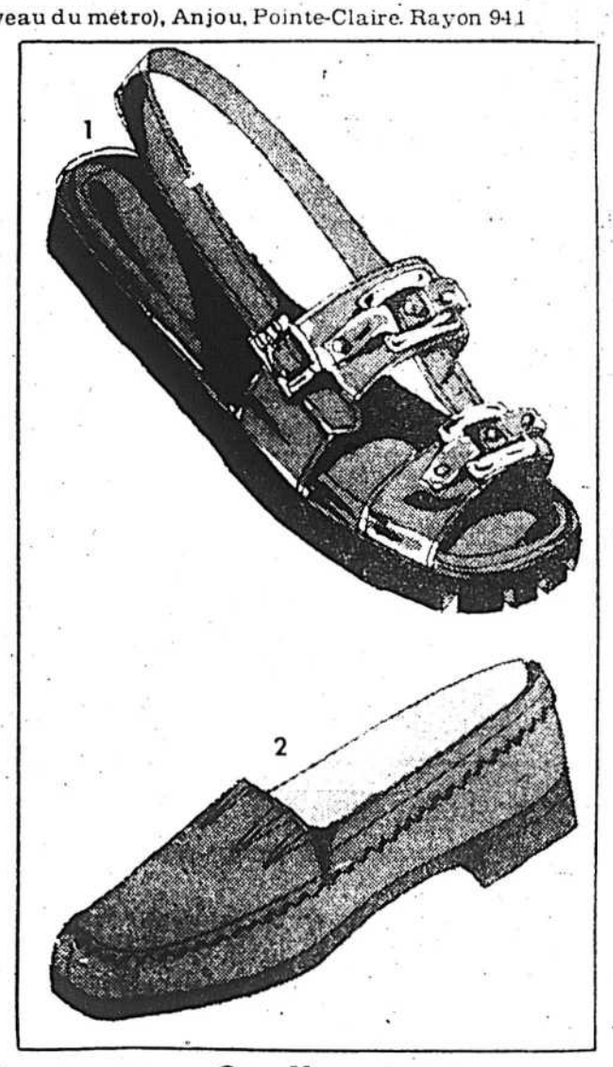
Robe-bustier
Special **9.99** ch.
6. Robe à décolleté bain-de-soleil idéal en été. Modèle de ligne A avec glissière au dos. En coton toute fraicheur rouge/marine/blanc ou blanc/turquoise/bleu/vert. Tailles 7 à 15.

EATON centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 946

EATON centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 941







Les enfants habillés à peu de frais

1 & 2. Pyjamas pour fillettes ou garçonnets
En coton repassage permanent, lavable machine. Modèle 2-pièces; manches courtes. Imprimés d'action en vert ou bleu pour garçonnets; divers imprimés fantaisie en rose ou bleu pour fillettes. Tailles 4, 6, 6x.
Special 1.77 ch. **3 pour 5.00**

3. Shorts pour garçonnets
Modèle en acrylique, avec élastique au dos, glissière sous patte devant, coulissants pour ceinture, poches en biais style western. Fines rayures blanches sur fond marine, brun ou bleu roi. Tailles 4, 5, 6, 6x.
Special **1.88** ch.

4. Blouses-Polo pour fillettes
De "Fruit of the Loom" en tricot effet-denim lavable et à repassage permanent. 65% polyester 35% "Bemberg". Manches courtes, col à pointes, patte de boutonnage, poche-poitrine. Rouge, bleu ou ton prune à surpiqûres contrastantes. Tailles 7 à 14.
Special **2.44** ch.

Chandail-T pour fillettes
En nylon texturé lavable, à repassage permanent. Encolure ronde, laçage devant, manches courtes. Modèle plus long à rayures de coloris lilas/blanc, marine/rouge ou brun/jaune. Tailles 8 à 14.
Special **1.77** ch.

Shorts pour fillettes
De "Fruit of the Loom" effet-denim en 65% acrylique 35% polyester lavable machine. Glissière devant, poches style western, surpiqûres contrastantes. En marine, brun ou rouge. Tailles 8 à 14. Spécial ch. 2.49
2 pour 4.50

Ensemble à short pour fillettes
Haut sans manches à glissière au dos, rayé menthe, bleu, marine, rouge. Short assorti de ton uni avec taille élastique. En nylon extensible lavable machine à repassage permanent. Tailles 10 à 14.
Spécial ch. 2.49 **2 pour 4.50**

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayons 910-911

Grand spécial de bas-culottes

Spécial
12 pour 5.98

1) En nylon extensible entièrement diaphane. Taille unique pour 100 à 160 lbs. En beige, taupe, épice, ambre, café, marine, vert, bourgogne, brun, rouge, blanc, noir, anthracite ou ivoire.
2) Modèle ordinaire renforcé à la culotte et aux pointes; talon naturel. Taille unique extensible pour 100 à 160 lbs. Même coloris que ci-dessus.
3) Pour taille forte avec dos renforcé d'un panneau. Culotte et pointes renforcées; talon naturel. Pour 155 à 220 lbs. En beige, épice ou taupe.

Spécial 6 pour 3.19

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 901

Souliers pour l'été

1. Sandales pour hommes
3.99 la paire
Sandales en vinyle avec deux courroies à l'avant reliées par une autre courroie. Rivets et boucles de ton or. Sur semelle en caoutchouc genre pneu. Pointures 7 à 11, sans demi-pointures.
Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 937

2. Tout-aller pour dames
1.99 la paire
Toute souplesse. Empeigne en suedine de coton avec insertions élastiques pour le confort du pied. Semelles en mousse. Ton de pain rôti ou brun chocolat. Pointures 6 à 8.
Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 938

Rendez-vous ou téléphonez. 842-9211 **Livraison sans frais des commandes de plus de 3.00**

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30. 842-9211

la presse Sports

CAHIER B

MONTREAL, JEUDI 1er JUIN 1972 — 88e ANNEE — No 97

ROYAL DE NEUVILLE
ROSÉ D'ANJOU
Pour l'hôte accompli: 542G
Importé de France-Pétillant

McAnally gagne son premier match

Les Expos parviennent finalement à vaincre les Pirates de Pittsburgh

par Pierre LADOUCEUR

Les Pirates avaient balayé les honneurs de la série que les Expos leur avaient disputée dernièrement à Pittsburgh. Hier, c'était au tour des Expos de remporter les honneurs de "leur série" contre les Pirates au parc Jarry.

Les Expos ont en effet battu les Pirates par le score de 3-2 lors de la seule rencontre présentée au cours de cette série. Les Pirates, eux, avaient remporté une série de quatre matches à Pittsburgh.

"Nous avons assisté à un excellent match de baseball, ce soir," avouait Gene Mauch après le match.

"Nous avons eu l'occasion de voir des circuits. Ron Fairly et Willie Stargell ont en effet frappé pour le circuit. De plus, la défensive était à l'honneur. Tim Foli, Ken Singleton et Boots Day ont tous réussi des jeux spectaculaires lors de la rencontre," a poursuivi le gérant des Expos.

"Pour venir couronner le tout, les lanceurs ont bien fait. Ernie McAnally a remporté sa première victoire de la saison après avoir essuyé cinq revers. D'autre part, Nelson Briles, des Pirates, n'a pas été vilain," a conclu Mauch.

Foli excelle à la défensive

Foli a encore une fois réussi un jeu spectaculaire et il a ravi un coup sûr certain à Dave Cash lorsqu'il a capté une balle derrière le troisième-but.

Foli, un frappeur dont la moyenne offensive est de .204, a également démontré son savoir-faire à l'attaque puisqu'il a produit le point de la victoire, à l'aide d'un simple à la sixième manche.

Ken Singleton, Terry Humphrey et Foli ont en effet réussi des simples successifs au cours de cette manche. De plus, une erreur de Al Oliver s'est glissée entre ces simples.

"Foli n'est pas le meilleur frappeur de la ligue. Il faut cependant tenir compte de ses 11 points produits depuis le début de la saison," a expliqué Mauch.

Des circuits pour Fairly et Stargell

Les Pirates avaient ouvert le pointage lors de la deuxième manche. Briles, le lanceur perdant dont la fiche est maintenant de trois victoires et deux défaites, a permis à Richie Hebner de marquer lorsqu'il a frappé un long ballon sacrifice dans la droite. Hebner avait atteint le premier-but à la suite d'un but sur balles. Un simple de Milt May et un jeu optionnel lui avait ensuite permis de se rendre au troisième-but.

Les Expos ont égalé le score dès la deuxième moitié de cette deuxième manche lorsque Ron Fairly a claqué son quatrième circuit de la saison et son troisième au cours des quatre dernières rencontres au parc Jarry.

Willie Stargell n'a pas tardé à redonner l'avance aux siens lorsqu'il a claqué un circuit par-dessus le tableau indicateur dans la droite. Il s'agissait de son dixième de la saison et son troisième contre les lanceurs des Expos.

"Stargell a réussi son circuit contre une tombante. Le lancer était trop à l'intérieur et Stargell aime bien ce genre de lancers. Je voulais le forcer à s'élancer sur un lancer à l'extérieur pour qu'il frappe la balle dans le centre comme ce fut le cas à ses deux dernières présences au marbre," a expliqué McAnally.

500e point produit de la carrière de Bailey

Les Expos ont encore une fois égalé le score à leur moitié de la manche. Ron Hunt a entrepris la troisième manche avec un simple. Un simple de Boots Day et une erreur de Hebner ont placé des coureurs en position de compter. Bob Bailey a alors frappé un ballon sacrifice et il a ainsi produit le 500e point de sa carrière dans les ligues majeures.

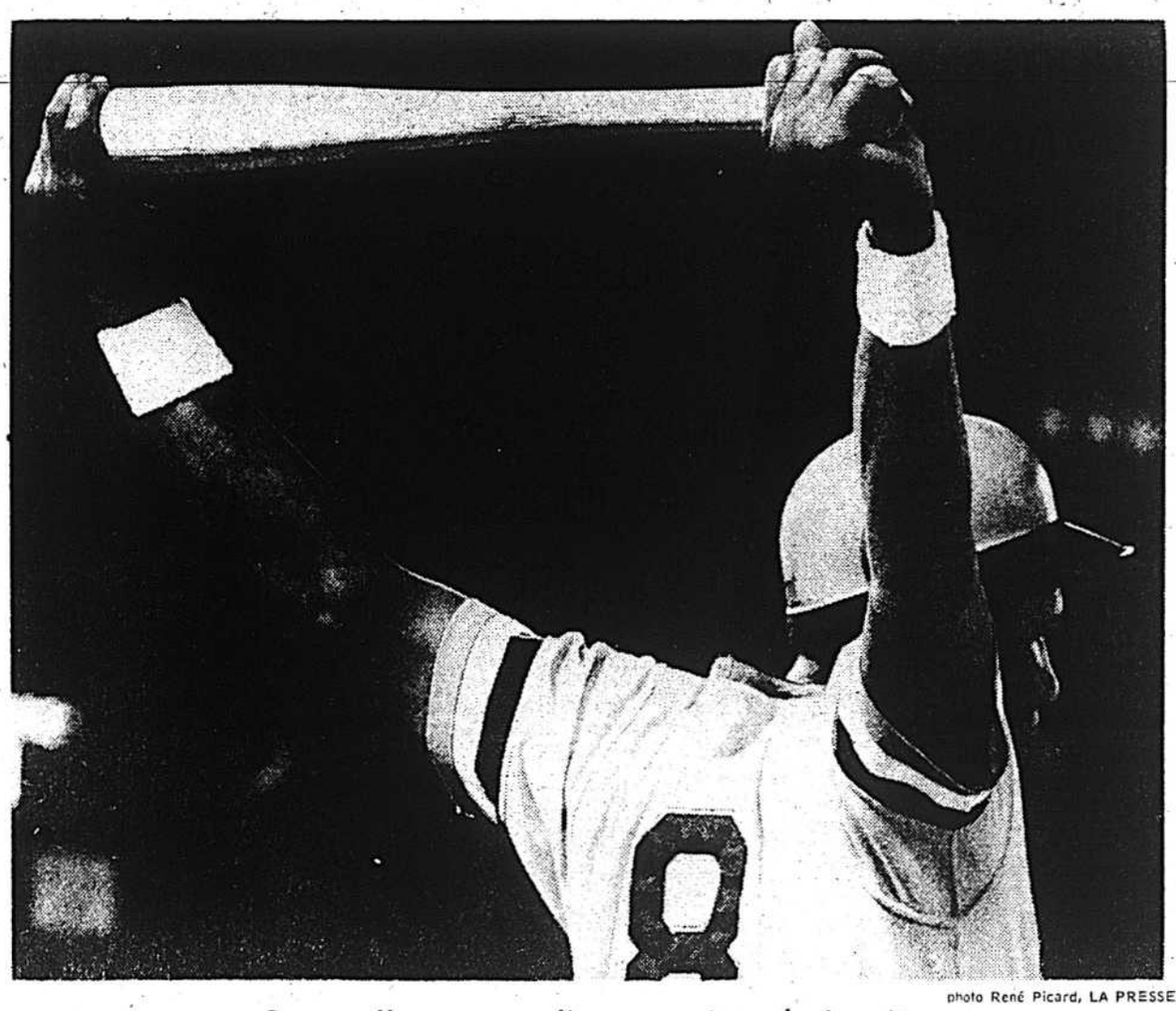
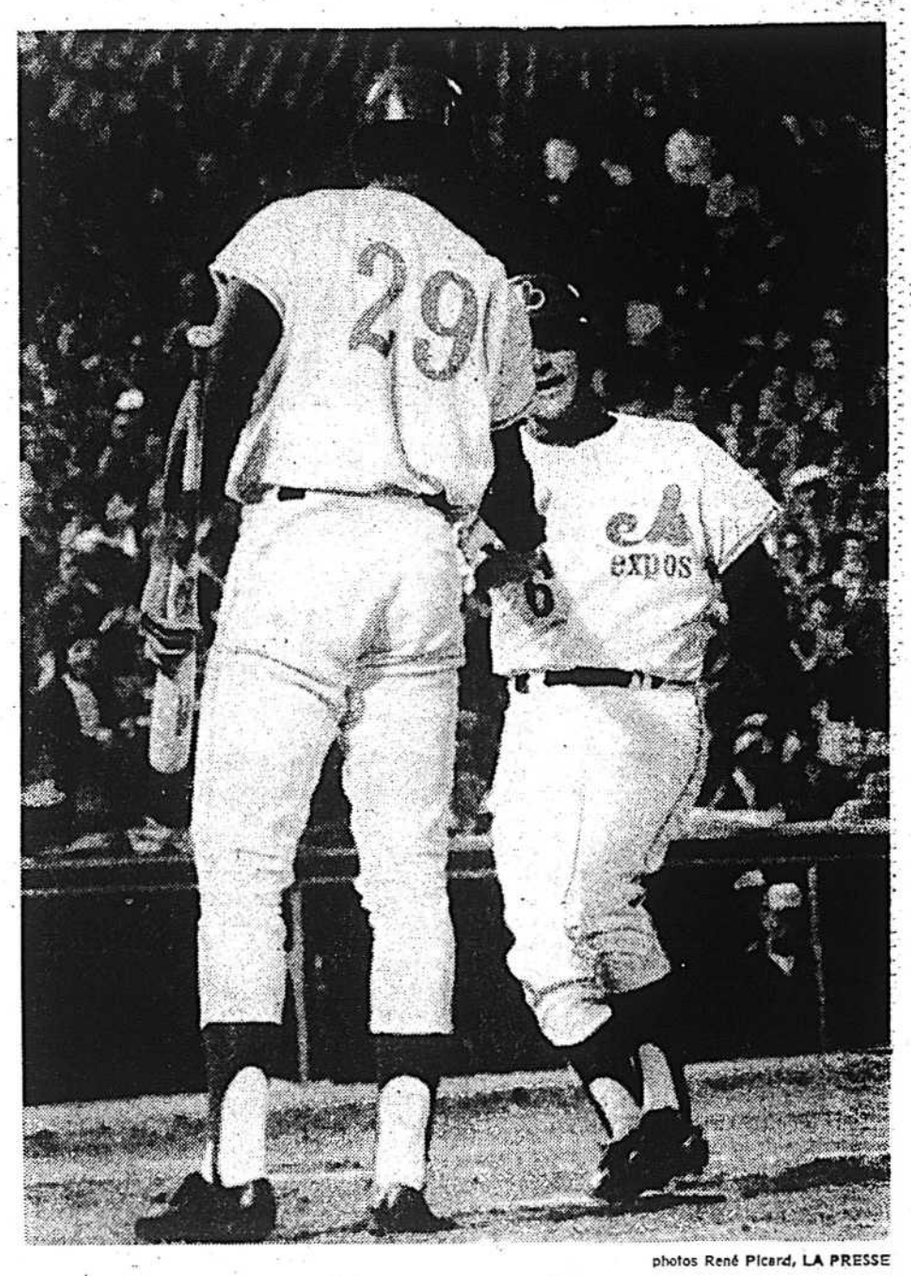


photo René Picard, LA PRESSE

Stargell, auteur d'un magistral circuit



photos René Picard, LA PRESSE

Singleton (29) félicite Fairly pour son circuit

Week-end de congé pour Marshall

"Mike Marshall sera inactif au cours du week-end. Il s'est infligé une blessure à la cuisse lors du match de dimanche à Chicago, et je ne veux prendre aucun risque," a déclaré Gene Mauch avant le match d'hier.

"Mike s'est infligé cette blessure en tentant de donner plus de vélocité à sa balle rapide alors que Rick Monday était au marbre. Contrairement à ce qui a été écrit dans les journaux, ce n'est pas en effectuant son attrapé spectaculaire sur le coup retenu de Randy Hundley qu'il s'est infligé cette blessure," a poursuivi le gérant des Expos.

"Mike est présentement l'un des meilleurs, sinon le meilleur lanceur de relève de la ligue Nationale, et je ne veux prendre aucun risque inutile," a conclu Mauch.

Poussières de losange... le match d'hier marquait le retour au jeu du receveur **Terry Humphrey...** il n'avait pas entrepris un match depuis le 16 avril alors qu'il s'était déchiré des muscles à la cuisse contre les Cardinaux de Saint-Louis... **Jim Fairey** est toujours au premier rang chez les joueurs des Expos pour les points produits victorieux... il a en effet produit le point de la victoire à trois occasions depuis le début de la saison...

Les Expos ont maintenant cogné neuf circuits au cours de leurs huit derniers matches... **Ron Fairly** en a réussi trois, de même que **Bob Bailey...** les deux autres ont été signés **Mike Jorgensen...** le circuit de **Willie Stargell** lors du match d'hier était le premier accordé par les lanceurs des Expos depuis le 21 mai à Pittsburgh... **Al Oliver** avait été l'auteur de ce dernier circuit...

Ron Hunt a maintenant frappé en lieu sûr au cours des six dernières rencontres des Expos... il a réussi neuf coups sûrs en 27 présences au marbre pendant ces six matches... il a donc conservé une moyenne offensive de .333...

Larry Dierker (4-2) sera au monticule pour les Astros demain contre les Expos... il affrontera **Mike Torrez** (4-2)... samedi, **Ken Forsch** (2-2) se mesurera à **Bill Stoneman** (4-4)... pour le match de dimanche, **Don Wilson** (3-4) affrontera **Carl Morton** (2-5)... par ailleurs, **Gene Mauch** a fait savoir que **Ron Piché, Cal McLish, Joe Gilbert** et **Denny Lemaster** lanceraient ce soir contre le Québec... **Coco Laboy** débutera le match au poste de troisième-but pour les Expos...

McAnally retrouve le sourire

Ernie McAnally a remporté dix victoires pour les Expos après le match des étoiles en 1971. Avec une fiche semblable, il est évident qu'il espérait réaliser quelques rêves au cours de la saison 1972.

Il lui aura cependant fallu attendre au dernier jour du mois de mai pour enregistrer sa première victoire après cinq revers.

"Rien ne fonctionnait pour moi. Dans certains matches, je lançais bien, mais l'attaque ne produisait pas. Dans d'autres matches, c'est moi qui étais incapable de lancer adéquatement", a déclaré McAnally à l'issue de sa victoire d'hier.

McAnally est encore jeune et il devait espérer obtenir cette première victoire le plus tôt possible. Il a accordé quelques buts sur balles lors des premières manches et par la suite il s'est ressaisi", a voué Mauch.

On ne peut pas tout vous montrer, vous devez voir par vous-même.

Les magasins de vêtements pour hommes les plus complets.

Armand Boudrias
6818 Plaza St-Hubert Place Bonaventure

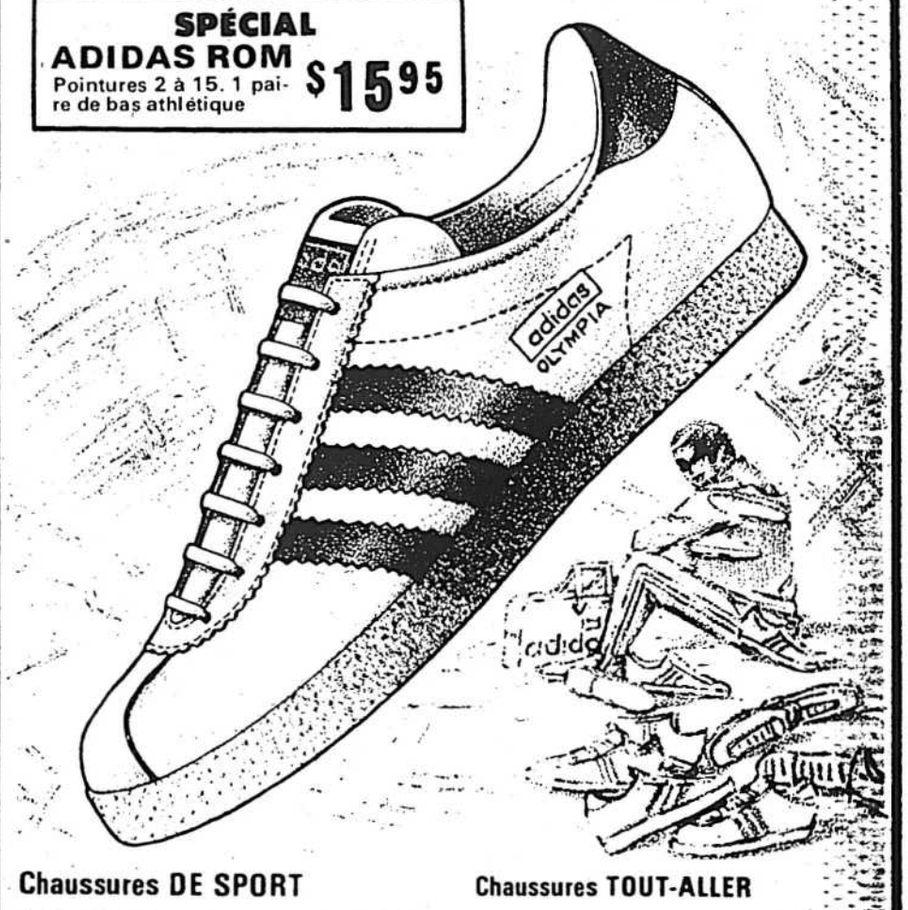
chaussures d'entraînement adidas

ADIDAS — LA CHAUSSURE POUR TOUTE SAISON. ADIDAS — CHAUSSURE SPORT QU'ON NE PORTE PAS SEULEMENT POUR L'ATHLÉTISME.

BIEN DES GENS LA PORTENT DE PRÉFÉRENCE À TOUTE AUTRE POUR LA DÉTENTE ET LES SORTIES TOUT-ALLER.

ADIDAS — LA CHAUSSURE SPORT SUPER-LÉGÈRE, CONFORTABLE ET BIEN FAITE. ADIDAS — LA CHAUSSURE SPORT LA PLUS POPULAIRE AU MONDE.

SPÉCIAL ADIDAS ROM $15.95
Pointures 2 à 15. 1 paire de bas athlétique



Chaussures DE SPORT

SOCCER — Argentina	$10.35
BASEBALL — Slugger 400	16.95
TENNIS — Robert Haillet	17.95
PISTE ET PELOUSE — Avanti	11.00
Tenue d'entrainement ADIDAS	28.35
Sacs ADIDAS Spécial	3.95 à 6.35

Chaussures TOUT-ALLER

GAZELLE	$23.95
OLYMPIA (illust.)	21.95
MUNICH	19.95
ITALIA	19.95
SIERRA	13.95
CADET	10.95
GYM	6.95
MATCH	5.95

Gagnon SPORTS
UN SPORTIF AU SERVICE DES SPORTIFS

STATIONNEMENT en arrière du magasin
7125 ST-HUBERT
273-1577

METRO JEAN-TALON

sports FLASH

McCovey prêt à revenir au jeu

SAN FRANCISCO (UPI) — Le premier-but **Willie McCovey,** à l'écart du jeu depuis le 18 avril dernier, est prêt à reprendre son poste... il effectuerait son retour au jeu dès mardi prochain...

Coureurs cyclistes blessés

SAINT-ETIENNE (UPI) — Les coureurs **Jacques Botherel** et **Jean Jourden** ont été blessés, hier, lorsqu'ils ont chuté au cours du critérium du Dauphiné Libéré... Botherel est le plus connu des deux, puisqu'il a déjà remporté le championnat mondial du cyclisme amateur...

Long périple pour la flamme olympique

ATHENES (AFP) — La flamme olympique qui illuminera les Jeux de Munich sera très solennellement allumée dans l'antique cité d'Olympie le 28 juillet, annonce-t-on à Athènes... la flamme entreprendra ensuite son long périple qui la conduira à Munich à temps pour le début des Jeux d'été, le 26 août...

Foster accepte d'affronter Finnegan

LONDRES (Reuter) — Le promoteur londonien **Mike Barrett** a annoncé hier que le champion mondial des milourds à la boxe, l'Américain **Bob Foster** avait accepté de mettre son titre en jeu le 10 octobre, à Londres, face au boxeur britannique **Chris Finnegan**... ce dernier doit auparavant défendre son titre européen contre le Néerlandais **Jan Lubbers**...

Messersmith est blessé

ANAHEIM (UPI) — La direction des Angels de la Californie a inscrit le nom du lanceur droitier **Andy Messersmith** sur la liste des blessés pour une période de 21 jour... pour le remplacer, on fera appel au joueur d'utilité **Roger Repo,** rappelé de la filiale de Salt Lake City...

Il se défend bien malgré ses 14 ans

SANDWICH, Angleterre (AFP) — L'un des plus intéressants matches de la journée d'hier, au championnat amateur de golf britannique, a opposé le Gallois **Simon Cox** au prodige écossais âgé de 14 ans, **David Robertson,** battu au 19e trou...

Gary Player à l'Omnium canadien

Le golfeur sud-africain Gary Player a avisé les organisateurs de l'Omnium canadien qu'il participera au tournoi de 1972, du 3 au 9 juillet, au Club de golf Cherry Hill... l'Omnium canadien est l'un des rares tournois que Player n'a jamais gagné au cours de sa carrière...

Denny Moyer perd par KO technique

SYDNEY, Australie (PA) — Le vétéran boxeur américain **Denny Moyer** a connu une désagréable surprise, hier, quand il a été vaincu par KO technique par **Tony Mundine,** champion poids moyen d'Angleterre, du Commonwealth et d'Australie...

Laurent Fontaine réélu président

Les directeurs des Rangers de Drummondville ont réélu **Laurent Fontaine** à la présidence de l'équipe... il sera secondé par les vice-présidents **Maurice Lesage** et **Jacques Côté** et les directeurs **Fortunat Bergeron, Louis Morin, Jean-Claude Leclerc** et **Raymond Lamothe.**

Tessier avec les Remparts

Le polite Orval Tessier, qui a conduit les Royaux de Cornwall de la dernière place de la ligue Majeure du Québec à la coupe Memorial en l'espace d'une seule saison, aurait accepté une offre d'environ $25,000 pour diriger les Remparts du Québec la saison prochaine. Tessier aurait pris cette décision après avoir refusé une offre de $33,000 pour prendre la barre des Nordiques de Québec de l'Association mondiale de hockey.

Surprise à Paris : Jan Kodes éliminé

PARIS (AFP) — Le Français Patrick Proisy a réussi l'exploit d'éliminer le champion des deux dernières années des Internationaux de France au tennis, triomphant du Tchécoslavque Jan Kodes 6-3, 6-8, 2-6, 6-2 et 6-1 aujourd'hui, au Stade Roland Garros, en quart de finale des simples masculins.

Les frères Plager restent à St-Louis

St.Louis (UPI) — Les frères Barclay et Bob Plager ont signé leur contrat pour la prochaine saison avec les Blues de St.Louis, ce qui porte à 11 le nombre de joueurs qui en sont venus à une entente avec cette équipe. Barclay, 31 ans, a signé un contrat de plusieurs saisons et Bob, 29 ans, pour une seule saison.

Qui remportera le championnat de l'AMH ?

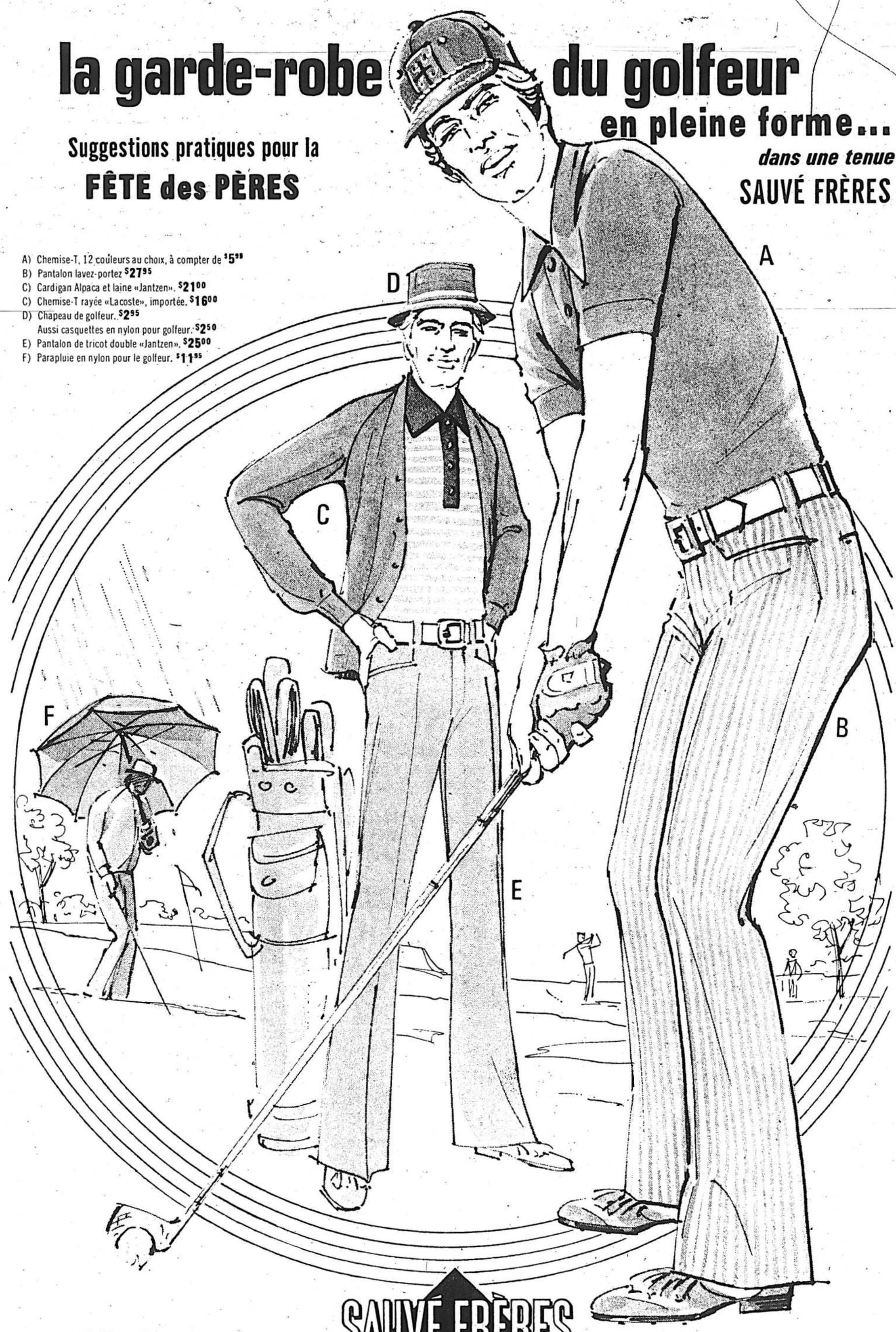
Le premier Noir qui aura l'occasion d'évoluer dans un circuit majeur de hockey, Alton White, 27 ans, a déclaré que son équipe, les Raiders de New York de l'Association Mondiale de hockey, sera aussi puissante que le Atlanta ou le Long Island, deux équipes de l'expansion de la ligue Nationale. Les Raiders ont déjà 13 joueurs sous contrat. D'autre part, White a expliqué qu'il ne marche pas sur les traces du célèbre Jackie Robinson, le cas de celui-ci ayant été beaucoup plus compliqué: "Il devait faire face à des situations difficiles dans le baseball. Il ne pouvait manger au restaurant avec ses coéquipiers ni coucher au même hôtel !"

la garde-robe du golfeur en pleine forme...

dans une tenue SAUVÉ FRÈRES

Suggestions pratiques pour la FÊTE des PÈRES

A) Chemise-T, 12 couleurs au choix, à compter de $5.95
B) Pantalon lavez-portez $27.95
C) Cardigan Alpaca et laine «Jantzen». $21.00
C) Chemise-T rayée «Lacoste», importée. $16.00
D) Chapeau de golfeur. $2.95
Aussi casquettes en nylon pour golfeur. $2.50
E) Pantalon de tricot double «Jantzen». $25.00
F) Parapluie en nylon pour le golfeur. $11.95



Utilisez la carte SAUVÉ ou CHARGEX

SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITEE

6554, Plaza Saint-Hubert (METRO BEAUBIEN) 273-6392
Les Galeries d'Anjou 351-6810

Commandes téléphoniques 273-6392, poste 40



Vos pieds tiendront bien le coup dans ces confortables bas de golfeur. Nylon double d'une épaisse toison de laine. Choix de 10 teintes. $2.00

Gants souples et frais, pour golfeur. Modèles et couleurs pour tous les goûts. $5.95

Sous le soleil ou sous la pluie, vous serez à votre aise dans ces souliers en Corfam garantis imperméables. Fausse semelle et entrée coussinées; 4 teintes au choix. Crampons interchangeables. $35.00

la centrale

se donner le plaisir d'offrir

L'une des meilleures façons de faire plaisir à quelqu'un, c'est de lui offrir un cadeau original. Assiette d'émail, nappe tissée, service à liqueurs, figurine sculptée, sont autant de petits articles qui font plaisir et qui coûtent si peu. A la Centrale d'Artisanat du Québec on vous propose tous ces petits cadeaux exclusifs "bien d'chez nous"... à bas prix. De plus, vous y retrouverez les meilleures oeuvres de nos artisans québécois. Découvrez le vrai plaisir de donner. Nous acceptons les principales cartes de crédit.

la centrale d'artisanat du Québec

MONTRÉAL:
1450 rue St-Denis — Hôtel Reine Elizabeth
403 est, Ste-Catherine — 1474 rue Peel.

la presse

Economie

Le conflit dans le port a fait perdre 300,000 tonnes de marchandises

par André CHENIER

"Le conflit entre les débardeurs et les employeurs maritimes a créé une situation des plus graves pour le port de Montréal qui en subit le contre-coup: perte de revenus, perte de prestige qu'il sera fort difficile de récupérer".

Telle est la déclaration que faisait hier, à LA PRESSE, le gérant du port de Montréal, M. Jack Beshwaty, en constatant que, depuis le début du litige plus de 70 océaniques ont quitté le port sans y charger ou décharger leur cargaison.

"Au seul chapitre des marchandises générales et du trafic océanique, a-t-il souligné, nous y avons perdu quelque 300,000 tonnes. Il n'y a eu aucune expédition outre-mer depuis le début de mai en ce domaine. Les élévateurs à grain pour l'exportation ne fonctionnent plus, bien que les silos de grains de provende continuent à charger les navires côtiers."

Les océaniques venant de la tête des grands lacs passent tout droit à Montréal, Trois-Rivières et Québec, avec leur cargaison. Ceux qui arrivent, se dirigent généralement vers Halifax ou New York, ou sont déchargés à Gaspé, Saint-Jean, Valleyfield ou Toronto. Les petits ports du Québec font ce qu'ils peuvent mais ne sont généralement pas équipés pour assumer le surplus d'ouvrage.

Au 31 mai, on comptait 350 navires à l'ancre dans le Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, soit entre 50 et 75 de moins qu'à la même date l'an dernier. Et il n'est pas certain que bon nombre d'entre eux ne feront pas demi-tour si l'attente se prolonge.

Les importateurs et les exportateurs canadiens se plaignent des délais que subissent leurs commandes ou leurs livraisons... et aussi des frais supplémentaires que ces délais entrainent. L'Association canadienne des importateurs a déjà reçu les griefs de plusieurs de ses 700 compagnies membres à ce sujet. Et si les importateurs commencent à crier famine à Toronto où plus d'océaniques que jamais y font escale, c'est dire jusqu'à quel point la situation est sérieuse à Montréal.

"Ils commencent à manquer de presque tout ce qui vient de l'étranger, depuis des tracteurs d'URSS jusqu'à des appareils de radio et des téléviseurs du Japon," note M. Keith Dixon, vice-président de l'association.

Pour sa part, M. Jean-Louis Gervais, président de l'Association, note le cas d'un importateur d'acier, qui a dû débourser $11,000 en frais de transport ferroviaire pour amener sa cargaison d'Halifax à Montréal. La perte serait d'environ $10,000.

Les voitures qu'importe Volkswagen sont descendues depuis peu dans le port de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et sont également transportées à Montréal par chemin de fer.

Power Corporation veut étendre ses opérations au niveau international

Après avoir ces trois dernières années regroupé et renforcé ses opérations au Canada, Power Corporation projette maintenant de se lancer sur le marché américain et d'effectuer des placements rentables sur le plan international.

C'est la stratégie qui ressort de la causerie qu'a prononcée M. Paul Desmarais, président du conseil et chef de la direction de Power Corporation of Canada, Limited.

Le conférencier qui s'adressait aux membres de la montreal Society of Financial Analysts a expliqué en détails les motifs qui ont conduit le groupe à modifier sa philosophie générale et auront pour conséquence une stratégie non plus seulement canadienne mais internationale.

Société d'exploitation

Rappelant que dans le passé Power était avant tout une société de gestion et d'investissements, aux intérêts minoritaires éparpillés dans un grand nombre de sociétés, M. Desmarais a expliqué que la politique du groupe depuis trois ans avait consisté à devenir une société d'exploitation coiffant quelques compagnies seulement, réparties dans trois secteurs d'activité.

Le premier, celui des transports, est centré autour de la Canada Steamship Lines et de ses filiales pour les autobus, les grues autotractées et le camionnage.

Pour pouvoir disposer au niveau des décisions d'exploitation du poids suffisant, Power Corp. a modifié sa politique en s'efforçant d'acquérir le contrôle majoritaire des entreprises en cause. C'est ainsi qu'en 1971 le groupe a offert aux actionnaires de la CSL d'acheter leurs actions, opération qui lui a donné un contrôle de 99 p. cent du capital.

La finance

Le second domaine intégré, où Power détient des intérêts considérables est celui de la finance. Ceux-ci comprennent le groupe Investors, centré à Winnipeg, qui administre un certain nombre de fonds mutuels, fonds de pension, etc, auxquels sont rattachés la compagnie d'assurance Great-West Life, ainsi que Montreal Trust.

Rattaché directement à la maison-mère, Laurentide Financial, de Vancouver et Imperial Life de Winnipeg, complètent un noyau qui gère, de par sa nature, des fonds d'une importance considérable.

C'est en notant les progrès réalisés par Laurentide Financial après des périodes difficiles, que M. Desmarais a fait allusion à l'intérêt du groupe pour une ouverture sur les Etats-Unis par suite des liens nouvellement créés avec la Bank of America, première banque des USA.

Ces liens se sont concrétisés fin 1971 par la création commune de la North Continent Capital Limited dont Laurentide détient 51 p. cent des actions.

"D'autres modes de collaboration avec la Bank of America sont présentement à l'étude", a déclaré M. Desmarais.

L'industrie

Le troisième secteur d'activité, l'industrie, regroupe Dominion Glass, avec ses six usines, et Consolidated Bathurst, dont les difficultés sur le plan économique sont sur le point d'être résolues.

Au niveau national, M. Desmarais a laissé entendre des possibilités de placements nouveaux, le groupe "étudiant l'opportunité d'intégrer certains services de différentes entreprises dans son secteur "finance".

La décision déjà annoncée de se départir de Campeau amènera des liquidités d'environ $28.5 millions.

Le groupe conservera cependant des intérêts encore importants dans l'entreprise par suite d'une débenture de plus de $6 millions qui correspond à un montant dû. La transaction est la même que pour la débenture que détient Power avec Gesca au sujet de La Presse et celle liant Télémédia, permettant au groupe de protéger les montants qui lui sont dus.

L'aspect international entrevu par le chef de la direction de Power découle logiquement de la fin de la phase de regroupement des entreprises du groupe: "ce travail est à peu près terminé... Power Corporation a atteint un point tournant dans son évolution".

"Au même titre que le Canada" a-t-il poursuivi, "Power Corporation doit étendre ses horizons. L'entreprise aura bientôt consolidé sa situation financière au Canada, ce qui servira de tremplin à des placements rentables sur le plan international."

Ottawa cherche un moyen d'utiliser l'usine de la CIP à Témiscaming

d'après PC

OTTAWA — Le gouvernement fédéral tente présentement de trouver un moyen d'utiliser l'usine de la CIP à Témiscaming, dans le Nord-ouest du Québec, dans le but d'empêcher que plus de 800 personnes ne tombent sur l'assurance-chômage par suite de la fermeture, hier, des usines de la compagnie de papier.

C'est ce qu'a déclaré, hier aux Communes, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, en réponse au chef du Crédit social, M. Réal Caouette, qui s'inquiétait du sort réservé aux travailleurs de la CIP.

Celle-ci a décidé de fermer ses portes parce que le fonctionnement de l'usine n'était plus rentable, selon les dirigeants de la compagnie.

M. Marchand a précisé que personne de la CIP ni de Kipawa ne s'est adressé à son ministère pour solliciter son aide.

Entre temps, a fait savoir M. Caouette, en dehors de la Chambre, le ministère fédéral de la main-d'oeuvre organise des cours de recyclage à l'intention des travailleurs mis à pied.

Pas d'entente

Par ailleurs, en réponse à une question du chef créditiste, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a indiqué qu'aucune entente n'est encore intervenue entre Ottawa et Québec au sujet de la réalisation de l'aménagement du parc national de Témiscaming.

M. Chrétien a dit qu'il avait abordé cette question avec le premier ministre Bourassa, la semaine dernière, sans toutefois ajouter plus de détails.

On estime que les travaux d'aménagement de ce parc procureraient du travail à quelque 200 personnes.

Par ailleurs, à Québec, le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a déclaré à l'assemblée nationale qu'il n'était plus du tout question pour la Canadian International Paper d'exploiter les installations de Témiscaming, depuis la fermeture de l'usine hier après-midi, mais que le Québec était en pourparler avec d'autres intéressés.

Quelque 875 travailleurs se sont retrouvés hier sans emploi dans cette localité, dont 325 travailleurs forestiers, par suite de la décision annoncée il y a quelques mois par CIP d'y cesser toute activité.

L'ACPP prévoit un rythme de croissance plus lent d'ici '74

Un relevé de l'Association canadienne de la pâte et du papier indique que, malgré de nouvelles immobilisations qui augmenteront la capacité de production en certains secteurs, cette capacité croîtra beaucoup plus lentement de 1971 à 1974 qu'au cours des dix années précédentes.

Selon le Financial Counsel qui analyse le rapport, ce sera notamment le cas pour les usines de papier-journal, qui constitue toujours le principal produit d'exportation de l'industrie.

On prévoit que, de 10,050,000 tonnes en 1971, la capacité des usines de papier-journal sera portée à 10,323,000 tonnes en 1974, ce qui représente une croissance moyenne annuelle de 0.9. pour cent. C'est la plus faible augmentation pour trois ans depuis la dernière guerre mondiale.

Le secteur des pâtes kraft et des contenants en carton prendra de l'expansion, d'ici 1974, mais le taux de croissance de toutes les qualités de pâte ne sera en moyenne que de 3.2 pour cent par année, comparativement à 5.3 pour cent au cours de la dernière décennie. En ce qui concerne les papiers et les panneaux cartonnés, la croissance sera de 2.5 pour cent, comparativement à 3.7 pour cent.

Pour toutes les catégories de pâte de bois, la capacité de production que l'Association de la pâte et du papier estime à quelque 22.8 millions de tonnes pour 1971, passera à 25.1 millions de tonnes en 1974. La capacité des usines de pâte à dissolution fléchira et celle des usines de pâte mécanique n'augmentera que très peu. L'expansion ralentira pour les usines de papier-journal.

Devancée par les usines de pâtes kraft

Comparativement, la capacité des usines de pâte kraft connaîtra une augmentation moyenne de 8.2 pour cent par année, si bien qu'un 1974 elle dépassera pour la première fois celle du papier journal.

Au Canada, les usines qui produisent de la pâte en transforment elles-mêmes les deux-tiers en papier et expédient le reste pour transformation, surtout sur les marchés étrangers.

En 1971, on relevait au pays 150 usines de pâte ou de papier. Cinq nouvelles usines devraient commencer à produire d'ici la fin de 1974, dont une pour la pâte à dissolution. Par ailleurs, quatre usines qui ont fonctionné durant au moins une partie de l'année ont fermé leurs portes ou seraient sur le point de le faire.

Le Canada pourrait accaparer cette année 32 pour cent de toute la capacité de production de pâte en Amérique du Nord, et 20 p.c. de la capacité de production de papiers et cartonnages divers. Pour le seul papier-journal, le pourcentage serait de 74 pour cent.

Fin de l'enquête sur la maison Holland, Andrews

Le conseil de direction de la Bourse Canadienne a mis fin hier à son enquête sur les activités de la maison de courtage Holland, Andrews, Perrier & Co., trouvée responsable de plus de 60 infractions aux règlements de la Bourse, à condition que cette firme cesse d'exister le 31 juillet prochain.

Selon la direction du parquet, la maison de courtage aurait accepté les termes de cette entente, l'obligeant à se confiner d'ici là aux seules activités liées aux comptes courants de ses clients.

D'après une décision unanime adoptée par la direction de la Bourse, il était inutile de poursuivre cette enquête, en raison des charges qui pèsent actuellement sur cette maison et qui suffisent à justifier la liquidation prochaine de cette entreprise.

En mars, Holland, Andrews avait volontairement retiré une demande d'affiliation à la Bourse de Toronto après que la Commission ontarienne des valeurs mobilières eut tenu des audiences publiques sur les démêlés de la firme avec la société Accurate Calculator Corp.

Les enquêtes tenues sur Holland, Andrews, amorcées en fin d'année dernière, touchent principalement des émissions à caractère très spéculatif.

A plusieurs reprises, la maison a tenté en vain d'interrompre le cours de l'enquête de la Bourse Canadienne. En outre, ses dirigeants ont intenté des poursuites en dommages et intérêts de $6.7 millions contre le parquet et certains autres courtiers membres de la Bourse.

L'IPC essuie un nouveau refus de l'Irak

BAGDAD (AFP) — L'Irak a rejeté hier soir, à l'issue d'une réunion qui a duré deux heures, "les nouvelles propositions des compagnies pétrolières opérant en Irak parce qu'elles ne différaient pas des rpécédentes", a annoncé Radio-Bagdad qui a interrompu ses émissions pour diffuser cette information.

La réunion avait lieu au siège du Conseil national, entre une délégation gouvernementale dirigée par M. Mortada Said Abdel Baki, ministre irakien des Affaires étrangères et M. Geoffrey Stockwell, directeur delegué de l'Irak Patroleum Company.

Au cours de cette réunion, "qui s'est tenue à la demande des compagnies", a poursuivi Radio-Bagdad, la délégation gouvernementale a écouté les propositions des sociétés.

"nous avons répété au cours de la réunion d'hier que nous refusons catégoriquement de discuter de dédommagement avec les compagnies à la suite de la promulgation de la loi No 80, en 1961" a encore déclaré M. Baki. En vertu de cette loi, le gouvernement irakien a retiré au groupe de l'IPX toutes les zoies gardées inexploitées.

Les nouvelles propositions de l'IPX ont été rejetées, a-t-il ajouté, "parce qu'elles reviennent une nouvelle fois sur ce point et ne répondent pas au minimum des revendications légitimes du peuple irakien en ce qui concerne les autres points".





Demande d'offres d'achat de terrains à bâtir

LA CITÉ DE WESTMOUNT, QUÉBEC, CANADA, possède un terrain à bâtir, dégagé, situé à proximité du secteur commercial central de Montréal.

Emplacement: Côte sud de l'avenue Atwater, entre le boulevard Dorchester et la rue Tupper.

Superficie: Environ 88,000 pieds carrés. À vendre ou à louer en une ou deux parcelles.

Transport: Près de la station de métro Atwater et de la voie rapide est-ouest.

Voisinage: Secteur recherché, près du Forum de Montréal, du Square Westmount, de la Plaza Alexis Nihon, de parcs, d'écoles et de deux hôpitaux.

Utilisation: La Cité désire, pour cet emplacement, le genre de construction présentant le maximum d'avantages pour ses citoyens, aussi bien à court terme qu'à long terme. C'est pourquoi l'acceptation de l'offre d'achat dépendra d'un ensemble de considérations, notamment le rendement pour la cité, la qualité architecturale des plans et l'intérêt d'ensemble du projet.

Zonage: Construction domiciliaire ou commerciale. Densité et hauteur doivent être conformes à un coefficient de superficie de plancher de 4 pour les 20,000 premiers pieds carrés du terrain et de 8 pour l'excédent.

Pour obtenir documents connexes et renseignements supplémentaires, s'adresser à:

Offres d'achat
a/s Le directeur général
Cité de Westmount
4333 ouest, rue Sherbrooke
Westmount 215 (Québec)
Téléphone: 514-935-8531.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
"ça n'vous dit rien ça?"

Nous, ça nous dit:

7.35%
Rendement annuel moyen à l'échéance

- 7% d'intérêt dès la première année
- Rendement annuel moyen de 7.35% si les obligations sont conservées pendant dix ans
- Encaissables en tout temps, à leur pleine valeur
- Investissement pour tous, de $100 à $30,000
- Peuvent être achetées sans intérêt jusqu'au 15 juin 1972.

Maintenant, dites-nous ce que vous en pensez!

RENÉ T. LECLERC
incorporée
valeurs de placement
507 Place d'Armes — Montréal 126
845-1152

Le produit national réel a augmenté de 0.4% en mars

OTTAWA (PC) — Le produit intérieur réel du Canada a augmenté de 0.4 pour cent en mars, poursuivant ainsi son mouvement ascendant observé en février, a fait savoir hier, Statistique Canada, à Ottawa.

Cette reprise de l'accroissement fait suite au mouvement de compensation de janvier à février; la production de janvier ayant diminué de 0.2 pour cent tandis que celle de février avait augmenté de 0.2 pour cent.

En mars, les industries de service ont atteint le rythme de croissance le plus élevé depuis 1966. Toutefois, les industries productrices de biens ont accusé une diminution pour le deuxième mois consécutif.

De plus, l'accroissement du commerce en gros a été plus marqué que celui du commerce au détail.

Quant à l'augmentation nette des ventes de céréales en gros, elle a constitué le facteur principal de l'accroissement du commerce de gros, mais des gains importants ont seulement été enregistrés dans le cas des produits électroménagers, des pièces et accessoires d'automobiles et des matériaux de construction.

Commerce

En ce qui a trait au commerce de détail, SC précise que le mouvement le plus important a été une reprise dans la vente de véhicules-automobiles dont le chiffre des ventes avait été faible au cours des mois précédents.

L'industrie des transports, de l'entreposage et des communications a progressé considérablement et a rattrapé les niveaux de production qu'elle avait déjà atteints avant le mauvais temps et la baisse de janvier causée par les grèves.

Au cours de mars, la production agricole a diminué considérablement et a connu sa troisième baisse consécutive, la diminution la plus sensible portant sur la production du bétail et de la volaille.

Pour ce qui est du premier trimestre, l'indice du produit intérieur réel s'est accru de 0.6 pour cent, l'agriculture, les transports et l'entreposage, et les industries de la construction étant les principaux facteurs d'amortissement du taux de croissance.

Pas d'allègement pour les agriculteurs dans la loi de l'évaluation foncière

— Maurice Tessier

QUEBEC, (PC) — Estimant qu'il "en a assez fait pour la classe agricole", le ministre Maurice Tessier reporte à l'automne l'adoucissement des mesures contenues dans sa loi d'évaluation foncière adoptée le 23 décembre dernier.

Dans son projet d'amendement à la loi 48 qu'il a présenté, hier, à l'Assemblée nationale, le titulaire des Affaires municipales fait abstraction totalement des doléances exprimées par l'Union catholique des cultivateurs contre la sévérité que cette loi implique pour les agriculteurs.

Il a expliqué qu'un comité spécial formé de représentants de son ministère, du ministère de l'Agriculture et de l'UCC s'est réuni il y a une dizaine de jours pour trouver une formule de compromis.

M. Tessier se propose d'étudier le rapport que lui soumettra le comité à une date encore indéterminée et il essaiera alors d'apporter éventuellement certains allègements fiscaux exigés par la classe agricole, "sans toutefois en faire subir les contrecoups aux autres citoyens québécois".

Il estime cependant que la loi 48 "originale" constitue une amélioration sensible pour les cultivateurs et qu'il voit difficilement comment il pourrait répondre favorablement à leurs demandes.

Mécontents

Pourtant, les agriculteurs ont généralement mal accueilli l'adoption de cette loi, qui s'est substituée au Code municipal et à la loi des cités et villes.

En vertu de la loi des cités et villes, la résidence de ferme, les bâtiments et le fond de terre étaient évalués globalement jusqu'à la limite de $100 l'arpent.

La loi 48 stipule cependant que la résidence de ferme sera évaluée à sa valeur réelle, que les bâtiments seront évalués à 50 pour cent de leur valeur marchande, que la terre pourra être évaluée jusqu'à $150 l'arpent et que le fonds de terre, piquets et drains seront désormais soumis aux règles de l'évaluation foncière, municipale et scolaire.

L'UCC ne s'objecte pas à la pleine évaluation de la résidence et elle a accepté avec réticence l'évaluation à 50 pour cent des bâtiments de ferme. Pour les autres blocs d'évaluation, elle voulait carrément une exemption totale des taxes.

On peut prévoir que les agriculteurs seront mécontents de l'attitude du ministre Tessier, d'autant plus que son collègue à l'Agriculture, M. Normand Toupin, avait promis en janvier un allègement fiscal dans la classe agricole par des amendements à la loi 48 "dans des délais rapides".

Projet

Il apporte toutefois plusieurs précisions dans son projet d'amendement (bill 20), qui vient en quelque sorte corriger les imperfections "volontairement contenues" dans la loi originale:

— Les entreprises de télévision par câble seront assimilées, pour fins d'évaluation, aux stations de radio et de télévision: au lieu de la base sur leur revenu, l'évaluation est basée sur la valeur de leurs propriétés: terrain, bâtisses, antennes, tours.

— Les roulottes de moins de trente pieds seront taxées à raison de $10 par mois, après les premiers 90 jours; le taux de taxation sur les services dont elles pourraient bénéficier sera établi par la municipalité. Si la roulotte a plus de 30 pieds, le permis de $10 est exigible dès le départ.

— La normalisation des taux d'évaluation n'est plus obligatoire, elle est facultative.

— Le ministère accordera une dispense de deux ans pour présenter un budget équilibré aux municipalités qui recevront des revenus imprévisibles.

Délai

— Un délai additionnel s'étendant jusqu'au 15 juin 1972 est accordé pour la confection et le dépôt d'un rôle servant à l'imposition des taxes d'un exercice financier commençant en 1972.

— C'est la ministre des Affaires municipales qui déterminera par ordonnance quand le rôle d'une municipalité devra être confectionné suivant la loi 48.

— Un rôle déposé avant le 1er janvier 1972 et non homologué à cette date pourra servir à l'imposition des taxes foncières pour 1972.

Le bill 20 renferme également toute une série de dispositions visant à clarifier le texte initial de la loi 48. Il faudra au moins deux ou trois ans avant d'en arriver à un texte définitif et complet. D'ici ce temps, les spécialistes du ministère des Affaires municipales poursuivront leur travail et leurs recherches pour perfectionner davantage la loi 48, qui est appelée à subir d'autres modifications importantes à brève échéance.

Hydro-Ontario: 68 milliards de kwh en 1971

TORONTO (PC) — En 1971, l'Hydro — Ontario a fourni un total de 68.1 milliards de kilowatt-heures en énergie primaire, souligne le rapport annuel de la société d'Etat ontarienne.

Le rapport, déposé cette semaine par le président de l'Hydro-Ontario M. George Gathercole, ajoute qu'il s'agit là d'une augmentation de six pour cent en énergie primaire fournie, au regard de 1970.

Le rapport démontre que, durant 1971, la capacité de production de tout le système a été portée à 13.9 millions de kilowatts, avec l'addition de 1.3 million de kilowatts supplémentaires, surtout de source nucléaire. Le nombre des clients est passé à 2,438,000, avec une hausse de 50,000 sur le nombre de 1970.

Durant l'exercice financier 1971, les revenus ont atteint $606.7 millions, soit une hausse de 13.5 pour cent au regard de l'exercice précédent. Les coûts d'opération de l'Hydro-Ontario ont par ailleurs atteint $604.9 millions, soit une augmentation de 17 pour cent.

CANADIAN INTERNATIONAL POWER COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de vingt-six cents (26¢) par action a été déclaré par les administrateurs sur les actions privilégiées cumulatives à 5.2%, payable le 30 juin 1972 aux actionnaires d'actions privilégiées inscrits à la clôture des affaires à la date du 16 juin 1972, et qu'un dividende régulier trimestriel de quarante-cinq cents en monnaie américaine (45¢ U.S.) a également été déclaré sur les actions ordinaires fractionnées en circulation, dividende payable le 5 juillet 1972 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires à la date du 16 juin 1972.

Le secrétaire:
ALAN B. CREAGHAN

vancouver

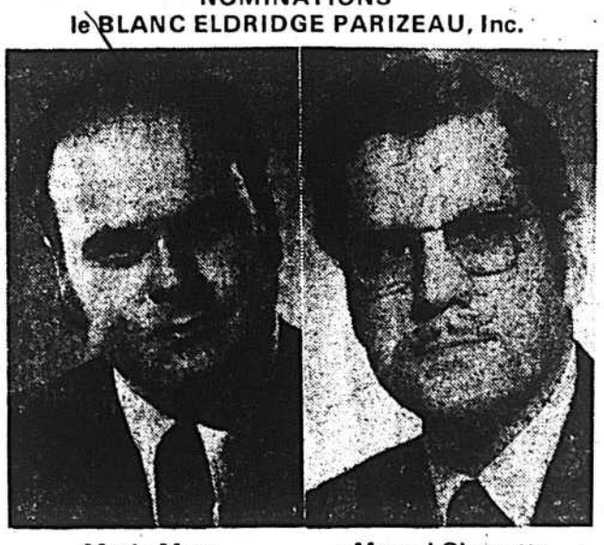
MERCREDI 31 MAI 1972

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
Acneron	29600	35	31	32	+1
Adanac	600	50	50	50	+1
Adera	5500	39	39	39	
Afton Mns	143685	$15½	10¾	111	—2⅝
Alice Lk	9000	26½	23	26	+1
Alwin	6000	63	55	59	
Anchor Mns	6000	25	23	23	—2
Ardo Mines	8000	35	34	34	
Atlas	2200	43	43	43	—1
Avino	10100	43	36	43	+7
Barr Rf	12832	270	255	260	
Bthrst Nrs	34000	122	98	120	+25
Beaumont	10000	13	13	13	
Benson	12000	25	21½	21½	—1½
Beth Cp	1000	20½	20½	20½	—12½
Blue Gulch	500	28	28	28	
Blue Star	2000	6	6	6	
Boundary	20000	26	23	24	—1
Bow Rvr	4000	48	45	45	+7
Brameda	2100	110	105	110	
Brenmac	14700	38½	38	38½	
Brysn Ind	1000	22	22	22	
Bulln Mtn	36300	125	121	125	+6
Buval Exec	6000	31	31	31	+1
Ca ico	7500	32	30	31	
Calta	5000	75	75	75	+2
Cambridge	2500	25	25	25	+1
Canol	1000	40	37½	37½	—3½
Car Bell	400	20	20	20	
Car Gold	1500	85	85	85	+5
Casc Moly	1000	20	20	20	
Cass Cons	1000	11	11	11	
Casino	2700	44	42	44	
Celtic Mn	46400	59	43	54	+4
Chatwy	7500	19	16	18	+1
Churchill	1100	68	68	68	—1
Coast Sil	5100	10½	10	10½	— ½
Colemn PrA	1000	52	52	52	
Columbi	21200	1	½	½	— ½
Col Rv	9000	20	15	15	—7
Cn GemEx	125	8	8	8	
C Stand	7066	18	18	18	—1
C Cinch	1000	11	11	11	+1
C Mckiny	3000	11	11	11	—3
C Potash	7500	6½	6	6	—1
Cop Gnt	3800	12	12	12	+1
Cream Slv	3500	40	35	35	—3
Croydn	5000	12	10	12	+2½
Cumont	1000	30	30	30	
Dankoe Mns	916	65	65	65	
Darkh	99400	290	250	285	+35
Davenprt	513448	72	50	72	+27
Davis Ky	4100	100	100	100	
Dems M	108300	41	37	37	—6
Dison Intl	2000	70	65	65	—5
Doly Var	4900	42	35	39	—2
Dundee	500	20	20	20	
Dusty Mac	10000	15	14	15	+3
Eagle Rvr	1500	27	25	25	
Enex	1200	46	46	46	
Equat Res	36100	35	30	32	
Exeter Mn	20500	20	19	20	
Falaise	500	17	17	17	
Flagstone	29550	28½	27	28	
Fortun Cha	23000	18	15½	18	+2
Fourbar	5125	12	12	12	+1
Front.Ex	5000	23	23	23	
Gnt Ex	15	35	35	35	—4
Gibx Mns	7200	44	43	43	—1
Gibraltr	15960	950	920	950	—5
Gold Gat	105100	83	60	65	—3
Granit Mtn	19500	28	26	26	—2
Gr N Pete	6600	80	78	78	—2
Grn Eagle	8000	32	30	30	
Hart Rvr	3000	20½	19	19	—5
Henrieta	184200	65	54	59	+5
High Lode	40500	18	16	16½	—1½
Hihawk	3832	27	24	24	—4
Hi Chief	5000	13	13	13	
Hi Merc	4600	40	37	40	
Hi Valy	56000	29	23	28	+4
Himont	1300	220	215	215	—5
Imp Metals	6500	18	16	16	—2
Inl Cop	23900	56	51	55	+2
Int Tech	500	104	104	104	
Jackp Cpr	26000	27	22	26	+1
Jason Ex	9000	15	15	15	
Jaye Ex	1000	5	5	5	
Jericho	34000	15	10	14	— ½
Joy Mn	6500	71	70	71	+1
Kalco	17000	27	24	27	+2
Kamad	2900	65	62	65	+3
Kelver Mn	6500	26	22	23	—6
Kopan	22642	45	43	45	+1
Lk Bvrhse	8000	14½	14	14	— ½
Largo	1500	20	20	20	
Larong Mn	1000	30	30	30	
Laura	7000	19	19	19	
Leemc Mn	74400	245	227	239	+2
Lextn	19000	38	30	30	
Lon Pride	1000	11	11	11	
Lori Explor	1000	45	45	45	—2
Lornex	1150	930	925	925	
Marshall	6500	10	10	10	
Maverck Mt	2500	36	34	34	—1
Mercry Ex	2000	12	11	11	—1
Mid West	1200	5½	5½	5½	
Mrl Mt M	2000	20½	20	20½	+ ½
Minex	7500	21	18	19	—3
Molymn	31500	13	11½	13	+1½
Moresby	1000	18	18	18	
Nadina	3000	80	80	80	
Nat Nickl	8500	17	15	15	—4½
N Cinch	1000	18	18	18	
N Privtr	17000	16	14	14	—2
N Taku	3700	48	45	45	—5
Newv Res	13500	40	33	35	—3½
Nckl Hill	5500	16	16	16	+1
Nitrsel	273000	34	27	32	+4
Norcan	4000	9	9	9	
Norgold	5500	5	5	5	
Northair	16800	33	30	30	
Northlod	1000	20	20	20	+1
Nor Pac	17600	91	88	89	+3
N Homestak	5000	24	22	22	—3½
Nw Venture	2500	82	75	82	+7
Oro	7000	28	24	24	—5
Pacif Sil	1000	7	7	7	+1
Paramnt	2000	15	15	15	
Pathfndr	10200	139	130	135	—5
Peel	4000	16	15	16	+2
Peso Slvr	1000	38	38	38	
Pine Lake	1000	15	15	15	
Pinnacle	13400	39	37	38	
Plateau	5500	39½	33	33	—4
Polaris	2000	7	7	7	
Primer	4000	11	10½	11	
Pyramid	12500	39	35	38	—1
Rayore	8500	38	33	37	
Rivier Ind	1200	25	25	25	
Rockt Mn	37500	36½	29	0	—5
Rockind	17000	13	11	13	
Ring Hill	18300	75	68	71	—2
Ryl Agasz	1000	45	45	45	q
Sabina Ind	4000	450	435	440	—10
Sheba	1000	45	38	38	—7
Silbak Prem	50	8	8	8	
Slvr Butte	500	6	6	6	
Slv City	5300	23	23	23	—1
Slvqck	51600	19	17	17	
Slv Ridge	5000	5	5	5	
Slv Spring	3000	68	65	65	
S Stand	4300	134	131	131	—1
Slocn Dev	13650	147	138	145	+7
Sonic Ray	48750	92	87	91	—2
Sou Seas	4500	27	24	25	
Spartan	8000	30	30	30	
Stall Lake	100	90	90	90	+3
Stannex	6200	25	18	18	—6
Taseko	2000	29	20	20	+2
Teck B	1	510	510	510	
Texcl Res	16500	45	44	45	
Torwest	9000	43½	40	43	
Trns Col	29000	27	20	27	+7
Trcon Res	1500	24	24	24	—1
Trojan	23200	28	24	28	+3
Turismo Ind	120	32	25	32	
Val Cp	8608	$11	10¼	10⅞	+87½
Vananda	6000	5	5	5	
West C Res	1000	5½	5½	5½	— ½
West Mns	400	360	355	355	—5
Westland	2000	14	14	14	
Whi Rvr	142200	79	60	73	+6
Zenith	3500	40	36	40	
INDUSTRIELLES					
Alcan Alum	1000	20¾	20¾	20¾	
All CanB	300	210	210	210	
Andres Wn	3958	$18	17½	18	+50
Ath Col	600	175	175	175	+5
Balco	100	11¼	11¼	11¼	—25
Baldwn His	200	240	240	240	
Bank of BC	48	$23¾	22⅞	22⅞	
Bloc Bros	2300	360	355	360	+5
BC Turf	200	410	410	410	
Burr Mtge	100	240	240	240	
Cdn Javeln	700	8⅛	7¾	8⅛	+1⅛
Cdn Pacif	250	15⅛	15⅛	15⅛	
Canterra	18200	140	125	140	+5
Capt It	1500	$5¾	5½	5¾	—12½
Col Brew	600	340	340	340	
Computrx	1500	49	47	47	—2
Cons Bear	900	260	255	260	+5
Cornat Ind	1725	230	225	230	+10
Cornat Rts	6750	16	15	15	—2
Crestwood	500	130	130	130	
Dawson Dev	500	7¾	7¾	7¾	
Delta PrA	1300	170	170	170	
Delta Hotel	1140	325	320	325	+10
Domn	800	14¾	14⅝	14⅝	—12½
Dunhl Dev	200	195	195	195	
Indus	1500	41	40	41	+1
Field	2150	$18¾	18⅝	18¾	—25
Finn Tr	200	$19	19	19	
First City	2350	$11	10⅞	11	+12½
Four Season	3450	7¾	7½	7¾	+25
Field	2150	$18¾	18⅝	18¾	—25
Gt Nat Lan	1600	100	100	100	
Grt Pac Ind	700	280	280	280	+5
Grous Mtn	500	215	205	215	
Ham Harv	25	7⅞	7⅞	7⅞	
Hobrough	100	400	400	400	
Hobrough Pr	400	140	140	140	
HYS Canada	800	330	325	325	
Imp Marine	1500	55	50	50	—5
Integ Wood	600	350	350	350	
Intl Hydro	2200	205	200	205	
Inter Land	536	$5½	5½	5½	
Interplex	1000	40	40	40	
Intl Visual	9400	265	250	255	—5
Intl Vis A	1000	130	130	130	
Ionarc	3300	270	255	255	—10
Kelly Doug	100	$7	7	7	
Key Indust	7500	65	60	60	
Keystone	500	400	400	400	—25
MacMillan	700	525	25	25	
Melton A	2000	180	180	180	—5
Mersuria	10100	115	110	115	+5
NW Sports	220	$5⅝	5⅝	5⅝	
NWL Finan	5691	350	305	350	+35
Ok Helicopt	200	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Ok Helic wt	300	$7⅜	7⅛	7⅛	
Ok Holdings	65	$5⅛	5⅛	5⅛	
P N Gas Pr	100	$22	22	22	— ½
PWA	740	$21½	21⅜	21⅜	— ⅜
PWA Pr A	330	$45	45	45	
Portcomm	1533	100	100	100	
Q Brdcast A	150	$7½	7½	7½	— ⅝
Royal Bank	1000	$33¼	33¼	33¼	
Steintron	100	400	400	400	
Thrmo Plx	17000	375	335	360	+25
Thomas Nt	1000	275	275	275	
Tokar	100	180	180	180	
T cda Glas	1500	$10⅛	9½	9¾	— ¼
Wall Redek	1800	300	290	300	
Wardair	1305	185	185	185	
W Realty	100	$8¼	8¼	8¼	
Whonnock A	400	$14	14	14	
Oils					
Alska Kenai	2355	95	95	95	
Albany Oil	6900	45	42	44	+1
Allied Rox	700	75	75	75	+5
Ballndry	1300	105	105	105	+4
Cdn Hdrogs	1000	94	94	94	
Castle	1000	150	150	150	
Chappari	76350	39½	37	39	+1
Comaplex	6125	140	140	140	
Comaplx A	16400	45½	40	45	+7
Commercl	3000	9¾	9¾	9¾	+5
Concept Res	200	225	225	225	—25
Coseka Res	6000	170	155	167	+15
Coseka A	8200	170	160	170	+15
Delta Pet	4200	38	38	38	
Embassy	1900	42	42	42	
Five Star	9400	23	22	22	— ½
Freehold	2150	75	75	75	—4
Futurity	2000	21	21	21	+1
Montery A	13300	23	21	21½	—1½
P R Pete	7500	18	17½	18	
Plains Pete	2240	22	22	22	
Ponderay	3500	117	111	117	+7
Rand Res	3165	69	64	69	—1
S Christal	1400	106	105	105	
Stampede	22400	115	105	11½	+7
Ulster	500	136	136	136	
Vargas	3500	18	18	18	
Western Ex	1000	12	12	12	+1
Wstn Warnr	1000	45	45	45	—1
Whistler	2000	32	32	32	

M Total des ventes : 4,575,641.

NOMINATIONS
le BLANC ELDRIDGE PARIZEAU, Inc.



Mario Myre — Marcel Chenette

Monsieur Robert Parizeau, directeur général de le Blanc Eldridge Parizeau, Inc., courtiers de réassurance, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Mario Myre, F.I.A.C., au poste de directeur du service à la clientèle et celle de monsieur Marcel Chenette, F.I.A.C., au poste de directeur du service des facultatives. —

du parquet de la bourse

Chute technique de 10 points

par Laurier D. CLOUTIER

L'indice des 30 valeurs industrielles de prestige a perdu plus de 10 points hier au cours d'une séance modérément active.

Des facteurs techniques internes ont provoqué cette chute de Wall Street, expliquent les analystes. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a en effet grimpé de 46 points depuis le 9 mai, soit en 15 séances: ce jour-là, lendemain de l'annonce à la télévision par le président Nixon du minage des ports du Nord-Vietnam, l'indice Dow Jones avait perdu 12.72 à 925.12. Or il a terminé la séance du mardi 30 mai à 971.18, un gain de 46.06.

Il est alors normal qu'après une avance rapide le marché traverse une période de prises de profits d'autant plus qu'aucune nouvelle importante (sur l'économie, le Vietnam ou le sommet de Moscou) n'a été annoncée depuis le début de la semaine.

Palier de résistance tout près du record 995

De plus, plusieurs investisseurs à court terme ont décidé d'encaisser des bénéfices hier, constatant la mollesse de la fin de séance du mardi au cours de laquelle le Dow Jones a perdu ses deux points de gains de la journée. Wall Street s'est donc effrondré hier dès la première heure de transactions dans un marché caractérisé par une absence d'acheteurs mais par un nombre important de vendeurs dans tous les secteurs.

L'indice Dow Jones a d'autre part profondément pénétré depuis quelques séances dans un palier de résistance. Les analystes s'attendent à de nombreuses prises de profits au niveau 950-975 et l'offre importante d'actions se que l'annonçait l'administration Nixon. Une baisse importante du chômage aiderait considérablement le marché.

Tous les secteurs ont enregistré des pertes hier aux poursuivra jusqu'au chiffre magique de 1000, légèrement au-dessus du record de tous les temps, 995.15, établi le 9 février 1966.

Les analystes déclarent cependant que le marché poursuivra son avance à la fin de la période actuelle de consolidation.

Conditions favorables

Ils basent leurs projections sur les conditions fondamentales du marché qui en général sont favorables: les économistes prévoient que les profits continueront de grimper au cours des prochains mois et les rapports récents du secrétariat américain au Commerce sur les indicateurs économiques le confirment, le contrôle de l'inflation semble devenir plus efficace mais moins rapidement toutefois Bourses de Montréal et Toronto sauf les aurifères et les pétroles.

Les marchés boursiers canadiens ont en effet subi les mêmes pressions que Wall Street: de nombreux investisseurs, constatant le niveau élevé des cours, ont décidé d'encaisser des bénéfices. Les banques ont perdu 3.32 à 251.36.

Le volume modéré des transactions, sur les places locales comme à Wall Street, indique cependant que de nombreux investisseurs ont préféré se retirer du marché pendant la période de consolidation, quitte à revenir quand elle sera terminée.

Hausse de nos exportations aux USA et aux Pays-Bas

OTTAWA. (PC) — Grâce à un commerce accru avec les Etats-Unis et les Pays-Bas, le Canada a pu augmenter la valeur de l'exportation de ses marchandises au cours des quatre premiers mois de cette année, la faisant passer de $5,361 millions à la même période en 1971 à $5,751.7 millions.

Ce sont, en effet, vers ces deux pays que les exportations canadiennes ont enregistré une hausse pendant le premier trimestre de 1972, alors qu'elles ont diminué chez les 11 autres plus importants partenaires commerciaux.

La valeur des exportations vers les Etats-Unis a atteint $4,234 millions comparativement à $3,661 millions de janvier à avril 1971.

En ce qui concerne les Pays-Bas, ils ont acheté pour $101 millions de marchandises canadiennes cette année au regard de $69 millions l'an dernier, au premier trimestre.

La part du Japon est descendue de $247 millions à $219 millions et celle du Royaume-Uni de $414 millions à $350 millions.

Parmi les marchandises vendues à l'étranger, les produits finis non comestibles, tels que les voitures particulières et châssis, ont atteint une valeur de $2,200 millions comparativement à $1,995 millions de janvier à avril 1971.

Au chapitre des matières travaillées, comme le papier-journal, les pâtes de bois, le bois d'oeuvre, l'aluminium, le cuivre et les alliages, on a également enregistré cette année, une hausse de $1,855 millions à $2,019 millions.

La vente des aliments, provendes, boissons et tabacs a accusé un recul de $489 millions à $450 millions.

Il en a été de même pour les matières brutes dont la valeur des ventes pour exportation est passée de $992 millions à $970 millions.

Un noir à la direction de Wall Street

NEW YORK (AFP) — Le New York Times d'hier annonce que Jérôme Holland, actuellement ambassadeur des Etats Unis à Stockholm, vient d'être proposé au conseil d'administration du Stock Exchange de New York.

L'ambassadeur, écrit le New York Times, a accepté la proposition qui doit être ratifiée le 15 juin par les membres du Stock Exchange. Ce sera la première fois dans l'histoire de la bourse newyorkaise qu'un Noir accédera à ce poste. M. Holland, ajoute le journal doit prochainement annoncer sa démission d'ambassadeur en Suède.

Matières à réflexion de la part de Merrill Lynch, Royal Securities.

Demandez notre nouvelle Revue Trimestrielle!

Vous y découvrirez comment nous envisageons les perspectives du marché et du commerce de détail; ce que nous pensons des conditions de crédit pour 1972 et comment une analyse de la performance des comptes nationaux en 1971 donne une meilleure perspective sur le marché actuel.

Pour recevoir cette revue, *gratuitement*, veuillez vous servir du bon. Il n'y a aucune obligation de votre part.

Nom
(EN LETTRES MOULÉES)
Adresse
Ville Zone Prov.
Tél. (rés.) (bureau)

Aux clients de Merrill Lynch, Royal Securities: veuillez inscrire le nom de votre chargé de compte.

Adresser à: Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
800 ouest, boul. Dorchester, Montreal 101, Québec
ou à: Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
220 est, Grande Allée, pièce 450
Québec 4, Québec

Merrill Lynch, Royal Securities: Nous misons ferme sur le Canada.

Merrill Lynch, Royal Securities Limitée—présents dans tout le Canada.

MLP 5-72

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DU CEGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

Offrira, dès l'automne 1972 à l'intention DES ADULTES, les

COURS DU SOIR

SUIVANTS:

FRANÇAIS:
Poésie
Théâtre
Roman
Essai
Éléments de linguistique

MATHÉMATIQUES:
Initiation à la mathematique
Calcul differentiel et integral 1
Algebre vectorielle et geometrie
Probabilite et statistiques

INFORMATIQUE:
Initiation à la programmation
Programmation COBOL

PSYCHOLOGIE:
Fondement scientifique de la psychologie 1
Psychologie générale

ARTS ET LETTRES:
Organisation picturale 1
Spatiale 1
Histoire de l'art et esthetique
Physique et chimie de la couleur
Anglais

TECHNIQUES MÉTALLURGIQUES:
Fonderie
Contrôle de la qualite
Soudure

PHILOSOPHIE:
La pensee et la reflexion
La relation au monde
La condition humaine

PHYSIQUE:
Mécanique
Electricite et magnetisme
Ondes et physique moderne

CHIMIE:
Chimie generale
Chimie des solutions

BIOLOGIE:
Biologie humaine 1

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE SOCIOLOGIE:
Le Quebec
Histoire du monde occidental
Introduction a l'economique 1
Introduction à la vie politique
Initiation a la sociologie

TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE:
Techniques de fabrication mecanique
Équipement motorise
Dessin de conception mecanique

ÉLECTROTECHNIQUE:
Electrodynamique
Instrumentation et contrôle
Electronique

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES:
Marketing
Personnel
Finance
Production

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES À SUIVRE L'UN OU PLUSIEURS DE CES COURS, NOUS FERONS PARVENIR, SUR DEMANDE, DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.

Service de l'Education Permanente
Cegep Andre-Laurendeau
405 Terrasse Newman,
LaSalle 650 - 363-1771

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	550	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Alcan	400	$20¾	20	20⅞	
Algoma St	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+1⅛
Andre s Wn	329	$35	8	18	— 16
Acuitaine	1300	$22½	22½	22½	— ¼
Atl Sugar	300	5	6⅛	6⅛	— ⅛
Bank Mtl	1972	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
Bank NS	400	$35⅞	35½	35⅞	+ ⅛
Banq CN	1300	$15⅜	15½	15⅜	
Bq Pv Can	700	$16¾	16¾	16¾	
Bell Canad	2754	$43¼	43	43⅛	
Bell B pr	975	$52	52	52	
Bombrder	100	$8⅜	8¼	8⅛	
BP Can	100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅜
Brascan	3700	$21¾	21¾	21¾	
Can Cem L	175	$53¼	53¼	53¼	
Cdn Brew	499	$8	7⅞	8	+ ⅛
C Im	1625	$25¼	25	25¼	+ ¼
CIL	200	$17	17	17	81
C Int Pw	160	$28½	28½	28½	
Canron	525	$22	22	22	— ¼
CPLtd	1450	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
CP A p	450	$11	11	11	
Cent Dyn	1300	95	65	95	
Cominco	300	$29⅜	29⅜	29¾	+ ⅛
Con Bath	650	$10⅜	10⅜	10⅜	
CBatn Pr	310	$16	16	16	— ⅛
C Text	400	470	470	470	
Cr Fonc	65	$75⅛	75⅛	75⅛	+ ⅛
Cr Zell A	600	$18	18	18	
Crush Int	300	$20⅝	20½	20½	
Distl Seag	1100	$36¾	36⅝	36⅝	
Dome Pete	800	$40½	40½	40½	+ ½
Dotasco	1100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
D Glass pr	200	$15½	15½	15½	— ⅛
D Textile	400	$31½	31½	31½	
Domtar	235	$15¼	15¼	15¼	
Ea Svgs	2000	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Fal Nck	120	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Fleetwd	300	$19⅞	19	19⅞	+ ⅛
Genstar L	6425	$15⅛	15	15	— ⅛
Gulf Can	160	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ⅛
Hard Crp A	100	$21	21	21	
Hawker S	700	400	400	400	—10
Hoffinger	023	$12	42	42	— ½
Home A	300	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
HB Oil Gas	200	$38⅜	38⅜	38⅜	— ⅛
Husky Oil	50	$13¼	13⅛	13¼	
IAC	50	$15⅛	15⅛	15⅛	
Imp Oil	4731	$35¼	35⅛	35	— ⅛
Imasco Ltd	965	$25⅜	25⅛	25⅛	— ⅛
Int Nickel	1155	$33¼	32¾	33¼	+ ⅛
Int Util	3025	$14¾	14	14¾	
IntprPipe	2155	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
Invco	300	$19½	19½	19½	
Labatt	125	$26¼	26¼	26¼	
Labatt pr	150	$27⅛	27⅛	27¼	— ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Lacroix	100	460	460	460	
Lob Co A	5	8	8	8	
Lob Co B	1825	$8⅛	8	8	
Maclarn A	300	$22	21¾	22	+1
Maclarn	200	$24	24	24	+1½
MB Ltd	1100	$24¼	24½	24½	— ⅜
Markwood	200	$7	7	7	— ¼
Mass Fer	199	$15⅛	15⅛	15⅛	
Meichers	1100	$8½	8¼	8¼	— ¼
Mercantl	165	$19	19	19	— ½
Miron A	300	56	6	6	+ ½
Molson A	360	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Monenco	170	$7½	7½	7½	— ¼
Moore	450	$47	47	47	— ⅜
MPG Inv	1500	465	465	465	+15
N Sea Pr	900	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Nfld LP	1733	$12⅜	12¼	12⅜	
Noranda	2880	$41¼	40¾	41¼	+ ¼
Nor Ctl G	250	$12⅜	12⅜	12⅜	
Pancan	100	$13½	13½	14½	— ⅛
Pow Corp	2775	$10⅞	10⅝	10⅜	— ¼
Pow C 5 pr	300	$11½	11½	11½	
Prem Cb	100	$23½	20½	20½	+ ½
Price Com	3295	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
Provlst	720	$8½	8⅜	8⅛	
Rapid D	15855	$20⅛	19⅜	20¼	+ ⅜
Royal Bank	1145	$32⅞	32¾	32⅞	+ ⅜
Scot Lasal	1200	$7⅛	7⅛	7¼	
Simpsons	625	$27¾	27¼	27½	— ⅛
Steinbg A	25	$26¼	26¼	26¼	— ⅜
Tor Dm Bk	5125	$30	30	30	
Tot Pet A	200	580	580	580	
Tr Can PL	186	$45	45	45	—24
Ultramar	100	58	8	8	— ⅛
Unicasco a	20	420	420	420	
Unicasco b	150	370	370	370	+10
Walax r	1000	35	35	35	—2
Weldwod	100	$12	12	12	
Westcst	1900	$27½	27½	27½	— ⅛
Woodt wt	200	940	940	940	—10
Zodiac	500	315	315	315	+5

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net

INDUSTRIELLES

Aquant	200	340	340	340	
Belg Stand	750	$17	16⅝	16¾	+ ¼
Duncan	46450	$10⅞	10	10⅜	+ ⅜
Capital Dyn	1000	245	245	245	+10
ConHold	3800	215	210	210	

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net

A-B

AgnicLb 1.10	10	7⅜	7⅜	7⅜	
Ahlm .60	173	43⅝	43⅝	43⅝	
Amdahl	5	24	24	24	
Amco .80e	11	11¾	11¾	11¾	
Amer Hos	12	21¾	21¾	21¾	
AmpexC .25e	32	12	11	12	
Amstd pf 3	11	39	39	39	
Amstd 1.20	5	21	20¾	20¾	
Anch C 1.70	26	29¼	29	29¼	
AnscC .20e	4	10⅝	10	10⅝	
Ansas .15r	2	5⅛	5	5⅛	
Avnet	23	37¾	37¾	37¾	
AGrnd 2.29	13	46⅞	46⅜	46⅞	
ABC 1.20	9	27¾	27½	27¾	
AmCan 2.20	11	29	29	29	
Avnet 1.25	81	36⅜	36⅛	36⅜	
AEP 1.71	39	27¼	27¼	27¼	
Ahome 1.77	37	100	100	100	
Alcso .27	12	46⅛	46⅛	46⅛	
AmMot	15	8⅝	8⅝	8⅝	
Amstr .40	13	13	13	13	
AT T 2.60	143	48	48	48	
Amoco	29	71	71	71	
Anacon	17	20	20	20	
AudioDn .32	3	16	16	16	
Avco .16	4	16	16	16	
Avnet	73	22⅜	22	22⅜	
Avon .80	9	62⅜	62	62⅜	
AvcoRv .60	6	23¾	23¾	23¾	
AVRich 2	10	62	62	62	
Avon	15	15	15	15	
Avon 1.35	36	115	115	115	
Bangor .53	3	24	24	24	
Bang pf 1.10	10	34	34	34	
Bausch 1.40	40	43	43	43	
Baxtr .50	2	57	57	57	
BeneA .60b	3	32	32	32	
BeInH .60	5	67	67	67	
Bnck 1.60	12	74	74	74	
BenE 1.10	17	44	44	44	
BeInSt 1.20	25	31	31	31	
Bla D 1	1	25	25	25	
BlaL 1	1	25	25	25	
Block .24	21	21	21	21	
Boeing .60	17	21	21	21	
Bohn 1.20	19	42	42	42	
Bois 1.25	1	53	53	53	
BrisM 1.20	51	64	64	64	
Brnswk .76	3	31	31	31	
Bruns 1.20	14	42	42	42	
Burl Ind	2	18	18	18	

C

CAE Ind	530	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
Calgary P	3991	$24⅜	24¾	24¾	— ¼
Calgy 540 p	50	$9¾	9¾	9¾	—1¼
Calvrt Die	100	145	145	145	
Cambridg	150	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Campeau	970	$5¾	5⅝	5¾	
CD Sugar	100	$28½	28½	28½	— ½
Can Cem L	228	$53¼	53¼	53¼	
Can Malt	120	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
C Packrs	350	$19	18¾	18¾	— ¼
Can Perm	355	$17¾	17¾	17¾	— ⅜
Cdn Brew	2260	$8	7⅞	8	
C Cable w	250	505	505	505	
C Curtis	200	80	80	80	+ ⅝
CG Invest	330	$76⅛	76	76	— ½
C Goldie	704	$5	5	5	
C Hydr	200	$12½	12½	12½	
C Imp Bank	5593	$26¼	25¾	26¼	+ ¼
CGOL	10608	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
CIL	360	$17	17	17	— ¼
C Interurb	230	200	200	200	
C Occdental	241	$53⅜	52⅝	53⅜	
CP Inve pr	800	$26¼	25¾	25¾	
CP Inve w	250	330	330	330	+ 5
CP Ltd	4790	$15⅛	15	15⅛	
CPL A p	25	$10⅜	10⅜	10⅜	
Cdn Tire	225	$46½	46	46½	
Cdn Tire A	460	$42½	42¼	42½	
C Util $1.25	50	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Canron	400	$22⅛	22	22	— ½
Capit Div	800	57	57	57	— 1
Cara	600	$6¾	6¾	6¾	
CC Yachts	300	460	450	460	+10
Celanese	250	495	495	495	— 5
Ctl Fund A	210	$7	7	7	
CFCN	400	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
City Sav T	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Columbi p	250	$5¼	5¼	5¼	
Cominco	415	$27½	27½	27½	— ⅛
C Holiday I	300	$12¾	12⅜	12¾	—⅛
Compro	400	445	445	445	+ 5
Computel	5500	$6⅛	6	6	— ⅛
Conn Chm	500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Con Bath	500	$10½	10½	10½	
Con Bath p	160	$16	16	16	
Con Bath w	100	60	60	60	
Con Bldg	100	230	230	230	— 5
Con Textle	1200	470	470	470	
Con Distrb	850	$38¼	38⅛	38¼	
Cons Gas	1525	$18¼	18¼	18¼	
Control F	500	280	280	280	
Corby vt	100	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Cornat Ind	1100	235	230	235	
Cosms	220	190	190	190	
Costain R	500	9¾	9¼	9½	— ⅛
Crain R L	300	$15½	15½	15½	
Crwn Trst	100	$18	18	18	— ½
Crush Intl	500	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅛
Cygnus B	150	$5¾	5¾	5¾	— ⅛

D-G

Distl Seag	505	$36⅝	36½	36½	
Doman I	100	$14⅞	14⅞	14⅞	
Dome Pete	780	$40½	40¼	40½	+ ½
D Bridge	425	$31½	31¼	31½	+ ¼
D Citrus	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Dofasco	845	$27¼	27	27¼	+ ⅛
Dom Glass	300	$15¼	15¼	15¼	
Dom Lime	250	$8	8	8	
Dom Store	1335	$15¾	15⅝	15⅝	
Domtar	2368	$15¼	15¼	15¼	
DTextil e	184	$31½	31¼	31⅜	— ⅛
Du Pont	100	$28¼	28¼	28¼	+ ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Deltan	300	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Proflex	500	230	230	230	—10
Unican Sec	1800	495	495	495	+5
Whiterk Ind	2100	$5¼	5⅛	5⅛	

MINES

PETROLES

Abitib Asb	100	270	270	270	—5
Acroll Ltd	9200	55	55	55	+3
AIS	1385	650	650	650	—20
Ajax Min	1000	24	24	24	
Am Eagle	3000	130	129	130	+4
Amos	1000	12½	12½	12½	+ ½
Arno	2000	9	9	9	
Avilla	1500	55	52	52	—3
Bellechs	3000	7	6	6	
Beltere	9500	36	33	35½	+ ½
Cadillac Ex	4600	130	120	120	
Canadore	6000	12	11	12	—1
Canuc Mines	500	30	30	30	+2
Cartier	800	10	10	10	—4½
Chib Cop	1000	24	24	24	+1
C Mogadr	1500	15	15	15	
Cop Man	35500	23½	23	23½	— ½
Ducros	5500	44	39	39	—5
Dumont	2300	45	44½	44½	— ½
Dyn Mn	10000	46	45	45	—3
Eab Met	2000	5½	5½	5⅝	+ ⅛
Fairway	3550	230	230	230	—5
Fall Min	3500	159	158	158	+1
Fannex	928	37	37	37	—1
Flint Rk	100	203	203	203	—12
Gaspe Q	1000	57	57	57	
Goldex	1000	375	375	375	—10
Gold Hk	500	23	23	23	
G E Res	3500	18	17	17	—1
GL Nickl	1900	188	185	188	—2
Int Norval	3500	24	23½	24	+ ½
Jamex	15000	42	41	42	+4
Kattio	100	370	370	370	
Kiena	100	150	150	150	+10
Ladubor	500	75	75	75	
Lederic	6500	48	47	47	
Maiorld M	2000	15	15	15	—1
Maclan Expl	200	135	135	135	
Menorah	2000	6½	6½	6½	— ½
Mid Ind	6000	36	32	36	—1
Mt eagle	500	86	86	86	
Mt Laur U	100	100	100	100	
M Rieas	1000	31	31	31	—2
NA Rare	1000	17	17	17	
Panaca	3500	32	30	31½	+3
Phoenix	300	900	900	900	+10
Que Expl	1000	35	35	35	—1
Queenstn	1000	26	26	26	—2
Roy Agas	7000	44	42	42	—2
St Lucie	5100	170	166	168	+2
Slocan	1500	150	145	145	—2
S Dufault	2000	5	5	5	+1
Transterre	500	26½	26½	26½	—1½
Troilus min	9000	29	27½	28	+2
West Hill	2000	29	28	29	—2
Wilm Crk	36400	103	92	101	+1

Total des ventes industrielles: 118,359.
Mines et petroles: 278,946.

titres au comptoir

MERCREDI 31 MAI 1972

Accurate Calc	500	90	90
A G F Special	900	362	355
Auscan	500	48	48
Aztec Iron	16500	70	67
Bantam Mng	500	25	25
Belair Mng	22000	82	82
Bio Vita	600	57¼	7¼
Bordun Mng	500	20	20
Candida Hold	2000	200	200
Chibex Mng	2500	46	45
Choiceland	1000	55	55
Cons D L P	1000	75	75
Cuniex	2000	65	65
Cuvier	3000	11½	11
Dairy Barn	700	350	337½
Dejour Mns	2000	13	13
East Util 5: X 2	400	450	450
Eden	26000	60	55
Fort Norman	1000	90	90
Four Seasons P	2900	$10¼	10¼
Hammond	500	315	315
Hart and Mns	6500	100	61
Ind Growth	1000	66¼	6½
Int Life			
Int Systcms	500	55	55
Jolly Jumper			
Kodiak	1000	300	300
Knono	700	215	213½
Kupfer	2000	72	55
La Prevoyance	500	$21	21
Lennie Red Lk	9000	3	3
Louisscurg	2000	33	32
Major Laurent	1000	40	40
McGraw Hilth	100	$13⅞	10⅞
Copernic	23000	63	50
Mudico	10000	125	115
Mult Access	2900	650	620
Mutual Equity	1100	200	200
N B Tel 1 Eu Pr	200	$21	21
Nickel Offsets			
NNG 1 TP PR	200	$25	25
Pizza Pan Int	1500	38	35
Potion	300	287½	287½
Rani Pete	500	210	210
Royex Mng	5000	40	39
Russell	500	50	50
Scintillore	9000	50	35
Scott Chib	27500	6½	4
Sonoca Inc	3000	84	72
Soca Ltee	26500	125	50
Star Acro	700	315	315
Triton Expl	1000	25	35
Utd Tim	200	56¼	6¼
Viking Oil	200	300	250
Xomal	800	125	100
Bear Creek Wts	1500	40	40

Cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres est coté en dollar américain en baisse de 1 cent et 1/10 a $1.584.

dividendes

MERCREDI 31 MAI 1972

	TAUX	PAIEMENT	ENRG.
Boxes Co.	0.15 tr	28-06-72	13-06-72
Collingwood Terminals	0.50 s	21-07-72	07-07-72
Scottish & York Holdings	0.07 tr	15-07-72	23-06-72
Wabasso Ltd.	0.15 tr	25-08-72	01-08-72
Black Bros.	0.03½ s	03-07-72	15-06-72
Camflo Mines	0.05 s	14-07-72	28-06-72
Camflo Mines (extra)	0.05 s	14-07-72	28-06-72
La Verendrye Management Corp.	0.05	30-06-72	13-06-72
National Trust Co. Ltd.	0.25 tr	03-07-72	08-06-72
Realty Capital Corp. (a)	0.05 tr	01-07-72	24-06-72

cours des obligations

(par l'IDA et Richardson Securities)

MERCREDI 31 MAI 1972

GOUVERNEMENT DU CANADA

5 oct. 1	1973	99	99¼
5 avril 1	1974	98½	99¼
3¼ juin 1	1974	87¾	88¼
4½ avril 1	1975	98¼	99
5¼ juin 1	1976	96½	97
7 sept. 7	1977	100½	101½
3¼ jan. 15	1978	85	86½
5½ juin 1	1977	97½	98
3¼ oct. 1	1979	78½	79
5¼ avril 1	1980	95½	96
5½ sept. 1	1983	80½	80⅞
6¼ fev. 15	1989	93¼	95½
5½ oct. 1	1995	91¼	92¼
5½ mars 15	1998	56	58
Perpetuelle	1996	41	43
CN 4 fev. 1	1981	78	80
CN 5½ jan. 1	1985	87	89
CN oct 1	1987	78	80

PROVINCIALES

Alb. 8¼ mars	1989-91	86	88
A. G. 1	1991	93	94½
AMFC 8 nov. 1	1989	102	103
Ass 7½ oct. 15	1991	97¾	98¼
Alb. 8¼ nov. 16	1990	103	104
Sask. 5¼ d. 1	1990-87	105	107
Man H 8½ sept. 15	1992-89	102½	103½
NB. P. 7½ 15 nov.	1996-94	97	97
P.N.B.7¾, 1 mars	1996-94	95½	96½
P.Q.7½ dec.15	1996-93	94¼	95¼
Hy Que 8¼ 1mai	1997-95	98¼	99¼
P. Ont 8¼ av. 15	1997-95	79¼	80¼
P. Ont 5½ oct 15	1985	80½	81½
Ont H. 8½ dec. 1	1974	103	103½
Ont. H. 7 sep. 15	1992-88	90¼	91
Ont. H. 6 nov 30	1995-90	105	106
Ont. H. 9 juin 30	1995-90	107	108
Ont. H. 8 av 15	1990-88	103	105
Tor. Met 8. fev. 15	1992	97½	99

MUNICIPALES

V de M. 9½ dec 7	1990-95	105	109
Tor. Met 8¼ 1er oct.	1990	105	108

SERVICES PUBLICS

Alb Gas 9½	1990	105	107
Bell Tel 9¾ aout 14	1990	108	110
N C G 9¼ jan 15	1991	106	107
TCP L 9¼ juin 20	1990	106	108

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	88	89
Alc Gas 7½	1990	132	134
Aid Gas 8	1991	97¾	98¼
Alcanna Sti 8¼	1991	101	102
Bell Tel 8	1993	98	99
Bq. Can. Nat. 7¼	1978	87½	88
Bq Mont 7½	1992	98½	99½
Bq N-E 7	1991	91	91
Bq N-E 8¼	1992	97	98
Bell Te 8¼	1993	99½	100½
B.C. Tel. 7¾	1995	95½	96½
B.C. Sugar 9½	1987	104½	—
Can. Util 8¼	1992	99½	100½
Calg. Pow 8	1992	97	98
Const. Gas 8	1992	98	98½
Cominco 8½	1992	100	101
Cda Cement 8¾	1992	101¼	101¾
Comm Union 8¼	1992	101½	102
C. P. Hotel 8¾	1992	101½	102
Dist Seag 7⅝	1991	93	95
Eaton Acc. 8¼	1991	96½	97½
Falconbridge 7¾	1991	93	95
H.F.C.	1992	93	95
Hd Bay Min. 9	1991	103	105
Hud Bay Acc. 8¾	1991	100	102
Husky Oil 8½	1991	99	100
GMAC 7 sept. 30	1996	89	90
Gulf Oil 8½ dec 1	1989	103	104
Imasco 8½	1991	100	101
Imp. Oil 8½	1989	104	106
Imp. Oil 7¾	1992	97	98
Inland 8½	1991	98	99
I. Nickel 8¾	1991	101	102
MacMillan 8½	1991	100	101
Massey Ferg. 9¾	1980	104	106
Molson 8¼	1991	98	99
Noranda 9¼	1990	105	107
Nort C Gas 9⅝	1991	106	108
Pan. Cann. 8⅛	1991	95	97
Bq. Royal 7	1991	98½	99½
Roymor 7¾	1984	99	100
Royal T Mort 7¾	1981	99	100
Bq. Tor. Dom. 7-8	1991	99	101
Bq Tor Dom 7¾	1997	95½	96½
Trader Fin.9	1991	100½	101½
Tr. Can Pipe 10	1990	110	112
Tr. Can Pipe 9¾	1991	108	110
Tr. Can Pipe 9	1991	102	104
Union Carbd 8¾	1992	101	101½
Union Gas 8	1991	97½	98½
West Trsm 8	1991	95¼	95¼
Steinberg 8¾	1992	100½	101
Westinch. 8¼	1991	98½	99½
Simp Sears Ac 8¾	1992	101¾	102¼
Roymor 7¼ nov 1	1978	98½	99½
Simpson 9½ dec. 15	1989	105	107
Y et R. 9	1992	96	97

CONVERTIBLES

Alaraco Dev. 7	1989	81	—
Davison 8½	1985	108	110
Dynasty Dyp. 7		110	112
Hasp Oil 9½	1992	104½	105½
Nu West 8¼	1991	108	—
Pac Pete 5	1992	102½	103
Scurray Rain. 7¼	1988	85	87
Tr. Can Pipe 5	1989	111	113
W. Coast Tr 5¼	1984	97	99
W. Coast Tr 5½	1988	96	98
W. Coast Tr 7½	1991	123	125
Weston Geo 6¾	1987	89	91

NOUVELLES EMISSIONS

Calgary Power 8½	1993	100¾	101¼

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: MacIntosh et Cortland, $2.50 à $3.00 le boisseau; MacIntosh, grosses, $3.75 à $4.00 le boisseau.

Asperges: $9.50 les 50 lb.

Betteraves: $1.25 les 25 lb; $1.75 à $2.50 les 50 lb.

Ciboulette: $1.00 la douz. de paquets.

Choux: verts $3.00 à $3.25 les 50 lb.

Echalotes: $1.00 la douz. de paquets.

Laitue: frisée $2.25 à $2.50 le 24.

Oignons: jaunes moyens, $1.75 à $2.00 le 50 lb; .60 le 10 lb; $3.00 à $3.50 le 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Pommes de terre: $1.15 à $1.20 les 50 lb; .65 à .70 les 25 lb; .30 à .32 les 10 lb; jumbo, $1.90 à $2.00 les 75 lb.

Radis: .90 la douz. de paquets.

Rhubarbe: .60 à .75 la douz. de paquets.

Rutabaga: $4.50 à $5.00 les 50 lb.

Plants de fleurs: $0.85 à $1.00 la boîte.

dow-jones à 12 h 30

+0.37 à 961.09

ameriq

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net

A-B

Agnico	700	335	330	335	
Aldona	2166	44	44	44	
Allied Mng	1500	360	355	355	+ 5
Am Larder	2100	65	65	65	
Ang Ruyn	3000	39	38	39	+ 2
Ang U Dev	1800	119	115	115	— 1
Armore	500	15	15	15	
Aunor	1000	300	300	300	—10
Bankeno	4700	720	690	710	—10
B-Dqu	1022	5	5	5	— 1
Betim	220	$20⅛	20⅛	20⅛	
Bi Hawk	500	96	96	96	— 2
Brenda M	1700	510	500	500	
Brunswk	2200	410	405	410	
C Mines	10000	26½	26½	26½	— 2
Camflo	2500	490	475	475	—20
Cam Chib	100	610	610	610	
Camp RL	5800	$40	39⅞	40	+ ⅜
C Tung	700	154	154	154	— 1
C Lencour	5000	8	8	8	+ 1
C Maiart	500	20	20	20	
Candore



Nixon prend un bain de foule à Varsovie

Des milliers de Polonais ont acclamé le président Nixon à son arrivée à Varsovie, hier. On voit ici le chef de la Maison-Blanche au milieu de la foule et tendant la main à une jeune Polonaise. M. Nixon regagne aujourd'hui les Etats-Unis où il doit s'adresser à la nation ce soir.

Sa mission accomplie, Nixon rentre aux USA

VARSOVIE, (UPI, PA, AFP) — Le président Nixon a pris le chemin du retour à Washington après avoir convenu, aujourd'hui, avec les dirigeants de la Pologne, dernière étape annexe du sommet de Moscou, d'entamer le plus tôt possible des pourparlers préparatoires à la conférence sur la sécurité en Europe et à la réduction des forces armées sur ce continent.

Un communiqué commun signé par M. Nixon et le premier secrétaire du parti communiste polonais, M. Edward Gierek, révèle cependant que les délégations américaine et polonaise n'ont pu, au cours de "conversations franches et constructives" faire concorder leurs vues sur le Vietnam. De plus, les Polonais qui avaient émis le souhait d'accroitre considérablement leur commerce avec les Etats-Unis, grâce à des crédits américains plus généreux, n'ont obtenu que la création d'une commission mixte destinée à "institutionnaliser" les procédures pour accroitre les échanges entre les deux pays.

Un premier pas vers le développement des relations économiques et privées entre la Pologne et les Etats-Unis sera toutefois franchi bientôt, les deux parties s'étant engagées à signer dans un bref délai un accord sur les transports aériens et à établir des "liaisons aériennes mutuelles et régulières".

M. Nixon, qui affichait avant son départ des signes évidents de fatigue, est attendu à Washington à 9 h. p.m. Une demi-heure plus tard, à l'occasion d'une émission télévisée à l'échelle nationale, il fera part de sa mission aux membres des deux chambres du Congrès. Le président tentera vraisemblablement de les convaincre d'approuver le traité sur la limitation des armes stratégiques qu'il a signé avec les dirigeants du Kremlin.

Ce traité "gèle" à leur nombre actuel les missiles nucléaires de type offensif et n'autorise les pays signataires qu'à deux polygones de missiles antimissiles, l'un pour protéger la capitale, l'autre, pour défendre un réseau de missiles offensifs.

Désarmement

Il est possible que M. Nixon profite de la circonstance pour inciter les membres du Congrès à étudier la phase numéro deux des pourparlers SALT qui prévoient la limitation d'autres armes telles que les bombardiers.

Le communiqué conjoint signé à Varsovie, quelques heures avant que M. Nixon ne quitte cette ville où la population lui a ménagé un accueil chaleureux, note la satisfaction des Etats-Unis et de la Pologne relativement au traité polono-ouest - allemand qui a été récemment entériné.

A propos des forces armées, le communiqué signale qu'une réduction réciproque, tout d'abord en Europe centrale, contribuera à assurer la sécurité et la stabilité sur le continent et constituera une étape importante dans la voie du désarmement général et complet.

M. Nixon a profité de son séjour à Varsovie pour inviter aux Etats-Unis M. Gierek ainsi que le président du conseil d'Etat, M. Henryk Jablonski, et le premier ministre Piotr Jaroszewicz. Son invitation a été "acceptée avec plaisir".

Trois chefs de l'IRA sont arrêtés à Dublin

BELFAST (PA, Reuter, AFP) — Trois chefs de l'IRA sont détenus, aujourd'hui, à Dublin cependant que les fusillades et les attentats à la bombe se continuent en Irlande du Nord où l'on note des indices d'une riposte protestante aux attaques des terroristes.

Joe Cahill, Rory O'Brady et son frère, Sean O'Brady, ont été emprisonnés hier soir en Irlande du Sud où le premier ministre Jack Lynch aurait commencé à sévir contre l'Armée républicaine irlandaise, un organisme hors la loi.

Cahill, ancien chef de la section des opérations des provisoires de l'IRA, en Ulster, a été conduit en prison, hier, en même temps que Rory O'Brady, président de l'aile politique des provisoires, le Sinn Fein. Sean O'Brady a été incarcéré à son tour, aujourd'hui. Comme les deux autres, il est accusé d'avoir enfreint la législation sur la sécurité de l'Etat. Sean O'Brady dirigeait les services de propagande du Sinn Fein provisoire. La loi sur la sécurité permet à la police de détenir des suspects pendant 48 heures avant de formuler contre eux des accusations officielles.

Grève de la faim

Un porte-parole du Sinn Fein a annoncé que les trois hommes feront la grève de la faim tant qu'ils ne seront pas libérés.

La rumeur veut que les autorités policières recherchent également Sean MacStiofain, chef d'état-major des provisoires à Dublin, qui a incité ses partisans à poursuivre la violence en Irlande du Nord en dépit du cessez-le-feu consenti pas l'aile officielle de l'IRA.

Cahill a été mis en état d'arrestation au quartier général du Sinn Fein à Dublin tandis que Rory O'Brady a été cueilli à sa demeure de Roscammon, à 85 milles de la capitale sud-irlandaise.

Cahill avait abandonné la direction des provisoires nord-irlandais en août 1971. Il avait déjà été arrêté par la police en septembre à la suite d'une campagne de souscription aux Etats-Unis mais il avait été relâché sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui.

Rory O'Brady a affirmé que les arrestations et celle de Cahill constituent une aggravation des mesures de répression et de collaboration prises par le gouvernement de Dublin, agissant sous la pression de Londres.

Le gouvernement de la République d'Irlande a constitué un tribunal spécial pour juger les délits contre l'Etat dont se rendent coupables les personnes complices ou membres d'organisations illégales. Le tribunal ne comporte pas de jury qui puisse être intimidé.

Pendant ce temps en Irlande du Nord, le révérend Ian Paisley, député au Parlement britannique, a incité l'armée britannique à servir plus durement contre l'IRA "sinon la ville de Belfast sera transformée en un amas de ruines et les loyalistes seront alors obligés de prendre des mesures draconiennes pour se protéger".

Deux hommes ont fait irruption dans un kiosque de taxi dans le centre-ville de Belfast, aujourd'hui, et ont ouvert le feu à la mitraillette sur deux travailleurs, des catholiques, qui ont été blessés grièvement. La police a déclaré que l'attentat a vraisemblablement été perpétré par des guérilleros protestants qui voulaient se venger du terrorisme exercé par l'IRA.

Les nombreux attentats à la bombe et les multiples fusillades effectués par l'IRA au cours des deux derniers jours ont annihilé tout espoir d'un cessez-le-feu général dans le conflit qui a coûté jusqu'ici la vie à plus de 350 personnes.

Les groupes protestants de Londonderry, où la polulation est catholique dans la proportion de 70 pour cent, ont annoncé qu'ils érigeront des barricades probablement dès la fin de semaine.

Plusieurs milliers de protestants s'apprêteraient à marcher sur Londonderry, samedi. Les administrateurs britanniques de l'Ulster leur ont demandés de se tenir loin des quartiers catholiques mais les protestants ont répondu qu'ils iront où bon leur semblera.

Boycott syndical contre la France

WELLINGTON. (UPI) — Les syndicats néo-zélandais ont décidé de boycotter les avions et les bateaux français durant la période des essais nucléaires français dans le Pacifique. Les syndics des marins et dockers australiens ont également décrété un boycott général pour tout le mois de juin à l'encontre de toutes les marchandises destinées à des ports français ou en provenance de ceux-ci.

Dans les milieux économiques néo-zélandais, on fait remarquer que cette mesure risque de coûter des centaines de milliers de dollars à l'économie du pays en exportations perdues. Du côté australien, la mesure touche passablement la vie économique de la Nouvelle-Calédonie, ravitaillée en grande partie par l'Australie pour ce qui est des produits alimentaires essentiels.

Inquiétude à l'ONU au sujet des événements du Burundi

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) - Un malaise mêlé d'angoisse règne aux Nations unies au sujet des événements du Burundi. Il a été précipité, hier, par une déclaration publique du secrétaire général Waldheim indiquant qu'il avait offert au gouvernement de Bujumbura "toute l'aide humanitaire" dont l'ONU serait capable "pour alléger les souffrances de la population burundaise."

Cette offre, constate-t-on parmi les spécialistes de l'ONU, représente la limite de ce que le chef de l'exécutif onusien pouvait faire dans le cadre du droit international et de la Charte d'une part pour inciter le gouvernement burundais à agir pour arrêter ce qui paraît être un massacre généralisé et systématique et, d'autre part, pour attirer l'attention de la communauté internationale sur une telle horreur.

Samedi dernier, M. Waldheim avait déjà publié une déclaration exprimant sa vive inquiétude d'un "point de vue humanitaire" au sujet de la situation au Burundi. Sa décision d'insister à nouveau, hier, sur les immenses tueries dans ce pays au coeur de l'Afrique a été provoquée, par des informations qui lui sont parvenues confirmant que, véritablement, le Burundi a été plongé dans une horreur indicible avec un chiffre de victimes dépassant largement la centaine de milliers. Légalement, le secrétaire général des Nations unies ne peut aller plus loin dans ses admonestations et ses avertissements car les massacres du Burundi sont une affaire intérieure relevant de la souveraineté de ce pays. On espère cependant, à l'ONU, que le gouvernement de Bujumbura acceptera sous une forme ou sous une autre l'offre de secours "humanitaires" de M. Waldheim et que, des lors, une pression morale internationale pourra s'établir afin que s'arrête l'effusion de sang et que la situation du Burundi puisse être examinée, au moins sur le plan humain, par des observateurs impartiaux et compétents.

Arrestation de quatre anarchistes de la bande "Bonnie & Clyde" d'Allemagne

FRANCFORT (AFP, UPI) — Le groupe anarchiste "Baader-Meinhoff", version allemande de la fameuse bande de "Bonnie and Clyde", vient de perdre un de ses chefs et trois membres.

Cette bande, sous le vocable de "Fraction Armée rouge", se spécialisait dans les attentats terroristes anti-américains en territoire est-allemand et avait revendiqué le crédit de nombreux coups commis ces dernières semaines. Ces attentats avaient coûté la vie à quatre militaires américains.

Ce matin, le chef du groupe, Andreas Baader, que la police recherchait depuis deux ans, a été arrêté en compagnie de trois complices, au cours d'un raid des policiers ouest-allemands. La maison où ils s'étaient réfugiés avait été encerclée dès 5h.30 ce matin. Au moyen de haut-parleurs, la police avait invité les occupants à se rendre. Pour toute réponse, les agents ont essuyé une rafale de mitraillette. Les policiers ont alors amené sur place un véhicule blindé et lancé des grenades lacrymogènes à l'intérieur de la maison. Au bout d'une heure et demie, les quatre hommes étaient appréhendés. L'un d'eux était blessé. Outre Andreas Baader, la police a identifié Jan-Carl Raspe et Holger Meins. Ces deux derniers étaient recherchés pour le meurtre de trois policiers commis au cours des 18 derniers mois.

Ulrike en fuite

Le coleader du groupe anarchiste Ulrike Meinhoff, 38 ans, ex-journaliste, est toujours en fuite. La police la recherche depuis deux ans. Elle s'est manifestée hier, devant un public d'étudiants à Francfort, sous la forme d'une bande magnétique sur laquelle elle avait enregistré un appel à la multiplication des attentats contre les établissements américains en Allemagne.

La bande a été écoutée dans le grand amphithéâtre de l'Université de Francfort par un millier d'étudiants parmi lesquels se trouvait Daniel Cohn-Bendit, bien conu des étudiants parisiens.

Andreas Baader était considéré en Allemagne fédérale comme l'ennemi public no 1 pour ses attaques à main armée contre les banques, ses attentats à la bombe "contre les ennemis du peuple et les impérialistes" qui avaient fait 4 morts et 36 blessés. La bande à Baader avait également projeté en 1971 d'enlever, dans le plus pur style "Tupamaro", le chancelier Willy Brandt dans le but de troquer sa libération contre celle de complices emprisonnés.

Baader était passé à l'action pour la première fois lors de l'agitation estudiantine de 1968. Il avait mis le feu à un grand magasin de Francfort le 3 avril avec l'aide de trois complices dont deux jeunes filles. Arrêté, il avait été condamné à trois ans de réclusion mais laissé en liberté provisoire jusqu'à épuisement des recours en appel. Incarcéré de nouveau, pour infraction au code de la route, il était libéré le 14 mai 1970 par un commando armé dans la salle de l'Institut d'études sociales de Berlin-Ouest où il avait reçu l'autorisation de se rendre pour ses études personnelles.

Menace de coup d'Etat en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — L'Argentine est actuellement menacée d'un nouveau coup d'Etat militaire qui retarderait pour une période de temps indéfini les élections prévues pour mars 1973, estimaient hier soir les observateurs dans la capitale.

Hier après-midi, dans un message à la nation radiodiffusé de San Nicolas, à 240 km au nord de Buenos Aires, le président Alejandro Lanusse a averti les Argentins que s'ils ne parvenaient pas à un accord préalable sur la plateforme du futur gouvernement constitutionnel, ils courraient le risque de voir la solution leur être imposée par les forces armées.

De son côté, l'ex-président Juan Peron, de Madrid, tente d'imposer son propre "Front civique de liberation nationale", auquel participeraient toutes les forces politiques du pays, mais sous l'égide péroniste.

La possibilité d'un nouveau coup d'Etat militaire, qui, selon certains milieux, pourrait se produire entre le 15 et le 20 juin, a également été évoquée mardi soir par M. Oscar Alende, ancien gouverneur de Buenos Aires et leader du parti radical intransigeant. Selon lui, il s'agirait d'un mouvement déclenché par le gouvernement militaire lui-même si les partis politiques continuaient de s'opposer aux plans de modification de la Constitution avant les élections de mars.

Les observateurs paraissent convaincus que les forces armées avaient spéculé sur l'état de santé de l'ex-président Peron en pensant que celui-ci ne serait plus en vie lors de la consultation populaire de 1973. Or ce n'est un secret pour personne en Argentine que, sans Peron à sa tête, le mouvement justicialiste se scinderait en plusieurs fractions et que tout le panorama politique changerait radicalement en peu de temps.

Mais le général Peron semble jouir d'une excellente santé et continue d'être le pivot autour duquel tourne toute la politique argentine. Sa seule présence physique permet aux justicialistes de réunir quarante pour cent de l'électorat, constituant ainsi le parti le plus important du pays.

Dans un peu plus de neuf mois, quatorze millions d'Argentins se rendront aux urnes pour élire le prochain gouvernement constitutionnel, et à moins d'une modification inattendue du panorama politique, personne ne voit comment l'on pourrait empêcher les péronistes de revenir au pouvoir. Les forces armées — par la bouche du général Lanusse — ne cessent de répéter que le verdict de la population sera respecté, mais beaucoup doutent que cela soit le cas si les militaires antipéroniste s'y opposent.

"Il n'y aura pas d'élections en Argentine tant que Peron vivra", a déclaré récemment à l'AFP une personnalité politique indépendante, "à moins que toutes les forces politiques du pays, y compris les forces armées... ne parviennent à un accord préalable total sur les règles du jeu".

Cet accord prévoierait, en premier lieu, le renoncement des généraux Peron et Lanusse à se présenter aux prochaines élections, sacrifice qu'aucun d'eux ne semble disposé à consentir.

Ce panorama d'incertitude est aggravé par la sérieuse crise économique qui sape peu à peu la paix sociale dans le pays. Bien que les guérilleros "urbains" aient subi récemment de sérieux revers, on estime que dans le cas d'un nouveau coup d'Etat militaire, de nombreux mécontents rejoindraient leurs rangs, créant ainsi un climat proche de la guerre civile... Ce qui contraindrait les forces armées à instaurer dans le pays, avec de nouveaux chefs, une dictature sévère, estiment les observateurs.

voyez



comment nous avons



embeauteillé la qualité



182 40 oz. 8.15
181-1 25 oz. 5.40

139-1 40 oz. 8.30
139-H 25 oz. 5.35

253-F 40 oz. 8.55
253-E 25 oz. 5.50

254 40 oz. 10.00
254-I 25 oz. 6.65

372-F 25 oz. 5.55

Melchers

Les Distilleries Melchers Limitée, Berthierville, Québec

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

BON MARCHÉ





Chemises de tricot pour hommes

Modèle trois, confortable. En pur polyester. Sans souci d'entretien. Lavable. Sans repassage. Manches ajustées de façon à ne pas [illegible] des épaules. Taille P M G [illegible]

4.99

Disponible [illegible] taille moyenne taçon 854. Rue Marché [illegible] Boulevard.

Pantalons de tricot pour hommes

[illegible] Lavable à la machine. Jamais de repassage. Modèle [illegible] légèrement modifié. [illegible]

12.99

[illegible] façon 847. Rue Marché [illegible] Rockland et Boulevard.

Chemises de tricot pour garçons

[illegible] à porter Dès À Encadrer à la Wallace Perry. Placket à quatre boutons. Blanc, marine, [illegible] et F. Glissière devant. Col et plastron de couleur contrastante. Blanc, ivoire, miel ou bleu. Tailles 8 à 18.

1.49

Pantalons de denim pour garçons

[illegible] Taille [illegible] devant. Modèle [illegible] Tailles 8 à 18.

2.99

Combinaisons pour bambines

Courtes, pratiques pour le jeu. Modèle à manches courtes. 75% coton éponge, 25% nylon. Lavable. Glissière devant. Une ceinture à nouer. Garniture contrastante à l'encolure, aux jambes et aux manches. Deux grandes poches. Choix de bleu/blanc ou rouge/blanc. Tailles 4 à 6x
Livraison des commandes de $3 ou plus

1.99

Corsages pour fillettes

Modèle à entiler. Sans manches. En nylon sans souci. Pour accompagner les coordonnés d'été. Boutons en garniture devant. Rayures colorées de bleu marine/blanc, rouge rose/blanc, melon/blanc bleu ou vert/blanc vert. Tailles 7 à 14.

1.19

Shorts unis pour fillettes

Modèle fermé en nylon lavable. Un vêtement indispensable pour fillettes actives. Choix de marine, rouge, jaune, bleu clair, rose, blanc ou beige. Tailles 7 à 14.

.99

Téléphoner à 842-6261. Vêtements "Petit Budget" pour enfants, rayon 870.

Bon Marché, niveau du métro, centre-ville.
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard
Livraison des commandes de $3.00 ou plus.

Dr. Scholl chez Morgan

Parfaitement à l'aise avec les sandales d'exercice et les sabots du Dr. Scholl. Semelles de bois conformes à la voûte plantaire. Blanc, ivoire, cerise, marine ou miel.

Morgan, niveau du métro, centre-ville.

HEURES D'OUVERTURE [illegible]

CENTRE-VILLE [illegible]

DORVAL [illegible]

ROCKLAND au Centre Commercial 739-5521

BOULEVARD au Centre Commercial 728-4571

SNOWDON 5343 Chemin de la Reine-Marie 844-2811

MAGASIN À L'ENTREPÔT 2165 - 23e Avenue, Lachine 636-9633

Claude Valade candide

par RUDEL-TESSIER

Ces choses-là n'arrivent peut-être qu'à moi !

Claude Valade, chanteuse bien de chez nous, et même Montréalaise, a triomphé au Festival international de la Chanson de Tokyo quand je ne l'avais jamais vue et même jamais entendue chanter.

Je ne savais d'elle que son nom, et la certitude qu'elle était blonde, et, bien sûr, qu'elle faisait carrière aux Etats-Unis, sous le nom de Claudia Valade.

Je ne savais même pas que se tenait un Festival de la Chanson à Tokyo quand j'ai appris que Claude Valade, de Montréal, avait gagné le Grand Prix — en lisant une dépêche d'agence datée de Tokyo, si je me rappelle bien.

Et puis j'ai appris que Claude Valade représentait les Etats-Unis, à ce festival international !

L'autre jour, Claude Valade m'a expliqué qu'elle avait gagné non pas un prix, à Tokyo, mais trois. Le Grand Prix du "meilleur chanteur", et le Grand Prix de "présentation", ce qui doit être un prix pour la "meilleure illustration d'une chanson". Et, enfin, le deuxième prix du "concours national" ouvert non seulement aux interprètes japonais, mais aussi aux interprètes étrangers chantant une chanson en japonais.

Quant au fait qu'elle se présentait à Tokyo sous les couleurs des USA, Claude Valade m'a expliqué que c'était comme cela parce que c'était l'Agence américaine C.M.A. qui l'avait envoyée au Japon, avec trois chanteurs américains, d'ailleurs. Le Canada, invité à envoyer un porte-couleurs au Festival de Tokyo, ne s'était pas prévalu de l'invitation.

Notre ambassadeur ne comprenait pas !

Cela n'empêcha pas l'ambassadeur du Canada à Tokyo de s'étonner, et même d'être scandalisé par cette Canadienne drapée dans le drapeau des Etats-Unis. On lui expliqua, mais il réussit quand même (ce qui devrait le faire bien noter) à obtenir qu'on hisse le drapeau canadien à côté du drapeau étoilé. C'est ainsi qu'on a su, à Tokyo, au Japon et dans le monde, que Claude Valade était Montréalaise ! Tout de même !

Mais si elle a porté les couleurs des Etats-Unis, à Tokyo, Claude Valade a fait triompher une chanson française, à ce Festival international : "Pour un homme" de Francis Lai et Catherine Desage — qu'elle a interprétée en français, en anglais et en japonais. Ce qui tenderait à prouver que la chanson est vraiment internationale !

Quant à Claude Valade, qui ne s'imagine pas qu'on lui a décerné, à Tokyo, le brevet de meilleure chanteuse du monde, elle est quand même très contente de ce qui vient de lui arriver.

D'abord parce qu'il y a de quoi, et aussi, il faut le dire comme elle le dit, parce que cela doit embêter un certain nombre de gens. Il faut dire aussi qu'elle dit cela avec le sourire, comme si elle n'était ni certaine que son triomphe à Tokyo avait vraiment embêté ceux qui ne l'aiment pas, ni certaine que de la penser lui avait fait vraiment plaisir !

En ce moment, j'ai l'impression qu'elle est toute à la joie d'avoir franchi une étape importante dans sa carrière qui va confirmer le succès qu'elle connait aux Etats-Unis depuis quelque temps, et qui va l'introduire en France sur les ailes d'une excellente chanson française que son succès à Tokyo a déjà sortie du peloton.

Claude Valade parle de ses ambitions avec une bien jolie modestie.

Faire fructifier son talent...

Elle dit qu'elle s'est promis d'aller jusqu'au bout de son talent. "Dans vingt ans, explique-t-elle, où que je sois arrivée, alors, je veux pouvoir me rendre le témoignagne que j'aurai fait tout ce qu'il fallait pour bien apprendre mon métier, et pour y réussir. Et j'espère que je n'aurai pas succombé à la tentation, en cours de route, de forcer mon talent, de me prendre pour une autre, je veux dire que j'espère avoir toujours le bon sens de ne pas me mettre à chercher le succès en courant après le succès des autres. Je ne sais pas si vous me comprenez ?"

J'étais assez certain d'avoir compris, et je l'ai rassurée. Elle m'a d'ailleurs dit beaucoup de choses raisonnables sur son métier, sur sa façon de faire carrière. Ainsi, elle m'a expliqué qu'elle est certaine d'avoir fait d'énormes progrès dans son métier, en chantant devant des publics qui ne la comprenaient pas.

— Quand vous êtes devant un public qui ne comprend pas vos chansons, je veux dire quand vous chantez dans une langue qu'il ne comprend pas, vous sentez tout de suite le besoin de jeter une échelle sur ce mur qui se dresse entre vous et le public. Il faut que vous fassiez quelque chose. Quelque chose de plus. Il faut, je pense, traduire par le geste, par la mimique, par l'accent de la voix. Il faut en mettre un peu plus, oui. C'est ainsi, je crois, qu'on me comprend, quand je chante en français devant un public américain. Cela m'a servi à Tokyo, où j'étais persuadée, comme les autres, que ces 25,000 Japonais qui étaient venus nous entendre et nous juger, ne comprenaient, en presque totalité, ni l'anglais ni le français. Le français encore moins d'ailleurs! Il y en a que de savoir cela a affolés, littéralement. Moi, j'étais bien contente d'être passée par là avant !

Elle est maintenant chez United Artists

Elle tenait à ce que je comprenne bien qu'elle ne croyait pas être devenue l'interprète No 1 in the World ! "Vous pensez bien que je sais que si les Américains avaient délégué Ella Fitzgerald à Tokyo, je n'aurais pas gagné. Ces festivals sont ce qu'ils sont, et je ne dis pas cela pour les déprécier, je ne suis pas folle ! Mais je sais que je n'ai pas gagné contre les meilleurs interprètes du monde. Je vous assure, pourtant, qu'il y avait là de très bons chanteurs ! Alors, je suis très contente, et je suis certaine que cela me sera compté, certainement aux Etats-Unis, en tout cas. Et puis il y a la France. Je ne sais pas ce que ça va donner là-bas, mais "Pour un homme" est une excellente chanson française... Enfin! on verra bien."

Elle vient tout juste de signer un contrat de disques avec United Artists, pour le monde entier.

C'est déjà quelque chose, car elle n'avait pas fait de disque depuis deux ans, en désaccord avec sa compagnie montréalaise, qui refusait de lui rendre sa liberté.

On le sait ou on ne le sait pas (comme je ne le savais pas): Claude Valade travaille trente semaines sur cinquante-deux aux Etats-Unis, maintenant. Et, à propos, elle va refaire Carnegie Hall, le 10 juin. Aux USA, Claude Valade est une "supper club singer", qui "fait" le Waldorf-Astoria et autres supper clubs prestigieux. Et je suppose qu'on sait, ici, qu'elle a fait partie de onze spectacles de Frank Sinatra, dont le spectacle d'adieu de Boston (je crois que c'était à Boston), où les autres noms sur l'affiche étaient ceux de Barbara Streisand, Sammy Davis Junior, et d'autres aussi illustres.

Ce n'est sans doute pas rien!

Nous avons aussi parlé d'autres choses

Mais nous avons aussi parlé de son enfance à Sainte-Agathe-des-Monts, de ses deux enfants, de ses colères (deux par année en moyenne!), d'une certaine méfiance dont elle n'est pas particulièrement fière, même si elle croit que la lucidité comporte une certaine dose de méfiance, de son assez extraordinaire mémoire, de son talent pour les langues étrangères (elle chante en six langues, dont le japonais, qui est une "langue facile à prononcer, même quand on ne sait pas ce qu'on dit"), de Marc Gélinas, dont elle aime particulièrement les chansons (et à qui elle en a demandé une pour le Festival de Rio-de-Janeiro, où elle a été invitée, et où, cette fois, elle représentera le Canada), de la chance qu'elle a de ne pas "se faire accroire des choses", de ne pas faire de drame pour les choses qui vont moins bien, et de jouir comme une petite fille de ce qui lui arrive de bien et de bon.

Elle m'a dit, à bâtons rompus, qu'elle voit à travers les gens, n'est pas dupe des menteurs, qu'elle se trouve quelquefois ratoureuse, qu'elle a une mémoire d'élépahnt, bien utile pour apprendre ses chansons et pour se souvenir ...de ce qu'il ne faut pas oublier. Mais quoi encore? Mais oui, qu'elle est Scorpion, et qu'elle a le caractère des natifs du Scorpion, qu'elle a un pied-à-terre à New-York, surtout parce qu'elle n'aime pas la cuisine américaine, qu'elle n'aime pas New-york, qu'elle se sent très peu américaine, que l'idée de s'installer aux Etats-Unis ne lui viendra jamais, qu'il lui faudra quand même bientôt avoir un autre pied-à-terre à Los Angeles (qu'elle préfère à New-York).

Et puis elle est revenue sur ce qu'elle m'avait dit plus tôt.



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Une tournée au Japon...

—Ce n'est pas tout à fait vrai que je ne fais jamais de drame! Généralement, oui, je prends assez bien les pépins qui m'arrivent, ou les méchancetés, mais pas toujours. Des fois, je suis malheureuse, je me fais mal, mais je finis toujours pas me raisonner, me persuader que j'exagère!

Elle m'a aussi rappelé qu'elle avait eu droit au Prix Citron (pour des raisons qu'elle croit savoir), mais elle reconnait que les journalistes ont respecté sa vie privée, et avant de s'en aller elle m'a dit qu'elle n'avait pas du tout l'intention de se faire une spécialité des festivals. "Tokyo, c'est un festival où c'est prudent de se présenter avec une chanson commerciale. On me dit que ce n'est pas le cas à Rio, alors je suis très tentée. Et j'espère y aller avec une chanson de Marc Gélinas."

Elle a failli oublier de me dire qu'un imprésario japonais venait de lui proposer une tournée importante au Japon, proposition qu'elle n'a pas eu le temps d'examiner.

le calvaire d'une famille 14 ANS
Frissons et sueurs froides garantis — PARIS MATCH — Un film insoutenable — FRANCE-SOIR
LES INTRUS
CHARLES AZNAVOUR — MARIE CHRISTINE BARRAULT — KATIA AZNAVOUR — RAYMOND PELLEGRIN
COULEUR
12.00.2.00.3.00.4.00.6.00.8.00.10.05
Dernière Representation Complete 9.30
PARISIEN
480 Ouest Ste-CATH. 861-2692

AUDACIEUX 18 ANS Adultes
Choquant mais très gai!
"UNE COMEDIE LOUFOQUE DES PLUS AMUSANTES — Wwow TV
Un film amusant et osé. — New-York Times
COULEUR
CRY UNCLE!
SEX obsessed
CRY 1.25.4.25.7.25.10.25
SEX 12.00.3.00.6.00.9.00
EVE
ST-LAURENT & ST-CATHERINE 861-3151

DERNIÈRE SEMAINE
18 ANS
De Suède
"Language of Love"
COULEUR
HORAIRE:
12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40
Cinéma GUY GUY & MAISONNEUVE TEL: 931-2912

DEMAIN — MINUIT
festival de films FANTASTIQUES
CERVEAU D'ACIER de Joseph Surgent DEMAIN EN FRANCAIS SAM. EN ANGLAIS
ET
LES TROIS VISAGES DE LA PEUR de Mario Bava DEMAIN EN ANGLAIS SAM. EN FRANCAIS
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863

COMMENÇANT DEMAIN!
"DEUX REUSSITES TOTALES de CLAUDE CHABROL"
14 ANS
Mené de main de Maitre — D'une grande intensité dramatique
QUE LA BÊTE MEURE
JEAN YANNE
SOUS TITRES ANGLAIS
12.30 4.10 7.50
.. plein de sensibilité, de nuances et de délicatesse. — FRANCE SOIR
Un film d'une incontestable maîtrise — LES LETTRES FRANÇAISES
LE BOUCHER
SOUS TITRES ANGLAIS
COULEUR
TEL 878-1451
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
2.05 5.45 9.25

UNE PASSIONNANTE HISTOIRE D'AMOUR
14 ans
OMAR SHARIF
JULIE CHRISTIE
GÉRALDINE CHAPLIN
LE DOCTEUR JIVAGO
EN COULEURS
HORAIRE
LA SCALA/tous les jours 12.50 — 4.15 — 8.00
GALERIES/sam. dim. 12.50 — 4.15 — 8.00
sur sem.: 8.00
CARTES DE L'ÂGE D'OR ACCEPTÉES
3e SEM.
LA SCALA
6430 PAPINEAU 721-5107
AUX 2 CINÉMAS
Galeries d'Anjou
LES GALERIES D'ANJOU 353-5960

COMMENÇANT DEMAIN!
Bébé NOIR de Parents BLANCS!
18 ANS Adultes
LE DONNEUR ... LA PORTEUSE ... LE TRANSMETTEUR LA RECEVEUSE
le Bébé!
COULEUR
2e FILM
SCANDALE
M. LE CURE est mis au vert et VOIT ROUGE
avec CURD JURGENS couleur
Scandale 12.30, 3.40, 6.50, 10.00
M. Le Curé 1.50, 5.00, 8.20 der rep comp 8.10
Scan'42 50, 3.50, 8.50, 10.00
Curé 2.10, 5.10, 8.10 sem Scan 6.50 10.00 Curé 8.10
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102
LAVAL Centre D'achats LAVAL 688-8200 Cinema 2

18 ANS Adultes
Du DANEMARK une histoire d'amour
M.....de Cinq à SEXE
Version Française de "RELATIONS" en Couleur
Jolies Filles à la recherche de Sensations
filles faciles
Midi-Minuit 4462 ST-DENIS 842-8265
PIGALLE 912e STE-CATH. 866-2774

Cinémas ODEON
4e SEMAINE
14 ANS
UNE CURE DE RIRE!
L'Hopital en Folie
EN COULEURS
EN SUPPLEMENT DE PROGRAMME
"LES STANCES À SOPHIE"
AUSSI
CAPITOL ST-JEAN
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

DÈS DEMAIN
une double dose de CLINT EASTWOOD
14 ANS
2 FILMS EN COULEURS
pour quelques dollars de plus
pendez-les haut et court
étudiants 99¢ SAM SOIR — DIM EXCEPTÉS
DE SERGIO LEONE
DERNIER JOUR: "LE REPTILE"
MERCIER
STE CATHERINE-PIE-IX 255-6224

5e MOIS DE SERGIO LEONE EN COULEURS
14 ANS
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
CE SOIR 8:00

DÈS DEMAIN 2 FILMS DE CLINT EASTWOOD
18 ANS
"Un frisson dans la nuit"
EN COULEURS "Les proies"
VERDUN
3641 WELLINGTON 768-2092

2e SEM.
5030, PAPINEAU 527-9131
METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27
bijou
L'OEUVRE MAÎTRESSE DU MARQUIS DE SADE
18 ANS Adultes
"Justine de Sade"
EASTMANCOLOR
Horaire:
JUSTINE
12.25 — 3.32
6.19 — 9.26
LEILA
2.04 — 5.11
8.18
Un film de CLAUDE PIERSON
Également à l'affiche
LEILA LA BÊTE ÉROTIQUE
En couleurs — Version française de Mantis in Lace

TOURISME
Une invitation au voyage.
Tous les samedis dans
la presse

SALLES CLIMATISÉES
centre de cinéma st-denis
LE CINÉMA CANADIEN NOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE GRANDE VEDETTE
MICHELINE LANCTÔT
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1972
14 ANS
4e SEMAINE
DONALD PILON
WILLIE LAMOTHE
ROBERT RIVARD
dans le film qui a fait l'unanimité
EXIGEZ AU CONTRÔLE VOTRE COUPON DE PARTICIPATION À UN TIRAGE POUR UN VOYAGE À CANNES
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
PANAVISION COULEUR
une production CARLE LAMY
film de GILLES CARLE
distribution FRANCE FILM
1594, ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
st-denis

"Le Temps des Loups" s'inscrit dans la lignée des films de gangsters tels "Bonnie & Clyde" et "Dillinger".
14 ANS
Robert HOSSEIN Virna LISI Charles AZNAVOUR
LE TEMPS DES LOUPS
EASTMANCOLOR
Un film de Sergio Gobbi
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
chevalier

Le Grand BOURVIL
POUR TOUS
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
EN COULEURS Un film de Marcel Camus
SOPHIE DESMARETS - PETER MC ENERY - JEAN POIRET
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
pierrot

Horaire St-Denis — La Vraie Nature de Bernadette 12.15 — 2.20 — 4.25 — 6.15 — 8.20 — 10.00 — Chevalier: Le temps des Loups 12.05 — 2.30 — 5.05 — 7.12 — 9.37 — Pierrot: Le mur de l'Atlantique: Sam et dim. — 12.37 — 2.49 — 5.01 — 7.13 — 9.25 Sur semaine 5.01 — 7.13 — 9.25.

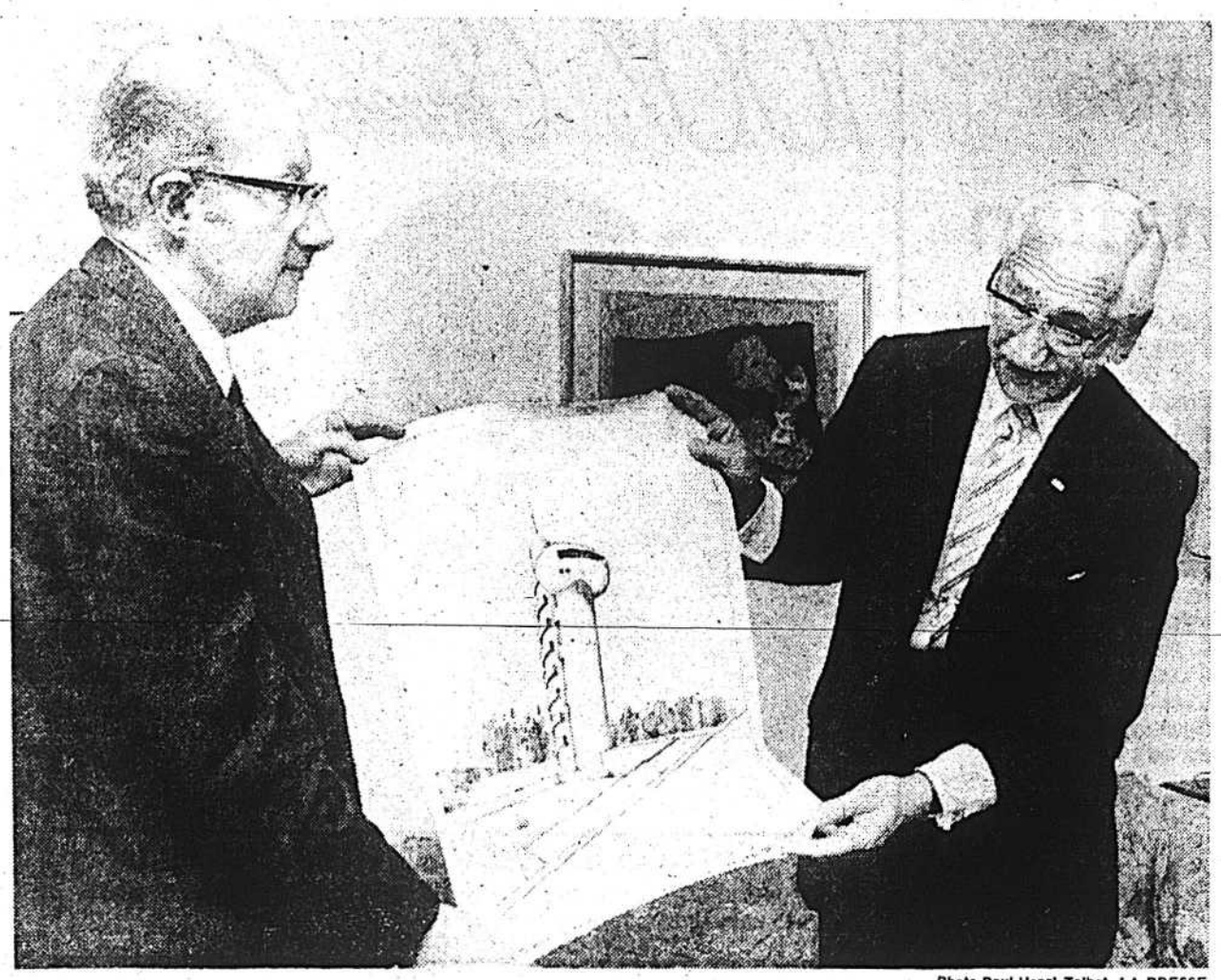


Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Dr Albert B. Sabin (à droite), président de l'Institut pour les sciences Weizmann d'Israël, montrant aux journalistes l'illustration d'un accélérateur nucléaire pour la fission de l'atome que l'Institut entend édifier en Israël avec l'aide financière des Etats-Unis et du Canada. A gauche, l'un des hôtes montréalais du Dr Sabin, le Dr Barber.

Il faudra une génération avant qu'Arabes et Juifs ne vivent en paix — *Dr Sabin*

par Cyrille FELTEAU

Un savant de renommée internationale, le Dr Albert B. Sabin, découvreur du vaccin du même nom contre la poliomyélite et président de l'Institut des sciences Weizmann d'Israël, est de passage à Montréal, invité par la Société canadienne pour l'Institut Weizmann. Le Dr Sabin participera ce soir à un dîner offert en l'honneur du Dr Gerhard Herzberg, du Conseil national des recherches du Canada, Prix Nobel de Chimie pour 1971.

Au cours de sa longue carrière consacrée aux recherches médicales, notamment dans les domaines du cancer et de la lutte à la polio, le Dr Sabin, âgé de 65 ans, a reçu plusieurs hautes distinctions de la part d'Etats et d'instituts scientifiques. L'une des plus prestigieuses est la Médaille nationale des Etats-Unis pour la science, qui lui a été remise en 1970 par le président Nixon en personne, au cours d'une cérémonie spéciale de la Maison Blanche.

Originaire de Pologne, mais ayant émigré très jeune aux Etats-Unis où il a fait ses études, poursuivi ses recherches et atteint à la notoriété internationale en grande partie à cause de la découverte d'un vaccin antipolio sur lequel il a travaillé pendant trente ans, l'éminent scientiste est installé depuis quelques années en Israël. Il a été en quelque sorte envoûté par la grandeur des tâches à accomplir dans ce pays nouveau, menacé et exaltant qui est devenu le sien. La présidence de l'Institut Weizmann lui assure un poste clef dans l'orientation de la pensée et des réalisations scientifiques de l'Etat d'Israël, qu'il qualifie de "grand partenaire parmi les petits pays membres de la communauté scientifique internationale".

Le "massacre" de Tel Aviv

En accueillant les journalistes pour une conférence de presse à sa suite du Ritz Carlton, le Dr Sabin n'a pu se retenir d'évoquer avec émotion la mémoire d'un grand biophysicien israélien de ses amis, le Dr Aaron Katzir, membre de l'Institut Weizmann, abattu sauvagement la veille au cours du massacre terroriste perpétré à l'aéroport de Tel Aviv.

Interrogé sur l'évolution du conflit israélo-arabe et sa solution possible, le Dr Sabin n'a pas caché ses sentiments pro-arabes et sa confiance qu'à la longue la terrible confrontation entre Israël et les pays arabes se résorbera dans un modus vivendi pacifique qui profitera aux deux côtés. "Il convient de noter, précise-t-il, que plus de 400,000 Arabes vivent en Israël et que, l'an dernier seulement, de 100,000 à 110,000 touristes des pays arabes avoisinants ont visité Israël. Une chose est certaine, conclut-il, c'est que les Juifs sont installés en Israël pour y rester et qu'ils ne demandent rien de mieux que de vivre en bonne intelligence avec leurs voisins arabes. Mais on ne saurait envisager de telles relations avant une génération, au moins."

Sa principale préoccupation

Mais sa principale préoccupation demeure le progrès de l'Institut Weizmann, dont le vaste programme de recherches s'attaque à la solution d'importants problèmes humains tels que la conquête du cancer et de la maladie en général, le contrôle de la pollution de l'environnement, la désalinisation des eaux de mer, le développement de nouvelles sources d'énergie et de nouveaux matériaux pour l'industrie.

Le projet qui l'intéresse et lui tient particulièrement à coeur en ce moment est la construction, au coût de $8 millions réparti sur 5 ans, d'un accélérateur nucléaire pour la poursuite de recherches très avancées sur la fission de l'atome. L'aide financière pour la réalisation de ce projet d'envergure vient de l'Etat d'Israël, des Etats-Unis et du Canada.

Le fondateur de l'Institut Weizmann, le Dr Chaim Weizmann, premier président de l'Etat d'Israël, avait voulu "édifier un pont entre la science et l'esprit de l'homme". Le Dr Sabin est le digne continuateur de cette grande oeuvre scientifique qui rayonne à travers le monde avec ses quelque 1,900 professeurs et diplômés, qui travaillent présentement à la réalisation de 400 projets scientifiques.

Protéger les enfants contre la publicité à la TV

WASHINGTON, (UPI) — Un groupe de parents vient de demander au Congrès de mettre un terme à la "manipulation des enfants" par les publicitaires qui inondent les programmes destinés aux jeunes d'annonces de bonbons et de jouets.

Cette requête est contenue dans un mémoire soumis, aujourd'hui, au sous-comité sénatorial des consommateurs par "Action pour la télévision enfantine" (ATE), un groupement de parents du Massachusetts.

Depuis plusiers années déjà, cette association revendique auprès du gouvernement américain une surveillance plus étroite des programmes de télévision pour les jeunes.

Un porte-parole de l'ATE, Mme Carol Liebman, a résumé l'intervention de son association en ces termes : "Puisque les enfants ne possèdent ni l'expérience ni la maturité pour prendre des décisions en matière d'achats, tous les jeunes de moins de 10 ans devraient être protégés contre toute publicité à la télévision".

Les féministes... sur l'écran

par Mariane FAVREAU

Il fallait s'y attendre: les mouvements de libération féminine deviennent un sujet intéressant, ce que l'industrie cinématographique n'a pas tardé à comprendre. "Stand Up and Be Counted" de la Columbia Pictures commence sa carrière commerciale ces jours-ci dans diverses villes. (On le verra à Montréal vers la mi-juillet).

L'histoire est celle d'une journaliste qui enquête à Denver sur ces mouvements féminins. Elle y retrouve sa soeur, sa mère et leurs amies militant en faveur de la libération des femmes. Et nous assistons, au cours du film, à la prise de conscience de plusieurs femmes de leur identité propre. Ce qui n'a pas que d'heureux résultats.

"Il s'agit d'un film qui montre les conflits que vivent les femmes, et qui découvrent qu'elles ne sont pas heureuses. Ce n'est pas un exposé sur les Women's Lib mais un film qui parle en faveur des femmes."

C'est ainsi que Marsha Metrinko voit le film dans lequel elle joue un petit rôle. Cette actrice était de passage à Montréal hier pour livrer quelques idées aux journalistes.

C'est le premier film dans lequel elle parle anglais. Elle a déjà tenu quelques petits rôles où elles personnifiait généralement des Russes. D'ascendance ukrainienne, elle a appris le russe à l'Université. Tout comme les sciences politiques et le théâtre.

Si elle dit n'appartenir à aucun mouvement féministe, Marsha Metrinko n'en endosse pas moins les fins. Pour sa part, sa "libération" passe par l'étude. "Si on ne fait pas ce qu'on aime vraiment, il faut alors en profiter pour étudier ou faire de l'argent", assure-t-elle. Donc, entre ses rôles au cinéma ou au théâtre, entre ses engagements, à la radio et à la télévision, Marsha fait l'un et l'autre. Elle est courtier en valeurs mobilières et immobilières et collectionne les diplômes.

Marsha se définit elle-même comme étant plutôt conservatrice. "Je me sens "old fashion" d'une façon moderne." Elle estime n'avoir pas eu de révolution à faire pour suivre sa voie. Et c'est surtout dans un sens moral qu'elle s'estime conservatrice. "Je me plais bien dans l'univers changeant d'aujourd'hui mais j'ai été élevée avec une autre échelle de valeurs."

Aussi, même si elle désire beaucoup d'enfants, Marsha n'a aucune envie de suivre l'exemple d'une héroïne du film qui choisit "le mâle" susceptible de lui donner l'enfant de meilleure qualité possible. Sans aucun lien amoureux, ni contrat de mariage.

Et si Marsha dit "qu'il ne faut pas compter sur elle pour faire la révolution", elle semble pourtant consciente des problèmes que soulève l'insertion de plus en plus grande des femmes dans la vie sociale. Et selon elle, c'est au niveau des lois qu'il faudrait faire porter l'action des mouvements féministes.

Dans le film, un certain nombre de séquences sont tournées sur le vif, par exemple lors des manifestations du 26 octobre 1971, des discussions pendant des réunions de Women's Lib où des comédiennes parlent sans texte précis. "On ne savait pas toujours quand la caméra tournait ou non, lors des discussions" de dire l'actrice.

Au cours de sa tournée de promotion, Mlle Metrinko visite une trentaine de villes en six semaines, présentant parfois le film à des groupes féminins. D'ailleurs, à Denver, à Hollywood, la première du film était sous le patronage de la National Organization for Women.

Et que pensent ces milieux du film "Stand Up and Be Counted" réalisé d'ailleurs par un homme ? Mlle Metrinko estime que les militantes ne pourront être complètement satisfaites d'un film sur un tel sujet que quand elles l'auront réalisé elles-mêmes. Mais les réactions semblent assez bonnes.

Car à travers les péripéties parfois caricaturales du film, il s'en dégage une impression de vérité, peut-être déprimante pour certaines femmes: la vie du couple résiste rarement à la reprise en main de sa vie par une femme. Du moins dans le film.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mlle Marsha Metrinko est une actrice américaine qui a un petit rôle dans "Stand Up ans Be Counted". Elle était de passage à Montréal pour parler de ce premier film qui traite des questions féministes.

POM prépare des tartes aux pommes à la croûte feuilletée avec un soupçon de canelle. Des tartes au citron à la meringue sans pareil. Des tartes aux raisins, gros, juteux et sucrés. Des tartes hollandaises aux pommes. Des tartes aux cerises, grosses et rouges. Au sucre, aux ananas.



prépare 9 sortes de tartes différentes.

Des tartes... qui font venir l'eau à la bouche



Aussi économique qu'automatique!

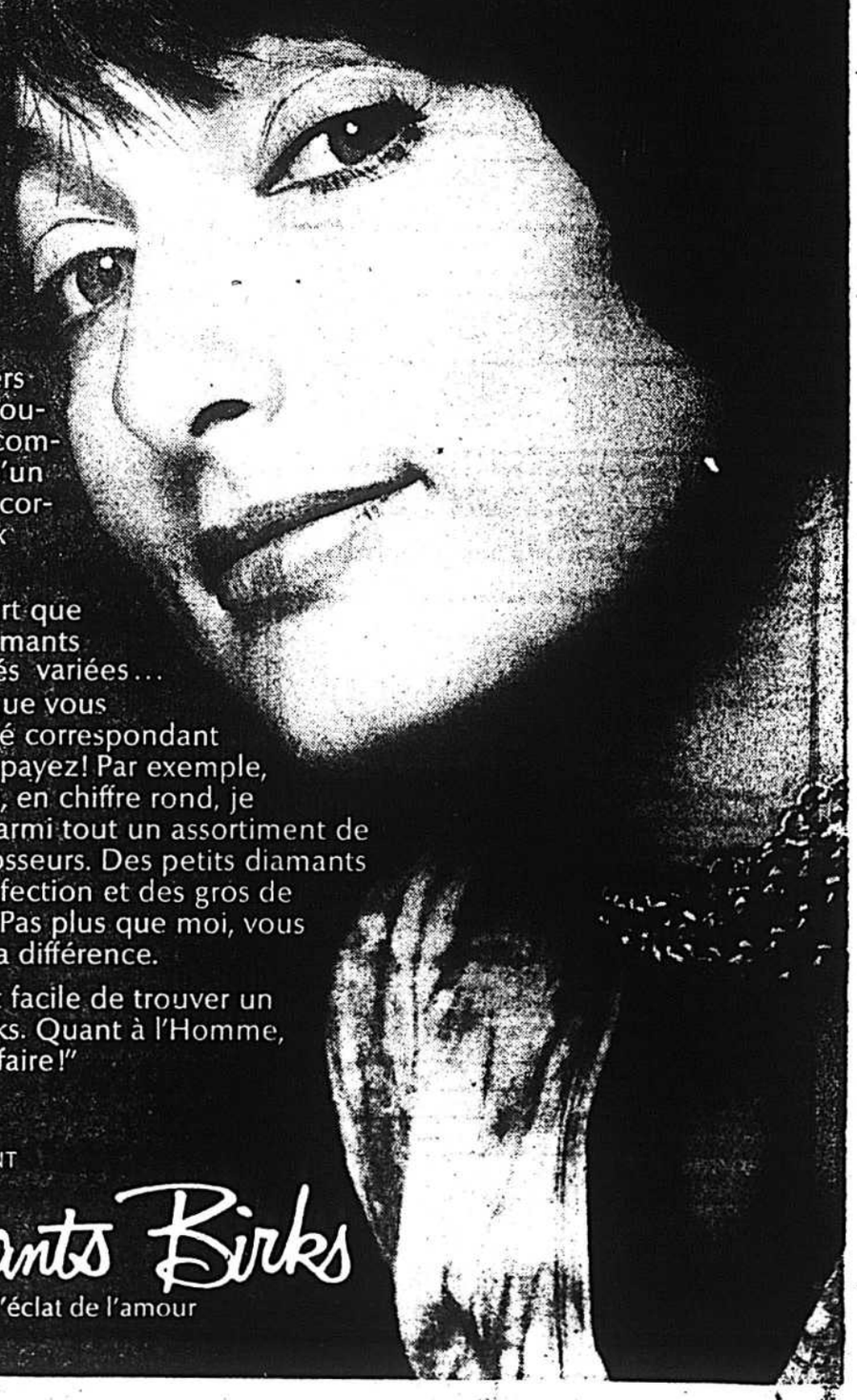
Une montre automatique coûte généralement beaucoup plus que $39.95. C'est pourtant là le prix surprenant de cette montre Rideau de Birks. Avec son mouvement suisse 17 rubis, automatique, et sa garantie d'un an sans condition, c'est une aubaine!

Dessus en métal jaune, cadran argent ou beige, ou dessus en métal blanc, cadran argent ou charbon. **$39.95**

BIRKS
JOAILLIERS

"Un bon mari et un gros diamant

Quand j'aurai trouvé l'homme de ma vie, je le conduirai chez Birks pour choisir le diamant."



"Les secrets de la chasse à l'homme, je les garde pour moi. Mais voici ce que je sais sur les diamants.

J'ai fait une visite comparative de plusieurs bijoutiers sans pouvoir découvrir pourquoi et comment la qualité d'un diamant pouvait correspondre au prix marqué.

Puis, j'ai découvert que chez Birks les diamants étaient de qualités variées... avec la *garantie* que vous obtenez la qualité correspondant au prix que vous payez! Par exemple, pour $400 disons, en chiffre rond, je pouvais choisir parmi tout un assortiment de qualités et de grosseurs. Des petits diamants d'une grande perfection et des gros de moindre qualité. Pas plus que moi, vous n'auriez pu voir la différence.

Croyez-moi, c'est facile de trouver un diamant chez Birks. Quant à l'Homme, c'est une autre affaire!"

FACILITES DE PAIEMENT

les Diamants Birks
ont l'éclat de l'amour

La Ralph Nader japonaise s'étonne de "l'American way of life"...

NEW YORK (UPI) — Nommés "Shosha Undo" par les Japonais, les mouvements pour la défense du consommateur prennent beaucoup d'ampleur depuis quelque temps.

Une femme, tout particulièrement, s'est employée à protéger les intérêts des consommateurs du Japon: Mme Hiroko Kofuji, directrice d'un Centre gourvernemental axé sur les besoins du grand public.

Celle-ci rapporte que les plaintes reçues à son service vont de la limaille d'acier trouvée dans le beurre d'arachide à la vente sous pression de porte en porte en passant par les problèmes des maisons préfabriquées.

Mme Kofuji a parlé de l'importance des mouvements de consommateurs japonais, lors d'un récent voyage aux Etats-Unis. Elle était au nombre des personnalités déléguées par le Conseil de développement économique du Japon pour promouvoir les exportations vers les Etats-Unis et favoriser l'importation de produits mieux adaptés aux Japonais.

L'un des sujets abordés le plus fréquemment par Mme Kofuji au cours de ses rencontres avec divers groupes du monde des affaires fut celui de l'industrie de la mode.

"Les Japonaises portent de plus en plus de vêtements occidentaux. Elles affectionnent les tricots et achètent beaucoup de tailleurs-pantalons de style américain.

"Le kimono, ajoute le représentant gouvernemental japonais, est en voie de disparition dans notre pays. Les jeunes ne le portent presque plus et les femmes plus âgées de moins en moins. Pour ma part, je n'en ai pas dans mes bagages".

Pourtant, Mme Kofuji s'est inquiétée du coût élevé des vêtements féminins vendus aux USA. "Je n'ai pu m'acheter un chandail de $3 ou $5. Cependant, j'ai réussi à dénicher un très joli deux-pièces fait main dans une petite boutique d'artisanat".

Cette Japonaise vouée à la défense des consommateurs regrette de n'avoir pu rencontrer son homologue américain, Mme Knauer, attachée au département de la consommation au gouvernement central.

Famille et profession

Mme Kofuji, mère d'un garçon de 12 ans, détient un diplôme d'histoire. Elle milite dans des groupements de libération de la femme. Son mari l'encourage dans toutes ses activités professionnelles.

A son retour au Japon, elle doit prononcer plusieurs conférences sur son séjour aux Etats-Unis. Ce qui l'a surprise particulièrement, c'est l'espace qui était réservé aux Américains des petites villes pour leurs habitations particulières. "Une maison japonaise, souvent, n'est pas plus grande qu'un living room d'une maison moyenne aux Etats-Unis. Et le terrain ne se compare tout simplement pas".

Par contre, précise le délégué japonais, la majorité des familles ont chez eux les différents appareils électro-ménagers. "Mais, ils sont de modèles compacts par rapport à ceux que l'on vend aux USA".

Elle souligne aussi que les Japonaises commencent à exiger des produits congelés dans les marchés d'alimentation. "Mais, dans ce domaine, nous ne sommes vraiment pas très avancés."



photo Keystone

Elle hésite à prendre la mer

L'habit fait-il le marin ? Cette jolie Française ne semble pas tout à fait prête à affronter la mer houleuse, mais elle paraît tout à fait à l'aise dans son ensemble vareuse-pantalon à pont-casquette en grosse toile bleu d'encre. L'ensemble lancé par les couturiers sophistiqués connaîtra cet été une vogue sans précédent, apprend-on de la capitale parisienne.

La situation de la femme "à peine supérieure" à celle d'il y a 50 ans

REGINA (PC) — Mlle Sylva Gelber, directrice du bureau de la main-d'oeuvre féminine au ministère du Travail du Canada, a soutenu au colloque sur la situation de la femme à Regina, que la situation de la Canadienne en 1972 "est à peine supérieure" à celle d'il y a un demi-siècle.

Après avoir rappelé que le pourcentage des femmes inscrites aux cours d'études supérieures au cours des années 20 n'était pas inférieur à celui d'aujourd'hui, Mlle Gelber a noté que la marche vers l'égalité des droits était lente.

La conférencière a rappelé deux propositions formulées au Congrès de l'Union des municipalités du Manitoba et s'est dite étonnée même si elles ont été rejetées, qu'elles aient pu être formulées.

La première proposition stipulait que les assistés sociaux ne devraient plus voter et qu'en conséquence leurs noms devraient être biffés de la liste électorale.

La seconde demandait de rendre obligatoire la stérilisation des parents de famille nombreuse qui laissaient présager qu'ils pourraient rester longtemps des assistés sociaux.

Encore aujourd'hui, selon elle, la femme est désavantagée sur les plans social et légal et surtout en tant que personne pauvre.

Comme tous ces derniers, elle a soutenu qu'elle est prisonnière du reliquat de la morale puritaine qui veut que la paresse soit la mère de la pauvreté.

Ainsi, selon une enquête, les femmes compteraient qui ont régné au Canada pendant les années 30.

Historiquement, elle a noté que les gouvernements ont adopté certaines mesures pour améliorer le sort des travailleurs qui participaient à l'effort de guerre pendant les années 1939-1945 mais que les conventions sociales sont restées les mêmes.

Ainsi, la Fonction publique fédérale a conservé jusqu'en 1955 un règlement stipulant que la femme, une fois mariée, était réputée avoir résigné ses fonctions, sauf dans certaines circonstances, et alors sur une base temporaire.

Avec les années 60, selon elle, le fardeau du ménage s'est allégé, et grâce à la pilule, la planification familiale pour 62.9 pour cent de tous les assistés sociaux.

Mlle Gelber s'en est prise aux conventions sociales qui accablent les gens de cette catégorie, et a noté qu'il arrive souvent que les directeurs de programmes pour les pauvres adoptent des attitudes qui, à première vue, seraient peu compatibles avec une société fondée sur une interprétation libérale des droits de l'homme.

Selon Mlle Gelber, entre les années 20 et 60, il y a eu un recul "où les Canadiennes ne semblaient plus s'intéresser à la conquête d'un monde nouveau".



Remodelage
Georges Pouliot
FOURRURES
MANUFACTURIER
4435 de La Roche
(stationnement gratuit)
CUEILLETTE et LIVRAISON
527-8664

Confort tout-aller

Scholl a conçu une nouvelle chaussure tout-aller qui permet à vos pieds de se reposer. Les Scho-peds allient le confort de la semelle compensée Scholl à la beauté du cuir à gants. Une combinaison qui vous permet d'être à la fois élégante et à votre aise.

Scholl



Beige, vert brun cacao, $19.00

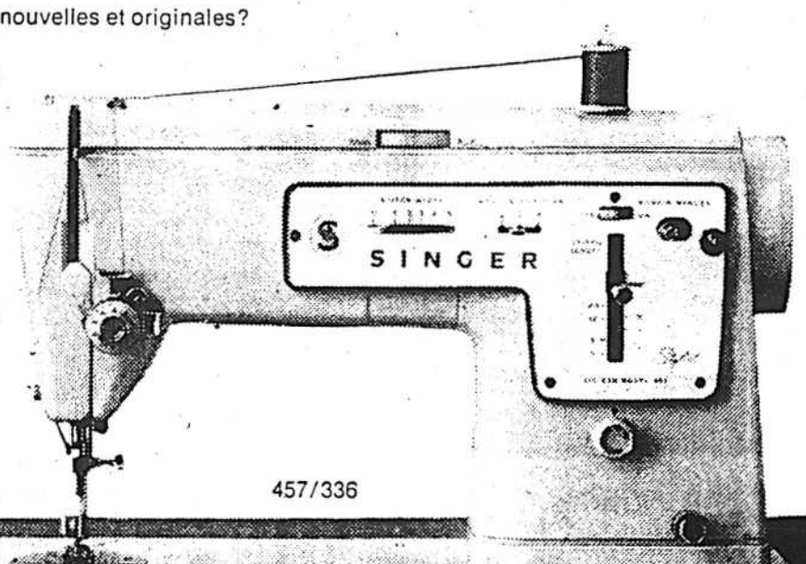
Scholl magasin pour le confort du pied
1801 ouest, Sainte-Catherine (angle Saint-Mathieu) 935-6669

Une occasion rêvée!
$168.88
$10.00
LA STYLIST ZIG-ZAG* DE SINGER...
et le magnifique meuble Sherbrooke

Vous avez beaucoup d'idées nouvelles et originales?
Concrétisez-les avec cette machine à coudre Singer qui possède tous les avantages suivants:

- Cannette à l'avant, facile à placer
- Point invisible intégré
- Trois positions d'aiguille
- Point zig-zag
- Mouvement rotatif silencieux
- Construction tout aluminium

A votre centre Singer, c'est maintenant le TEMPS DES OCCASIONS RÊVÉES. Profitez-en! Facilités de paiement.



SINGER
"La nouveauté de demain est chez SINGER aujourd'hui"
*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée

CENTRE DE COUTURE SINGER

CENTRE VILLE 700 ouest, rue Sainte Catherine 878-9351
OGILVY'S 1307 ouest, rue Sainte Catherine 288-8481
PLAZA CÔTE-DES-NEIGES 6700 Côte-des-Neiges 731-9429
LES GALERIES D'ANJOU 7645 boul. Les Galeries d'Anjou Ville d'Anjou 353-6010
PLAZA SAINT-HUBERT 7058 rue Saint-Hubert, Montréal 270-1198
ROSEMONT 3136 est, rue Masson Montréal 725-4709
LACHINE 1025, rue Notre Dame 637-3765
VERDUN 4717, rue Wellington 769-4541
CENTRE des MACHINES à COUDRE de L'EST 3462 est, rue Ontario Montréal 526-1694
SAINT-JEAN QUÉBEC 180, rue Saint-Louis 1-348-4305
BOULEVARD SEWING CENTRE ARCADE Pie IX et Jean Talon Montréal 729-1809
CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW Pointe-Claire, Québec 697-3380
CENTRE D'ACHATS LONGUEUIL Longueuil, Québec 679-4870
CENTRE DE COUTURE MONTREAL NORD 10601 boul. Pie IX 322-3705
WILDERTON SEWING CENTER 2667, rue Van Horne, Montréal 735-0284

MAGASINS DE TISSUS
CENTRE-VILLE 700 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 878-9351
OGILVY'S 1307 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 288-8481
PLAZA CÔTE-DES-NEIGES, Montréal 6700 Côte-des-Neiges 731-9429
LES GALERIES D'ANJOU 7645 boul. Les Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou 353-6010
CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW Pointe-Claire, Québec 697-3380
LONGUEUIL Longueuil, Québec 879-4870
SAINT-JEAN QUÉBEC 180 Rue Saint-Louis 1-348-4305

JEUNES HOMMES - JEUNES FILLES
RÉALISEZ VOTRE RÊVE... une CARRIÈRE DANS LA MODE



LE PROGRAMME TAYLOR MERCHANDISING DE LA MODE

- Entrainement donné par des experts du monde de la mode.
- Visites chez les manufacturiers de textiles et de vêtements et dans les moyens de communications publicitaires, etc.
- Stages remunérés dans les magasins de Montréal.
- Taillez-vous une carriere captivante dans les domaines suivants: achats, coordination de la mode, specialiste des tissus, éditeur, courrieriste de mode, etc.

Prerequis 12 annees de scolarite ou l'equivalence.
COURS DU JOUR SEULEMENT

COLLÈGE LASALLE
2015 Drummond — 842-3823
Montreal 107, Quebec
Venez, epelez ou écrivez pour de plus amples détails.

DAO TERRAS ALTAS



Produit dans une des meilleures regions vinicoles du Portugal. Seuls les meilleurs vins produits dans la region de Dao sont choisis et spécialement vieillis avant l'embouteillage afin de porter le nom Terras Altas. Appellation controlee. Récolte 1962.

INÉGALABLE
Un grand vin rouge
No 534-E
26 oz.
$2.15

Les inspecteurs en hygiène publique invitent les cols bleus à décréter une trêve d'une semaine, pour nettoyer la ville

par Rose-Anne GIROUX

"Nous tuons pour vivre" . . .

Cette devise style "tueur-à-gages", c'est celle d'une compagnie d'extermination dont le président, M. Ronald O. Maheu, participait, hier, à une conférence de presse de l'Association des inspecteurs en santé publique du Québec, qui se demande si la Ville de Montréal "va attendre que tout le monde soit malade ou à moitié mort", avant de commencer à vaporiser des insecticides sur les ordures qui s'entassent dans les parcs de la métropole.

Pour M. Maheu, qui est aussi directeur de l'association, l'attitude de la Ville est d'autant plus "inconcevable et déplorable" qu'à sa demande même, a-t-il déclaré, au moins trois compagnies d'extermination ont soumis des projets visant à répandre quotidiennement des insecticides et des déodorisants sur les ordures, tant que durera la grève des cols bleus.

"C'est frustrant. La ville nous a demandé des soumissions et, maintenant, elle nous dit qu'elle n'en a pas besoin", a renchéri M. Maheu, en ajoutant qu'il avait soumissionné conjointement avec une autre compagnie, qui était, elle aussi, représentée à la conférence de presse.

Présidée par M. Maurice Martin, un employé de la ville de Verdun, l'Association des inspecteurs en hygiène publique a donc insisté pour que la Ville passe à l'action, tout en invitant le Syndicat des employés manuels à déclarer une trêve d'au moins une semaine, le temps que cela prendrait, selon elle, pour nettoyer les parcs et les ruelles des ordures que les citoyens y ont accumulées.

D'après les informations fournies par M. Maheu, les exterminateurs pourraient se mettre sur un pied de guerre en l'espace de quatre heures, "aussitôt qu'il y aurait eu entente avec la Ville et signature d'un bon d'achats".

"On veut prévenir une épidémie", ont insisté les représentants de l'Association.

M. Maheu établit entre $2,000 et $2,500 le coût d'une telle opération antimouches, antirats et anti-odeurs. Mais dans ses calculs, seuls les parcs seraient passés à l'antirats et au "Florient" ou, en tout cas, à la substance dont les exterminateurs professionnels se servent pour combattre les odeurs. Il en coûterait beaucoup trop cher selon lui, pour vaporiser les ruelles.

Tojours selon M. Maheu, c'est d'ailleurs pour des raisons économiques que la Ville a finalement décidé de ne pas recourir à des exterminateurs: "On nous a dit trop dispendieux".

De son côté, la Ville a fait valoir, au début de la semaine, qu'il n'était pas nécessaire, pour le moment, de recourir aux insecticides, puisque de l'avis de son directeur des Affaires sociales, M. Jean Séguin, les substances étudiées jusqu'ici entraîneraient plus d'inconvénients encore pour les citoyens: danger pour la santé, odeurs plus fortes, etc . . . En conséquence, la Ville serait à la recherche d'insecticides moins toxiques.

Chose certaine, hier, c'est qu'en sortant de la conférence de presse, et en consultant la revue officielle de l'Association des inspecteurs en hygiène publique, l'on ne pouvait qu'apprécier, avec un humour de circonstance, la petite annonce publicitaire de l'une des compagnies d'extermination représentées: "Estimation gratuite — Travail garanti — Discrétion assurée".



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les pompiers ont eu énormément de difficultés à combattre l'incendie de l'édifice de la société Rose & Laflamme Ltd., 1461 rue Parthenais, où étaient entreposés des produits chimiques et essences, de la mélasse, de la farine, de la graisse et quelque cinq tonnes de noix de coco. Cet incendie a débuté vers 19 h, hier, et quatre heures plus tard, une épaisse fumée flottait encore dans le centre-est de la métropole.

Un incendie fait une centaine de chômeurs

Une centaine de personnes sont maintenant sans emploi à la suite de l'incendie qui a ravagé, vers 19 h., hier, l'édifice de la société Rose & Laflamme Ltd., 1461, rue Parthenais, à Montréal.

Les pompiers ont eu énormément de difficultés à combattre cet incendie qui a débuté à l'arrière de l'édifice et qui a nécessité trois alertes.

La firme Rose & Laflamme, fournisseur de restaurants et d'hôtels, entreposait plusieurs produits chimiques et essences, de la mélasse, de la farine, de la graisse et quelque cinq tonnes de noix de coco. Plusieurs de ces produits se consument facilement et sont difficiles à éteindre.

Au début, rien ne laissait prevoir que les pompiers auraient autant de difficultés. L'incendie s'annonçait sans importance et un photographe a même quitté les lieux sans prendre de photographies, croyant que la situation était sous contrôle. A sa grande surprise, presque tout l'édifice était en flammes à son retour, quelques minutes plus tard.

Des centaines et des centaines de curieux étaient massés à l'angle des rues Parthenais et DeMaisonneuve, et ont créé passablement d'embêtements au service d'ordre de la police. Malgré l'ampleur du sinistre, personne n'a été blessé.

La cause de cet incendie demeure inconnue pour l'instant.

La grève des cols bleus oblige la Ville à retirer de la publicité touristique

par Daniel L'HEUREUX

Un instant, les touristes, arrivez-nous pas tout de suite!

C'est sans doute ce que la ville de Montréal aimerait bien dire aux milliers de visiteurs qui se proposent de venir dans la métropole et à Terre des Hommes au cours des prochains jours.

En effet, une autre des conséquences de la grève des employés manuels est qu'elle "foute en l'air" tout le programme de publicité de la ville en vue d'attirer des touristes à Terre des Hommes et à Montréal même.

C'est en effet la première fois, de dire le directeur des relations publiques de la Ville, M. François Zalloni, que la publicité touristique de Montreal et TDH était faite conjointement.

Le programme est déjà lancé. Là où on peut encore arrêter la publication des annonces, comme aux Etats-Unis, une telle directive est effectivement donnée.

Mais, à certains endroits, le "mal" est déjà fait: l'annonce est déjà parue! Ou sur le point de paraitre.

C'est notamment le cas dans les Maritimes d'où 400 demandes de renseignements sont parvenues à la Ville en moins de 10 jours.

Montréal se trouve donc dans une situation gênante: elle recevra des visiteurs sollicités par la publicité dans une ville qui prend les allures d'un dépotoir. Sans compter qu'on devra leur dire que Terre des Hommes est fermée.

L'ouverture de TDH, prévue pour le 15 juin, sera en effet retardée de façon certaine même advenant un règlement rapide du conflit des cols bleus. Ces derniers sont en effet responsables de la préparation et de l'entretien des iles.

Mais on ignore si la saison de TDH pourrait être définitivement compromise: aucune date critique à partir de laquelle la saison serait annulée n'a encore été dévoilée.

Selon M. Zalloni, une telle date critique est difficile à déterminer du fait des facteurs autres que la grève des employés manueis (comme celle des débardeurs), ou découlant de l'arrêt de travail des cols bleus comme, par exemple, les intentions des exposants dans les circonstances.

NABET a bon espoir d'en venir à une entente avec la société Radio-Canada

par Huguette LAPRISE

Le long conflit qui oppose la Société Radio-Canada à ses techniciens pourrait prendre fin bientôt si la formule de règlement proposée, lundi, par NABET, est acceptée par les conciliateurs fédéraux et la société.

Le président du syndicat à Montréal, M. Robert Bouchard, a déclaré qu'il avait beaucoup d'espoirs d'en arriver à une entente prochaine parce que leur formule rencontre en bonne partie les objectifs de la société, "bien qu'elle soit, a précisé M. Bouchard, la limite des concessions que le syndicat puisse faire". La formule a été rédigée à la suite d'une rencontre que les dirigeants de NABET ont eue, mardi dernier, avec le ministre du Travail au gouvernement fédéral, M. Martin O'Connell, et quelques autres hauts fonctionnaires ainsi que les médiateurs, MM. Charles Poirier et Roland Doucet.

M. Bouchard a refusé de dévoiler le contenu détaillé du document remis au gouvernement parce que les membres n'ont pas encore été informés, mais il a révélé quelques solutions de rechange importantes qui y sont proposées.

NABET demande à la société Radio-Canada que toutes normes qui seront élaborées en matière de politique linguistique soit négociable, afin qu'aucune décision unilatérale ne soit prise dans ce domaine.

Cette solution a été proposée parce que la prime sur le bilinguisme qui était accordée depuis 1966 aux employés de la Fonction publique, dont ceux de Radio-Canada, ne le sera plus. NABET demande également, en échange, que ses membres qui ne possèdent qu'une langue aient la chance de prendre des cours pendant leurs heures de travail.

En matière de sécurité d'emploi, le syndicat fait un autre compromis. Il exige que la société garantisse qu'il n'y aura pas de licenciement si un emploi est aboli en raison de progrès technique, notamment dans le cas d'un employé en stage de formation. Si celui-ci rencontre un échec pour une raison ou une autre NABET demande qu'il reste à son emploi. Au cours des négociations, le syndicat avait demandé un droit de veto sur la mutation des employés d'une ville à l'autre. Ce qui avait été refusé. Le syndicat est revenu à la charge dans sa formule de règlement.

Quant au système d'ancienneté qui à Radio-Canada se limite au lieu d'emploi, à tous les groupements négociateurs, la société ayant refusé au syndicat l'ancienneté universelle au cours des négociations, NABET suggère maintenant un système régional intégral (le découpage régional reste à définir) et une application restreinte et mitigée au niveau national.

La formule de règlement touche aux points les plus importants qui étaient en litige. Toutes les autres demandes faites par NABET lors des négociations restent toutefois en suspens.

C'est le 11 mars que le conflit a débuté et les grèves perlées partout au Canada durent toujours. Les 450 techniciens et hommes de métier de la société à Toronto ne sont pas encore retournés au travail depuis cette date.

Edmonston dénonce l'augmentation du coût de réparation des autos

par Madeleine BERTHAULT

"L'augmentation à $9.50 l'heure pou réparer une auto n'est qu'une exploitation éhontée du public, c'est nous qui payons, et nous payons très cher, et le travail des garagistes et des mécaniciens ne s'améliore même pas".

C'est ce qu'a déclaré M. Philip Edmonston, président de l'Association pour la protection automobile, (APA), dans le cadre du congrès annuel du Conseil canadien de la sécurité.

De plus, le président de l'APA s'est déclaré en faveur d'une loi sur les ceintures de sécurité. Il a aussi exprimé le désir de voir naitre une loi qui protégerait les propriétaires d'automobiles contre les fabricants qui "sortent et vendent des citrons".

L'APA est une société sans but lucratif et est affiliée au Centre de sécurité automobile de Ralph Nader à Washington.

Tout comme le Centre, l'APA reçoit les plaintes des propriétaires d'automobiles mécontents.

Villes du Québec honorées

Dans le cadre du Congrès du Conseil canadien de la sécurité, plusieurs villes du Québec ont reçu des certificats de sécurité pour n'avoir pas eu à déplorer d'accidents mortels sur leur territoire au cours de l'année 1971.

Il s'agit particulièrement des villes de Côte-St-Luc, Outremont, Pierrefonds, Shawinigan, Ste-Thérèse, Dorion, Montréal-Ouest, Roxboro, Ste-Anne-de-Bellevue et quelques autres à travers le Québec.

Un livre contre le projet de la Baie James

Un livre peut-il arrêter la construction d'un barrage? Surtout quand il s'agit du "projet du siècle"?

Un journaliste montréalais, Boyce Richardson, l'espère de tout coeur.

Afin de mobiliser l'opinion québécoise contre le projet d'aménagement du bassin de la Baie James, Boyce Richardson, qui était jusqu'à tout récemment rédacteur associé au Montreal Star, vient de publier un dossier de 170 pages qui constitue un réquisitoire en règle contre le projet chéri du gouvernement Bourassa.

Son livre, intitulé "Baie James: sans mobile légitime", a été lancé hier à la Bibliothèque nationale du Québec, par les Editions de l'Etincelle.

Richardson, précise une note accompagnant le livre, est "reconnu comme un des plus grands spécialistes des affaires qui ont trait aux Indiens du Canada et aux projets de développement du Grand nord canadien". Il pratique le journalisme depuis 25 ans.

C'est donc sous cet angle, principalement, que l'auteur s'attaque au projet de la Baie James. Certes, il conteste, comme bien d'autres, l'opportunité du projet sur le plan strictement économique et technique, ne trouvant nulle part de "mobile légitime" à ce qu'il considère une dévastation injustifiable d'un territoire et une aliénation caractérisée de ses habitants, les Indiens Cris.

L'essentiel du livre, qui prend aussi la forme d'une charge politique, consiste donc en un exposé documenté sur la vie du territoire menacé et en un aperçu des conséquences du projet d'aménagement hydro-électrique.

Ce qui a le plus frappé l'auteur au cours de son enquête, c'est, écrit-il, que les Indiens "perçoivent avec une lucidité effroyable ce qu'il adviendra d'eux quand les travaux commenceront. Ce ne sont pas les blancs-becs du sud qui peuvent leur dire ce qui vaut le mieux pour eux".

Pan American Mines: nouvelles sommations

De nouvelles sommations de comparaitre ont été émises, hier, par le juge Herman Primeau de la cour municipale de Montréal, contre le bras droit d'Howard Hughes, M. Howard Eckersley et contre Floyd R. Bleak, respectivement président et vice-président de la société Pan American Mines.

Un mandat d'arrêt qui avait été émis, il y a quelques mois, a été annullé, par la suite par le juge Primeau. Celui-ci, après avoir effectué une enquête sommaire, sur les dénonciations faites par un homme d'affaires de Montréal, M. Albert Dupuis, a décidé d'émettre, cette fois, des sommations plutôt que des mandats. Cette affaire sera entendue le 20 juin.

Les deux hommes sont accusés d'une fraude lors de l'émission d'un prospectus pour la vente d'actions de la compagnie.

APPEL D'OFFRES

La Ville de Terrebonne demande des offres pour l'équipement suivant:
— 1 TRACTO-PELLE
— 1 CAMION CHASSE-NEIGE
— 1 ÉPANDEUR À SEL

Les soumissionnaires pouvant fournir cet équipement (complet ou partiel) pourront se procurer les formules de soumissions à compter du 5 juin 1972 à l'hôtel de ville de Terrebonne, 86 rue St-André. Les soumissions devront parvenir à cette même adresse avant 17 heures le 13 juin 1972, et elles seront ouvertes à 20 heures ce même jour.

Donné à Terrebonne, ce 1er jour de juin mil neuf cent soixante-douze.

Jean Vézina
assistant-secrétaire-trésorier

COLLÈGE DE ROSEMONT
APPEL D'OFFRES

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont recevra jusqu'à 15:00 heures (heure en vigueur localement) le 15 juin 1972, au bureau du responsable des achats, situé au 6400, 16ième avenue, Rosemont, Montréal 405e, Québec, des soumissions sous enveloppe cachetée pour:

31 microscopes pour des observations en fond-clair et en contraste de phase
1 microscope pour la photomicrographie

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents nécessaires au bureau du responsable des achats, monsieur Alain R. Barrette, 6400, 16ième, avenue, Rosemont, Montréal 405e, Québec.

Le Collège de Rosemont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Alain Côté, C.A.
Contrôleur
pour la Corporation du
Collège de Rosemont

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No 02-06027-72
COUR SUPÉRIEURE

DAME DOROTHY ENGEL SOLOMON, ménagère, veuve non remariée de feu Bernard Solomon, de son vivant, exécutive de ventes, elle présentement et lui de son vivant, de la Ville de St-Laurent, District de Montréal, personnellement ainsi qu'en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, JEFFREY PAUL SOLOMON, étudiant, et SHELDON NEIL SOLOMON, étudiant, tous les deux du même endroit,

Demanderesse

— vs —

LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, du District de Montréal — et — PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., une corporation dûment incorporée suivant la loi, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires à l'Aéroport International de Montréal, dans la Cité de Dorval, District de Montréal — et — LA SUCCESSION DE FEU J. MICHEL HOUDE, du District de Montréal,

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:
La Défenderesse, PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., pour qui une copie de bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la cour à son intention, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

MONTRÉAL, le 30 mai 1972.

SGD. Philippe Lamarre,
J.C.S.M.

Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter,
Taviss, Shayne & Levitt
Procureurs de la Demanderesse,
Suite 600,
1010 Ste-Catherine ouest,
Montréal, Québec

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mai 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Climatemp Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ème jour de mai 1972, sous le numéro 2351291. Ce 25ème jour de mai, 1972.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ASSEMBLÉE ANNUELLE

La 90e Assemblée Annuelle de la Society for the Protection of Women and Children aura lieu mercredi, le 14 juin 1972, à 3 h 45 p.m., dans la chambre 101, Children's Service Centre, 5 Weredale Park, Montréal, Québec.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
Dividende No 32

Avis est donné que le Conseil d'Administration de FIDUCIE PRÊT ET REVENU a déclaré un dividende de 12½ cents par action classe "A" et qu'il sera payé le 15 juin 1972 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 31 mai 1972.

Me André Verge
Secrétaire

Québec, le 23 mai 1972

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale de Tilly, dûment autorisé à cette fin par une résolution des commissaires en date du 22 mai 1972, que des soumissions publiques sont par les présentes demandées pour le contrat de:

PEINTURE

1) Ecole Secondaire Paul-Phile Lemay, à Sainte-Croix, Comté de Lotbinière.
2) Ecole Secondaire Les Etchemins, à Charny, Comté de Lévis.
3) Ecole Secondaire Beaurivage, à Saint-Agapit, Comté de Lotbinière.

Toute personnes intéressée pourra obtenir les détails complets ainsi que les conditions établies, au bureau du directeur des achats, Monsieur Lionel Bellefeuille, 1100 Lavigerie, Case Postale 9244, Sainte-Foy, Québec 10e.

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, à 1100 Lavigerie, Sainte-Foy, Québec 10e, jusqu'à quatre heures p.m. (4:00), le 19 juin 1972, sous enveloppe scellée, portant la mention "SOUMISSION"; elles seront ouvertes à cinq heures trente minutes p.m. (5:30) le même jour.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE TILLY NE S'ENGAGE A ACCEITER NI LA PLUS BASSE, NI AUCUNE DES SOUMISSIONS; ELLE SE RÉSERVE ÉGALEMENT LE DROIT D'ACCORDER DES PARTIES DE CONTRATS, SI ELLE LE JUGEA PROPOS.

Donné à Sainte-Foy, ce 22ième jour de mai, 1972.

J. SAUVAGEAU, c.a.
secrétaire-trésorier

CITÉ DE MONTRÉAL-NORD
SOUMISSIONS

La Cité de Montréal-Nord recevra d'ici le 13 juin 1972, 17:00 heures, des soumissions scellées pour la fourniture à la Cité d'essence, huile à moteur et graisse.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions au bureau de M. Richard St-Jacques, acheteur de la Cité, Hotel de Ville de Montreal-Nord.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le 14 juin 1972, à la salle du Conseil, 11211 rue Hébert, Montréal-Nord, à 20:00 heures.

LE GREFFIER
Aline Ouimet

AVIS
La Commission de transport de la Ville de Laval

AVIS PUBLIC est donné, que la Commission de transport de la Ville de Laval, corps public légalement constitué en vertu de la Charte de la Ville de Laval (Chapitre 89 des lois de 1965, première session), tel qu'ajouté aux termes de l'article 25 de la loi modifiant la Charte de la Ville de Laval (Bill privé 124), sanctionnée le 30 juin 1971, ayant son siège social dans la Ville de Laval, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale modifiant l'article 102, paragraphe 3, du Bill 124 ci-haut mentionné, lui permettant d'intégrer le transport des écoliers du niveau secondaire au transport public et autres fins.

Montréal, ce 15 MAI 1972
Les agents et procureurs de
La Commission de transport
de la Ville de Laval
BOURRET ALLAIRE L'HEUREUX
GRATTON & BLAIN

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
RÉGION DE LA CAPITALE
PROLONGATION

On fait savoir par la présente que la date pour la réception des soumissions pour LE PROJET No 78168 — DISTRIBUTION DE VAPEUR ET D'EAU REFROIDIE — PHASE V — TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONTARIO), devant être reçues jusqu'au 6 juin 1972, est prolongée jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est)

LE MARDI, 20 JUIN 1972. Les enveloppes des soumissions seront adressées au CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, RÉGION DE LA CAPITALE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONTARIO). K1A 0M3.

J. J. CARETTE,
Le chef des Services financiers
et administratifs.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 26 mai 1972.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 02-06027-72
COUR SUPÉRIEURE

DAME DOROTHY ENGEL SOLOMON, ménagère, veuve non remariée de feu Bernard Solomon, de son vivant, exécutive de ventes, elle présentement et lui de son vivant, de la Ville de St-Laurent, District de Montréal, personnellement ainsi qu'en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, JEFFREY PAUL SOLOMON, étudiant, et SHELDON NEIL SOLOMON, étudiant, tous les deux du même endroit,

Demanderesse

— vs —

LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, du District de Montréal — et — PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., une corporation dûment incorporée suivant la loi, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires à l'Aéroport International de Montréal, dans la Cité de Dorval, District de Montréal — et — LA SUCCESSION DE FEU J. MICHEL HOUDE, du District de Montréal,

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:
La Défenderesse, LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, pour qui une copie de bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la cour à son intention, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

MONTRÉAL, le 30 mai 1972.

SGD. Philippe Lamarre,
J.C.S.M.

Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter,
Taviss, Shayne & Levitt,
Procureurs de la Demanderesse,
Suite 600,
1010 rue Ste-Catherine ouest,
Montréal, Québec.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR
POLYVALENTE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR (REPENTIGNY)

La Commission Scolaire Régionale Le Gardeur recevra jusqu'à 3:00 heures p.m. (heure normale) le 9 juin 1972, à 80 Meilleur, Repentigny, des offres sous enveloppes scellées pour les fournitures suivantes:

CAHIERS:
71-22: Tables de Travail
71-23: Électricité — Communication, sec. V (Équipement)
71-24: Électricité — Montage & Contrôle, sec. V (Équipement 1)
71-25: Électricité — Montage & Contrôle, sec. V (Outillage)
71-26: Électricité — Montage & Contrôle, sec. V (Équipement 2)

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre ou à tout autre montant décrété par la commission Scolaire. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Le Gardeur.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans et devis et autres documents à compter de lundi le 29 mai 1972, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Gabriel Bernier, au 80 Meilleur, Repentigny.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 3:00 heures p.m. (heure normale) le 9 juin 1972, au 80 Meilleur, Repentigny.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Fait à Repentigny, ce 26e jour de mai 1972.

Monsieur Maurice Dufort,
sec. adm.

LIQUIDATION
TUILES ACOUSTIQUES
12¢ pi. carré

Tuiles acoustiques minerales de première qualite 24 po. x 24 po. x ½ po.

100,000 à liquider

JOS. OLIVIER LTÉE
8779, rue Henri-Julien
Montréal 354 Tél.: 381-5681

REDDY MEMORIAL HOSPITAL
AVIS DE REMBOURSEMENT PARTIEL D'OBLIGATIONS AMORTIES
AUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS 6¾% PREMIÈRE HYPOTHÈQUE SÉRIES "B" ÉCHÉANT LE 1er JUILLET 1992 DE REDDY MEMORIAL HOSPITAL

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que suite aux dispositions du contrat fiduciaire d'émission passé entre Reddy Memorial Hospital et l'International Trust Company, en tant que fiduciaires, en date du 1er juillet 1967, les obligations à 6¾% de la première hypothèque, séries "B" ci-après de Reddy Memorial Hospital, d'un montant global de $18,000 de capital, ont été tirées au sort par les dits fiduciaires pour remboursement par des fonds viagers et seront remboursées le 1er jour de juillet 1972 au montant du capital majoré des intérêts revenant sur ce capital et restant dûs à la dite date du 1er juillet 1972:

Obligations à revenu fixe entièrement retirées de la circulation, d'une valeur nominale de $1,000.00 chacune:

BM-[illegible]
BM-[illegible]
BM-[illegible]
BM-257

Obligations nominatives, portant le prefixe BFR, pour le montant y indiqué:

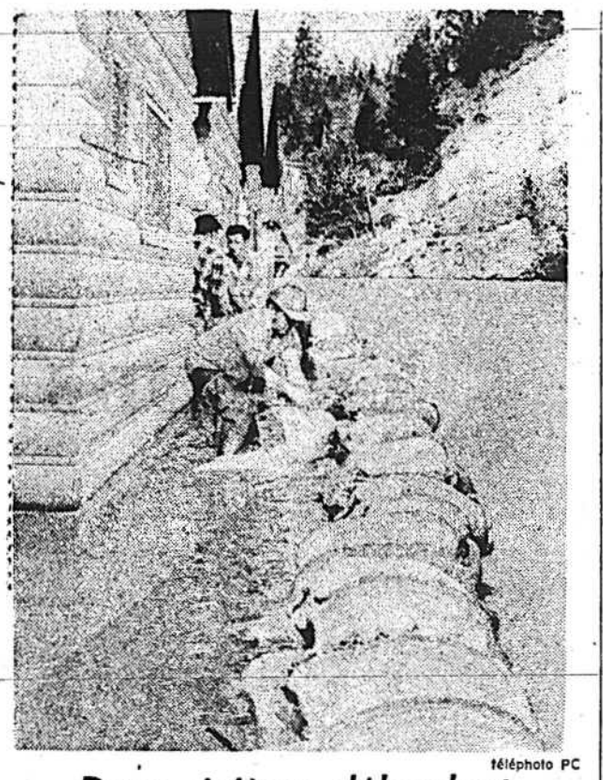
647	$2,000.00	647	$2,000.00
651	$2,000.00	678	$1,000.00
653	$2,000.00	679	$2,000.00
		680	$3,000.00

Le montant du remboursement indiqué sera versé en monnaie légale du Canada à toute succursale de la Banque Royale du Canada dans la province de Québec, au choix du détenteur, sur présentation et remise de chacune des dites obligations, et pour les obligations à revenu fixe, tous coupons échéant le 1er juillet 1972 et ultérieurement doivent y être attachés.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que tous intérêts dus sur les obligations amorties cesseront de courir à compter de la date du 1er juillet 1972.

Donné à Montréal ce premier jour de juin 1972

Le Président
F. E. H. GATES
REDDY MEMORIAL HOSPITAL



téléphoto PC

Deux rivières débordent

Des volontaires entassent des sacs de sable pour retenir les eaux des rivières Similkameen et Tulameen, qui ont détruit une trentaine de pieds de digues, hier, en Colombie-Britannique.

La dépouille de l'ex-Edouard VIII est transportée au château de Windsor

d'après AFP, UPI et PA

C'est ce matin que la dépouille du duc de Windsor a été transportee de la chapelle de la base de Benson au château royal de Windsor.

Le corps de l'ex-Edouard VIII réposera d'abord durant 24 heures à la chapelle du Memorial Albert, avant d'être transféré à la chapelle St-Georges où il sera exposé pendant deux jours, soit samedi et dimanche. Le public pourra alors rendre au duc de Windsor un dernier hommage.

Le retour de l'ancien roi au château marque la fin d'un long exil de 36 ans.

Le duc sera inhumé lundi dans l'enceinte du château à Frogmore. Il reposera à côté de son frère, le duc de Kent, tué au cours de la seconde guerre mondiale.

Les Franco-ontariens ont la priorité sur les autres groupes ethniques — l'ACFO

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne-francaise de l'Ontario (ACFO) soutient que les francophones sont des partenaires égaux des anglophones, mais des "primi inter pares" premiers parmi des égaux vis-à-vis des groupes minoritaires vivant en Ontario.

C'est d'ailleurs la position que l'ACFO entend défendre à la conférence Héritage-Ontario, qui aura lieu les 2-3 et 4 juin à Toronto, où se rencontreront quelque 1,000 délégués de 54 groupes enthnoculturels différents qui habitent l'Ontario.

Au total, ces groupes parlent 72 langues différentes.

C'est ce qu'a expliqué hier le président de l'ACFO, M. Omer Deslauriers, aux membres d'un club social d'Ottawa après avoir bien pris soin de préciser que le Canada reconnait deux langues officielles et possède deux cultures prédominantes.

À son avis, il est "impossible de discuter de multiculturalisme en Ontario, sans avoir pris clairement position au sujet du biculturalisme".

Fondement du pays

"Le biculturalisme est la pierre d'angle du multiculturalisme au Canada" a-t-il allégué.

Selon lui, un "multiculturalisme qui ne respecterait pas ces données fondamentales et qui n'avouerait pas, au point de départ, les limites inévitables de toutes les autres communautés ou entités culturelles au Canada et en Ontario, exposerait les participants d'Héritage-Ontario à s'engager dans des discussions futiles et frustrantes".

Pour assurer une délégation, l'ACFO consacrera $9,000 pour cette conférence.

Interrogé à la suite de sa causerie, M. Deslauriers a établi que l'ACFO n'accepterait jamais que ces groupes minoritaires possèdent leurs écoles ou une infrastructure équivalentes à celles des Franco-Ontariens.

"Nous ne voulons pas perdre, a-t-il expliqué, cette position de partenaires égaux aux anglophones, qui nous échoit de par l'histoire".

M. Deslauriers espère que les autres groupes ethniques de la province de l'Ontario vont comprendre leur position.

Paul Fox, président du nouveau Conseil des districts bilingues

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a révélé hier, la liste des membres du nouveau Conseil consultatif des districts bilingues.

Présidé par M. Paul Fox, professeur à l'Université de Toronto, le nouveau Conseil devrait être en mesure de formuler ses recommandations au cours des prochains 12 mois, afin de permettre au gouvernement fédéral de proclamer en 1973 un certain nombre de districts bilingues.

Les autres membres du nouveau Conseil sont: Mlle Eleanor Duckworth, de Halifax; M. Adélard Savoie, de Moncton; le Dr Harry Hickman, de Victoria; le R.P. Albert Régimbal, de Sudbury; M. Léopold Lamontagne, d'Ottawa; le juge Alfred Monnin, de St-Boniface; et Mme A. W. R. Carrothers, de Calgary.

Il n'y a aucun Québécois sur le nouveau conseil consultatif.

Le professeur Fox, le Dr Hickman, le juge Monnin et M. Savoie étaient membres du premier Conseil qui était alors présidé par M. Roger Duhamel, nommé récemment au poste d'ambassadeur au Portugal.

Dans une communication du secrétariat d'Etat, on rappelle que la création du nouveau Conseil est une conséquence de la publication récente des données du recensement de 1971 sur la population canadienne.

Trente districts

Selon son mandat, le Conseil doit faire des recommandations au gouvernement fédéral au sujet de l'étendue et de la délimitation des districts dans tout le pays à partir des données démographiques les plus récentes.

Les recommandations du premier Conseil ayant été faites peu de mois avant la publication des données du recensement de 1971, le gouvernement a jugé préférable de ne pas proclamer de districts bilingues et d'accélérer plutôt la formation du nouveau Conseil.

Le premier Conseil avait recommandé la création d'une trentaine de districts bilingues dont deux englobant le Québec et le Nouveau-Brunswick respectivement.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

BEAULIEU (Bernadette) — A Duvernay, le 31 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Lorenzo Beaulieu, autrefois du Lac des Aigles, née Bernadette Dumont. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est
à 9h15 pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 9h30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Paul-Emile) — A Rawdon, le 30 mai 1972, l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Belisle, époux de Annette Fontaine; père de Jacques, Lise (Mme Pierre Bélair); et Diane (Mme Raymond Lévesque). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partir de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Enrg.
10,540, rue Papineau
à 9h45 pour se rendre l'église Saint-Antoine Marie Claret où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Joseph-Aurel) — A St-Lambert, mardi le 30 mai 1972, est décédé M. Joseph-Aurel Bilodeau, de Greenfield Park, époux de Dorothy Hodder, père bien-aimé de Margaret (Mme J. Hynes), Rosaire, Roland, Rachel, Réjane et Yolande et Marcelle, de la Congrégation Jésus-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke MacGillivray, White,
(direction funéraire),
307, Riverside Drive (coin Argyle),
St-Lambert
pour se rendre à l'église St-Mary's, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Stationnement à l'arrière.

BOUCHER (Léa) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Albert Boucher, née Léa Arpin, demeurant 1903 Beaudry Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385 est, rue Ontario
à 9h45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Mandosa Jean) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean Brault, époux de Délia Mess, demeurant autrefois au 548 Létourneux Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMERON (Donald) — Accidentellement à Chambly, le 6 mai 1972 à l'âge de 15 ans, est décédé Donald Cameron, fils d'Albert Cameron et d'Annette Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyerrs
20, rue Des Carrières,
Chambly
pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Paul-E.) — A ville St-Laurent, le 31 mai 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé Paul-E. Côté, époux de Dorothy Verdon, père de Pauline (Mme Jean-Claude Ouellet), grand-père de Junior et Patrick. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Cote-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Alobert) — A Montreal, le 1er juin 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Albert David, époux de feu Amanda Blais. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 1h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Claire, de Tétreaultville, où le service sera célébré à 2h. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GAGNE (Joseph-Eugène) — A St-Jérôme, le 30 mai 1972, à l'âge de 70 ans est décédé M. Joseph-Eugène De Gagné, époux de Germaine Latour, demeurant 120 Tour du Lac, Ste-Agathe. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
jusqu'à jeudi soir, où elle sera transportee et ré-exposée à la résidence funéraire
J. H. Vanier,
à Ste-Agathe,
à compter de vendredi. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin en l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE HETRE (Robert) — A Montréal, le 1er juin 1972, à l'âge de 47 ans, est decédé M. Robert De Hetre, époux de Lucille Forget. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltee,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 1h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Elizabeth, où le service sera célébré à 2 heures p.m., et de là au cimetière de Dorion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De Seve (André) — Accidentellement, le 29 mai 1972, à l'âge de 28 ans, est décédé M. André De Sève, époux de Jacqueline Ostiguy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère Pierre, trois soeurs : Mme Norbert Fournier (Christiane), Louise et Nicole; sa grand-mère, Mme Alexina De Sève, un oncle, M. Roland De Sève, une tante, Mme Aimé Bourret (Pauline). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funebre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 9h30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LISI (Gennaro) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé Gennaro De Lisi, époux de Philoména Lisi; père de Antoine, Nicodème, Mme Rosaire Grégoire (Alice), Biaggio, Mme Concetta Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Jean B. O.) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean B. O. Drouin, employé à Continental Can Company, à St-Laurent; époux de Corinne Gratton; demeurant à 6976, Delaroche. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils Jean-Paul, employé au Canadian Pacific; ses filles, Mme Gérard L'Archevesque (Carmen), Mme Jean-Paul Gauthier (Lise), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Roger) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Roger Favreau, directeur du camp Mod L. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 10h. et de la au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Rose-Anna) — A Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédée Rose-Anna Paradis, épouse de feu Jean-Louis Frappier. Elle laisse dans le deuil 4 filles et 4 garçons ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue Saint-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Aurore) — A Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Télesphore Gingras, née Aurore Lacasse, mère de Maurice, Mme Rodolphe Lagacé (Pauline). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Claude (Meunier et 7e Ave), Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMONT (Milla) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 41 ans, est décédée Milia Glucka, épouse d'André Guimont, elle laisse dans le deuil son fils Kevin, sa mère Fédora Glucka Migus, ses soeurs Slawka (Mme Ted Sekowski), Lily (Mme Paul Hnatiuk) et son neveu Derek. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Beliechasse
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Assumption of Blessed Virgin Mary, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUITARD (Arthur) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 67 ans 4 mois, est décédé M. Arthur Guitard, époux de feu Aurore Raymond; demeurant 2851 boul. LaSalle; père de Mme André Godcharles (Thérèse), Mme Raymond Miquelon (Jacqueline). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Léda) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 91 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Siméon Hervieux, née Léda Hétu, autrefois de Lavaltrie, demeurant 5653, 6e Ave, Rosemont. Elle laisse son fils Roger et son épouse, 2 petits-fils, Claude et Luc, 2 soeurs: Maria et Antoinette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi après-midi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. l'Ange-Gardien
L'Assomption
à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Salons fermés de 5 à 7 h.

JACOB (Jeanne) — A Montréal-Nord, le 31 mai 1972, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme J. Benoit Jacob, née Jeanne Harnois, elle laisse dans le deuil sa fille Henriette (Mme C. Sabourin). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Alphonsine) — A St-Eustache, le 30 mai 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Labelle, née Alphonsine Thibeault, demeurant chez son fils, Jean, 219, rue Constantin, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 1 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LACASSE (André) — A Ottawa, le 31 mai 1972, à l'âge de 51 ans, est décédé M. André Lacasse, époux de Marie-Paule Morrissette. Outre son épouse, il laisse 2 fils Marc et André Junior, une fille Mme Robert Brulé (Michèle), d'Ottawa. Un frère Raymond et 2 soeurs, Mme Maurice Boucher (Marguerite), et Mme Serges Godbout (Francine), de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine Robert et Gauthier,
260, rue Besserer,
pour se rendre à l'église Saint-Gabriel où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPERRIERE (Yvette) — A Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Jacques Laperrière, née Yvette Fournier, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Pierrette (Mme Jean-Pierre Beausoleil), Francine, Lorraine, Johanne, ses petits-enfants: Gaétan, Stéphane et Nathalie, demeurant 1930 Liebert. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Angelina) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Wenceslas Larose, née Angelina Bergeron, demeurant 10603 Berri. Elle laisse 11 enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8328, rue St-Denis
à 9h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECONTE (Blanche) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 71 ans, est décédée Blanche Touchette, épouse de feu Horace Leconte. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Marc, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Estelle) — Au Manoir de Pierrefonds, le 31 mai 1972, à l'âge de 94 ans, est décédée Estelle Rinfret, épouse de feu Pierre Leduc, pharmacien; elle laisse dans le deuil ses filles: Madeleine, épouse du Dr Jean Brault, Lucie (Mme Fred Farmer), de Trois-Rivières, son fils, Henri, de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église Saint-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Rita) — A sa résidence, le mardi 30 mai 1972, est décédée Rita Léveillé, fille de feu M. et Mme Alfred Léveillé (autrefois de Rosemont). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke, McGillivray, White,
5580, rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Stationnement gratuit rue Marcil.

LIMOGES (Sylvio) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Sylvio Limoges, époux de Jeanne Bonenfant, demeurant 1648 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois,
1750, rue Amherst
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Louisa) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 78 ans 7 mois, est décédée Mlle Louisa Lortie, fille de feu Philias Lortie et de feu Louisa Laurin. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Valentine) — A Montreal, le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Joseph Lortie, née Valentine Leroux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funebre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4348, rue Papineau
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

MAJOR (Hervé)—A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Hervé Major, ancien rédacteur en chef du journal La Presse, époux de Liliane Charlebois, père de Mme Henry Alan Lawless (Denyse). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415 est, rue Fleury
à 9h30, pour se rendre à l'église St-Benoit, angle Meilleur et avenue du Mont-Cassin, Ahuntsic, Montréal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANY (Roméo) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roméo Many, époux de Marguerite Leblanc, demeurant 3460 St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 H, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Florian) — A Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédé M. Florian Martin, autrefois de la rue Denonville, Côte St-Paul, époux de feu Maria Châles. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Rita Cousineau Huard, M. Mme Maurice Brisebois (Thérèse), Mme Jean-Louis Cossette (Gabrielle), Mme Pauline Brodeur, M. Mme Jean-Guy Martin, 1 bru Mme Roger Martin, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5775, rue Laurendeau,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Mercier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Adèle) — A Montréal, le 30 juin 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Jos-Arthur Matte, née Adèle Alain, soeur de Mme Louis-Philippe Thériault (Gilberte), ses frères, Yves et Jerry; demeurant 482, Congregation. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYER (Léo-Paul) — A Saint-Laurent, le 31 mai 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Léo-Paul Mayer, époux de Lauréa Gibeault; père de Collette (Mme Maurice Lapierre). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Sainte-Croix,
pour se rendre à l'église Saint-Hippolyte, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'ROURKE (James T.) — A Outremont, le 30 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé James T. O'Rourke, époux de Lucille Labelle; il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mme Donald Bell (Louise), d'Ottawa, John, époux de Rita Coughlan, de Chapleau, Ontario, Robert, époux d'Elaine Armitage, d'Ottawa, Denis, époux de Monique Séguin, d'Ottawa, Richard, de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont
à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Roger) — A Laval des Rapides, le 29 mai 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roger Ouellette, époux de Rollande Beaulieu, demeurant rue Du Crochet. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
171, 7e av,
Laval des Rapides
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pontmain, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Paul-E.) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 81 ans, et décédé Paul-E. Panneton, époux de feu Marguerite Descarie. Il laisse dans le deuil quatre belles-soeurs, Mme Dorais Panneton, de Sherbrooke, Mme Jean Ethier, de Baie-Comeau, Mme Jacques Panneton, Mme Georges Descaries, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLIQUIN (Robert) — Accidentellement, à Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 24 ans est décédé M. Robert Poliquin (animateur à la ville de Montréal), époux de Denise Racine; demeurant 1286 Frémont, St-Bruno, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses parents: M. et Mme Jean Poliquin, ses frères et sa soeur, ainsi que ses beaux-parents: M. et Mme Gérard Racine. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
St-Bruno,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale St-Bruno, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Procure des Missions de Chine (1172 Sherbrooke ouest, Montréal 110), seraient appréciés.

PRIMEAU (Exilda) — A Lafléche, le 31 mai 1972, à l'âge de 97 ans, est décédée Exilda Barbeau, épouse de feu Herménégilde Primeau, demeurant 1858 Duke. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils
3219, rue Grande-Allée
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 9 h 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODRIGUE (Aldama) — A St-Clet, le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est decédé Aldama Rodrigue, époux de feu Flore Renaud; il laisse 3 garçons, 4 filles et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
F. Pilon et Fils,
à St-Clet,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-PIERRE (Evremond) — A Lemoyne, le 31 mai 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Evremond Saint-Pierre, époux en 1ères noces de Alma Hélu et en 2èmes noces de Fernande Daoust; pere de Rolland, Lucien, époux de Stella Beaudoin, Carmen, épouse de Marcel Ledoux. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils
200, rue St-Louis, Lemoyne
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Maxime, ou le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de St-Maxime lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMUEL (Annie) — A Longueuil, le 30 mai 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Annie Bruyère, épouse de Philippe Samuel, demeurant 751 Dollard, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin Le convoi funebre partira des salons
Ed. Darche et Fils
1370, chemin Chambly
pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Leosa) — A St-Urbain de Châteauguay, le 31 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Sénécal, née Léosa Dulude. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Barrette Ste-Marie
rue Principale
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

TASSE (Juliette) — A St-Eustache, le 30 mai 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Juliette Robitaille, épouse de Yvon Tassé; autrefois de St-Eustache; demeurant à 438, rue Lafortune, Bois-des-Filion; mère de Michel, époux de Michelle Laporte, Yves, soeur de Jacques Robitaille, inspecteur électricien. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette & Fils,
146, rue St-Louis,
St-Eustache,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Hermas, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TELLIER (Eva) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Israël Tellier, née Eva Gadoury. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLERAND (Clairette) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Adjutor Vallerand, née Clairette Mailloux, mère de Jean-Guy, Mme Meager Mizakarian (Elise), Mme Gilles Lécuyer (Marie-Josée). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Bélair
à 9h45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENNE (Frédéric) — A St-Lin Paroisse, subitement le 29 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé Frédéric Venne, époux de feu Rachel Brassard, demeurant Rang-Double. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils
256, 12e av., à St-Lin
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h30, et de-là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

IN MEMORIAM

DUGAL (Diana) — Anniversaire du rappel à Dieu de Mme Armand J. Dugal. Une pieuse pensée est demandée aux parents et amis.

HOUDE (J. Michel) — Décédé accidentellement le 1er juin 1971. Un homme respecté de tous. Toujours dans nos pensées. Son épouse, Claudette; ses enfants, Lilyane et Patrice.

PICCIONE (Antonio) — Cher époux, cher papa, le destin est cruel, il nous a separé mais nous t'aimons toujours de tout coeur. Ton épouse: Corin

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIÈRE EDITION 15¢

la presse

Montréal, jeudi 1er juin 1972, 88e année, no 97, 68 pages, 4 cahiers

Les boueurs sont attaqués par 200 hommes



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Quelque 200 grévistes ont attaqué les boueurs qui procédaient au chargement de 12 camions à ordures, vers 22 h 50, hier, à l'angle des rues Langelier et Beaubien, un point de dépôt des ordures ménagères. Les policiers ont procédé à six arrestations. Plusieurs camions ont été fortement endommagés.

par Jacques GAGNON

A la suite des événements survenus dans la soirée, hier, la police de Montréal craint maintenant un affrontement sanglant entre les boueurs de l'entreprise privée et les cols bleus de la ville de Montréal.

Vers 22h50, quelque 200 hommes sont passés à l'attaque, à l'angle des rues Langelier et Beaubien, où des boueurs procédaient au chargement de 12 camions à ordures, et ce, malgré la surveillance de 24 policiers.

Les assaillants ont pris les policiers par surprise. Leurs voitures ont surgi de partout en même temps.

Les policiers sur place n'ont pu arrêter que six suspects avant l'intervention de l'unité mobile et des renforts venant de plusieurs postes. Deux des prévenus auraient subi des blessures.

Ils ont comparu, ce matin, devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale, et leur procès a été fixé au 21 septembre. Ils ont recouvré leur liberté sur parole.

Les autres ont eu le temps de prendre la fuite après avoir mis le feu à quelques camions, brisé des pare-brise et endommagé les carrosseries.

Certains boueurs racontaient nerveusement à la police avoir été poursuivis par des individus armés de fourchettes et de pics à glace.

M. Jean-Guy Renaud, inspecteur pour la société les Entreprises B et C Ltée, a révélé à LA PRESSE que les assaillants étaient surtout armés de barres de fer et de bâtons.

Devant la tournure des événements, lui-même avait une imposante barre de fer à la main. Il a déclaré que les

Voir LES BOUEURS en page 6

AUJOURD'HUI

● *Le Loisir et le Haut-Commissariat*

LA PRESSE publie en exclusivité aujourd'hui le document préparé par la député Gilles Houde, en juillet 1971, et qui aurait pu servir de base à la "politique du sport et du loisir" au Québec.

page A 5



● *Ordre canadien du Mérite militaire*

Le gouvernement fédéral a annoncé hier une nouvelle série de décorations ainsi que l'institution d'un Ordre canadien du Mérite militaire.

page D 1

● *Power Corporation à un point tournant*

M. Paul Desmarais, président de Power Corporation, a dévoilé la nouvelle stratégie du groupe financier qui projette de se lancer sur le marché américain et d'effectuer des placements sur le plan international.

page B 10

spec

cahier C

● *Trois chefs de l'IRA arrêtés*

Trois chefs de l'aile "provisoire" de l'IRA ont été arrêtés à Dublin, où le gouvernement Lynch a commencé à sévir contre cette organisation terroriste. En Irlande du Nord, cependant, les fusillades et attentats à la bombe continuent et les protestants s'impatientent.

page B 15

● *Leçons de golf dans LA PRESSE*

Depuis trois ans, LA PRESSE présente à ses lecteurs une chronique hebdomadaire sur le golf. Cette année, cette tâche a été confiée à un professionnel au club de golf de Windsor, dans l'Estrie.

page B 4

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C 1 à C 10
Bandes dessinées : B 14
Cinéma : C 8
Décès, naissances, etc. : D 17
Economie : B 10 à B 12
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 4
Horoscope : C 15
Informations nationales : A 2, D 1
Informations internationales : B 15
"Mot-mystère" : D 6
Mots croisés : D 3
Petites annonces : D 2 à D 16
Radio et télévision : C 8
Radio FM : C 8
Sports : B 1 à B 8
Tribunaux : A 10
Vivre aujourd'hui : C 11 à C 15
Votre médecin : C 14

Les parties négocient dans un climat serein

La première séance de négociations entre les représentants de la Ville de Montréal et ceux de ses 8,000 employés manuels, en grève depuis trois semaines, s'est poursuivie pendant trois heures ce matin, et les parties se sont parlé face à face en présence du conciliateur, M. Yvon Dansereau.

Au sortir de cette réunion, qui s'est déroulée dans les bureaux du ministère du Travail sur le boulevard Crémazie, les parties se sont toutefois refusées de faire quelque commentaire que ce soit sur la teneur de leurs discussions.

Le président du syndicat, M. Roger Lampron s'est limité à dire que la

Voir LES PARTIES en page 6

Selon la nouvelle centrale

Des anarchistes mènent la CSN

par Pierre VENNAT

"Même si on avait remplacé tous les cinq membres du comité exécutif de la CSN, les travailleurs auraient été incapables de se débarrasser de cette clique d'intellectuels anarchiques qui domine la CSN parce que cette clique s'est infiltrée dans les services importants tels que: le Centre de documentation, les Services d'information et d'action politique, d'éducation, d'organisation et juridique, et y a placé des pions qui minent graduellement les structures et les travailleurs, et contrôle toutes les structures de la CSN: comité exécutif, bureau confédéral, conseil confédéral".

"Ce n'est pas à la philosophie de la CSN que les officiers de syndicats réunis au Centre Mgr Marcoux s'en sont pris mais à la violation permanente de cette philosophie et à ce que les anarchistes veulent que la CSN devienne".

"Les travailleurs ne contrôlent absolument rien à la CSN et c'est encore pire avec la nouvelle manie des fronts communs. On a créé une superstructure additionnelle qui fonctionne exclusivement, grâce à la participation de la clique agrandie des intellectuels anarchiques de chacune des trois centrales".

Tels sont les trois principaux points qui se dégagent du "Manifeste de la Nouvelle centrale syndicale", document que des "militants de la Nouvelle centrale" ont commencé à faire courir sous le couvert de l'anonymat chez les dissidents de la CSN dans la Vieille capitale.

Ce document, affirment "les trois D" qui dirigent la centrale, Jacques Dion et Amédée Daigle, n'est pas un document "officiel" mais l'émanation de "militants", ce qui n'empêche pas ledit document de circuler partout.

M. Dalpé a toutefois déclaré qu'il en approuvait les "grandes lignes".

Par ailleurs, les "trois D" ont tenu une conférence de presse ce matin au cours de laquelle ils ont annoncé que le congrès de fondation de la "Nouvelle centrale" débutera jeudi prochain, le 8 juin, et aura pour thème: "Congrès de libération, c'est le début d'un temps nouveau".

Le congrès aura lieu au Petit colisée de Québec, à la veille de celui de la CSN, afin, a déclaré M. Dalpé, de placer celle-ci devant un fait accompli: la création d'une "Nouvelle centrale", que trop de gens, dit-il, considèrent encore comme un rêve.

C'est le congrès, a dit M. Dalpé, qui décidera de l'orientation de la nouvelle centrale, congrès qui sera suivi d'un congrès de "réévaluation" six mois plus tard.

MM. Dalpé et Amédée Daigle, l'ex-directeur des services de la CSN, n'ont pas voulu dire ce matin s'ils se présenteront à la tête de la "Nouvelle

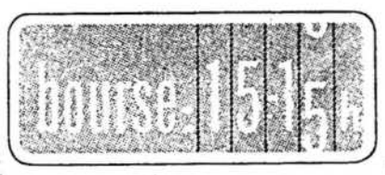
Voir DES ANARCHISTES, page A 6

● *Autres informations* — page A 3



Photophoto UPI

L'ambassadeur du Japon en Israël, M. Eigi Tokuro, s'est rendu hier à l'hôpital Tel Hashomer de Tel Aviv, où sont hospitalisés les 80 blessés de la fusillade de l'aéroport de Lod. L'ambassadeur, que l'on voit ici en compagnie d'un Portoricain, a distribué des poignées de mains et a discuté avec les blessés.



Le discours à la nation que doit prononcer ce soir le président Nixon à son retour d'URSS a créé à Wall Street un climat d'expectative laissant en suspens toute fluctuation du marché : l'indice Dow-Jones est resté toute la journée à moins d'un demi-point de son niveau de clôture hier.

Sur nos places locales les changements d'indices sont fractionnaires également, les valeurs bancaires étant celles qui sont les plus fermes.

Le titre-vedette de la séance est Fleetwood Corp. à la Bourse de Montréal qui a gagné cinq points à 20.

La faiblesse générale des fluctuations va de pair avec le volume très modéré des trois centres financiers et peut laisser entrevoir qu'il s'agit d'une consolidation générale des marchés après les progrès récents.

Falconbridge Nickel	73 — 1¾
Denison Mines	31⅞ — ⅝
Rapid Data	20¾ + 1⅛
Electrohome	77½ + 1⅛
Maher-Shoes	32¾ + ⅞
Occidental Pete	12 + ¾
Imperial Oil	35⅜ + ⅜
Imasco	24¼ — 1
Wiley Oilfields	15⅝ — ⅞
Telex	10¼ + 1
NLT	43⅝ + 2¾
Control Data	74 + 2⅝

Le Liban est sur un pied d'alerte

BEYROUTH (AFP-PA-UPI) — Face aux propos menaçants de Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël, qui tient tous les Etats arabes et particulièrement le Liban responsables du "massacre" survenu mardi soir à l'aéroport de Tel Aviv, le gouvernement libanais a saisi le Conseil de sécurité de l'ONU de la menace israélienne et placé la région de la capitale et le Liban Sud sur un pied d'alerte.

L'état d'alerte s'applique aux militaires, à la défense civile et aux services de secours. Tous les permissionnaires ont été rappelés à leurs postes et des patrouilles motorisées sillonnent la région frontalière tout le long de la ligne de cessez-le-feu qui sépare le Liban d'Israël.

D'importants effectifs militaires ont également été placés tout autour de l'aéroport international de Beyrouth où un commando israélien héliporté, dans un violent raid de représailles en décembre 1969, avait détruit 13 avions en plus de causer d'importants dommages aux installations.

Dans la soirée d'hier, le leader du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) a affirmé que l'attentat de mardi soir qui a fait 26 morts et 81 blessés à l'aéroport de Tel Aviv, "n'a pas été préparé dans un pays arabe".

Dans un communiqué publié à Beyrouth, le FPLP "met en garde Israël contre tout acte irréfléchi dirigé contre le Liban et tout autre pays arabe. Notre avertissement doit être pris au sérieux. Notre riposte sera violente car nous frapperons à l'endroit qui fera le plus de mal".

Le communiqué poursuit: "L'opération contre l'aéroport de Lydda (nom arabe de Lod) a été conçue et organisée à l'étranger. Aucun territoire arabe n'a servi de base à l'opération. Et le fait que le Front populaire dispose au Liban de facilités dans le domaine de l'information n'implique pas que ce pays doit assumer la responsabilité de cette action".

Dans les milieux gouvernementaux libanais les accusations israéliennes, si elles ont provoqué l'inquiétude, sont toutefois fermement rejetées. On signale que l'action des fedayine au Liban-Sud est réglementée par une série d'accords, notamment celui signé au Caire en novembre 1969, par Yasser Arafat, leader d'El Fatah et le général Emile Boustany, alors commandant en chef de l'armée libanaise. Cet accord, toujours respecté affirme Beyrouth, interdit à la résistance palestinienne d'opérer contre Israël à partir du territoire libanais.

On fait également remarquer, dans ces mêmes milieux, que la région de l'Arkoub, au sud-est du Liban, parfois appelée "Fatahland" est depuis mars dernier contrôlée par l'armée libanaise.

Une Montréalaise est parmi les victimes; sa fille est blessée

Une Montréalaise de 52 ans, Mme Luna Sabbah, qui habitait au 3485, rue Van Horne, appartement 8, est au nombre des 26 personnes abattues, mardi soir, dans le massacre auquel s'est livré un commando-suicide japonais, à l'aéroport de Lod, en Israël.

Mme Sabbah était la mere de deux enfants, dont une fille, Simone, âgée de 19 ans, qui a été blessée dans la fusillade. Toutefois, selon le frère de la victime, M. David Abitbol de Montréal, l'état de la jeune fille encore hospitalisée en Israël est satisfaisant.

La famille Sabbah a émigré au Canada en juillet dernier.

M. Abraham Sabbah, le mari de la victime, a quitté Montréal, ce matin, pour Israël, où il doit assister aux funérailles. Son fils Sydney, 18 ans, est demeuré à Montréal.

Trudeau ne veut pas de chicane sur les "chiures de mouches" avec Québec

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — "Il y a assez de problèmes importants au Québec sans qu'on se chicane sur des chiures de mouche".

Avec cette phrase, qui a des chances de connaître son heure de célébrité comme le "fuddle duddle" et autres expressions colorées, le premier ministre Trudeau a fait savoir hier que le gouvernement fédéral aimerait connaître les revendications précises des autorités québécoises sur des questions de substance et non pas seulement des griefs à propos de modalités jugées plus ou moins importantes, à Ottawa.

D'une part, M. Trudeau a mentionné en présence des journalistes qu'il n'aurait pas d'objection à une réouverture des négociations constitutionnelles sur le pouvoir de dépenser, à la condition que M. Bourassa fasse connaître exactement ce qu'il veut et aussi à la condition que les provinces veuillent bien reprendre les négociations sur la constitution sur ce point précis.

D'autre part, le premier ministre fédéral a déclaré qu'il ne sait vraiment pas de quoi le ministre Claude Castonguay se plaint en ce qui concerne ce document fédéral qui a circulé dans certaines délégations provin-

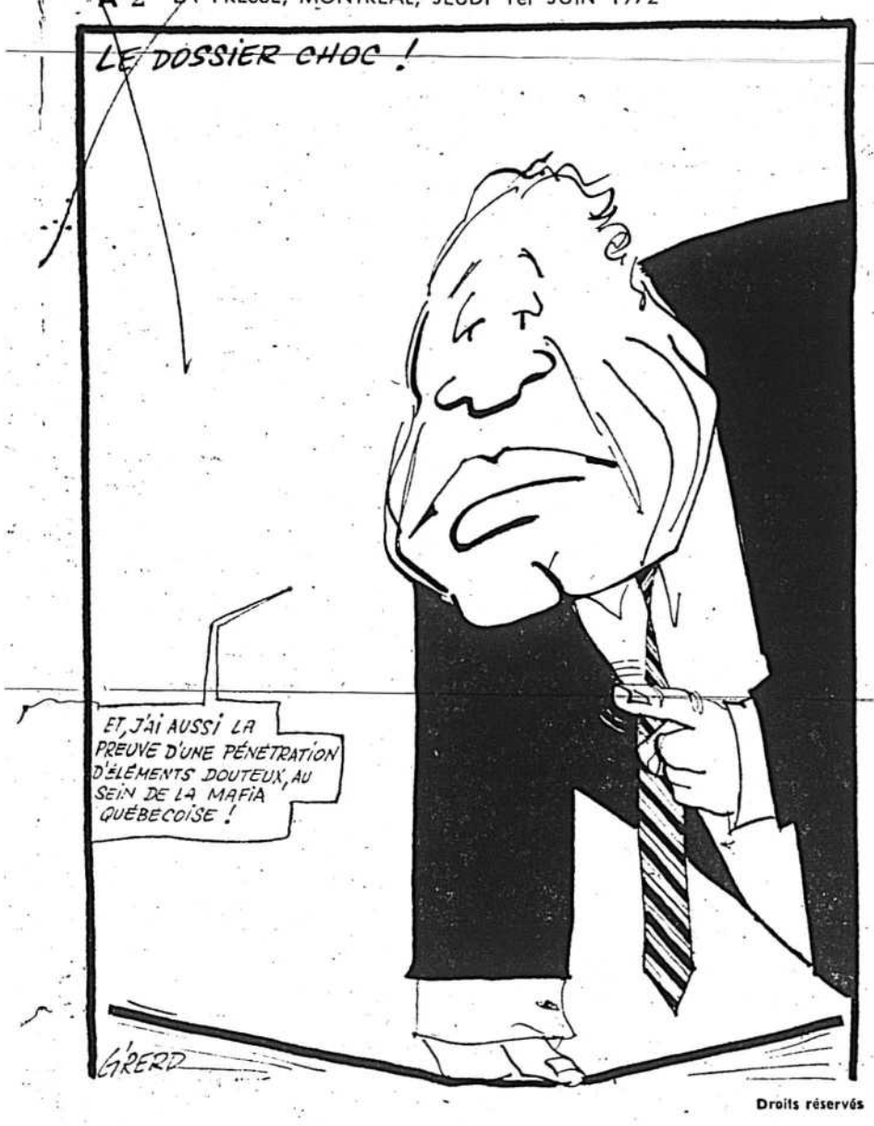
Voir TRUDEAU en page 6

météo

Quelques averses cet après-midi
Demain : nuageux devenant ensoleillé en après-midi
Max. 65 Min. 45 ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Détails à la page A 6



Droits réservés

Le gouvernement ne veut pas négocier

— le Front commun

par François TREPANIER

QUEBEC. — C'est avec scepticisme et même hostilité que les dirigeants du Front commun ont commenté, hier, les négociations dans les secteurs public et parapublic, tandis que M. Jean Cournoyer manifestait son optimisme.

C'est le porte-parole du Front commun et président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, qui a lancé cette accusation en réponse aux déclarations du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, selon lesquelles des "gangsters" se seraient infiltrés dans les syndicats.

"Avec cette nouvelle de M. Choquette, a dit M. Laberge, nous allons désormais prendre bonne note des noms de tous ceux qui quitteront le parti libéral pour se joindre au mouvement syndical parce que s'il y a des gangsters, c'est bel et bien dans ce parti.

"Je ne parle pas à travers mon chapeau, a ajouté M. Laberge. Je connais personnellement des gars qui ont reçu des sommes assez fabuleuses de ce parti pour voler les dernières élections. Si M. Choquette élimine les gangsters, a continué M. Laberge, c'est sûr que le parti libéral perdra les prochaines élections."

Sur un ton mi-blagueur, mi-sérieux, le président de la FTQ a poursuivi sa diatribe en souhaitant que M. Choquette retrouve et identifie les gangsters dont il a parlé pour que ceux-ci puissent grossir les rangs de la nouvelle centrale syndicale que se proposent de créer les trois "D", expulsés de la CSN.

Cournoyer visé?

M. Laberge a enfin déclaré que les propos de M. Choquette lui apparaissent à la fois comme une revanche et une tentative en vue de saboter le travail du ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer, en vue d'amener une reprise des négociations avec le Front commun.

On sait que l'an dernier, à l'occasion du conflit avec les membres de la Sûreté du Québec, M. Cournoyer avait en quelque sorte damé le pion à M. Choquette en réussissant à obtenir un accord là où son collègue avait échoué.

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a comparé, de son côté, les propos de M. Choquette à ceux qui avaient été tenus par l'ex-ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre et d'autres ministres dont M. Choquette, à la suite de la crise d'octobre en 1970.

"C'est le même schéma que lorsque ces ministres s'étaient lancés dans une chasse aux sorcières contre les enseignants, les sociologues et les journalistes, a dit M. Charbonneau en rappelant l'enquête Dion sur les enseignants et les séances de la commission parlementaire sur la liberté de pressé dans le cas des journalistes.

"Le gouvernement marque de cette manière qu'il est rendu à la finale d'un match avec le mouvement syndical", a conclu M. Charbonneau.

Le parti libéral a "volé les élections avec des gangsters"

— Laberge

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Front commun intersyndical a accusé, hier, le parti libéral d'avoir "volé" les élections d'avril 1970 avec l'aide de "gangsters" grassement payés.

Les chefs des trois centrales ont d'abord soutenu que le nouveau ministre de la Fonction publique n'avait aucun mandat du gouvernement et ils ont précisé que c'est lui-même qui leur avait fait cet aveu lors de la rencontre de mardi.

MM. Pepin, Charbonneau et Laberge ont ensuite accusé le gouvernement de M. Bourassa d'avoir menti à la population en proclamant sa volonté de négocier et ils ont dit qu'ils ne donneraient pas leur caution morale à M. Cournoyer pour obtenir un nouveau mandat du Conseil des ministres et des amendements à la loi 19.

Mardi soir, M. Cournoyer, tout en précisant que ses nouvelles offres n'étaient pas encore prêtes, avait demandé aux centrales d'ordonner la reprise des négociations aux tables sectorielles, laissant entendre qu'un tel geste lui faciliterait la tâche au sein du cabinet au sujet des amendements au bill 19.

"Si M. Cournoyer veut faire un jeu politique, qu'il ne vienne pas nous demander de contribuer à sa mise en scène pour lui obtenir des pouvoirs au sein du Conseil des ministres", a lancé M. Charbonneau.

Les dirigeants du Front commun ont ajouté qu'en dépit du peu de succès des premières discussions, ils convoqueront pour mardi soir prochain leurs tables sectorielles et décideront alors si celles-ci doivent siéger en tenant compte de la proposition que leur fera M. Cournoyer touchant le problème de la sécurité d'emploi.

Quant à M. Cournoyer, même si les centrales n'ont pas convoqué leurs tables sectorielles, c'est sur un ton serein et calme qu'il a commenté l'évolution des discussions.

Cournoyer optimiste

M. Cournoyer a rappelé d'abord qu'il fera mardi prochain une déclaration de principe sur le problème de la sécurité d'emploi et il a dit que même si cette déclaration est rejetée la négociation demeurera possible.

"Il va falloir, a dit M. Cournoyer, que l'on comprenne que je ne suis pas un type qui va fermer les portes mais plutôt un type qui va les ouvrir."

M. Cournoyer s'est décrit ainsi en laissant entendre que si sa déclaration de principe était rejetée, elle pourrait être suivi de nouvelles ouvertures non seulement sur ce problème mais sur d'autres, comme les salaires, qui sont actuellement réévalués.

Sur le bill 19, M. Cournoyer a précisé que le Conseil des ministres étudierait en soirée les amendements qui pourraient y être apportés.

Cependant, il n'est pas assuré que c'est aujourd'hui ou même cette semaine que l'on saura si une décision a été prise au sujet de ces amendements.

M. Cournoyer a en effet déclaré qu'il appartiendra au Conseil des ministres de prendre les décisions à ce sujet "au moment qu'il jugera opportun".

Après le déblocage Est-Ouest, l'optimisme règne à l'OTAN



Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

envoyé spécial de LA PRESSE

BONN — Le sommet de Moscou ayant eu lieu, l'Allemagne fédérale ayant normalisé ses relations avec les pays de l'Est, les Quatre Grands s'apprêtant à ratifier l'accord sur Berlin, les ministres de l'OTAN n'avaient plus qu'à se réjouir de ces succès et à emboiter le pas.

Cette étape, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN l'ont franchie assez allégrement durant leur rencontre dans la capitale de la République fédérale allemande, mardi et mercredi.

Il n'en fallait pas plus pour que les participants se félicitent mutuellement, vantent la solidarité de l'Alliance atlantique et attachent un caractère historique à la séance ministérielle de Bonn.

Les ministres, qui depuis au moins trois ans parlent de la réduction des forces armées en Europe centrale, de l'urgence d'une conférence sur la sécurité européenne, se sont quittés sur une note beaucoup plus optimiste que lors des sessions précédentes.

Le déblocage tant attendu s'est produit, non pas directement par l'entremise de l'Alliance, mais grâce à l'action de deux de ses membres les plus influents, les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest.

La bonne nouvelle de Moscou

A Bonn, les ministres de l'OTAN se sont fait raconter la bonne nouvelle par le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, qui est venu décrire dans quel état d'esprit M. Richard Nixon a trouvé les dirigeants du Kremlin. Ce dernier, d'ailleurs, s'est employé de façon particulière à rassurer les membres de l'OTAN qui auraient pu craindre que le rapprochement Moscou-Washington s'effectue à leurs dépens ou même sans eux.

Vu l'échec de la mission Brosio, chargée d'entreprendre des sondages préliminaires auprès de l'URSS et des pays membres du pacte de Varsovie sur la réduction des forces armées postées en Europe, il est évident que seul le message de M. Rogers a pu rassurer les ministres de l'OTAN sur les intentions soviétiques dans ce domaine.

La mission Brosio a été liquidée. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, a lui-même constaté son échec, et, séance tenante, il fut décidé que les pays directement impliqués (militairement et territorialement) dans la réduction des forces armées, se chargeraient des entretiens préparatoires à d'éventuelles négociations avec les pays membres du Pacte de Varsovie. Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, avait suggéré, mardi, d'exploiter la formule collective pour faire démarrer les entretiens. Le Canada maintient 5,000 militaires en Allemagne.

L'OTAN doit maintenant s'assurer que les entretiens sur la réduction des forces armées n'accusent pas de retard sur la conférence sur la sécurité européenne, maintenant officiellement prévue pour la fin de l'année à Helsinki.

Car, il serait illusoire d'espérer de grands résultats de la conférence sur la sécurité si, simultanément, on ne fait pas un effort pour réduire les troupes stationnées en Europe centrale.

Pas de détente sans défense

Il serait, d'ailleurs, tout aussi irréaliste de se laisser porter par l'euphorie suscitée par les entretiens de Moscou et par les accords sur Berlin.

C'est la crainte que nourrissent plusieurs pays de l'OTAN. M. Luns, après MM. Rogers, Sharp et Douglas-Home, ont répété, durant les entretiens de Bonn, qu'il ne saurait être question de détente sans défense.

Le chancelier Willy Brandt a évoqué devant la conférence le rôle politique particulier maintenant dévolu aux leaders européens.

"Il n'est pas facile de tenir en équilibre la défense et la détente. La détente, on le comprend, jouit auprès de la plupart de nos citoyens de plus de popularité que la seconde composante, a-t-il dit.

"Et pourtant, ces deux composantes sont indissolublement liées. Il ne faut pas que nous laissions guider notre pensée par nos désirs, il ne faut pas nous laisser tromper par l'illusion de la sécurité.

"Il faut donc que nous fassions l'un et l'autre: maintenir intacte la volonté de défense et rechercher en même temps sur le plan politique, avec ténacité et détermination, des solutions aux grands problèmes de notre époque."

Il faut convaincre la jeunesse

Sur le plan intérieur, le chancelier allemand n'a pas manqué de souligner combien il était difficile, par exemple, de convaincre une jeunesse "qui ne connait pas la guerre et la dure période de l'après-guerre" pour ne pas l'avoir vécue.

"Cette jeunesse, a-t-il dit, qui est à la fois plus critique et moins critique à maints égards que ne l'étaient la plupart d'entre nous dans l'entre-deux-guerres, considère dans une large mesure le bien-être matériel et la liberté politique comme allant de soi.

"Il n'est pas facile de lui prouver que la paix requiert des sacrifices et pour quelles raisons: le sacrifice, par exemple, du service militaire et la part financière que prennent les budgets de défense et qui n'est donc plus disponible pour d'autres dépenses publiques. Savoir comment nous pouvons toujours à nouveau fournir cette preuve, doit faire l'objet de nos réflexions communes. Car notre stabilité intérieure est aussi un des fondements de notre capacité de défense."

M. Brandt a reconnu qu'il n'était pas facile d'avoir une politique extérieure qui, aux yeux des citoyens, généralement peu rompus à l'art de fendre les cheveux en quatre qu'est la diplomatie, soit parfaitement cohérente.

Confrontation et coopération

Le monde vit une époque où la politique extérieure est faite de confrontation et de coopération.

Sans parler nommément du Vietnam, et du rapprochement Moscou-Washington, le dernier prix Nobel de la paix ajoutait: "Notre situation est caractérisée par une sorte de mélange: d'un côté, la coopération et l'entente entre l'Est et l'Ouest, dans des domaines partiels; d'un autre côté, des crises qui se répercutent sur les relations entre les grandes puissances, dans lesquelles ces grandes puissances sont entraînées dans une certaine mesure et qui nous affectent tous."

Tout comme l'accord sur la limitation des armes stratégiques, les entretiens sur la réduction des forces armées en Europe et la conférence sur la sécurité européenne sont des opérations délicates dont la mise au point nécessitera beaucoup de temps et de patience.

Que ces discussions contribuent à la détente, c'est probable. Qu'elles débouchent à brève échéance sur une réduction réelle des troupes et du matériel de guerre postés en Europe centrale, ce l'est moins.

Les pays européens, par exemple, n'ont pas l'intention de permettre aucune retraite des troupes américaines à moins, comme ils l'ont réaffirmé à Bonn, que ce ne soit dans le cadre de réductions mutuelles et équilibrées des forces à l'Est et à l'Ouest.

C'est ce qu'on négociera à Helsinki cet hiver.

LA MAZDA 808 EST UNE SUR-DOUÉE QUI A TOUS LES TALENTS!



Vous avez le choix entre le rapide coupé sport fastback, tout juste $2,669*. Le sedan 4 portes, élégant et spacieux, tout juste $2,599* ... ou la familiale spacieuse et à usage multiple, tout juste $2,749*.

Mazda construit la 808 pour qu'elle ait des dimensions, un style et un prix qui vous conviennent.

A vous deux. Ou à toute la famille. Ou encore, à Gaby, Lauraine, Pierre et bébé Valérie. Sans oublier Fido.

Peu importe quelle Mazda 808 vous choisirez, vous aurez de la puissance à revendre. Quant à la qualité, elle n'est pas surajoutée: elle est intégrée. L'équipement standard comprend sièges baquet inclinables et à hauts dossiers à l'avant, freins à disque à l'avant, verre teinté, moquette à longs poils, volant à rapport variable, pneus à flancs blancs, enjoliveurs pleine roue, glace arrière chauffante ... jusqu'au bouchon de réservoir verrouillable.

De fait, les seuls articles facultatifs de l'usine, que vous pouvez vous procurer, sont la radio et la boîte de vitesses automatiques, pratique et agréable.

Mazda 808. Une voiture sur-douée qui a tous les talents!

MAZDA

CONÇUE ET CONSTRUITE POUR LE CANADA PAR LE FABRICANT D'AUTOMOBILES LE PLUS AVANT-GARDISTE AU MONDE, TOYO KOGYO LTD. DU JAPON.

*Prix de détail suggéré par le constructeur aux ports d'entrée de Moncton, Montréal, Toronto et Vancouver, en sus les frais de préparation, d'immatriculation, d'essence, de taxe provinciale ou de transport local, s'il y a lieu.

GARAGE WILLIE INC. 3430 rue Masson, Montreal — 727-2828
ORIENT AUTOMOBILE LTD. 12230 rue Sherbrooke E. Montreal — 645-7478
G. BERGERON AUTOMOBILE INC 1075, rue Hickson, Verdun — 768-1161
ARMAND QUÉRIN AUTO LTÉE 4219 boul. Levesque, Chomedey — 688-4787
NOIVO AUTOMOBILE INC. 3475 avenue du Parc, Montreal — 849-7787
BLONDIN AUTOMOBILE LTÉE 3722 est, boul. Gouin, Montreal — 324-9100
PARKLANE MOTOR SALES REG'D 14200 boul. Gouin, Pierrefonds — 626-7171
SPORTS CAR SPECIALISTS (SALES) CO 382 avenue Victoria, Westmount — 482-9595
GARAGE BLANCHETTE INC. 900 ouest, rue Saint-Laurent, Longueuil — 677-6347
GILLES LEGER AUTO ENRG 349 rue Chatham Lachute — 562-6340
FABREVILLE AUTO INC. 4010 boul. Dagenais, Fabreville — 622-3434
HERVÉ LAFOND AUTOMOBILE LTÉE 200 b. rue Principale, Châteauguay — 692-8257
LEMYRE AUTOMOBILE LTÉE 500 chemin Larocque, Valleyfield — 373-6080
ST. CONSTANT AUTO LTÉE 48 St. Pierre, St. Constant — 632-0700
DORION AUTO CENTRE INC. 220 boul. Harwood, Dorion — 453-1186
DRAINVILLE AUTO ENR. 1260 Delanaudière, Joliette — 756-1678
QUINTIN AUTO INC. 2971 chemin Richelieu, St-Jean — 346-9445
OSAKA AUTO INC. 1248 boul. Labelle, St-Jerome — 436-9822
LOUIS LÉONARD AUTO INC. 1237 boul. des Laurentides, Vimont, Laval — 382-3470

PLUS de 150 concessionnaires à votre service au Canada

La météo

Des averses, du soleil demain

Le bureau météorologique prévoit un ciel nuageux aujourd'hui et du temps ensoleillé demain après-midi.

Mais avant le retour (définitif ?) du soleil, on peut s'attendre à une courte averse dès ce soir. Après, ce sera presque le paradis, malgré un ciel couvert demain matin.

Le paradis est encore loin, bien loin. Hier à l'aube, on voyait à peine le Mont-Royal dans la brume et quelques heures plus tard, il était couronné d'une ceinture formée d' "anhydride sulfureux".

A Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum 65° • Minimum 45°
Pluie intermittente ce matin avec quelques averses cet après-midi.

DEMAIN

Nuageux devenant ensoleillé dans l'après-midi

Au Québec

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	45	65	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Outaouais	45	65	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Laurentides	40	65	Possibilité d'averse ce soir	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	45	65	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Québec	45	65	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Rimouski	40	55	Nuageux avec pluie ou averses	Généralement nuageux
Lac-Saint-Jean	45	65	Possibilité d'averse ce soir	Généralement nuageux
Baie-Comeau	35	50	Nuageux avec pluie ou averses	Généralement nuageux
Sept-Iles	35	50	Nuageux avec pluie ou averses	Généralement nuageux
Gaspé	40	55	Nuageux avec pluie ou averses	Généralement nuageux

Au Canada

	Aujourd'hui:			Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé en après-midi		Vancouver	50	65
Alberta	Ensoleillé, risque d'averse		Edmonton	55	78
Saskatchewan	Ensoleillé, orages en soirée		Régina	60	90
Manitoba	Ensoleillé		Winnipeg	50	85
Ontario	Nuageux avec averses		Toronto	50	60
Nouveau-Brunswick	Nuageux, risques averses		Saint-Jean	50	75
Nouvelle-Ecosse	Nuageux avec averses		Halifax	50	65
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux, risques averses		Charlottetown	50	75
Terre-Neuve	Périodes nuageuses, venteux		Saint-Jean	50	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	61	72	Chicago	47	54	New Orleans	70	83
Washington	69	80	San Francisco	52	58	Miami	72	89
Boston	66	78	Los Angeles	64	87			

Vers les capitales

Paris	46	63	Moscou	52	63	Hong Kong	77	—
Londres	43	63	Stockholm	48	57	Lisbonne	68	—
Rome	52	77	Tokyo	61	72	Sydney	52	—
Berlin	41	59	Athènes	82	—	Tunis	79	—
Amsterdam	48	54	Casablanca	72	—	Vienne	64	—
Bruxelles	50	62	Genève	63	—	Varsovie	64	—
Madrid	64	88	Le Caire	84	—			

Vers les plages

Acapulco	90	—	Bermudes	72	76	Nassau	73	90
Mexico	55	63	Barbades	79	86	Rio de Janeiro	68	—

La pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.02

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

Les accusations portées contre des débardeurs sont prises en délibéré

Le juge Melvin Rothman, de la Cour supérieure, a pris en délibéré, au début de l'après-midi, deux requêtes de l'Association des armateurs du Canada, réclamant la condamnation pour outrage au tribunal de huit dirigeants de l'Association internationale des débardeurs, en raison des derniers débrayages survenus dans le port de la métropole.

"Ces débrayages, on le sait, s'étaient produits en dépit de deux injonctions différentes émises par deux juges de la Cour supérieure, pour les interdire formellement.

Ce matin, toutefois, le procureur des intimés, Me Phil Cutler, a rapidement réclamé le renvoi des accusations, en soutenant qu'il y avait une omission fatale dans les deux procédures devant la cour.

On a oublié de les signifier aux intimés et à leur procureur.

"Je ne sais donc pas de quoi il s'agit, dit-il, je ne sais pas comment contre-interroger les témoins, et je ne sais pas plus si je dois faire de défense."

A cela le procureur de la Shipping Federation, Me Bernard Roy, rétorqua en soulignant que muni de l'avis qui avait amené ses clients en cour, Me Cutler n'aurait eu qu'à se rendre au greffe pour consulter le dossier, et se mettre parfaitement au courant de toute l'affaire.

Mais le procureur des débardeurs, visiblement piqué, soumit que c'était à lui, et à lui seul, de déterminer le travail qu'il avait à effectuer, dans une cause, et que la loi était claire sur le sujet, selon lui.

Le juge Rothman n'en ordonna pas moins de procéder à l'audition des témoins, en prenant observations et objections de la défense sous réserve, pour le moment.

Puis il fit entendre M. Peter Brown, vice-président de la compagnie d'arrimage Brown et Ryan, pour expliquer la raison qui avait apparemment amené les débardeurs à quitter leur travail, même si on peut se demander qui a décidé de ne pas travailler ou d'empêcher de travailler les autres, au terme d'une dispute sur la façon d'accomplir ce travail.

De toute façon, M. Brown a expliqué que l'on avait voulu retirer des cales deux hommes par équipe, à un certain moment, pour les faire travailler plutôt dans les hangars.

Il y aurait eu objection de la part des agents d'affaires du syndicat, qui aurait menacé de retirer tous les hommes travaillant dans les hangars où cette compagnie faisait décharger ou charger quatre navires, à ce moment-là.

Les surveillants en relations ouvrières arrivèrent, la discussion se prolongea pendant la pause-café, puis à la fin de celle-ci, le travail, de toute façon, ne reprit pas.

A la fin de l'instruction, où aucun témoin ne fut entendu en défense encore une fois, les deux procureurs s'engagèrent à produire des notes sur leurs points de vue respectif, le tribunal ajournant par ailleurs sa décision à une date indéterminée.

DES ANARCHISTES

SUITE DE LA PAGE A 1

centrale", leur décision étant retardée jusqu'au congrès.

Quant à l'ex-trésorier Jacques Dion, de la CSN, son choix est déjà fait: il a l'intention de s'occuper des finances de la "Nouvelle centrale", si, naturellement, les membres sont d'accord.

Sus à Marcel Pepin et aux "intellectuels"

Quant au document, il affirme que les travailleurs condamnent énergiquement "les folies" du président de la CSN Marcel Pepin qui, "avec le concours d'une clique d'intellectuels anarchiques", aurait écarté les travailleurs des décisions importantes prises par le mouvement afin de le conduire à la fois "vers la faillite, en gaspillant de façon éhontée l'argent des travailleurs", et "vers la politisation de la CSN, en jouant subtilement le rôle d'un parti politique révolutionnaire".

Ce faisant, cette clique, prétend-on, trompe sciemment les travailleurs, en les mobilisant dans toutes sortes de campagnes "qui ne visent qu'à faire de l'agitation sociale ou politique, n'ayant aucun rapport immédiat avec l'action syndicale".

Si les dissidents ont décidé de former une "Nouvelle centrale", c'est que, disent-ils, "les travailleurs sont réduits à n'être que des cotisants qui ne sont plus capables de redevenir propriétaires de leur mouvement".

"On a toujours dit que la CSN était différente des unions américaines parce qu'elle permet aux travailleurs de participer aux décisions et d'exercer un contrôle réel de leur mouvement en tant que véritables propriétaires de leur mouvement. C'est vrai en théorie et dans la constitution de la CSN. C'est faux dans la pratique: les travailleurs ne contrôlent absolument rien à la CSN et c'est encore pire avec la nouvelle manie des fronts communs. On a créé une superstructure additionnelle qui fonctionne exclusivement, grâce à la participation de la clique aggrandie des intellectuels anarchiques de chacune des trois centrales".

Et le document conclut que "le cancer à la CSN est trop avancé pour que l'Opération nettoyage ait le moindre succès. C'est pourquoi il faut construire à neuf. Les dispositions sont prises dans ce sens et le processus est actuellement en branle".

LES BOUEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

boueurs de l'entreprise privée, qui n'ont rien à voir avec la grève des cols bleus, en ont assez de se faire intimider.

Plusieurs autres boueurs étaient également armés de barres de fer et étaient prêts à se lancer à la pousuite de leurs assaillants si les policiers ne les avaient pas retenus.

Il y avait de la poudre dans l'air et c'est ce qui a fait dire à un officier de la police de Montréal qu'un affrontement sanglant était à craindre, d'autant plus qu'on s'arme de toutes sortes d'objets, d'un côté comme de l'autre.

Attirés par les sirènes des voitures de police et des camions du service des incendies, plusieurs centaines de curieux étaient massés dans les environs, malgré l'heure tardive, ce qui a paralysé la circulation dans le secteur.

Il faut dire qu'à la suite de l'appel à l'aide lancé sur les ondes de la police, les policiers étaient en force. Et chacun des 12 camions était déjà escorté d'une voiture de patrouille, avec deux policiers à bord.

Un autre officier de la police de Montréal a fait remarquer que les cols bleus semblent durcir leur position.

Plus tôt dans la soirée, l'unité mobile avait dû intervenir au 1500 rue des Carrières, où quelque 75 hommes tentaient de renverser un camion de la compagnie Bell.

Il était environ 20 h. 20 et des employés de la société Bell travaillaient à réparer les circuits du réseau de communications de la ville de Montréal.



Le charme britannique

La grâce et la beauté, ce sont incontestablement deux atouts de la Britannique Linda Hooks, âgée de vingt ans, qui lui ont valu de s'adjuger le titre de Miss Grande-Bretagne. Originaire de Bournemouth, Mlle Hooks est mannequin de profession.

LES PARTIES

SUITE DE LA PAGE A 1

rencontre avait porté "sur les points en suspens".

Il a toutefois laissé entendre que le climat avait été assez serein au cours de ces premiers pourparlers.

"Il y a toujours plus de chance de règlement quand on négocie", devait dire M. Lampron.

Quant au négociateur de la Ville, M. Pierre Girard, ses commentaires ont été tout aussi laconiques.

Interrogé par les journalistes, M. Girard a simplement déclaré que "la rencontre n'a pas été inutile".

Les observateurs croient percevoir dans ce mutisme plutôt éloquent une certaine détente dans les hostilités.

On pense généralement que les parties ne veulent pas faire de déclarations qui pourraient rompre brusquement les chances de succès de cette reprise des pourparlers.

D'ailleurs, la conciliation se poursuit toujours cet après-midi, mais cette fois, le conciliateur désigné par le ministère du Travail rencontre séparément les deux parties.

On sait qu'il n'y a pas eu de véritables négociations dans ce conflit depuis l'émission d'une injonction, au mois de février, qui interdisait aux cols bleus de faire la grève pendant 80 jours.

La rencontre de ce matin aura tout au moins permis aux forces en présence de reprendre contact, mais il reste qu'un déblocage rapide du conflit tiendrait plutôt du miracle.

Le président du syndicat a fait valoir à maintes reprises qu'il reste toujours 17 points en suspens et que les manuels ne reprendraient pas le travail tant qu'ils n'auront pas obtenu pleinement satisfaction sur tous ces points.

Garçonnet noyé

Un garçonnet de six ans, Martin Beaudry, s'est noyé, ce matin, dans une piscine privée du Domaine Joyeux, à Saint-Alexandre, près de Laprairie. Les circonstances de l'accident n'ont pas encore été révélées.

Les routiers demandent l'intervention d'Ottawa

L'Association des camionneurs du Québec prie le premier ministre Trudeau d'intervenir "sans délai" dans le conflit qui oppose les débardeurs aux employeurs maritimes depuis plus de quinze jours.

Environ 1,100 camionneurs se trouvent sans travail depuis le débrayage des débardeurs et sont les premières victimes de la grève, mentionne le télégramme envoyé par l'Association au premier ministre.

La demande a été faite plusieurs heures après que le ministre fédéral du Travail, M. Martin O'Connell eût réitéré aux Communes que le gouvernement n'avait pas l'intention d'intervenir dans le conflit tant que les deux parties n'auraient pas décidé de soumettre leur différend à l'arbitrage.

M. O'Connell a indiqué que le ministre du Travail n'avait pas le pouvoir d'obliger les parties à se réconcilier et a affirmé que de saisir le Parlement de la question était bien la dernière chose qu'il voudrait faire. "Je ne peux pas concevoir que les parties n'assumeront pas leurs responsabilités", a-t-il dit.

Le ministre a souligné que le code du travail contenait des mécanismes pour régler un conflit de cette nature, notamment l'arbitrage, et qu'il appartenait à l'une quelconque des parties d'avoir recours à cette procédure. Que le gouvernement règle le problème serait admettre que les représentants des parties impliquées ne savent pas négocier convenablement, selon lui.

Rappelons que les débardeurs et les employeurs maritimes ont signé une nouvelle convention collective, il y a un peu plus d'un mois, et que le conflit actuel ne porte que sur une clause du contrat, celle sur la répartition des équipes.

M. O'Connell a souhaité qu'à défaut de recourir à l'arbitrage, les parties trouvent d'autres moyens, réciproquement acceptables, pour conclure une entente à ce sujet jusqu'à ce que les ordinateurs entrent en service dans les ports, dans trois ou quatre mois. Ce sont les ordinateurs qui détermineront alors la répartition des équipes et le ministre croit que le problème sera ainsi réglé.

Actuellement, les débardeurs contestent l'interprétation patronale de la clause en question.

M. O'Connell a affirmé qu'entretemps, les principaux représentants de son ministère à Montréal faisaient tout en leur possible pour rapprocher les parties.

De leur côté, quelque 2,200 débardeurs du port de Montréal réunis au centre Paul-Sauvé, hier matin, ont choisi unanimement, par un vote à main levée, de rester sur leurs positions et de supporter leurs officiers syndicaux dans la lutte contre les employeurs maritimes.

"Ceux-ci, de déclarer M. Jean-Marc St-Onge, président de l'Association internationale des débardeurs (local 375), ont violé plusieurs clauses de la convention collective d'une durée de trois ans, signée il y a quatre mois."

La principale pierre d'achoppement, a-t-il fait savoir, concerne le déploiement des débardeurs. "Il a été entendu qu'en attendant l'arrivée d'une machine électronique, qui doit classifier les employés selon leur compétence, les équipes devaient être formées comme par le passé. Ce n'est pas ce que les employeurs ont fait, renvoyant même les équipes une à une, d'un bout à l'autre du port".

Les débardeurs ont donc décidé de ne pas rentrer au travail tant que tous les points en litige ne seraient pas réglés.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

ciales avant et pendant la conférence de Victoria l'an dernier.

"Tout ce que j'ai dit est exact", a soutenu M. Trudeau hier, alors que la semaine dernière M. Castonguay l'accusait de ne pas avoir dit la vérité aux Communes, en soutenant que Québec avait reçu ce document, alors que, selon le ministre québécois il n'en fut rien.

C'est à la suite de cette allusion à ces querelles de coulisse que M. Trudeau a mis brusquement fin à l'entretien en lançant spontanément qu'il y a suffisamment de problèmes importants au Québec pour que l'on ne se chicane pas sur des chiures de mouche.

A la suite de toutes ces déclarations au cours des derniers jours, aussi bien à Québec qu'à Ottawa, il est vraiment difficile de ne pas conclure que l'on assiste présentement à un nouveau début de guérilla verbale entre les deux gouvernements.

Cependant, le premier ministre a pris bien soin de souligner que du point de vue fédéral, tous les ponts ne sont pas coupés pour un dialogue susceptible de conduire à une solution permanente.

Selon la position exposée par M. Trudeau et autres informateurs, il appartient maintenant au Québec d'exposer des propositions de substance après quoi on pourra voir s'il y a moyen de travailler à l'élaboration d'une position qui satisfasse le gouvernement canadien et les autres provinces.

Le premier ministre a rappelé que la position fédérale sur le pouvoir de dépenser a été explicitée de façon précise dans un livre blanc déposé à la conférence constitutionnelle.

Il a ajouté que son gouvernement a proposé des limites au pouvoir de dépenser au niveau fédéral et ce, s'il y avait un accord général des provinces. "Nous sommes très limités", a-t-il ajouté.

Il a mentionné par ailleurs qu'Ottawa verse au Québec un demi-milliard de dollars par année qui servent au pouvoir de dépenser du gouvernement de M. Bourassa.

Document non distribué

On a rappelé à M. Trudeau que M. Castonguay avait nié que le document fédéral ait été distribué avant la conférence de Victoria à toutes les provinces par l'entremise du secrétariat de la conférence constitutionnelle.

M. Trudeau a répondu que le secrétariat a agi avec la plus grande neutralité possible et avec une probité extrême.

Aux Communes, le premier ministre s'est montré beaucoup plus laconique en répondant au député indépendant de Joliette, M. Roch Lasalle, qu'il n'a pas l'habitude de commenter les rapports faits à l'intention de ministres, même pas ceux faits aux ministres du cabinet fédéral.

En outre, il a dit ne pas avoir pris connaissance du texte émanant de Québec.

Pour sa part, M. Lasalle, qui fut le seul député aux Communes à soulever et à commenter les relations présentes entre Québec et Ottawa, s'est dit particulièrement déçu de l'attitude des députés libéraux fédéraux du Québec, qui ont tendance, selon lui, à adopter une attitude négative et gênante, en étant surtout enclins à traiter d'incompétents leurs collègues libéraux du Québec, y compris M. Castonguay, alors qu'en 1970 tous les libéraux fédéraux avaient appuyé fermement l'équipe Bourassa au cours de la campagne électorale.

Selon M. Lasalle, la députation libérale à Ottawa devrait faire des pressions sur le gouvernement Trudeau pour qu'il accède aux changements fondamentaux demandés par M. Castonguay.

BP Canada transfère son centre de donneés à Toronto

BP Canada Ltd. va déménager à Toronto son centre d'analyse des données, actuellement à Montréal, a annoncé hier cette compagnie.

M. D. C. Smith, vice-président chargé des finances à la BP, a expliqué au cours d'une interview que le changement était rendu nécessaire à la suite de l'acquisition par BP de la Supertest Petroleum Corp., à la fin de l'an dernier.

Toronto se trouve plus au centre des divers marchés des deux compagnies.

"Le centre d'analyse des données de Supertest se trouve déjà à London, en Ontario", a ajouté M. Smith.

240 employés

La compagnie offrira des emplois similaires, à Toronto, aux 240 employés travaillant présentement à son centre des données de Montréal. Comme certains employés de Montréal ne pourront pas aller s'installer à Toronto, les emplois libres seront offerts aux employés du centre de London.

M. Smith a souligné qu'à la suite de la fusion des deux compagnies, le gros des opérations s'effectuait maintenant en Ontario. La compagnie BP aurait en effet environ 2,000 stations-service dans la province voisine comparativement à 1,000 au Québec.

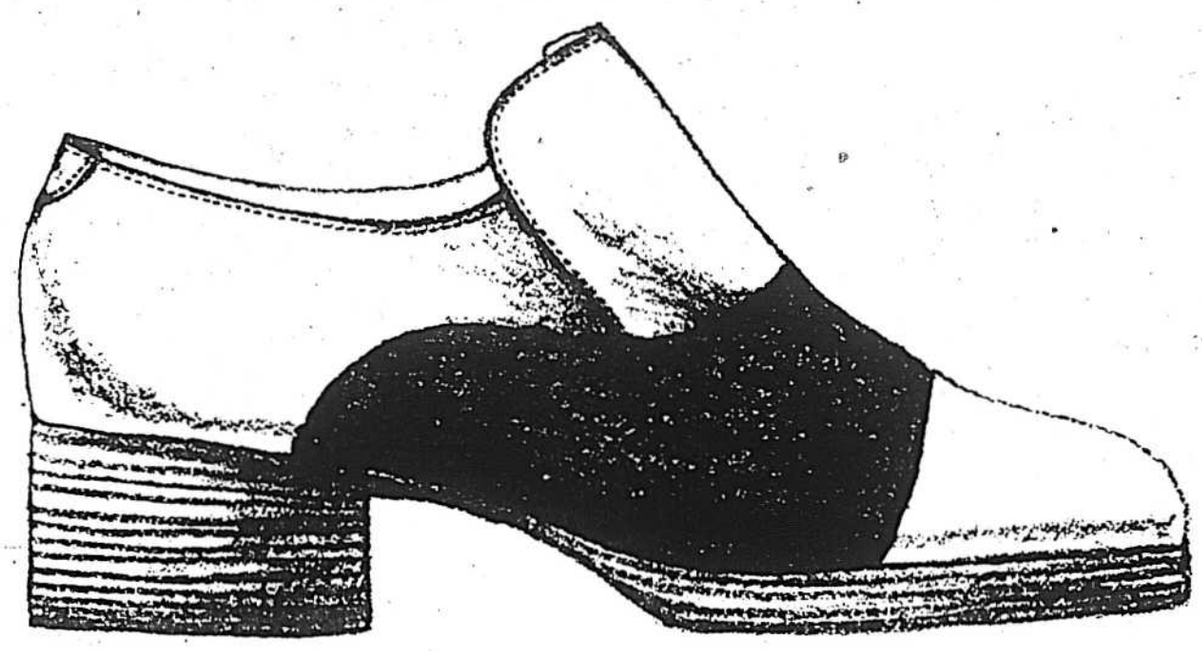
FLORSHEIM

LA CHAUSSURE

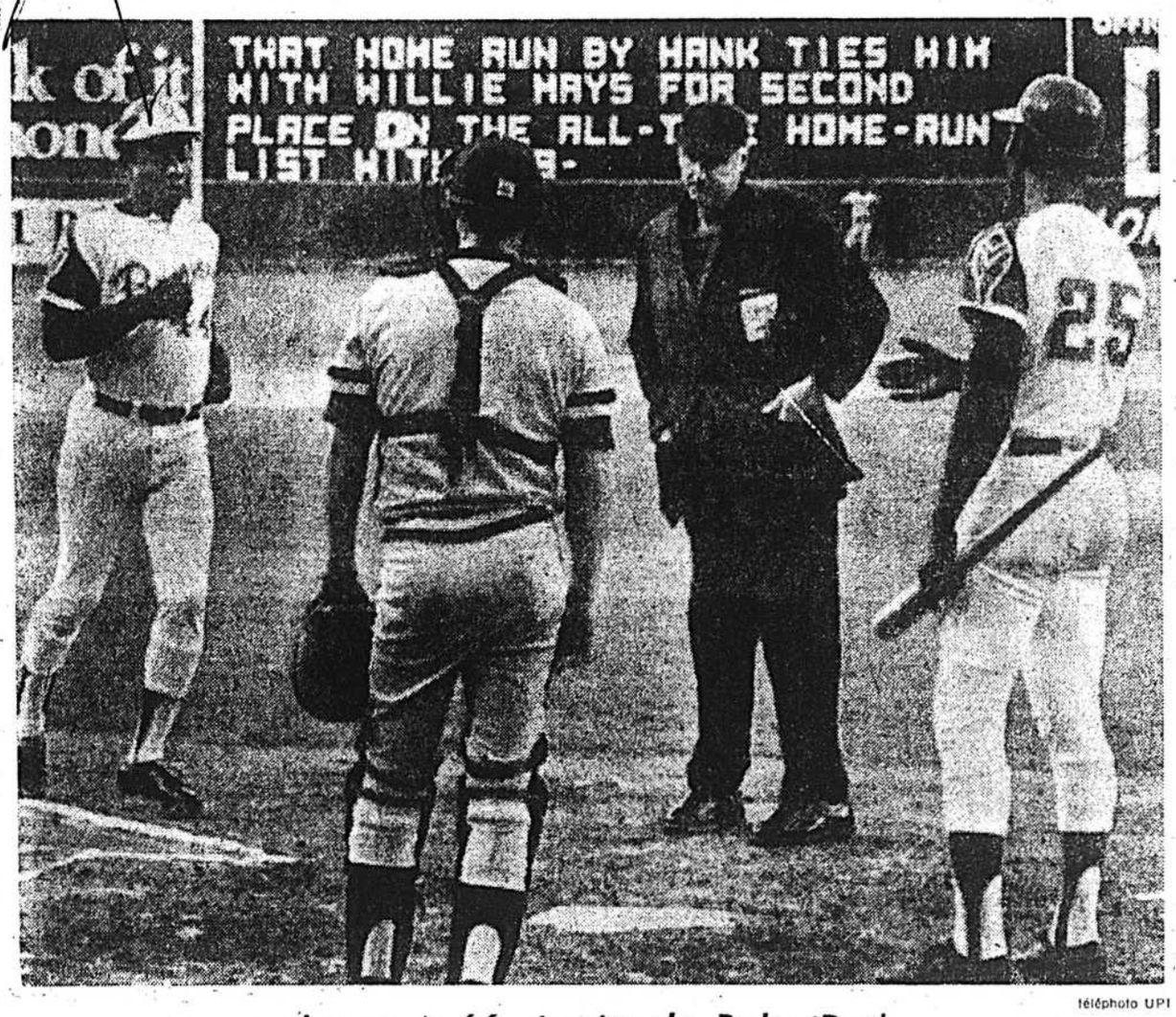
Brown's

L'allure mode: Talons hauts et semelles plates-formes

Tout à fait au goût du jour: souliers Florsheim à enfiler, suède/chevreau brun avec semelle plate-forme et talon haut en cuir naturel. C'est la toute nouvelle silhouette avec empeigne montante qui lui confère presque l'allure d'un bottillon. Une chaussure confortable qui s'harmonise bien avec un complet havane ou un pantalon gris. $50. Vous pouvez aussi vous les procurer en suède bleu et gris, ou de modèle Ghillie dans les mêmes teintes et de même style.



648e circuit: Aaron rejoint Willie Mays



téléphoto UPI

Aaron à 66 circuits de Babe Ruth

Le célèbre Hank Aaron vient de claquer le 648e circuit de sa carrière et il s'apprête à croiser le marbre, où l'attend son coéquipier Rico Carty (25), des Braves d'Atlanta. L'arbitre Doug Harvey et le receveur Bob Barton des Padres de San Diego assistent à la scène.

ATLANTA (UPI) — Hank Aaron a rejoint Willie Mays au deuxième rang des meilleurs frappeurs de circuits de l'histoire du baseball. "Je n'éprouve cependant aucune sensation particulière" souligne-t-il. "Mais, je commence a sentir une certaine pression à mesure que je m'approche de la marque de Babe Ruth".

Le vétéran joueur des Braves d'Atlanta a réussi le 648e circuit de sa carrière, hier soir contre les Padres de San Diego, et il a conduit son équipe à un gain de 5-4. Par le fait même, Aaron, 38 ans, a rejoint Willie Mays et les deux vedettes du baseball majeur ne sont plus qu'à 66 circuits de la marque de Babe Ruth.

"Je savais que je parviendrais à rejoindre Willie Mays d'une journée à l'autre" explique Aaron. "En somme, je joue d'une façon régulière tandis que Willie agit surtout comme joueur auxiliaire cette saison". Avant le début de la présente saison, Aaron accusait un retard de sept circuits derrière Mays.

L'automne dernier, Aaron avait donné à entendre qu'il envisageait la retraite dans deux ans. Il s'est toutefois ravisé et il a signé un contrat de trois saisons à raison de $200, 000 par année.

"Deux ans pour rejoindre Babe Ruth, c'était trop demandé. Trois saisons, c'est plus réaliste. Je pense que je serai en mesure de frapper plus de 75 circuits avant de prendre ma retraite" déclare-t-il.

Aaron qui a réussi 47 circuits la saison dernière, a conservé une moyenne de 40 circuits par saison au cours des six dernières années. Et cette saison, il a gardé le même rythme en dépit de la grève des joueurs de baseball.

Fiche identique

Le vétéran des Braves a réussi son neuvième circuit de la saison, hier soir, soit à la 40e partie de son équipe.

En 1969, Aaron avait réussi 44 circuits et il avait obtenu son neuvième à la 40e partie de la campagne. "J'ai manqué six matchs plus tôt cette saison quand j'ai été incommodé par une blessure au dos. Maintenant, je me sens en bonne forme. Si les frappeurs qui me suivent dans l'alignement retrouvent leur aplomb, ma tâche sera plus facile puisque les lanceurs adverses n'auront pas à se concentrer strictement sur moi" révèle-t-il.

Aaron et Mays se rencontreront en fin de semaine alors que les Braves visiteront les Mets de New York.

"Je pense bien qu'il y aura de nombreux amateurs de baseball au stade Shea pour cette série" poursuit Aaron.

Le brillant joueur des Braves a réussi son circuit à la première manche aux dépens du gaucher Fred Norman. "Avec un compte de trois balles et deux prises, Norman a tenté de me retirer avec une balle glissante. J'ai déjoué ses calculs. Je n'ai pas vu une seule balle glissante durant tout le reste de la soirée".

Double handicap de Smith devant l'Espagnol Gimeno

PARIS (UPI, AFP) — L'Américain Stan Smith est le dernier représentant des Etats-Unis aux championnats internationaux de France. Il tentera de passer à la semi-finale aux dépens de l'Espagnol Andres Gimeno. Mais Smith, pour ce faire, devra surmonter un double handicap.

Le premier handicap est représenté par Gimeno lui-même, un joueur de 35 ans, très expérimenté. Le second, c'est le terrain de terre battue du stade Roland Garos. Gimeno est un spécialiste de ce genre de court, mais le jeu de Smith est mal adapté à la terre battue.

L'Américain est quand même le troisième choix des observateurs dans le tournoi. Il s'est bien débrouillé, en quart-de-finale. Il a éliminé le Tchécoslovaque Frantisek Pala en trois sets, 6-4, 6-0 et 6-3. Il a été plus chanceux que son compatriote Harold Solomon qui a baissé pavillon devant Manuel Orantes, autre joueur espagnol. Orantes s'est montré trop puissant pour Solomon, dont le jeu défensif a laissé à désirer.

Orantes a inscrit une victoire de 6-4, 5-7, 6-3 et 6-2. Solomon a vainement tenté de débalancer son rival. Le favori Jan Kodes, de Tchécoslovaquie, menait par 3-6, 8-6 et 6-2 devant le Français Patrick Proisy. Le match a été arrêté par la noirceur.

Orantes sera l'adversaire du vainqueur.

Le gagnant du match entre Smith et Gimeno affrontera ensuite l'Italien Adriano Panatta ou le Soviétique Alexandre Metreveli.

Chez les dames, Evonne Goolagong, d'Australie, a battu l'Anglaise Corine Molesworth, 6-2 et 6-2 et elle a atteint la semi-finale. Françoise Durr, de France, a aussi atteint la semi-finale aux dépens de Olga Morozova, de Russie.

Les joueurs indépendants

L'Association des joueurs de tennis indépendants a tenu une réunion au stade Roland Garos, là même où se déroulent les championnats internationaux de France. Cette réunion avait pour but d'étudier la possibilité de créer une véritable association de joueurs. Pas moins de 41 joueurs et 10 invités ont assisté à la réunion, dont Donald Bell, Jack Kramer et Bob Abdesselam. Un comité provisoire de 7 joueurs a été formé pour représenter l'association des joueurs indépendants. Font partie du comité: Gimeno, Smith, McManus, McMillan, Tiriac, Phillips-Moore et Fillol. Le premier objectif du comité provisoire est de rencontrer le comité représentatif de la World Championship Tennis. La prochaine réunion de l'association aura lieu à Wimbledon, le mois prochain.

Newcombe est inscrit

LONDRES (Reuter) — L'Australien John Newcombe a décidé de défendre son titre à Wimbledon. La décision de Newcombe est quelque peu surprenante puisque ce joueur australien fait partie de la WCT et que cette association avait fait savoir récemment qu'aucun de ses membres ne serait libre entre le 26 juin et le 8 juillet, dates des championnats de Wimbledon.

"Nous souhaitons, tout naturellement, que Newcombe sera en mesure de participer au tournoi", a déclaré Herman Davis, président du All England Club.

Alston tient Brewer en très haute estime

SAN FRANCISCO (UPI) — "Je dois mettre Jim Brewer très près du haut de notre liste de joueurs les plus utiles à l'équipe", admettait le gérant des Dodgers, Walter Alston, après le match d'hier, au cours duquel Brewer a remporté sa quatrième victoire de la saison.

L'infatigable lanceur a retiré les six frappeurs à lui faire face pour permettre aux Dodgers de l'emporter 5-4 en 10 manches aux dépens des misérables Giants de San Francisco.

"J'ai dirigé plusieurs lanceurs de relève, continue Alston, et Brewer se classe parmi les meilleurs d'entre eux".

La fiche de Brewer jusqu'ici cette saison est de quatre victoires, deux défaites et quatre matches sauvés. Il a lancé au cours de cinq des sept derniers matches de son équipe.

"J'imagine que je pourrais lancer tous les jours si je devais le faire, affirme le lanceur droitier de 34 ans. Quand je lance bien, mon bras ne ressent aucune fatigue".

Hier, il a utilisé seulement quatre balles tire-bouchon, son meilleur lancer. Les frappeurs des Giants, qui attendaient ce genre de lancer, ont été mystifiés par des balles rapides.

McNamara gérant

C'est John McNamara qui dirigeait les Giants hier, à la place de Charlie Fox, à l'hôpital pour suivre des traitements pour des pierres au rein.

Les Giants ont maintenant perdu leurs quatre derniers matches et leurs neuf dernières rencontres contre les Dodgers à Candlestick Park.

McCovey rétabli

Une lueur d'espoir pour eux cependant: Willie McCovey semble prêt à être réinstallé sur la liste des joueurs actifs après une absence de six semaines à cause d'un bras brisé. Il espère être en mesure de jouer contre les Pirates vendredi.

Stander veut se battre

OMAHA, Nebraska (UPI) — Si vous croyez que Ron Stander a changé après avoir été massacré par Joe Frazier, détrompez-vous!

"Je vais me battre contre n'importe qui, n'importe où. En autant que ça soit payant", continue-t-il de répéter à tout venant.

"Je me battrai contre n'importe quel être humain et la plupart des animaux... en autant que ça soit payant", répète-t-il sur un autre air.

Il reconnait que jusqu'ici, il n'a reçu aucune offre... du moins aucune qui lui garantisse suffisamment d'argent.

Interrogé au sujet d'un combat possible contre Ron Lyle, de Denver, Stander a déclaré: "Il est peut-être trop jeune. Mais ça ne me fait pas de différence. Lui ou un autre". Pourvu que ça paye...

Stander se prépare à prendre un mois de vacances au Mexique. Mais il gardera l'oreille ouverte à toute offre sérieuse (i.e. payante).

Actuellement, ses quatre profondes coupures sont en voie de guérison, mais montrent toujours les 17 points de suture requis à la suite de son K.O. aux mains de Frazier. Son oeil droit est encore bouffi et son nez, malgré un cartillage endommagé, revient à la normale.

A part ça tout va bien! Et le jeune boucher est heureux.

Spokane tourne les yeux vers la ligue Canadienne

SPOKANE, Washington (UPI) — Ed Justus, président de Spokane Pro Sports, a fait savoir hier que son groupe a fait une demande pour une franchise dans la ligue Canadienne de football, si celle-ci donne suite à ses intentions d'élargir ses cadres en 1973 et d'accepter des équipes américaines.

Justus avait déjà fait une approche l'an dernier mais, cette saison, a enregistré une application officielle, qui vaudra toujours, même si la ligue Canadienne ne s'ouvre pas à l'expansion en 1973. C'est Justus lui-même qui a précisé ce point.

La ville de Spokane offre un stade qui peut accueillir 36.000 spectateurs, plus que plusieurs stades des équipes actuelles.

Spokane est déjà impliqué dans le sport canadien, soit au hockey. Les Jets de l'endroit viennent même de remporter, pour une deuxième fois en trois ans, la coupe Allan, emblème de la suprématie canadienne au hockey senior.





téléphoto PC

Hockey, moustaches et les études!

Le hockey est en pleine évolution. Les joueurs à moustaches ont fait leur apparition à l'Université d'Ottawa. Jean-Claude Tremblay (photo du haut), défenseur du Canadien, est passablement occupé à suivre des cours en Arts, tandis que son coéquipier Pierre Bouchard (photo du bas) a opté pour le Commerce. Tremblay et Bouchard participent à une série de cours mis de l'avant par l'université en collaboration avec les dirigeants de la ligue Nationale.

Projet réaliste de Woolf

BOSTON (PC) — Un avocat de Boston dont la spécialité est de négocier des contrats pour des athlètes, a présenté un nouveau projet pour éliminer les disputes concernant la clause de réserve.

Bob Woolf qui a fait parvenir une lettre au commissaire Pete Rozelle suggère qu'un joueur repêché par une équipe devra demeurer avec cette formation pour une période de cinq ans.

"Ce projet a été conçu pour le football mais il pourra toucher d'autres sports professionnels", déclare Woolf. "En somme, tous les sports ont les mêmes problèmes".

Le projet de Woolf comprend trois clauses particulières:

— Un athlète serait lié à l'équipe qui l'a repêché pour une période de cinq ans après quoi, il pourrait placer son nom sur une liste de repêchage, si évidemment il n'est pas satisfait des conditions de l'équipe avec laquelle il évolue.

— Les formations pourraient alors créer une séance de repêchage des joueurs insatisfaits. L'équipe qui aurait terminé au dernier rang, aurait le premier choix.

— Si le joueur repêché ne pouvait en revenir à une entente avec les dirigeants de sa nouvelle équipe dans une période de 30 jours, il deviendrait immédiatement éligible à un nouveau repêchage.

Woolf déclare qu'il a discuté de son projet avec plusieurs dirigeants des sports professionnels et qu'il est très heureux de leur réaction.

"Il est tout à fait normal qu'ils ne soient pas d'accord avec tous les points de mon projet. Mais, ils m'ont donné à entendre que l'idée était excellente. Que plusieurs points méritaient d'être étudiés avec atttention" de souligner Woolf.

Tallon, hockeyeur et ... golfeur

TORONTO (PC) — Dale Tallon, l'ancien champion junior canadien au golf et une des rares vedettes des Canucks de Vancouver, vient de décider d'ajouter une corde à son arc.

Il sera en effet au nombre des 10 golfeurs amateurs qui suivront les cours théoriques et pratiques (trois rondes) dans le but d'acquérir leur carte professionnelle de la CPGA. Ceux qui passeront l'examen avec succes obtiendront une carte classe C qui leur permettra d'accepter des prix en argent.

Les autres candidats sont l'ancien champion amateur, Wayne McDonald, Ken Trowbridge, Leo Bradshaw, Dave Farlow, Dave Williamson, Conrad Bergstrom, Ted Gellert, Bob Smith et Ken Redfern. Aucun d'eux n'est québecois.

BASEBALL MAJEUR

CLASSEMENT
LIUE NATIONALE

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
[illegible]	29	13	.725	—
Pittsburgh	24	15	.615	4½
Chicago	20	15	.571	6
Expos	**18**	**22**	**.450**	**11**
Philadelphie	16	24	.400	13
St-Louis	16	25	.390	13½

(Division Ouest)

Los Angeles	26	16	.619	—
Houston	24	17	.585	1½
Cincinnati	23	18	.561	2½
Atlanta	18	22	.450	7
San Diego	16	26	.381	10
San Francisco	15	27	.357	11

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
[illegible]	33	15	.688	—
[illegible]	31	16	.659	1½
[illegible]	27	19	.587	5
[illegible]	23	23	.500	9
[illegible]	19	29	.396	14
[illegible]	17	30	.362	15½

(Division Ouest)

Oakland	35	15	.675	—
Minnesota	33	17	.660	1½
Chicago	32	19	.627	3½
Californie	28	23	.549	8
Texas	22	24	.478	10
Kansas City	19	34	.358	17½



Me Jules Duchesneau et Roger Bédard

Le Canadien jr est entièrement transformé

Le Canadien Jr n'existe plus.

En attendant que l'on nomme son remplaçant, c'est l'équipe "X".

La population sera probablement invitée a faire ses suggestions pour baptisée l'équipe qui évoluera au Forum de Montréal la saison prochaine, au sein de la ligue Majeure du Québec.

Le nouveau président de l'équipe "X", Me Jules Duchesneau (associé de Me Jacques Courtois, président du Canadien de Montréal), a demandé grâce aux journalistes hier, lors d'une conférence de nouvelles tenue à l'hôtel Berkeley, alors qu'il a dû avouer que l'équipe non baptisée, sans couleurs, n'avait pas encore de conseil d'administration et que, d'ailleurs, les membres qui composent l'éventuel bureau n'ont même pas encore été choisis.

Cependant, Me Duchesneau, qui s'est toujours exprimé en français, sans doute pour faire pendant à Sam Pollock qui s'est limité à l'anglais en dépit d'une majorité francophone sur place, a fait une révélation:

"Notre gérant général et instructeur sera le même homme: soit Roger Bédard, qui a conduit le Canadien jr à deux coupes Memorial consécutives."

Donc, Phil Wimmer, l'ancien "papa général" du Canadien jr est éclipsé. Bien entendu, pour ses loyaux services, Wimmer conserve un poste dans l'organisation. Il représentera le defunt Canadien jr dont la franchise existe encore dans la ligue de l'Ontario (bien qu'elle ne soit pas exploitée) à l'occasion des réunions des dirigeants du circuit.

La nouvelle équipe, qui sera gerée par "Les Entreprises sportives de Montréal Ltée", sera donc dirigée par le président Jules Duchesneau, un brillant jeune avocat, et par le pilote et gérant Roger Bédard.

De son côté, Eric Taylor, qui avait des chances d'être nommé gérant general, conservera son poste de dépisteur de l'équipe tout comme Florent Potvin.

Cette équipe encore incolore dont les cadres seront probablement complétés en août pourrait bien s'appeler les "Cols Bleus" selon un loustic qui désire de l'originalité.

Bouchard à la Loto-Perfecta

Leon Bouchard, de Montréal, a été nommé aujourd'hui responsable des courses et secrétaire du comité d'élevage auprès de la Société des Loteries et des Courses du Québec. La nouvelle a été annoncée par M. Maurice Custeau, président de la société. Léon Bouchard entre immédiatement en fonction. Il est âgé de 43 ans. Il a travaillé pendant près de 25 ans dans les courses. Ancien porte-couleurs des Carabins de l'Université de Montréal, au hockey, Léon Bouchard a été pendant longtemps à l'emploi des pistes Blue Bonnets et Richelieu comme directeur des programmes.

Avant sa nomination, il était juge-adjoint à la piste Connaught. Bouchard travaillait sous les directives de Roger Dugré, administrateur de la société des Loteries et des Courses. Les fonctions de Bouchard seront très vastes. Mais l'une des principales sera de voir à ce que la course de la Loto-Perfecta ne présente aucune faille. Cette course sera présentée à compter du 10 août et les quatre premiers chevaux au fil d'arrivée détermineront les billets gagnants de la Loto-Perfecta. L'élevage des chevaux de courses au Québec prendra également une très grande importance dans la tâche de Bouchard.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
Abitibi	950	$9¼	9⅛	9⅛	
Alcan	1100	$20⅛	20¾	20⅞	
Algoma St	800	$14¼	14	14	— ⅛
Almin 2p	50	$34¼	34¾	34¼	
Andres Wn	6548	$18½	18	18⅛	+ ⅛
Aquitaine	2000	$22½	22½	22½	— ¼
Atl Sugar	400	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Bank Mtl	2807	$20½	20⅛	20⅜	+ ¼
Bank NS	17250	$36	35¾	35¾	— ⅛
Banq CN	2200	$15⅝	15½	15⅝	
Bq Deprg	300	$18	18	18	
Bq Pv Can	900	$16¾	16¾	16¾	
Bell Canad	3850	$43⅜	43	43⅜	+ ¼
Bell B pr	1125	$52	52	52	
Bombrdier	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Border C	400	$10⅜	10⅜	10⅜	— ¼
BP Oil Gas	233	505	505	505	+5
BP Can	400	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅜
Brascan	8700	$21¾	21⅝	21¾	
Brinco	300	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Calgary P	400	$25	24¾	24¾	— ¼
Can Cem L	175	$53¼	53¼	53¼	
Canforge	101	425	425	425	+15
C Arena	915	$16	15⅞	16	+ ½
Cdn Brew	599	$8	7⅞	8	+ ⅛
Cdn Cable	500	$20	20	20	+ ⅛
C Im	3575	$26½	26	26⅜	+ ⅜
CIL	300	$17	17	17	—1
C Int Pw	160	$28½	28½	28½	
CP Inve w	100	330	330	330	—5
Cdn Salt	500	$17	17	17	
Canron	525	$22	22	22	— ¼
CPLtd	1775	$15⅜	15⅛	15⅛	+⅛
CP A p	450	$11	11	11	
Celanese	900	$5	495	5	
Cent Dyn	1360	95	95	95¼	
Columbia	100	205	205	205	+20
Cominco	374	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Con. Bath	650	$10⅝	10⅝	10⅝	
C Text	450	470	470	470	85
Copind	400	390	390	390	—10
Cr Fonc	115	$75⅛	75⅛	75⅛	+ ⅜
Cr Zell A	650	$18	18	18	
Chur sint	300	$20⅜	20½	20½	
Cygnus A	100	$5½	5½	5½	+ ¼
Distl Seag	1350	$36¾	36½	36½	— ⅛
Dome Pete	950	$40½	40⅜	40⅜	+ ⅝
D Bridge	928	$31½	31½	31½	+ ½
D Corset	500	$6¼	6¼	6¼	
Dofasco	1100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Dom Glass	100	$15¼	15¼	15¼	
D Glass pr	200	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
D Textile	675	$31½	31⅛	31½	
Domtar	1055	$15¼	15¼	15¼	
Domtar pr	600	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Du Pont	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Ea Svgs	2000	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Elec Knt	100	350	350	350	—10
Enamel A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Fal Nck	710	$7¼	73	73	—1¾
Fin Coll	200	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Fleetwd	400	$20	19	20	+5
Gaz Metr	200	$5¼	5¼	5¼	
Genstar L	6425	$15¼	15	15	— ¼
Glengair	100	160	160	160	—10
Grey Cmp	200	180	180	180	—5
Gulf Can	1110	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅜
Hard Crp A	100	621	21	21	
Hawker S	2900	400	390	390	—20
Hollinger	325	$42	42	42	— ½
Home A	300	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
Huds Bay	500	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
HB Oil Gas	400	$39	38⅞	39	
Hud BOPr	25	$49½	49½	49½	+ ½
Husky Oil	850	$14¾	14¾	14¾	
IAC	1000	$19¾	19⅝	19¾	— ⅛
Imp Oil	15201	$36	35⅞	35⅞	+ ¼
Imasco Ltd	1180	$25⅛	25	25	— ¼
Int Nickel	3645	$33⅜	32⅞	33⅜	ç ⅜
Int Util	6850	$49¼	49	49¼	+ ⅜
Intpr Pipe	2455	$29¾	29⅜	29¾	
Int Pipe w	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Inv Grp A	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ¼
Ivaco	700	$19½	19⅜	19⅜	— ¼
Labatt	250	$26¾	26¾	26¾	
Labatt pr	150	627⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Lacroix	100	460	460	460	
Laidlaw	15000	$10½	10½	10½	+ ¼
Lau Fin	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅜
Lob Co A	500	$8	8	8	
Lob Co B	1825	$8⅛	8	8	
Loeb M	900	450	450	450	+5
Maclarn A	400	$22	21¾	22	+1
Maclarn	670	$24	23	23	+ ½
Mac HA	9500	$12½	12½	12½	— ¼
MB Ltd	1100	$24¾	24½	24½	— ⅜
Markboro	200	$7	7	7	— ¼
Mass Fer	2999	$15⅛	15	15	— ⅛
Melchers	1100	$8½	8¼	8¼	— ¼
Mercantl	315	$19¼	19	19¼	— ¼
Miron A	300	36	6	6	+ ½
Molson A	360	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Monenco	170	$7½	7½	7½	— ¼
Moore	1150	$47½	47	47½	+ ⅛
MPG Inv	1500	465	465	465	+15
N Sea Pr	900	07⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Nfld LP	1733	$12⅜	12¼	12⅜	
Noranda	3040	$41¼	40¾	41	
Nordair	400	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Nor Ctl G	590	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Oshawa A	3420	$13½	12⅞	13	+ ¼
Pac Pete	325	$34⅜	34¼	34⅜	+ ⅜
Pancan	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Peopl St	25	$29	29	29	— ¼
Petrofina	200	$24½	24½	24½	+ ¼
Pow Corp	4395	$107	10½	10½	— ⅜
Pow Crp pr	25	$31	31	31	— ¼
Pow C 5 pr	300	$11½	11½	11½	
Prem Cb	200	$20¾	20½	20¾	+ ¾
Price Com	3495	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Provigo	791	$8⅛	8⅛	8⅛	
Rapid D	42585	$21¼	19⅜	21	+13⅜
Reitman A	16000	628½	28½	28½	—1½
Rio Algom	279	$19½	19½	19½	+ ⅛
Royal Bank	1855	$33¼	32⅜	33	+ ¼
Royal Trst	25	$39	39	39	— ¼
Scot Lasal	1200	$7¼	7⅛	7¼	
Shell Can	575	$44	43¾	44	— ¼
Shell Inv p	150	$43½	43½	43½	— ¾
Simpsons	625	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Steel Can	2985	$33½	33⅛	33½	— ⅛
Steinbg A	500	$26¼	26¼	26¼	— ⅜
Sup Elec	500	265	260	260	ç5
Texaco	350	$51½	51	51½	
Tor Dm Bk	5625	$30	29¾	29¾	— ¼
Tot Pet A	200	580	580	580	
Tr Can PL	211	$45	45	45	— ⅛
Trans Mt	100	$22	22	22	+ ⅛
Ultrmar	100	$8	8	8	— ⅛
Unigesco a	300	420	410	410	—10
Unigesco b	1500	370	370	370	+10
Wajax r	1600	35	35	35	—2
Weldwod	100	$12	12	12	
Westcst	1000	$27½	27½	27½	— ¼
Wcoat wt	200	940	940	940	—10
Wstburne	200	6129	129	129	+ ⅜
Zodiac	500	315	315	315	+5

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	71	75⅛	74⅞	75	+ ⅛
Adrs .60	198	43½	43	43⅛	+ ⅛
Admirl	24	22⅛	21⅝	21¾	— ⅛
Airco.80e	34	19	18½	18⅞	+ ⅛
Alcan .80	34	21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
AllegC .20e	44	12	11⅞	12	+ ⅛
AllegL 1	8	27¼	27	27¼	+ ¼
AllegL pf 3	7	39¾	39½	39¾	
AllegP 1.40	88	21⅞	21½	21⅝	— ⅛
AllenGp 1.04i	6	25½	25½	25½	+ ⅛
Amd C1.20	92	31	30¾	30⅞	+ ¼
AllisC .20e	27	13⅞	13½	13¾	+ ¼
AHess .15r	92	54½	53⅝	54¼	+ ½
AAirl	123	47⅞	47⅜	47¾	
ABrnd 2.29	97	47¼	46½	46½	— ¾
ABC 1.20	23	72½	72⅛	72⅛	— ⅛
AmCan 2.20	99	29⅝	29⅝	29⅝	— ¼
ACyan 1.25	3 51	36⅜	35½	35½	—1
AEIP 1.74	316	27¼	27	27¼	+ ¼
AHome 1.77	99	105	103⅞	104½	+1
AHosp .27	55	46½	46⅛	46½	+ ⅜
AmMot	226	8⅝	8⅛	8½	— ⅛
AmStd .40	165	13⅜	12⅞	13⅛	+ ⅜
AT T 2.60	588	42⅝	42⅜	42⅝	
Ampex	86	7¾	7½	7⅝	
Anacon	115	20⅜	20	20⅛	
ApacheCp .32	16	18¼	18⅛	18⅛	
Apeco .16	64	10¾	10½	10⅝	— ⅛
Arlans	17	5⅜	5¼	5⅛	
Armco 1	107	22½	22⅛	22⅜	— ⅛
ArmC .80	113	38¼	38	38¼	— ¼
ArmRu 1.60	16	39⅝	39	39⅝	+ ⅛
AtlRich 2	378	61¼	60⅞	60⅞	+ ¼
Avco	51	15½	15½	15½	— ⅛
Avon 1.35	153	116⅜	115¼	115⅝	—1⅛
Babck .55	21	29	28¾	28⅝	— ⅛
Bath .20	23	42¼	42⅛	42⅛	+ ⅛
Baxtr .13	77	43⅝	43	43⅛	
Beckmn .50	16	58⅛	54⅛	58⅛	— ¼
BeechA .40b	6	22½	22¼	22¼	— ⅛
BellH .60	30	67	65⅞	65⅞	—1⅛
Bndx 1.60	75	43¼	42¾	43⅜	— ⅛
BenF 1.10	138	45	44⅝	44⅞	
BethSt 1.20	949	30¼	30⅛	30⅜	— ⅛
BlackD1	35	97⅛	96⅛	97⅛	+ ⅛
BlissL 1	6	21⅛	20⅞	21⅛	+ ⅛
Block .24	39	17⅛	16¾	17⅛	+ ⅛
Boeing .40	93	22⅝	22⅜	22⅝	
Bordn 1.20	88	28⅞	28⅜	28⅝	+ ⅛
Borg 1.25	15	35¾	35½	35⅝	
BristM 1.20	781	63	62½	63	+ ½
Brown	24	10⅜	10⅛	10⅜	
Brnswk .16	89	52	51⅜	51⅝	— ¼
Bucy 1.20	19	26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Budd	60	17¼	16⅞	17	— ⅛
Bulova .60	41	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
Burlin 1.40	16	34	33⅞	34	+ ⅛
BurlNor 1.50	9	46⅜	46⅛	46⅜	— ⅛
Burrgy .70	104	33⅜	33	33⅛	+ ⅛
Burrgns .64	36	18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅛
C					
Camps 1.10	30	28⅛	28	28⅛	+ ⅛
CP Ltd .68	9	15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
CartW .40a	20	23⅜	23¼	23⅜	— ⅛
CatTr 1.40	122	56⅞	56½	56¾	
Celanese 2	32	59⅛	59	59	— ⅜
Cerro	153	14½	14⅛	14⅛	
CessnaA .70	21	30⅝	30⅛	30⅝	— ⅛
Ches O 2.50e	36	57¾	57½	57½	— ¼
ChocFN .10r	16	8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
ChrisCft	28	6⅞	6¾	6¾	
Chrslr 1	338	32⅛	31⅞	32	+ ⅜
CITFin 2	9	48⅜	47¼	48⅛	— ¼
CitSv 2.20	87	36⅛	36	36⅛	— ¼
Clorox 1	29	78⅛	78⅛	78⅛	— ⅜
Cluett P .90	17	19	18¾	18¾	— ¼
CocaC 1.64	37	133¼	132⅝	132⅝	— ¼
Colecol .08	11	57	57	57	
Comlnco	374	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Con. Bath	650	$10⅝	10⅝	10⅝	
C Text	450	470	470	470	85
Copind	400	390	390	390	—10
Cr Fonc	115	$75⅛	75⅛	75⅛	+ ⅜
Cr Zell A	650	$18	18	18	
Chur sint	300	$20⅜	20½	20½	
Cygnus A	100	$5½	5½	5½	+ ¼
Distl Seag	1350	$36¾	36½	36½	— ⅛
Dome Pete	950	$40½	40⅜	40⅜	+ ⅝
D Bridge	928	$31½	31½	31½	+ ½
D Corset	500	$6¼	6¼	6¼	
Dofasco	1100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Dom Glass	100	$15¼	15¼	15¼	
D Glass pr	200	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
D Textile	675	$31½	31⅛	31½	
Domtar	1055	$15¼	15¼	15¼	
Domtar pr	600	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Du Pont	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Ea Svgs	2000	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Elec Knt	100	350	350	350	—10
Enamel A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Fal Nck	710	$7¼	73	73	—1¾
Fin Coll	200	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Fleetwd	400	$20	19	20	+5
Gaz Metr	200	$5¼	5¼	5¼	
Genstar L	6425	$15¼	15	15	— ¼
Glengair	100	160	160	160	—10
Grey Cmp	200	180	180	180	—5
Gulf Can	1110	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅜
Hard Crp A	100	621	21	21	
Hawker S	2900	400	390	390	—20
Hollinger	325	$42	42	42	— ½
Home A	300	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
Huds Bay	500	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
HB Oil Gas	400	$39	38⅞	39	
Hud BOPr	25	$49½	49½	49½	+ ½
Husky Oil	850	$14¾	14¾	14¾	
IAC	1000	$19¾	19⅝	19¾	— ⅛
Imp Oil	15201	$36	35⅞	35⅞	+ ¼
Imasco Ltd	1180	$25⅛	25	25	— ¼
Int Nickel	3645	$33⅜	32⅞	33⅜	ç ⅜
Int Util	6850	$49¼	49	49¼	+ ⅜
Intpr Pipe	2455	$29¾	29⅜	29¾	
Int Pipe w	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Inv Grp A	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ¼
Ivaco	700	$19½	19⅜	19⅜	— ¼
Labatt	250	$26¾	26¾	26¾	
Labatt pr	150	627⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Lacroix	100	460	460	460	
Laidlaw	15000	$10½	10½	10½	+ ¼
Lau Fin	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅜
Lob Co A	500	$8	8	8	
Lob Co B	1825	$8⅛	8	8	
Loeb M	900	450	450	450	+5
Maclarn A	400	$22	21¾	22	+1
Maclarn	670	$24	23	23	+ ½
Mac HA	9500	$12½	12½	12½	— ¼
MB Ltd	1100	$24¾	24½	24½	— ⅜
Markboro	200	$7	7	7	— ¼
Mass Fer	2999	$15⅛	15	15	— ⅛
Melchers	1100	$8½	8¼	8¼	— ¼
Mercantl	315	$19¼	19	19¼	— ¼
Miron A	300	36	6	6	+ ½
Molson A	360	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Monenco	170	$7½	7½	7½	— ¼
Moore	1150	$47½	47	47½	+ ⅛
MPG Inv	1500	465	465	465	+15
N Sea Pr	900	07⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Nfld LP	1733	$12⅜	12¼	12⅜	
Noranda	3040	$41¼	40¾	41	
Nordair	400	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Nor Ctl G	590	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Oshawa A	3420	$13½	12⅞	13	+ ¼
Pac Pete	325	$34⅜	34¼	34⅜	+ ⅜
Pancan	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Peopl St	25	$29	29	29	— ¼
Petrofina	200	$24½	24½	24½	+ ¼
Pow Corp	4395	$107	10½	10½	— ⅜
Pow Crp pr	25	$31	31	31	— ¼
Pow C 5 pr	300	$11½	11½	11½	
Prem Cb	200	$20¾	20½	20¾	+ ¾
Price Com	3495	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Provigo	791	$8⅛	8⅛	8⅛	
Rapid D	42585	$21¼	19⅜	21	+13⅜
Reitman A	16000	628½	28½	28½	—1½
Rio Algom	279	$19½	19½	19½	+ ⅛
Royal Bank	1855	$33¼	32⅜	33	+ ¼
Royal Trst	25	$39	39	39	— ¼
Scot Lasal	1200	$7¼	7⅛	7¼	
Shell Can	575	$44	43¾	44	— ¼
Shell Inv p	150	$43½	43½	43½	— ¾
Simpsons	625	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Steel Can	2985	$33½	33⅛	33½	— ⅛
Steinbg A	500	$26¼	26¼	26¼	— ⅜
Sup Elec	500	265	260	260	ç5
Texaco	350	$51½	51	51½	
Tor Dm Bk	5625	$30	29¾	29¾	— ¼
Tot Pet A	200	580	580	580	
Tr Can PL	211	$45	45	45	— ⅛
Trans Mt	100	$22	22	22	+ ⅛
Ultrmar	100	$8	8	8	— ⅛
Unigesco a	300	420	410	410	—10
Unigesco b	1500	370	370	370	+10
Wajax r	1600	35	35	35	—2
Weldwod	100	$12	12	12	
Westcst	1000	$27½	27½	27½	— ¼
Wcoat wt	200	940	940	940	—10
Wstburne	200	6129	129	129	+ ⅜
Zodiac	500	315	315	315	+5

DOW-JONES a 3h 00

—0.46 à 960.26

ColPal 1.06	295	67⅞	67	67⅞	
CollAlk .56	13	24⅞	24⅝	24⅞	— ⅛
CollinR	6	17	16½	16⅝	
CBS 1.40b	141	55¼	54¾	54¾	— ⅛
ColGas 1.82	27	30⅛	29⅞	30	+ ⅛
CmEd 2.20	51	32⅛	31	31	— ⅛
ConEd 1.80	106	24⅜	24⅛	24¼	
CEds 1.25	22	39⅞	39¼	39¼	— ¼
ConCan 1.60	149	28⅝	28¼	28⅜	+ ⅛
ConOil 1.50	122	27¼	27⅛	27⅛	
CnrData	890	73⅛	73¼	73⅜	+2¼
CPCIntl 1.70	27	32⅞	32⅜	32⅞	+ ¼
Cr Zell 1.20	32	30	29¾	29¾	
CurtWr	2227	39⅛	37¼	38⅞	— ⅛
Cyprus 1	3	37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
D-G					
DanR	6	9⅛	9	9	
Dartl .30b	10	56¾	56⅝	56⅝	— ⅛
Deere 2	216	43⅞	43½	43⅝	— ⅛
Dexter .25	20	21⅞	21¾	21¾	— ⅛
Diash 1	35	19¾	19½	19⅝	+ ⅛
Disney .20b	81	185⅝	183½	185	— ⅛
DiversIn	16	3¼	3	3	
DowC 1.80	52	92¼	91⅝	91⅞	— ⅛
DresIn 1.40	53	33¼	33¼	33¼	— ⅛
duPon 5e	27	171⅝	171	171	— ¼
DuqLt 1.46	36	23½	23	23½	+ ½
EastAir	613	31¼	30⅞	30⅞	
EastK 1.04a	143	125⅛	123½	124½	
Elect As	19	12½	11⅞	12⅛	— ⅛
ElPasNG 1	63	16⅛	16	16	
EmrEl 1.20	107	85⅛	85¼	85⅜	+ ⅜
ESB 1.20	4	38	37⅞	37⅞	
EthylCp .84	9	26	25¾	26	+ ⅛
ExCel .80	197	21½	21	21	+ ⅛
Fairch	64	37¼	36⅝	36⅝	+ ⅛
Firest .83	15	22⅛	21⅞	22⅛	— ⅛
FstCnt 1.42t	17	26¼	25⅞	25¾	— ⅛
Flintkote 1	122	31	30¼	31	— ⅛
FlaPw 1.74	13	41½	41⅛	41⅛	— ⅛
Ford 2.70	271	67	66⅛	66⅝	— ⅛
Frueh 1.70	23	69¼	69¼	69¼	— ⅛
GAC Cp	122	10⅜	10⅛	10⅜	
GAF .40	161	23¾	23⅛	23¼	+ ⅜
GenDyn	99	30⅛	30¼	30⅛	— ⅛
GenEl 1.40	262	69½	68¾	69¼	— ⅛
GFd 1.20	295	26	25¾	26	
GMC 3.65e	477	76¼	75½	75¾	
GPubU 1.60	281	20⅛	20⅛	20¼	
GTelE 1.52	265	29⅞	29⅜	29⅞	— ⅛
GTire 1b	76	27⅛	26⅞	26⅞	—1⅛
GaPac .80b	143	43¾	43	43¼	
Gillette 1.40	514	45	44⅝	45	+ ⅛
Goodrn 1	150	25¼	25¼	25½	— ⅛
Gayr .68	300	30¼	30	30	— ⅛
Grace 1.50	70	26⅝	26⅜	26⅝	
GrndU .80	30	16⅞	16⅝	16¾	
GtA&P .80	363	19⅛	18⅞	19	— ⅛
GrnGt 1	30	23¾	23½	23½	— ⅛
Greynd 1.04	270	19⅛	18⅞	19	— ⅛
Grumm .25p	28	13½	13½	13½	
GulfO 1.50	577	25⅛	24¾	25	— ⅛
GulfW .60b	271	41⅝	41	41½	— ¼
Gulton	12	12¼	11⅞	12¼	+ ⅛
H-L					
Harris 1	19	55	55	55	— ⅛
Heinz 1.04	33	43¼	42¾	43¼	
HeilneCurt	14	7⅜	7⅛	7¼	
HershF 1.10	4	24	23¾	23¾	
HewPk .20	54	68½	68	68½	
Hobart 1.20	1	68¼	86¼	68¼	+ ¼
Hmsik .40	67	28⅛	28	28	+ ⅛
Hnywl 1.30	60	154⅜	152	153⅜	—2½
HFC 1.20	135	53⅜	53⅛	53½	— ¼
Howmet .70	78	15⅞	15⅝	15⅞	
HuntC .16	29	20⅜	20¼	20¼	
HlCent 1.18	6	34¾	34⅝	34¾	— ⅛
INA 1.40a	25	52½	51½	52¼	+ ½
IngRd 2.08	26	68½	68½	68¾	+ ⅜
InlandSt 2	19	35¼	35¼	35⅜	
Interco 1.24	12	51¼	50⅝	51¼	— ⅛
IBM 5.40	164	401	399	399¾	+2
IntChmN	46	26⅝	26	26⅛	— ⅜
IntHar 1.40	78	33	32¼	32¾	+ ⅛
IntMnr					pf 4
1 50¾	50¾	50¾			
IMultif 1.20	7	33¾	33½	33¾	+ ¼
INCO 1	235	33⅞	33⅝	33¾	
IPap 1.50	505	39½	38¾	38⅞	— ¼
IntT&T 1.19	369	58½	57¾	58⅛	+ ⅛
Ipco	40	11	10¾	10¾	— ⅛
ITEC .60	12	38¾	38⅝	38⅝	— ⅛
JnMan 1.20	116	34⅝	33⅝	34⅛	
JohnJ .40a	119	119¾	119¼	119¾	+ ¼
JoneL 1e	25	16⅜	16½	16⅜	+ ⅛
Joy 1.40	8	62⅛	62⅛	62⅛	— ⅜
KaisAl .50	16	23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
KaysRo .60	7	17⅜	16⅞	17	+ ⅛
Kellogg 1	31	25⅛	24¾	25	+ ½
Kendall .60	24	62¼	62⅛	62⅜	— ⅛
Kennec 1	212	23¼	22½	23	+ ⅛
KerM .60	63	52⅝	51⅝	52⅛	—1¼
KimbC 1.20	34	32½	32⅛	32½	— ¼
KLM	14	36½	36⅛	36½	
Kraftco 1.77	55	43	42⅝	42⅝	
Kresge .52	173	119	117	119½	—2½
Leasco	65	20¼	20	20	— ¼
LehPC .60	11	17½	17½	17½	
LigMCN	5	6⅛	6⅛	6⅛	
LiggM 2.50	20	68¼	68¼	68¼	— ¼
Litton .60t	539	18¾	17⅞	18¼	— ⅛
Lock A	102	12	11¾	12	+ ⅛
LTV	362	13¼	13⅜	13⅜	+ ⅛
M-N					
Macy	x294	42¼	42	42⅛	+ ⅛
Manvx 1.20	143

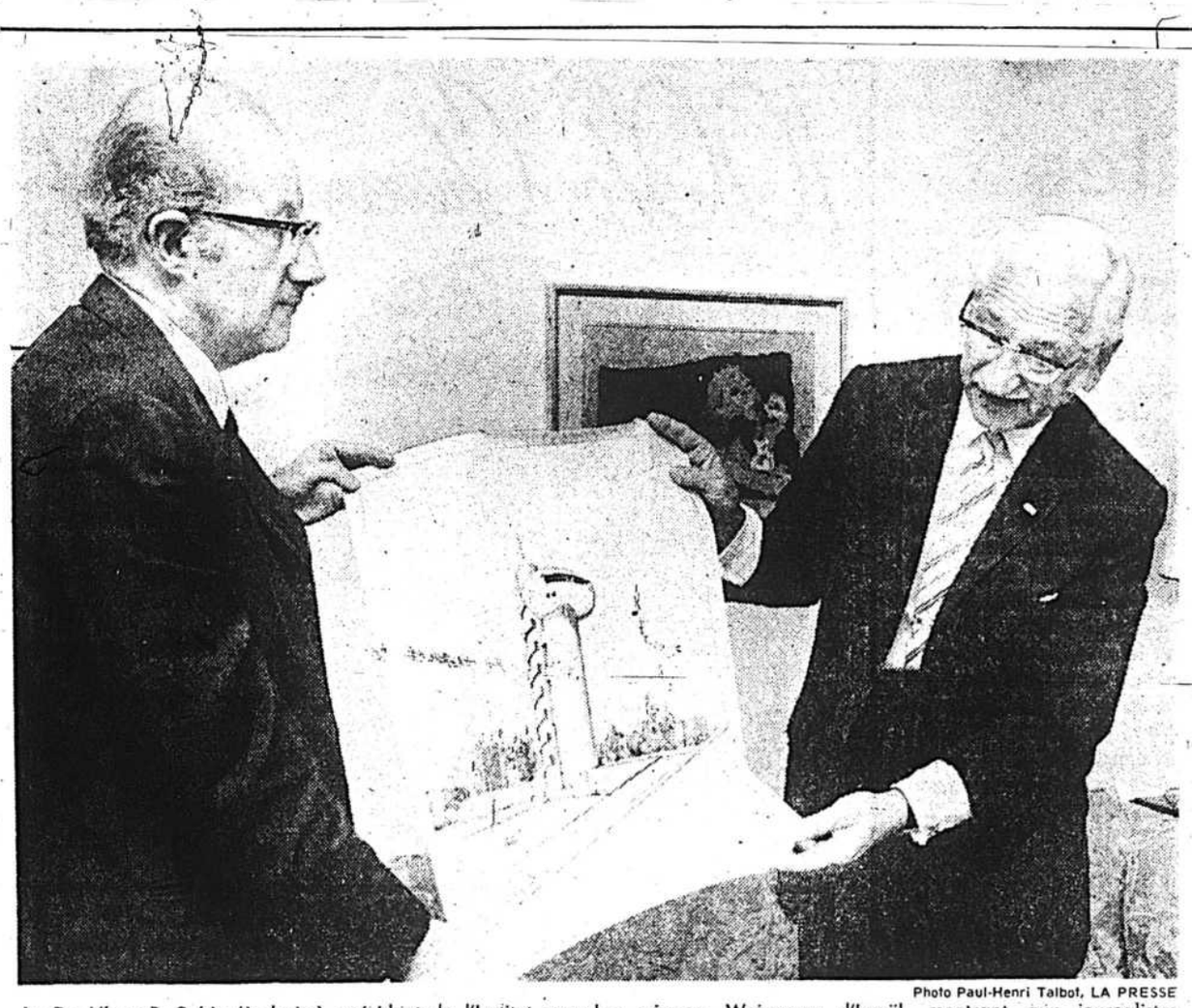


Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Dr Albert B. Sabin (à droite), président de l'Institut pour les sciences Weizmann d'Israël, montrant aux journalistes l'illustration d'un accélérateur nucléaire pour la fission de l'atome que l'Institut entend édifier en Israël avec l'aide financière des Etats-Unis et du Canada. A gauche, l'un des hôtes montréalais du Dr Sabin, le Dr Barber.

Il faudra une génération avant qu'Arabes et Juifs ne vivent en paix — *Dr Sabin*

par Cyrille FELTEAU

Un savant de renommée internationale, le Dr Albert B. Sabin, découvreur du vaccin du même nom contre la poliomyélite et président de l'Institut des sciences Weizmann d'Israël, est de passage à Montréal, invité par la Société canadienne pour l'Institut Weizmann. Le Dr Sabin participera ce soir à un dîner offert en l'honneur du Dr Gerhard Herzberg, du Conseil national des recherches du Canada, Prix Nobel de Chimie pour 1971.

Au cours de sa longue carrière consacrée aux recherches médicales, notamment dans les domaines du cancer et de la lutte à la polio, le Dr Sabin, âgé de 65 ans, a reçu plusieurs hautes distinctions de la part d'Etats et d'instituts scientifiques. L'une des plus prestigieuses est la Médaille nationale des Etats-Unis pour la science, qui lui a été remise en 1970 par le président Nixon en personne, au cours d'une cérémonie spéciale de la Maison Blanche.

Originaire de Pologne, mais ayant émigré très jeune aux Etats-Unis où il a fait ses études, poursuivi ses recherches et atteint à la notoriété internationale en grande partie à cause de la découverte d'un vaccin antipolio sur lequel il a travaillé pendant trente ans, l'éminent scientiste est installé depuis quelques années en Israël. Il a été en quelque sorte envoûté par la grandeur des tâches à accomplir dans ce pays nouveau, menacé et exaltant qui est devenu le sien. La présidence de l'Institut Weizmann lui assure un poste clef dans l'orientation de la pensée et des réalisations scientifiques de l'Etat d'Israël, qu'il qualifie de "grand partenaire parmi les petits pays membres de la communauté scientifique internationale".

Le "massacre" de Tel Aviv

En accueillant les journalistes pour une conférence de presse à sa suite du Ritz Carlton, le Dr Sabin n'a pu se retenir d'évoquer avec émotion la mémoire d'un grand biophysicien israélien de ses amis, le Dr Aaron Katzir, membre de l'Institut Weizmann, abattu sauvagement la veille au cours du massacre terroriste perpétré à l'aéroport de Tel Aviv.

Interrogé sur l'évolution du conflit israélo-arabe et sa solution possible, le Dr Sabin n'a pas caché ses sentiments pro-arabes et sa confiance qu'à la longue la terrible confrontation entre Israël et les pays arabes se résorbera dans un modus vivendi pacifique qui profitera aux deux côtés. "Il convient de noter, précise-t-il, que plus de 400,000 Arabes vivent en Israël et que, l'an dernier seulement, de 100,000 à 110,000 touristes des pays arabes avoisinants ont visité Israël. Une chose est certaine, conclut-il, c'est que les Juifs sont installés en Israël pour y rester et qu'ils ne demandent rien de mieux que de vivre en bonne intelligence avec leurs voisins arabes. Mais on ne saurait envisager de telles relations avant une génération, au moins."

Sa principale préoccupation

Mais sa principale préoccupation demeure le progrès de l'Institut Weizmann, dont le vaste programme de recherches s'attaque à la solution d'importants problèmes humains tels que la conquête du cancer et de la maladie en général, le contrôle de la pollution de l'environnement, la désalinisation des eaux de mer, le développement de nouvelles sources d'énergie et de nouveaux matériaux pour l'industrie.

Le projet qui l'intéresse et lui tient particulièrement à coeur en ce moment est la construction, au coût de $8 millions réparti sur 5 ans, d'un accélérateur nucléaire pour la poursuite de recherches très avancées sur la fission de l'atome. L'aide financière pour la réalisation de ce projet d'envergure vient de l'Etat d'Israël, des Etats-Unis et du Canada.

Le fondateur de l'Institut Weizmann, le Dr Chaim Weizmann, premier président de l'Etat d'Israël, avait voulu "édifier un pont entre la science et l'esprit de l'homme". Le Dr Sabin est le digne continuateur de cette grande oeuvre scientifique qui rayonne à travers le monde avec ses quelque 1,900 professeurs et diplômés, qui travaillent présentement à la réalisation de 400 projets scientifiques.

Les féministes... sur l'écran

par Mariane FAVREAU

Il fallait s'y attendre: les mouvements de libération féminine deviennent un sujet intéressant, ce que l'industrie cinématographique n'a pas tardé à comprendre. "Stand Up and Be Counted" de la Columbia Pictures commence sa carrière commerciale ces jours-ci dans diverses villes. (On le verra à Montréal vers la mi-juillet).

L'histoire est celle d'une journaliste qui enquête à Denver sur ces mouvements féminins. Elle y retrouve sa soeur, sa mère et leurs amies militant en faveur de la libération des femmes. Et nous assistons, au cours du film, à la prise de conscience de plusieurs femmes de leur identité propre. Ce qui n'a pas que d'heureux résultats.

"Il s'agit d'un film qui montre les conflits que vivent les femmes, et qui découvrent qu'elles ne sont pas heureuses. Ce n'est pas un exposé sur les Women's Lib mais un film qui parle en faveur des femmes."

C'est ainsi que Marsha Metrinko voit le film dans lequel elle joue un petit rôle. Cette actrice était de passage à Montréal hier pour livrer quelques idées aux journalistes.

C'est le premier film dans lequel elle parle anglais. Elle a déjà tenu quelques petits rôles où elles personnifiait généralement des Russes. D'ascendance ukrainienne, elle a appris le russe à l'Université. Tout comme les sciences politiques et le théâtre.

Si elle dit n'appartenir à aucun mouvement féministe, Marsha Metrinko n'en endosse pas moins les fins. Pour sa part, sa "libération" passe par l'étude. "Si on ne fait pas ce qu'on aime vraiment, il faut alors en profiter vour étudier ou faire de l'argent", assure-t-elle. Donc, entre ses rôles au cinéma ou au théâtre, entre ses engagements, à la radio et à la télévision, Marsha fait l'un et l'autre. Elle est courtier en valeurs mobilières et immobilières et collectionne les diplômes.

Marsha se définit elle-même comme étant plutôt conservatrice. "Je me sens "old fashion" d'une façon moderne." Elle estime n'avoir pas eu de révolution à faire pour suivre sa voie. Et c'est surtout dans un sens moral qu'elle s'estime conservatrice. "Je me plais bien dans l'univers changeant d'aujourd'hui mais j'ai été élevée avec une autre échelle de valeurs."

Aussi, même si elle désire beaucoup d'enfants, Marsha n'a aucune envie de suivre l'exemple d'une héroïne du film qui choisit "le mâle" susceptible de lui donner l'enfant de meilleure qualité possible. Sans aucun lien amoureux, ni contrat de mariage.

Et si Marsha dit "qu'il ne faut pas compter sur elle pour faire la révolution", elle semble pourtant consciente des problèmes que soulève l'insertion de plus en plus grande des femmes dans la vie sociale. Et selon elle, c'est au niveau des lois qu'il faudrait faire porter l'action des mouvements féministes.

Dans le film, un certain nombre de séquences sont tournées sur le vif, par exemple lors des manifestations du 26 octobre 1971, des discussions pendant des réunions de Women's Lib où des comédiennes parlent sans texte précis. "On ne savait pas toujours quand la caméra tournait ou non, lors des discussions" de dire l'actrice.

Au cours de sa tournée de promotion, Mlle Metrinko visite une trentaine de villes en six semaines, présentant parfois le film à des groupes féminins. D'ailleurs, à Denver, à Hollywood, la première du film était sous le patronage de la National Organization for Women.

Et que pensent ces milieux du film "Stand Up and Be Counted" réalisé d'ailleurs par un homme ? Mlle Metrinko estime que les militantes ne pourront être complètement satisfaites d'un film sur un tel sujet que quand elles l'auront réalisé elles-mêmes. Mais les réactions semblent assez bonnes.

Car à travers les péripéties parfois caricaturales du film, il s'en dégage une impression de vérité: peut-être déprimante pour certaines femmes: la vie du couple résiste rarement à la reprise en main de sa vie par une femme. Du moins dans le film.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mlle Marsha Metrinko est une actrice américaine qui a un petit rôle dans "Stand Up ans Be Counted". Elle était de passage à Montréal pour parler de ce premier film qui traite des questions féministes.

Protéger les enfants contre la publicité à la TV

WASHINGTON. (UPI) — Un groupe de parents vient de demander au Congrès de mettre un terme à la "manipulation des enfants" par les publicitaires qui inondent les programmes destinés aux jeunes d'annonces de bonbons et de jouets.

Cette requête est contenue dans un mémoire soumis, aujourd'hui, au sous-comité sénatorial des consommateurs par "Action pour la télévision enfantine" (ATE), un groupement de parents du Massachusetts.

Depuis plusieurs années déjà, cette association revendique auprès du gouvernement américain une surveillance plus étroite des programmes de télévision pour les jeunes.

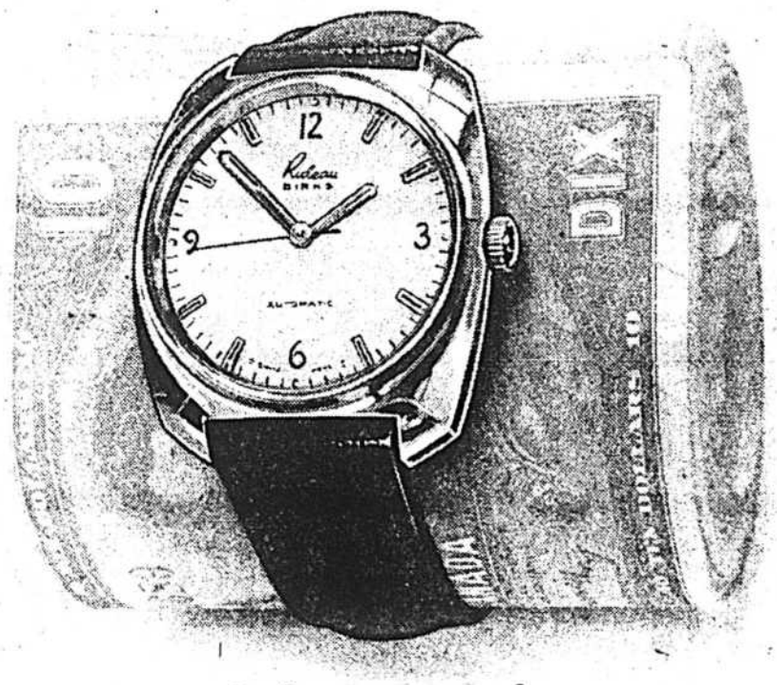
Un porte-parole de l'ATE, Mme Carol Liebman, a résumé l'intervention de son association en ces termes : "Puisque les enfants ne possèdent ni l'expérience ni la maturité pour prendre des décisions en matière d'achats, tous les jeunes de moins de 10 ans devraient être protégés contre toute publicité à la télévision".

POM prépare des tartes aux pommes à la croûte feuilletée avec un soupçon de canelle. Des tartes au citron à la meringue sans pareil. Des tartes aux raisins, gros, juteux et sucrés. Des tartes hollandaises aux pommes. Des tartes aux cerises, grosses et rouges. Au sucre, aux ananas.



prépare 9 sortes de tartes différentes.

Des tartes... qui font venir l'eau à la bouche



Aussi économique qu'automatique!

Une montre automatique coûte généralement beaucoup plus que $39.95. C'est pourtant là le prix surprenant de cette montre Rideau de Birks. Avec son mouvement suisse 17 rubis, automatique, et sa garantie d'un an sans condition, c'est une aubaine! Dessus en métal jaune, cadran argent ou beige, ou dessus en métal blanc, cadran argent ou charbon. **$39.95**

BIRKS
JOAILLIERS

"Un bon mari et un gros diamant

Quand j'aurai trouvé l'homme de ma vie, je le conduirai chez Birks pour choisir le diamant."



"Les secrets de la chasse à l'homme, je les garde pour moi. Mais voici ce que je sais sur les diamants.

J'ai fait une visite comparative de plusieurs bijoutiers sans pouvoir découvrir pourquoi et comment la qualité d'un diamant pouvait correspondre au prix marqué.

Puis, j'ai découvert que chez Birks les diamants étaient de qualités variées... avec la *garantie* que vous obtenez la qualité correspondant au prix que vous payez! Par exemple, pour $400 disons, en chiffre rond, je pouvais choisir parmi tout un assortiment de qualités et de grosseurs. Des petits diamants d'une grande perfection et des gros de moindre qualité. Pas plus que moi, vous n'auriez pu voir la différence.

Croyez-moi, c'est facile de trouver un diamant chez Birks. Quant à l'Homme, c'est une autre affaire!"

FACILITES DE PAIEMENT

les Diamants Birks
ont l'éclat de l'amour

Les inspecteurs en hygiène publique invitent les cols bleus à décréter une trêve d'une semaine, pour nettoyer la ville

par Rose-Anne GIROUX

"Nous tuons pour vivre" . . .

Cette devise style "tueur-à-gages" c'est celle d'une compagnie d'extermination dont le président, M. Ronald O. Maheu, participait, hier, à une conférence de presse de l'Association des inspecteurs en santé publique du Québec, qui se demande si la Ville de Montréal "va attendre que tout le monde soit malade ou à moitié mort", avant de commencer à vaporiser des insecticides sur les ordures qui s'entassent dans les parcs de la métropole.

Pour M. Maheu, qui est aussi directeur de l'association, l'attitude de la Ville est d'autant plus "inconcevable et déplorable" qu'à sa demande même, a-t-il déclaré, au moins trois compagnies d'extermination ont soumis des projets visant à répandre quotidiennement des insecticides et des déodorisants sur les ordures, tant que durera la grève des cols bleus.

"C'est frustrant. La ville nous a demandé des soumissions et, maintenant, elle nous dit qu'elle n'en a pas besoin", a renchéri M. Maheu, en ajoutant qu'il avait soumissionné conjointement avec une autre compagnie, qui était, elle aussi, représentée à la conférence de presse.

Présidée par M. Maurice Martin, un employé de la ville de Verdun, l'Association des inspecteurs en hygiène publique a donc insisté pour que la Ville passe à l'action, tout en invitant le Syndicat des employés manuels à déclarer une trêve d'au moins une semaine, le temps que cela prendrait, selon elle, pour nettoyer les parcs et les ruelles des ordures que les citoyens y ont accumulées.

D'après les informations fournies par M. Maheu, les exterminateurs pourraient se mettre sur un pied de guerre en l'espace de quatre heures, "aussitôt qu'il y aurait eu entente avec la Ville et signature d'un bon d'achats".

"On veut prévenir une épidémie", ont insisté les représentants de l'Association.

M. Maheu établit entre $2,000 et $2,500 le coût d'une telle opération antimouches.

antirats et anti-odeurs. Mais dans ses calculs, seuls les parcs seraient passés à l'antirats et au "Florient" ou, en tout cas, à la substance dont les exterminateurs professionnels se servent pour combattre les odeurs. Il en coûterait beaucoup trop cher selon lui, pour vaporiser les ruelles.

Tojours selon M. Maheu, c'est d'ailleurs pour des raisons économiques que la Ville a finalement décidé de ne pas recourir à des exterminateurs: "On nous a dit trop dispendieux".

De son côté, la Ville a fait valoir, au début de la semaine, qu'il n'était pas nécessaire, pour le moment, de recourir aux insecticides, puisque de l'avis de son directeur des Affaires sociales, M. Jean Séguin, les substances étudiées jusqu'ici entraîneraient plus d'inconvénients encore pour les citoyens: danger pour la santé, odeurs plus fortes, etc . . . En conséquence, la Ville serait à la recherche d'insecticides moins toxiques.

Chose certaine, hier, c'est qu'en sortant de la conférence de presse, et en consultant la revue officielle de l'Association des inspecteurs en hygiène publique, l'on ne pouvait qu'apprécier, avec un humour de circonstance, la petite annonce publicitaire de l'une des compagnies d'extermination représentées: "Estimation gratuite — Travail garanti — Discrétion assurée".

M. Saul Hayes affirme que "les Juifs du Québec ne craignent pas le séparatisme"

par Claude SAINT-LAURENT

"Les Juifs du Québec ne craignent pas plus le séparatisme que tout autre groupe de citoyens à moins qu'il ne conduise à un régime totalitaire", a déclaré le vice-président du Congrès juif canadien, M. Saul Hayes, qui prenait la parole devant des délégués du Congrès international des services communautaires juifs, à Montréal.

"Du reste, a ajouté par la suite M. Hayes, au cours d'une entrevue, je crois que la Colombie britannique est plus séparatiste que le Québec; M. Bennett lui-même est plus séparatiste que M. René Lévesque. C'est là évidemment une image un peu grossie mais par laquelle je voudrais indiquer que sur plusieurs questions d'intérêt public il n'y a pas une seule et unique pensée juive au Canada et les positions varient d'une province à l'autres".

M. Hayes a souligné à titre d'exemple que le Congrès juif canadien est demeuré neutre et n'a pas donné d'avis lorsque la communauté juive d'Ontario n'a pas réussi à établir de consensus relativement au problème des subventions de l'Etat aux institutions privées d'enseignement.

"Au Manitoba il s'agit encore d'une autre situation et deux ministres juifs ont démissionné pour protester contre la politique d'éducation de cette province".

"Au Québec, les problèmes sont différents et si les Juifs d'ici sont en majorité anglophones il s'agit strictement d'un accident historique relié au fait que les Canadiens français ont voulu s'assurer la protection de leur religion; les immigrants juifs d'Europe ne voulaient certes pas abandonner leur propre religion et se sont donc portés vers le système anglo-saxon qui n'a jamais apporté beaucoup d'importance à la religion dans ses écoles."

M. Hayes a expliqué par ailleurs que les craintes de la minorité juive au Québec sont les mêmes que celles de la classe moyenne en général. "La minorité juive est formée de bourgeois et de petits-bourgeois qui ne peuvent que craindre le socialisme".

Au cours de sa causerie, M. Hayes a également marqué son appréciation de la politique de multiculturalisme du gouvernement Trudeau. "Nous ne pouvons qu'être d'accord avec une telle politique qui n'est d'ailleurs pas nouvelle en soi puisqu'elle ne fait que confirmer ce qui existe depuis toujours au Canada contrairement au melting-pot américain.

Les délégués américains au Congrès international ont à cet égard mis en lumière le fait que les collectivités ethniques se regroupent de plus en plus aux Etats-Unis et que des changements importants sont en cours dans cette société.

Les différents ateliers du congrès ont par ailleurs abordé les aspects techniques de l'organisation des servipeuvent que craindre le socialisme." aux Etats-Unis d'où venaient la très grande majorité des délégués.

Mme Casgrain refuse la fusion ou l'abolition de son ministère

de notre bureau de Québec

QUEBEC — "La politique culturelle ne peut que se situer à l'avant-garde de la politique générale.

"A ce propos, j'estime important de préciser qu'il ne saurait être question de la disparition, sous forme de fusion ou autrement; du ministère des Affaires culturelles".

C'est ce qu'a affirmé sans ambages le nouveau titulaire de ce ministère Mme Claire-Kirkland Casgrain, au début de l'étude des crédits de $18 millions de son ministère, dans l'intention de mettre fin aux rumeurs persistantes voulant que les Affaires culturelles soient intégrées dans un éventuel super-ministère qui engloberait aussi l'Education et les Communications.

Mettant en garde son propre gouvernement contre un tel geste, le ministre des Affaires culturelles a déclaré que la création de ce ministère est une conquête de la Révolution tranquille qu'a connue le Québec et que, "s'il disparaissait, cela ne pourrait être que l'effet d'un esprit réactionnaire tout à fait étranger au gouvernement dont je fais partie".

Un livre contre le projet de la Baie James

Un livre peut-il arrêter la construction d'un barrage? Surtout quand il s'agit du "projet du siècle"?

Un journaliste montréalais, Boyce Richardson, l'espère de tout coeur.

Afin de mobiliser l'opinion québécoise contre le projet d'aménagement du bassin de la Baie James, Boyce Richardson, qui était jusqu'à tout récemment rédacteur associé au Montreal Star, vient de publier un dossier de 170 pages qui constitue un réquisitoire en règle contre le projet chéri du gouvernement Bourassa.

Son livre, intitulé "Baie James: sans mobile légitime", a été lancé hier à la Bibliothèque nationale du Québec, par les Editions de l'Etincelle.

Richardson, précise une note accompagnant le livre, est "reconnu comme un des plus grands spécialistes des affaires qui ont trait aux Indiens du Canada et aux projets de développement du Grand nord canadien". Il pratique le journalisme depuis 25 ans.

C'est donc sous cet angle principalement, que l'auteur s'attaque au projet de la Baie James. Certes, il conteste, comme bien d'autres, l'opportunité du projet sur le plan strictement économique et technique, ne trouvant nulle part de "mobile légitime" à ce qu'il considère une dévastation injustifiable d'un territoire et une aliénation caractérisée de ses habitants, les Indiens Cris.

L'essentiel du livre, qui prend aussi la forme d'une charge politique, consiste donc en un exposé documenté sur la vie du territoire /menacé et en un aperçu des conséquences du projet d'aménagement hydro-électrique.

Ce qui a le plus frappé l'auteur au cours de son enquête, c'est, écrit-il, que les Indiens "perçoivent avec une lucidité effroyable ce qu'il adviendra d'eux quand les travaux commenceront. Ce ne sont pas les blancs-becs du sud qui peuvent leur dire ce qui vaut le mieux pour eux".

Un incendie fait une centaine de chômeurs

Une centaine de personnes sont maintenant sans emploi à la suite de l'incendie qui a ravagé, vers 19 h., hier, l'édifice de la société Rose & Laflamme Ltd., 1461, rue Parthenais, à Montréal.

Les pompiers ont eu énormément de difficultés à combattre cet incendie qui a débuté à l'arrière de l'édifice et qui a nécessité trois alertes.

La firme Rose & Laflamme, fournisseur de restaurants et d'hôtels, entreposait plusieurs produits chimiques et essences, de la mélasse, de la farine, de la graisse et quelque cinq tonnes de noix de coco. Plusieurs de ces produits se consument facilement et sont difficiles à éteindre.

Au début, rien ne laïssait prévoir que les pompiers auraient autant de difficultés. L'incendie s'annonçait sans importance et un photographe a même quitté les lieux sans prendre de photographies, croyant que la situation était sous contrôle. A sa grande surprise, presque tout l'édifice était en flammes à son retour, quelques minutes plus tard.

Des centaines et des centaines de curieux étaient massés à l'angle des rues Parthenais et DeMaisonneuve, et ont créé passablement d'embêtements au service d'ordre de la police. Malgré l'ampleur du sinistre, personne n'a été blessé.

La cause de cet incendie demeure inconnue pour l'instant.

La grève des cols bleus oblige la Ville à retirer de la publicité touristique

par Daniel L'HEUREUX

Un instant, les touristes, arrivez-nous pas tout de suite!

C'est sans doute ce que la ville de Montréal aimerait bien dire aux milliers de visiteurs qui se proposent de venir dans la métropole et à Terre des Hommes au cours des prochains jours.

En effet, une autre des conséquences de la grève des employés manuels est qu'elle "foute en l'air" tout le programme de publicité de la ville en vue d'attirer des touristes à Terre des Hommes et à Montréal même.

C'est en effet la première fois, de dire le directeur des relations publiques, de la Ville, M. François Zalloni, que la publicité touristique de Montréal et TDH était faite conjointement.

Le programme est déjà lancé. Là où on peut encore arrêter la publication des annonces, comme aux Etats-Unis, une telle directive est effectivement donnée.

Mais, à certains endroits, le "mal" est déjà fait: l'annonce est déjà parue! Ou sur le point de paraitre.

C'est notamment le cas dans les Maritimes d'où 400 demandes de renseignements sont parvenues à la Ville en moins de 10 jours.

Montréal se trouve donc dans une situation gênante: elle recevra des visiteurs sollicités par la publicité dans une ville qui prend les allures d'un dépotoir. Sans compter qu'on devra leur dire que Terre des Hommes est fermée.

L'ouverture de TDH, prévue pour le 15 juin, sera en effet retardée de façon certaine même advenant un règlement rapide du conflit des cols bleus. Ces derniers sont en effet responsables de la préparation et de l'entretien des îles.

Mais on ignore si la saison de TDH pourrait être définitivement compromise: aucune date critique à partir de laquelle la saison serait annulée n'a encore été dévoilée.

Selon M. Zalloni, une telle date critique est difficile à déterminer du fait des facteurs autres que la grève des employés manucis (comme celle des débardeurs), ou découlant de l'arrêt de travail des cols bleus comme, par exemple, les intentions des exposants dans les circonstances.

NABET a bon espoir d'en venir à une entente avec la société Radio-Canada

par Huguette LAPRISE

Le long conflit qui oppose la Société Radio-Canada à ses techniciens pourrait prendre fin bientôt si la formule de règlement proposée, lundi, par NABET, est acceptée par les conciliateurs fédéraux et la société.

Le président du syndicat à Montréal, M. Robert Bouchard, a déclaré qu'il avait beaucoup d'espoirs d'en arriver à une entente prochaine parce que leur formule rencontre en bonne partie les objectifs de la société, "bien qu'elle soit, a précisé M. Bouchard, la limite des concessions que le syndicat puisse faire". La formule a été rédigée à la suite d'une rencontre que les dirigeants de NABET ont eue, mardi dernier, avec le ministre du Travail au gouvernement fédéral, M. Martin O'Connell, et quelques autres hauts fonctionnaires ainsi que les médiateurs, MM. Charles Poirier et Roland Doucet.

M. Bouchard a refusé de dévoiler le contenu détaillé du document remis au gouvernement parce que les membres n'ont pas encore été informés, mais il a révélé quelques solutions de rechange importantes qui y sont proposées.

NABET demande à la société Radio-Canada que toutes normes qui seront élaborées en matière de politique linguistique soit négociable, afin qu'aucune décision unilatérale ne soit prise dans ce domaine.

Cette solution a été proposée parce que la prime sur le bilinguisme qui était accordée depuis 1966 aux employés de la Fonction publique, dont ceux de Radio-Canada, ne le sera plus. NABET demande également, en échange, que ses membres qui ne possèdent qu'une langue aient la chance de prendre des cours pendant leurs heures de travail.

En matière de sécurité d'emploi, le syndicat fait un autre compromis. Il exige que la société garantisse qu'il n'y aura pas de licenciement si un emploi est aboli en raison de progrès technique, notamment dans le cas d'un employé en stage de formation. Si celui-ci rencontre un échec pour une raison ou une autre NABET demande qu'il reste à son emploi. Au cours des négociations, le syndicat avait demandé un droit de veto sur la mutation des employés d'une ville à l'autre. Ce qui avait été refusé. Le syndicat est revenu à la charge dans sa formule de règlement.

Quant au système d'ancienneté qui à Radio-Canada se limite au lieu d'emploi, à tous les groupements négociateurs, la société ayant refusé au syndicat l'ancienneté universelle au cours des négociations, NABET suggère maintenant un système régional intégral (le découpage régional reste à définir) et une application restreinte et mitigée au niveau national.

La formule de règlement touche aux points les plus importants qui étaient en litige. Toutes les autres demandes faites par NABET lors des négociations restent toutefois en suspens.

C'est le 11 mars que le conflit a débuté et les grèves perlées partout au Canada durent toujours. Les 450 techniciens et hommes de métier de la société à Toronto ne sont pas encore retournés au travail depuis cette date.

Edmonston dénonce l'augmentation du coût de réparation des autos

par Madeleine BERTHAULT

"L'augmentation à $9.50 l'heure pou réparer une auto n'est qu'une exploitation éhontée du public, c'est nous qui payons, et nous payons très cher, et le travail des garagistes et des mécaniciens ne s'améliore même pas".

C'est ce qu'a déclaré M. Philip Edmonston, président de l'Association pour la protection automobile, (APA), dans le cadre du congrès annuel du Conseil canadien de la sécurité.

De plus, le président de l'APA s'est déclaré en faveur d'une loi sur les ceintures de sécurité. Il a aussi exprimé le désir de voir naitre une loi qui protégerait les propriétaires d'automobiles contre les fabricants qui "sortent et vendent des citrons".

L'APA est une société sans but lucratif et est affiliée au Centre de sécurité automobile de Ralph Nader à Washington.

Tout comme le Centre, l'APA reçoit les plaintes des propriétaires d'automobiles mécontents.

Villes du Québec honorées

Dans le cadre du Congrès du Conseil canadien de la sécurité, plusieurs villes du Québec ont reçu des certificats de sécurité pour n'avoir pas eu à déplorer d'accidents mortels sur leur territoire au cours de l'année 1971.

Il s'agit particulièrement des villes de Côte-St-Luc, Outremont, Pierrefonds, Shawinigan, Ste-Thérèse, Dorion, Montréal-Ouest, Roxboro, Ste-Anne-de-Bellevue et quelques autres à travers le Québec.

Pan American Mines: nouvelles sommations

De nouvelles sommations de comparaitre ont été émises, hier, par le juge Herman Primeau de la cour municipale de Montréal, contre le bras droit d'Howard Hughes, M. Howard Eckersley et contre Floyd R. Bleak, respectivement président et vice-président de la société Pan American Mines.

Un mandat d'arrêt qui avait été émis, il y a quelques mois, a été annullé, par la suite par le juge Primeau. Celui-ci, après avoir effectué une enquête sommaire, sur les dénonciations faites par un homme d'affaires de Montréal, M. Albert Dupuis, a décidé d'émettre, cette fois, des sommations plutôt que des mandats. Cette affaire sera entendue le 20 juin.

Les deux hommes sont accusés d'une fraude lors de l'émission d'un prospectus pour la vente d'actions de la compagnie.

APPEL D'OFFRES

La Ville de Terrebonne demande des offres pour l'équipement suivant:
— 1 TRACTO-PELLE
— 1 CAMION CHASSE-NEIGE
1 EPANDEUR A SEL

Les soumissionnaires pouvant fournir cet equipement (complet ou partiel) pourront se procurer les formules de soumissions a compter du 5 juin 1972 a l'hotel de ville de Terrebonne, 86 rue St-Andre. Les soumissions devront parvenir à cette même adresse avant 17 heures le 13 juin 1972, et elles seront ouvertes a 20 heures ce même jour.

Donne à Terrebonne, ce 1er jour de juin mil neuf cent soixante-douze.

Jean Vezina
assistant-secretaire-tresorier

COLLEGE DE ROSEMONT
APPEL D'OFFRES

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont recevra [illegible]

Alain Côté, C.A.
Contrôleur
pour la Corporation du Collège de Rosemont

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No 02-06027-72
COUR SUPÉRIEURE

DAME DOROTHY ENGEL SOLOMON, menagere, veuve non remariee de feu Bernard Solomon, de son vivant, executive de ventes, elle presentement et lui de son vivant, de la Ville de St-Laurent, District de Montréal, personnellement ainsi qu'en sa qualité de tutrice a ses enfants mineurs, JEFFREY PAUL SOLOMON, etudiant, et SHELDON NEIL SOLOMON, etudiant, tous les deux du meme endroit

Demanderesse

vs

LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, du District de Montreal — et — PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., une corporation dument incorporée suivant la loi, et ayant son siège social et sa principale place d'affaire à l'Aeroport International de Montreal, dans la Cite de Dorval, District de Montreal — et — LA SUCCESSION DE FEU J. MICHEL HOUDE, du District de Montreal

Defenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La Defenderesse, PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., pour qui une copie de bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la cour a son intention, est par les presentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

MONTREAL, le 30 mai 1972.

SGD. Philippe Lamarre,
J.C.S.M.

Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter,
Taviss, Shayne & Levitt
Procureurs de la Demanderesse,
Suite 606,
1010 Ste-Catherine ouest,
Montreal, Quebec

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mai 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Climatemp Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ème jour de mai 1972, sous le numéro 2351291. Ce 25ème jour de mai, 1972.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ASSEMBLÉE ANNUELLE

La 90e Assemblée Annuelle de la Society for the Protection of Women and Children aura lieu mercredi, le 14 juin 1972, à 3 h 45 p.m., dans la chambre 101, Children's Service Centre, 3 Westdale Park, Montreal, Quebec

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
Dividende No 32

Avis est donné que le Conseil d'Administration de FIDUCIE PRÊT ET REVENU a déclaré un dividende de 12½ cents par action classe "A" et qu'il sera payé le 15 juin 1972 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 31 mai 1972.

Me Andre Verge
Secretaire

Quebec, le 23 mai 1972

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale de Tilly, dûment autorisé à cette fin par une résolution des commissaires en date du 22 mai 1972, que des soumissions publiques sont par les présentes demandées pour le contrat de:

PEINTURE

1) Ecole Secondaire Pamphile Lemay, à Sainte-Croix, Comté de Lotbuniere.
2) Ecole Secondaire Les Etchemins, à Charny, Comte de Levis.
3) Ecole Secondaire Beaurivage, à Saint-Agapit, Comté de Lotbuniere.

Toute personnes interessee pourra obtenir les détails complets ainsi que les conditions etablies, au bureau du directeur des achats, Monsieur Lionel Bellefeuille, 1100 Lavigerie, Case Postale 9244, Sainte-Foy, Quebec 10e

Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné, à 1100 Lavigerie, Sainte Foy, Québec 10e, jusqu'à quatre heures p.m. (4:00), le 19 juin 1972, sous enveloppe scellée, portant la mention "SOUMISSION"; elles seront ouvertes à cinq heures trente minutes p.m. (5:30) le même jour.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE TILLY NE S'ENGAGE A ACCEPTER NI LA PLUS BASSE, NI AUCUNE DES SOUMISSIONS; ELLE SE RÉSERVE ÉGALEMENT LE DROIT D'ACCORDER DES PARTIES DE CONTRATS, SI ELLE LE JUGE A PROPOS.

Donné à Sainte-Foy, ce 22ème jour de mai, 1972.

J. SAUVAGEAU
secrétaire-trésorier

CITÉ DE MONTRÉAL-NORD
SOUMISSIONS

La Cite de Montreal-Nord recevra d'ici le 13 juin 1972, 14:00 heures, des soumissions scellees pour la fourniture à la Cite d'essence, huile à moteur et graisse.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions au bureau de M. Richard St-Jacques, acheteur de la Cite, Hotel de Ville de Montreal-Nord.

La Cite ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblee du Conseil, le 13 juin 1972, à la salle du Conseil, 11211 rue Hebert, Montreal-Nord, à 20:00 heures

LE GREFFIER
Aline Ouimet

AVIS
La Commission de transport de la Ville de Laval

AVIS PUBLIC est donne, que la Commission de transport de la Ville de Laval, corps public légalement constitué en vertu de la Charte de la Ville de Laval (Chapitre 89 des lois de 1965, première session), tel qu'ajouté aux termes de l'article 25 de la loi modifiant la Charte de la Ville de Laval (Bill privé 124), sanctionnée le 30 juin 1971, ayant son siège social dans la Ville de Laval, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale modifiant l'article 102, paragraphe 3, du Bill 124 ci-haut mentionné, lui permettant d'integrer le transport des écoliers du niveau secondaire au transport public et autres fins.

Montréal, ce 15 MAI 1972

Les agents et procureurs de
La Commission de transport
de la Ville de Laval
BOURRET ALLAIRE L'HEUREUX
GRATTON & BLAIN

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
RÉGION DE LA CAPITALE
PROLONGATION

On fait savoir par la présente que la date pour la réception des soumissions pour LE PROJET No 78168 — DISTRIBUTION DE VAPEUR ET D'EAU REFROIDIE — PHASE V — TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONTARIO), devant etre reçues jusqu'au 6 juin 1972, est prolongee jusqu'a 15 heures (heure avancée de l'Est) LE MARDI, 20 JUIN 1972. Les enveloppes des soumissions seront adressees au CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONTARIO), K1A 0M3.

J. J. CARETTE,
Le chef des Services financiers et administratifs.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 mai 1972.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 02-06027-72
COUR SUPÉRIEURE

DAME DOROTHY ENGEL SOLOMON, menagere, veuve non remariee de feu Bernard Solomon, de son vivant, executive de ventes, elle presentement et lui de son vivant, de la Ville de St-Laurent, District de Montréal, personnellement ainsi qu'en sa qualité de tutrice a ses enfants mineurs, JEFFREY PAUL SOLOMON, etudiant, et SHELDON NEIL SOLOMON, etudiant, tous les deux du meme endroit

Demanderesse

vs

LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, du District de Montreal — et — PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., une corporation dument incorporée suivant la loi, et ayant son siège social et sa principale place d'affaire à l'Aeroport International de Montreal, dans la Cite de Dorval, District de Montreal — et — LA SUCCESSION DE FEU J. MICHEL HOUDE, du District de Montreal

Defenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La Defenderesse, LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, pour qui une copie de bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la cour a son intention, et par les presentes requis de comparaitre dans un delai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

MONTREAL, le 30 mai 1972.

SGD. Philippe Lamarre,
J.C.S.M.

Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter,
Taviss, Shayne & Levitt,
Procureurs de la Demanderesse,
Suite 606,
1010 rue Ste-Catherine ouest,
Montreal, Quebec

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR
POLYVALENTE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR (REPENTIGNY)

La Commission Scolaire Régionale Le Gardeur recevra jusqu'à 3:00 heures p.m. (heure normale) le 9 juin 1972, à 80 Meilleur, Repentigny, des offres sous enveloppes scellées pour les fournitures suivantes:

CAHIERS:
71-22: Tables de Travail
71-23: Electricite — Commutation, sec. V (Equipement)
71-24: Electricite — Montage & Controle, sec. V (Equipement 1)
71-25: Electricite — Montage & Controle, sec. V (Outillage)
71-26: Electricite — Montage & Controle, sec. V (Equipement 2)

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" preparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un cheque visé de garantie equivalent a au moins 5% du montant total de son offre ou a tout autre montant de rete par la commission Scolaire. Ce cheque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Le Gardeur.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans et devis et autres documents à compter de lundi le 29 mai 1972, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Gabriel Bernier, au 80 Meilleur, Repentigny.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 3:00 heures p.m. (heure normale) le 9 juin 1972, au 80 Meilleur, Repentigny.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Fait à Repentigny, ce 26e jour de mai 1972.

Monsieur Maurice Dufort,
sec.-adm.

LIQUIDATION
TUILES ACOUSTIQUES
12¢ pi. carré

100,000 a liquider

JOS. OLIVIER LTÉE
8779, rue Henri-Julien
Montréal 354 Tél.: 381-5681

REDDY MEMORIAL HOSPITAL
AVIS DE REMBOURSEMENT PARTIEL D'OBLIGATIONS AMORTIES
AUX DETENTEURS D'OBLIGATIONS 6¾% PREMIERE HYPOTHEQUE SÉRIES "B" ECHEANT LE 1er JUILLET 1992 DE REDDY MEMORIAL HOSPITAL

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que suite aux dispositions du contrat fiduciaire d'emission passé entre Reddy Memorial Hospital et l'International Trust Company, en tant que fiduciaires, en date du 1er juillet 1967, les obligations à 6¾% de la première hypothèque, séries "B" ci-après de Reddy Memorial Hospital, d'un montant global de $18,000 de capital, ont été tirés au sort par les dits fiduciaires pour remboursement par des tirages et seront remboursés le 1er jour de juillet 1972 au montant du capital majoré des intérêts courus sur ces obligations et restant dus à la dite date du 1er juillet 1972

[illegible]

BM [illegible]
BM [illegible]
BM [illegible]
BM [illegible]

Obligations remboursables portant le numéro BEL [illegible]
montant y indiqué [illegible]
007 $2,000.00 [illegible]
031 $2,000.00 [illegible]
033 $2,000.00 [illegible]

Le montant du remboursement [illegible] la succursale de la Banque [illegible] dans la province de Québec [illegible]

AVIS EST EGALEMENT DONNÉ [illegible]

[illegible]

Le Président
[illegible]
REDDY MEMORIAL HOSPITAL

Plusieurs adultes auraient eu des relations sexuelles illicites avec des fillettes

LOUISEVILLE — En échange de friandises, six ou sept fillettes de 13 à 16 ans de la région de Louiseville se sont prêtées à des relations sexuelles avec des adultes de l'endroit.

Ces derniers, quatre chauffeurs de taxi, un commerçant et un ouvrier, ont été traduits au début de la semaine, en Cour de bien-être social à Trois-Rivières sous des accusations de détournement de mineurs. Ils ont retrouvé leur liberté sous un cautionnement de $250 chaun.

En attendant leur procès, les chauffeurs de taxi impliqués dans cette sordide affaire sont retournés à leur travail.

Le sergent Marcel Huneault, responsable du détachement de Louiseville de la Sûreté du Québec, a déclaré que le pot-aux-roses avait été découvert à la suite de plaintes de certaines mères de famille.

L'une d'elles trouvait cela étrange que sa fille aille souvent au poste de taxi. Elle a alors alerté la police municipale de Louiseville ainsi que les policiers de la SQ.

Quelques jours plus tard, la police mettait fin à ce petit jeu, qui incidemment a duré de janvier au début de mai 1972.

Les délits ont commencé lorsque certaines fillettes ont réclamé des "chips", des liqueurs douces et autres friandises.

Elles étaient conduites dans des motels ou encore dans des autos-taxi où elles étaient forcées à plaire à ces messieurs, mariés et pères de famille.

La police a précisé qu'heureusement aucune de ces fillettes n'était devenue enceinte à la suite de ces expériences.

La cabine de Gagarine n'a pas été retrouvée

RAETTVIK, Suède (Reuter) — Les autorités gouvernementales de quatre pays européens ont entrepris de vastes recherches afin de retrouver de précieux échantillons de poussière lunaire et un modèle de la cabine du vaisseau spatial soviétique Vostok à bord duquel le cosmonaute Youri Gagarine effectua le premier vol spatial en 1961.

Alors qu'un convoi de neuf wagons transportant le matéfectua le premier vol spatial riel pour une exposition spatiale soviétique, à Raettvik, faisait route entre Moscou et la Suède, un des wagons qui contenait le modèle de la cabine Gagarine et les échantillons de poussière lunaire est disparu. Cette disparition s'est produite, hier, alors que le train se trouvait en territoire polonais.

C'était la première fois que l'URSS consentait à organiser une telle exposition dans un pays occidental.

Bien que le modèle du module de commandement du Vostok ait une grande valeur scientifique et technique, c'est surtout la perte de la poussière de sol lunaire qui cause un vif émoi.

Ce matériau serait, selon les Soviétiques, évalué à 18 millions de roubles, soit environ $21,840,000.

Les Franco-ontariens ont la priorité sur les autres groupes ethniques — l'ACFO

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) soutient que les francophones sont des partenaires égaux des anglophones, mais des "primi inter pares" premiers parmi des égaux vis-à-vis des groupes minoritaires vivant en Ontario.

C'est d'ailleurs la position que l'ACFO entend défendre à la conférence Héritage-Ontario, qui aura lieu les 2-3 et 4 juin à Toronto, où se rencontreront quelque 1,000 délégués de 54 groupes enthnoculturels différents qui habitent l'Ontario.

Au total, ces groupes parlent 72 langues différentes.

C'est ce qu'a expliqué hier le président de l'ACFO, M. Omer Deslauriers, aux membres d'un club social d'Ottawa après avoir bien pris soin de préciser que le Canada reconnait deux langues officielles et possède deux cultures prédominantes.

A son avis, il est "impossible de discuter de multiculturalisme en Ontario, sans avoir pris clairement position au sujet du biculturalisme".

Fondement du pays

"Le biculturalisme est la pierre d'angle du multiculturalisme au Canada" a-t-il allégué.

Selon lui, un "multiculturalisme qui ne respecterait pas ces données fondamentales et qui n'avouerait pas, au point de départ, les limites inévitables de toutes les autres communautés ou entités culturelles au Canada et en Ontario, exposerait les participants d'Héritage-Ontario à s'engager dans des discussions futiles et frustrantes".

Pour assurer une délégation, l'ACFO consacrera $9,000 pour cette conférence.

Interrogé à la suite de sa causerie, M. Deslauriers a établi que l'ACFO n'accepterait jamais que ces groupes minoritaires possèdent leurs écoles ou une infrastructure équivalentes à celles des Franco-Ontariens.

"Nous ne voulons pas perdre, a-t-il expliqué, cette position de partenaires égaux aux anglophones, qui nous échoit de par l'histoire".

M. Deslauriers espère que les autres groupes ethniques de la province de l'Ontario vont comprendre leur position.

Paul Fox, président du nouveau Conseil des districts bilingues

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a révélé hier, la liste des membres du nouveau Conseil consultatif des districts bilingues.

Présidé par M. Paul Fox, professeur à l'Université de Toronto, le nouveau Conseil devrait être en mesure de formuler ses recommandations au cours des prochains 12 mois, afin de permettre au gouvernement fédéral de proclamer en 1973 un certain nombre de districts bilingues.

Les autres membres du nouveau Conseil sont: Mlle Eleanor Duckworth, de Halifax; M. Adélard Savoie, de Moncton; le Dr Harry Hickman, de Victoria; le R.P. Albert Régimbal, de Sudbury; M. Léopold Lamontagne, d'Ottawa; le juge Alfred Monnin, de St-Boniface; et Mme A. W. R. Carrothers, de Calgary.

Il n'y a aucun Québécois sur le nouveau conseil consultatif.

Le professeur Fox, le Dr Hickman, le juge Monnin et M. Savoie étaient membres du premier Conseil qui était alors présidé par M. Roger Duhamel, nommé récemment au poste d'ambassadeur au Portugal.

Dans une communication du secrétariat d'Etat, on rappelle que la création du nouveau Conseil est une conséquence de la publication récente des données du recensement de 1971 sur la population canadienne.

Trente districts

Selon son mandat, le Conseil doit faire des recommandations au gouvernement fédéral au sujet de l'étendue et de la délimitation des districts dans tout le pays à partir des données démographiques les plus récentes.

Les recommandations du premier Conseil ayant été faites peu de mois avant la publication des données du recensement de 1971, le gouvernement a jugé préférable de ne pas proclamer de districts bilingues et d'accélérer plutôt la formation du nouveau Conseil.

Le premier Conseil avait recommandé la création d'une trentaine de districts bilingues dont deux englobant le Québec et le Nouveau-Brunswick respectivement.

Après 20 jours de jeûne, Chavez est hospitalisé

PHOENIX, Arizona (AFP) — Cesar Chavez, dirigeant de la Fédération unifiée des travailleurs agricoles, qui poursuit depuis vingt jours une grève de la faim pour protester contre une loi anti-syndicale adoptée au début du mois par la législature de l'Etat d'Arizona, a été hospitalisé hier, à Phoenix, en raison de son état de faiblesse prononcé.

Plusieurs centaines d'ouvriers agricoles de Yuma ont débrayé, mardi, en signe de solidarité avec Chavez et le mouvement n'a cessé de s'étendre depuis, risquant de paralyser complètement la récolte des fruits et légumes dans la majeure partie de l'Arizona, d'ici la fin de la semaine.

Chavez, extrêmement populaire parmi les ouvriers agricoles saisonniers d'origine mexicaine de la côte Pacifique, avait déjà fait une grève de la faim de 25 jours l'année dernière pour soutenir les revendications des "Chicanos" employés à la cueillette du raisin.

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

BEAULIEU (Bernadette) — A Duvernay, le 31 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Lorenzo Beaulieu, autrefois du Lac des Aigles, née Bernadette Dumont. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est
à 9h15 pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 9h30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Paul-Emile) — A Rawdon, le 30 mai 1972, l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Belisle, époux de Annette Fontaine; père de Jacques, Lise (Mme Pierre Bélair); et Diane (Mme Raymond Lévesque). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partir de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Enrg.
10,540, rue Papineau
à 9h45 pour se rendre l'église Saint-Antoine Marie Claret où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Joseph-Aurel) — A St-Lambert, mardi le 30 mai 1972, est décédé M. Joseph-Aurel Bilodeau, de Greenfield Park, époux de Dorothy Hodder, père bien-aimé de Margaret (Mme J. Hynes), Rosaire, Roland, Rachel, Régine et Yolande et Marcelle, de la Congrégation Jésus-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke MacGillivray, White,
(direction funéraire),
307, Riverside Drive (coin Argyle),
St-Lambert
pour se rendre à l'église St-Mary's, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Stationnement à l'arrière.

BOUCHER (Léa) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Albert Boucher, née Léa Arpin, demeurant 1903 Beaudry. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385 est, rue Ontario
à 9h45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Mandosa Jean) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean Brault, époux de Délia Mess, demeurant autrefois au 548 Létourneux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMERON (Donald) — Accidentellement à Chambly, le 6 mai 1972 à l'âge de 15 ans, est décédé Donald Cameron, fils d'Albert Cameron et d'Annette Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyerrs
20, rue Des Carrières,
Chambly
pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Paul-E.) — A ville St-Laurent, le 31 mai 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé Paul-E. Côté, époux de Dorothy Verdon, père de Pauline (Mme Jean-Claude Ouellet), grand-père de Junior et Patrick. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltee,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Albert) — A Montréal, le 1er juin 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Albert David, époux de feu Amanda Blais. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 1h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Claire, de Tétreaultville, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GAGNE (Joseph-Eugène) — A St-Jérôme, le 30 mai 1972, à l'âge de 70 ans est décédé M. Joseph-Eugène De Gagné, époux de Germaine Latour, demeurant 139 Tour du Lac, Ste-Agathe. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
jusqu'à jeudi soir, où elle sera transportée et re-exposée à la résidence funéraire
J. H. Vanier,
à Ste-Agathe,
à compter de vendredi. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin en l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE HETRE (Robert) — A Montréal, le 1er juin 1972, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Robert De Hêtre, époux de Lucille Forget. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltee,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 1h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Elizabeth, où le service sera célébré à 2 heures p.m., et de là au cimetière de Dorion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De Sève (André) — Accidentellement, le 29 mai 1972, à l'âge de 28 ans, est décédé M. André De Sève, époux de Jacqueline Ostiguy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère Pierre, trois soeurs: Mme Norbert Fournier (Christiane), Louise et Nicole; sa grand-mère, Mme Alexina De Sève, un oncle, M. Roland De Sève, une tante, Mme Aimé Bourret (Pauline). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 9h30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LISI (Gennaro) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé Gennaro De Lisi, époux de Philomena Lisi; père de Antoine, Nicodémo, Mme Rosaire Grégoire (Alice), Biaggio, Mme Concetta Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Jean B. O.) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean B. O. Drouin, employé à Continental Can Company, à St-Laurent, époux de Corinne Gratton; demeurant à 6976, Delaroche. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils Jean-Paul, employé au Canadian Pacific; ses filles, Mme Gérard L'Archevesque (Carmen), Mme Jean-Paul Gauthier (Lise), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Roger) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Roger Favreau, directeur du camp Mod L. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 10h. et de la au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Rose-Anna) — A Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédée Rose-Anna Paradis, épouse de feu Jean-Louis Frappier. Elle laisse dans le deuil 4 filles et 4 garçons ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue Saint-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Aurore) — A Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Télesphore Gingras, née Aurore Lacasse, mère de Maurice, Mme Rodolphe Lagacé (Pauline). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Claude (Meunier et 7e Ave), Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMONT (Milia) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 41 ans, est décédée Milia Glucka, épouse d'André Guimont, elle laisse dans le deuil son fils Kevin, sa mère Fédora Glucka Migus, ses soeurs Slawka (Mme Ted Sekowski), Lily (Mme Paul Hnatiuk) et son neveu Derek. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Assumption of Blessed Virgin Mary, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUITARD (Arthur) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 69 ans 4 mois, est décédé M. Arthur Guitard, époux de feu Aurore Raymond; demeurant 3351 boul. LaSalle; père de Mme André Godcharles (Thérèse), Mme Raymond Miquelon (Jacqueline). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Léda) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 91 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Siméon Hervieux, née Léda Hétu, autrefois de Lavaltrie, demeurant 5653, 6e Ave, Rosemont. Elle laisse son fils Roger et son épouse, 2 petits-fils, Claude et Luc, 2 soeurs: Maria et Antoinette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi après-midi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. l'Ange-Gardien
L'Assomption
à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Salons fermés de 5 à 7 h.

JACOB (Jeanne) — A Montréal-Nord, le 31 mai 1972, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme J. Benoit Jacob, née Jeanne Harnois, elle laisse dans le deuil sa fille Henriette (Mme C. Sabourin). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Alphonsine) — A St-Eustache, le 30 mai 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Labelle, née Alphonsine Thibeault, demeurant chez son fils, Jean, 219, rue Constantin, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 1 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LACASSE (André) — A Ottawa, le 31 mai 1972, à l'âge de 51 ans, est décédé M. André Lacasse, époux de Marie-Paule Morrissette. Outre son épouse, il laisse 2 fils Marc et André Junior, une fille Mme Robert Brulé (Michèle), d'Ottawa. Un frère Raymond et 2 soeurs, Mme Maurice Boucher (Marguerite), et Mme Serges Godbout (Francine), de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine Robert et Gauthier,
260, rue Besserer,
pour se rendre à l'église Saint-Gabriel où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPERRIERE (Yvette) — A Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Jacques Laperrière, née Yvette Fournier, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Pierrette (Mme Jean-Pierre Beausoleil), Francine, Lorraine, Johanne, ses petits-enfants: Gaétan, Stéphane et Nathalie, demeurant 1930 Liebert. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSEMBLÉE DOLLARD DE MONTRÉAL
Avons le regret d'annoncer le décès de notre chevalier
ROGER OUELLETTE
du Conseil Youville
Il y aura garde d'honneur
CE SOIR le 1er JUIN
à 8.30 heures P.M.
au salon Filiatrault
171, 7e rue, L.D.R.
Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin à 9.30 heures à l'église Notre Dame de Pontmain, 127 boul. des Prairies, Laval
René Perreault, Aâdé navigateur

LAROSE (Angelina) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Wenceslas Larose, née Angelina Bergeron, demeurant 10603 Berri. Elle laisse 11 enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8328, rue St-Denis
à 9h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECONTE (Blanche) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé Blanche Touchette, épouse de feu Horace Leconte. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Marc, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Estelle) — Au Manoir de Pierrefonds, le 31 mai 1972, à l'âge de 94 ans, est décédée Estelle Rinfret, épouse de feu Pierre Leduc, pharmacien; elle laisse dans le deuil ses filles: Madeleine, épouse du Dr Jean Brault, Lucie (Mme Fred Farmer), de Trois-Rivières, son fils, Henri, de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église Saint-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Rita) — A sa résidence, le mardi 30 mai 1972, est décédée Rita Léveillé, fille de feu M. et Mme Alfred Léveillé (autrefois de Rosemont). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke, McGillivray, White,
5580, rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Stationnement gratuit rue Marcil.

LIMOGES (Sylvio) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Sylvio Limoges, époux de Jeanne Bonenfant, demeurant 1648 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois,
1750, rue Amherst
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetiere de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Louisa) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 78 ans 7 mois, est décédée Mlle Louisa Lortie, fille de feu Philias Lortie et de feu Louisa Laurin. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Valentine) — A Montreal, le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Joseph Lortie, née Valentine Leroux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

MAJOR (Hervé)—A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Hervé Major, ancien rédacteur en chef du journal La Presse, époux de Liliane Charlebois, père de Mme Henry Alan Lawless (Denyse). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415 est, rue Fleury
à 9h30, pour se rendre à l'église St-Benoit, angle Meilleur et avenue du Mont-Cassin, Ahuntsic, Montréal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANY (Roméo) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roméo Many, époux de Marguerite Leblanc, demeurant 3460 St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 H, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Florian) — A Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédé M. Florian Martin, autrefois de la rue Denonville, Côte St-Paul, époux de feu Maria Châles. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Rita Cousineau Huard, M. Mme Maurice Brisebois (Thérèse), Mme Jean-Louis Cossette (Gabrielle), Mme Pauline Brodeur, M. Mme Jean-Guy Martin, 1 bru Mme Roger Martin, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5775, rue Laurendeau,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Mercier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Adèle) — A Montréal, le 30 juin 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Jos-Arthur Matte, née Adèle Alain, soeur de Mme Louis-Philippe Thériault (Gilberte), ses frères, Yves et Jerry; demeurant 482, Congrégation. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYER (Léo-Paul) — A Saint-Laurent, le 31 mai 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Léo-Paul Mayer, époux, de Lauréa Gibeault; père de Collette (Mme Maurice Lapierre). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Sainte-Croix,
pour se rendre à l'église Saint-Hippolyte, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'ROURKE (James T.) — A Outremont, le 30 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé James T. O'Rourke, époux de Lucille Labelle; il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mme Donald Bell (Louise), d'Ottawa, John, époux de Rita Coughlan, de Chapleau, Ontario, Robert, époux d'Elaine Armitage, d'Ottawa, Denis, époux de Monique Séguin, d'Ottawa, Richard, de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont
à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Roger) — A Laval des Rapides, le 29 mai 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roger Ouellette, époux de Rollande Beaulieu, demeurant rue Du Crochet. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
171, 7e av.
Laval des Rapides
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pontmain, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Paul-E.) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 81 ans, et décédé Paul-E. Panneton, époux de feu Marguerite Descarie. Il laisse dans le deuil quatre belles-soeurs, Mme Dorais Panneton, de Sherbrooke, Mme Jean Ethier, de Baie-Comeau, Mme Jacques Panneton, Mme Georges Descaries, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLIQUIN (Robert) — Accidentellement, à Montréal, le 31 mai 1972, à l'âge de 24 ans est décédé M. Robert Poliquin (animateur à la ville de Montréal), époux de Denise Racine; demeurant 1286 Frémont, St-Bruno, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses parents: M. et Mme Jean Poliquin, ses frères et sa soeur, ainsi que ses beaux-parents: M. et Mme Gérard Racine. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
St-Bruno,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale St-Bruno, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Procure des Missions de Chine (1172 Sherbrooke ouest, Montréal 110), seraient appréciés.

PRIMEAU (Exilda) — A Laflèche, le 31 mai 1972, à l'âge de 97 ans, est décédée Exilda Barbeau, épouse de feu Hermégilde Primeau, demeurant 1858 Duke. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils
3219, rue Grande-Allée
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 9 h 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODRIGUE (Aldama) — A St-Clet, le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé Aldama Rodrigue, époux de feu Flore Renaud; il laisse 3 garçons, 4 filles et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
F. Pilon et Fils,
à St-Clet,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-PIERRE (Evremond) — A Lemoyne, le 31 mai 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Evremond Saint-Pierre, époux en 1ères noces de Alma Hétu et en 2èmes noces de Fernande Daoust; père de Rolland, Lucien, époux de Stella Beaudoin, Carmen, épouse de Marcel Ledoux. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils
200, rue St-Louis, Lemoyne
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Maxime, ou le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de St-Maxime lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMUEL (Annie) — A Longueuil, le 30 mai 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Annie Bruyère, épouse de Philippe Samuel, demeurant 751 Dollard, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils
1370, chemin Chambly
pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Leosa) — A St-Urbain de Châteauguay, le 31 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Sénécal, née Léosa Dulude. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Barrette Ste-Marie
rue Principale
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons ferm